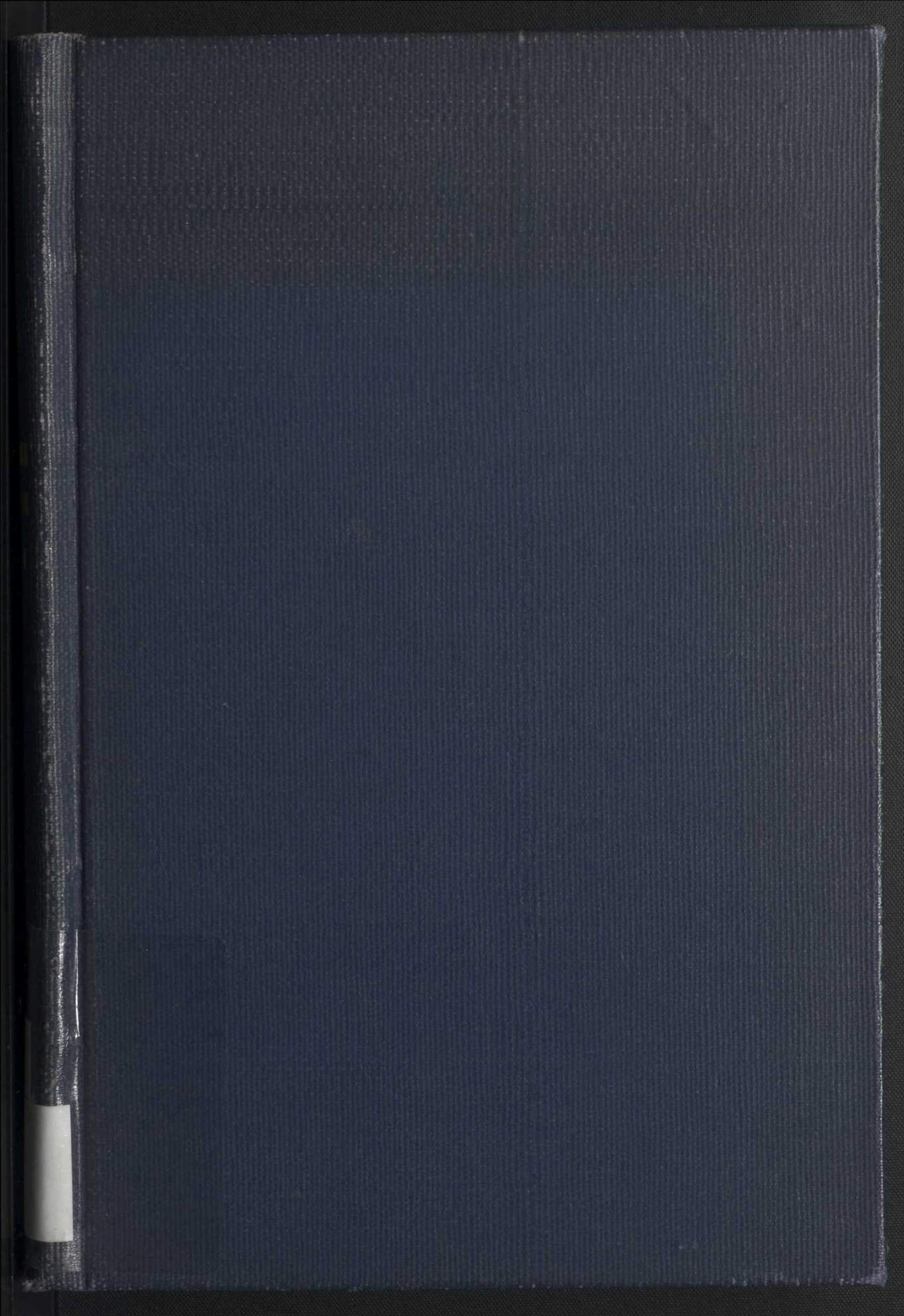
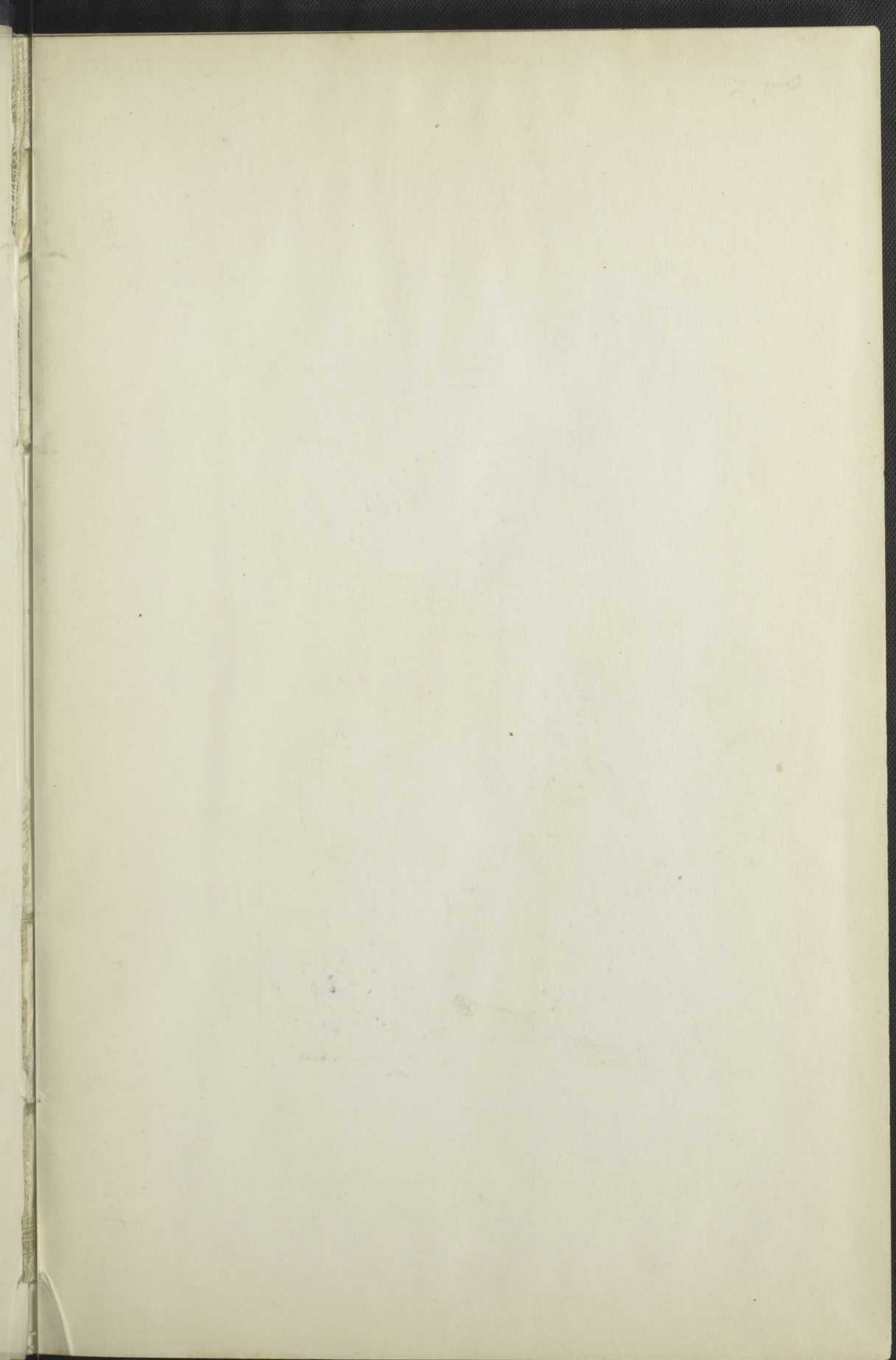
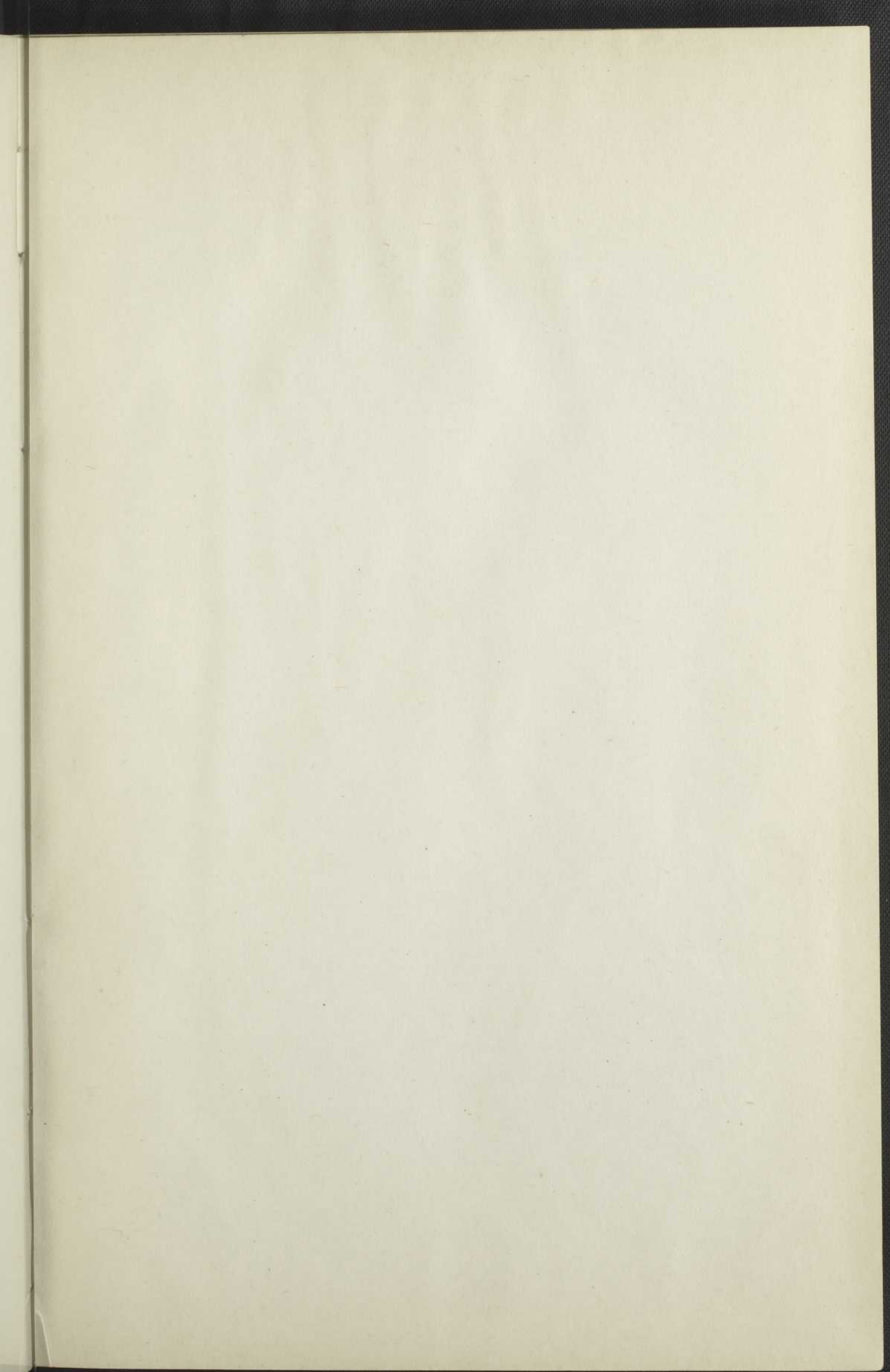
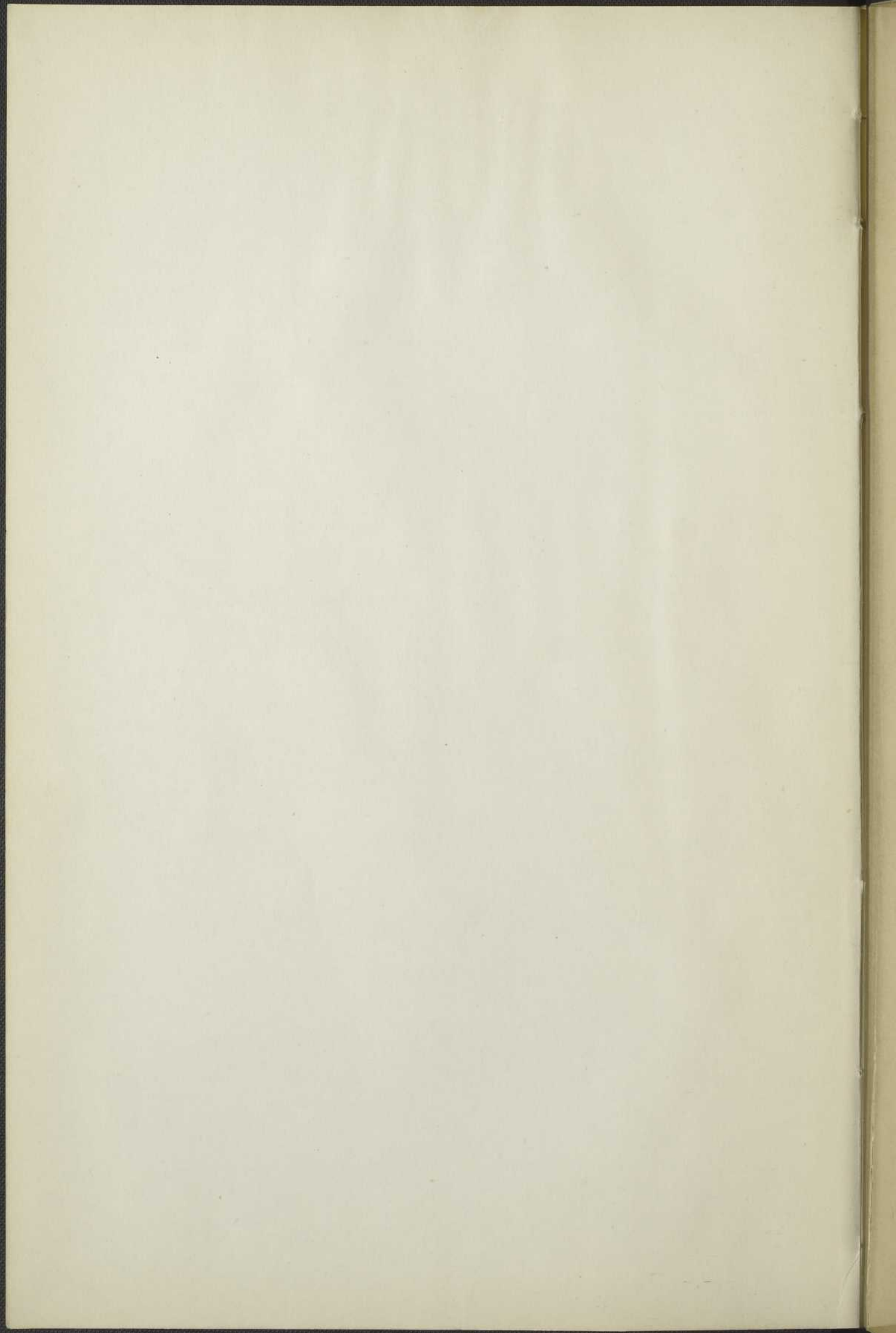












Lucien Dubois, M. P.

HISTOIRE
de la
PAROISSE DE GENTILLY



Vue d'ensemble d'une partie de la campagne et du village.

1935

11
2

S971.455
D852 hi

HISTOIRE

de la

PAROISSE DE GENTILLY

par

Lucien Dubois, M. P.

BIBLIOTHÈQUE
SAINT-PIERRE

1935

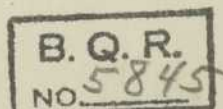
TOUS DROITS RÉSERVÉS

FC

2949

B42D82

Copyright 1935.



Hommage de P. Cuvier
à son ami & toujours
m. le curé G. Dubé.
L. Dubois 1877

*Au clocher de mon Village,
A mon vieux père qui vit encore,
A la petite et à la grande Histoire,
A tous mes concitoyens,
Je DEDIE ce volume
qui raconte un peu les origines
de notre belle et chère paroisse.*

L'AUTEUR



Lucien Dubois, M. P.

Avertissement

En guise de préface, je tiens à avertir le lecteur que je n'ai pas la prétention de lui offrir une œuvre littéraire. J'ai voulu simplement sauver de l'oubli ces « perles ignorées » qui disent à leur manière, ce que fut le passé de ma paroisse natale.

Je reconnais, que pour m'en être tenu à un travail plutôt chronologique, cette compilation de notes constitue un volume de digestion un peu lourde ; mais on pardonnera facilement à l'auteur, quand on saura que cet ouvrage a été publié en dépit des très nombreuses occupations occasionnées par le travail sessionnel. J'ai conscience d'avoir accompli un devoir, et je laisse à une plume plus alerte et à un auteur moins pressé, le soin de donner à ces documents une forme plus gracieuse et plus attrayante.

En attendant, je remercie tous ceux qui ont apporté leur précieuse collaboration à la publication de ces notes et j'adresse un « merci » spécial à cet enfant de Gentilly M. l'abbé C.-E. Mailhot, auteur de l'Histoire des Bois-Francis, qui m'a fourni la plus grande partie de ma documentation.

L. D.

MEMORANDUM

1. The purpose of this memorandum is to provide a summary of the information received from the various sources regarding the activities of the group during the past year.

2. The information received from the various sources indicates that the group has been active in the past year, and has been engaged in a variety of activities, including the collection of funds, the distribution of literature, and the organization of meetings.

3. It is recommended that the group continue its activities, and that the necessary steps be taken to ensure the success of its operations.

INTRODUCTION

Mon collègue aux Communes, Lucien Dubois, terrien de race et orateur recherché, vient d'acquérir un nouveau titre à la reconnaissance de ses compatriotes en écrivant l'histoire de la paroisse de Gentilly.

A travers ces pages, de lecture un peu sévère, circule une bonne sève canadienne, un parfum de terroir. Rien d'étonnant que M. Dubois, après avoir suivi son père aux champs, et après avoir réglé son travail au son des angelus, se soit épris des beautés du grand Fleuve et de tout ce qui se meut dans son horizon familial au point de déposer un instant le mancheron pour prendre la plume.

On sait que la plus belle page de l'histoire de Gentilly, M. Dubois l'a écrite à la pointe du soc sur son domaine dont son labeur intelligent a accru la fécondité et même embelli le paysage.

Petit-fils d'un fabricant de rouets, l'auteur de ce livre n'est étranger à aucune des scènes de la vie campagnarde, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du foyer. Conscient de son devoir social, il s'est imposé de grands sacrifices pour mettre au jour cette monographie paroissiale. Aussi son livre témoigne-t-il de l'importance considérable du groupement paroissial dans la vie sociale, nationale et religieuse du Canada. « La paroisse, suivant l'expression de Monseigneur Landrieux, a fait le Canada, l'a conservé, et elle a sauvé la race. Elle a été le plus solide rempart de la foi, de la langue et des traditions ».

Fidèle au souvenir du village natal, M. Dubois a su évoquer d'une façon saisissante la vie de ses co-paroissiens et entourer d'une auréole de gloire la mémoire de ceux qui reposent à l'ombre du clocher tutélaire.

C'est plus qu'un hommage filial, un regard pieux vers la petite patrie, c'est à la fois l'œuvre d'un historien et d'un patriote.

Ce volume devrait donc se trouver à côté du livre de raison ou de l'album de famille dans tous les foyers où palpite une âme apparentée à la vie de Gentilly.

Souhaitons que ce geste de l'auteur se multiplie pour révéler à la génération montante le mérite des devanciers et pour démontrer la valeur sociale et le charme de la vie campagnarde.

GEORGES BOUCHARD

Membre de la Société royale du Canada.

Sainte-Anne-de-la-Pocatière,

15 avril 1935.

Première partie

La Seigneurie de Gentilly

*Les peuples qui conservent
une longue vie sur la terre
sont ceux qui honorent leurs ancêtres*

MGR GERBET

LA SEIGNEURIE DE GENTILLY

La Seigneurie de Gentilly dans le comté de Nicolet, province de Québec, fut concédée le 16 avril 1647, par la Compagnie des Cent-Associés à Nicolas Marsolet et à Pierre Lefebvre, sous les noms de fief « Marsolet et Lefebvre ».

En 1668, le fief Lefebvre passa à son gendre Félix Thunès, chirurgien, Sieur Dufresne, lequel le revendit en 1669, à Michel Pelletier, Sieur de Laprade. En cette même année, Michel Pelletier obtint de l'intendant Bouterouse la promesse d'une concession contiguë au fief Lefebvre devant mesurer une lieue trois quarts de front sur deux lieues de profondeur.

En 1671, Nicolas Marsolet vendit son fief à Michel Pelletier Sieur de Laprade.

Avec la promesse d'une concession de une lieue trois quarts de front sur le fleuve et de deux lieues de profondeur, et la possession du fief Lefebvre de un quart de lieue de front sur deux de profondeur et du fief Marsolet de une demi-lieue de front sur deux de profondeur, Michel Pelletier, Sieur de Laprade, se trouvait donc en possession d'un territoire ayant deux lieues et demie de front sur le fleuve, et deux lieues de profondeur. C'est la seigneurie actuelle de Gentilly. Elle a 35,280 arpents en superficie. La Seigneurie de Gentilly fut arpentée le premier mars 1735.(1)

Le 14 août 1676, Monsieur Duchesneau, intendant de la Nouvelle-France, étant aux Trois-Rivières, régla la question des terres de Michel Pelletier, Sieur de Laprade. Il commença par reconnaître que celui-ci est en possession d'une terre appelée (Gentilly) en vertu de contrats, etc., et il conclut en accordant à ce seigneur, la permission de réunir les trois fiefs « Marsolet, Lefebvre et Gentilly » en

(1) Gref des arpenteurs, archives de Québec.

un seul, afin de ne former qu'un domaine, mesurant deux lieues et demie de front sur le fleuve, sur deux lieues de profondeur sous le nom de Gentilly. Les limites seront à partir des terres du Sieur Hertel — fief Cournoyer — en descendant le long du fleuve jusqu'à deux lieues et demie vers les terres non concédées. Dans ce même acte il est dit : « que considérant la grande dépense que le Sieur de Laprade a faite sur les lieux au montant de quinze mille livres, (1) tant pour avoir fait défricher et mettre en désert une partie du terrain que pour y avoir fait bâtir une maison avec d'autres bâtiments ; et vu qu'il y demeure avec sa famille depuis 1669 et même que la plus grande partie des lieux est habitée par diverses personnes auxquelles il a concédé à sens et rentes, — Il lui est accordé toute la seigneurie, telle que spécifiée ci-dessus, le tout relevant du Château Saint-Louis de Québec. Les appellations du juge qui sera établi sur la seigneurie ressortiront de la justice royale des Trois-Rivières. (Titres seigneuriaux, page 17).

La dénomination officielle de la seigneurie de Gentilly remonte donc à l'année 1676 et le premier habitant de Gentilly fut donc Michel Pelletier, Sieur de Laprade.

Michel Pelletier cependant, avait déjà donné ce nom de Gentilly à ses terres quelques années auparavant.

Quelle est l'origine de ce nom de Gentilly ?

Monsieur P.-G. Roy, dans son ouvrage « **NOMS GÉOGRAPHIQUES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC** » dit : « C'est peut-être en souvenir de la commune de Gentilly, à environ trois quarts de mille de Paris que Michel Pelletier nomma ainsi sa seigneurie.

(1) La somme de quinze mille livres me paraît forte. A cette époque, on pouvait acheter moyennant un franc ou une livre, les articles qui coûtent aujourd'hui une piastre. Donc, quinze mille livres signifient quinze mille piastres. Les Seigneurs qui disposaient d'une pareille ressource étaient bien rares en ce temps-là.

A cette explication, nous pourrions en ajouter une autre qui ne me paraît pas moins plausible ni moins rationnelle.

Comme nous le verrons plus loin, Michel Pelletier, Sieur de Laprade, épousa vers 1654 ou 1655 Jacqueline Chamboy, veuve de Jean Poisson, tué par les Iroquois en 1652.

Or, d'après Monsieur Tanguay — (Dictionnaire généalogique, vol. I., p. 492) — ce Jean Poisson serait arrivé au Canada avec le titre de seigneur de Gentilly. S'il en est ainsi, ne serait-ce pas la raison qui a porté Michel Pelletier, Sieur de Laprade, à suggérer à l'Intendant Duchesneau, de nommer sa seigneurie — seigneurie de Gentilly — en mémoire du premier mari de sa femme.

Vers 1670, le séminaire de Saint-Sulpice de Montréal, voulant placer hors de cette ville les enfants sauvages que l'on instruisait, forma un établissement au-dessus de Lachine, que l'on appela « Gentilly » sur le bord du fleuve et on fit défricher et y bâtir en conséquence (Taillon : vol. III, 281. voir le Journal de l'Instruction Publique, 1864 page 62).

Trente ou quarante ans plus tard, les voyageurs canadiens transportèrent le nom de Gentilly à une localité de la Louisiane que l'on désigne encore de cette manière.

Gentilly : Dans Histoire des Abénakis par l'abbé J.-A. Maurault, page VII, nous voyons que les sauvages avaient donné à Gentilly le nom de Namasak, les poissons, parce qu'on prenait beaucoup de poissons à la Pointe de Gentilly.

Coïncidence assez curieuse ; le premier Seigneur de Gentilly porta le nom de Poisson. Ceci nous rappelle la rivière Lairet près Québec dont les capricieux méandres dessinent l'effigie de Jacques Cartier, bien des siècles avant que celui-ci vienne hiverner sur ses bords.

LA COMPAGNIE DES CENT-ASSOCIÉS

Les De Caen, comme leurs prédécesseurs les marchands de Rouen — compagnie fondée en 1614 par Monsieur de Chates et composée de marchands de Rouen et de Saint-Malo, dissoute en 1620 — ne s'occupaient guère que de la traite des pelleteries. Ils étaient loin de remplir les engagements qu'ils avaient contractés avec la Compagnie Montmorency, compagnie fondée par le duc de Montmorency et reconnue par le roi en 1622.

L'exploitation du sol, base essentielle d'une colonisation durable, était tellement négligée qu'il y avait à peine, à cette époque, une vingtaine d'arpents de terrain cultivés au pays.

Le Cardinal de Richelieu, ministre de Louis XIII, informé de l'état de langueur et de dépérissement de la colonie, prit son sort entre ses mains puissantes. Son premier soin fut de dissoudre la Compagnie de Montmorency en 1672 pour la remplacer par celle de la Nouvelle-France, vulgairement connue sous le nom de Compagnie des Cent-Associés.

Le Sieur de Rougemont, le Commandeur de Rasily, le Sieur Houel, contrôleur-général de salines en Brouage, Champlain et plusieurs autres personnages importants, au nombre de cent, en firent partie. L'acte de l'établissement des Cent-Associés est du 27 avril 1627. Il fut ratifié par le conseil du roi et signé par le roi, au camp, devant La-rochelle, le 6 mai de la même année.

Telle est la Compagnie qui concéda des fiefs à Nicolas Marsolet et à Pierre Lefebvre avec qui nous allons faire la connaissance.

PIERRE LEFEBVRE

Le 16 avril 1647, la Compagnie des Cent-Associés accorda à Pierre Lefebvre un terrain d'un quart de lieue de front sur le fleuve et de deux lieues de profondeur, à la charge d'un denier de cens pour chaque arpent qui deviendrait en valeur, c'est-à-dire en culture.

Pierre Lefebvre naquit à Mortagne, au Perche, France, selon Monseigneur Tanguay, en 1616, et selon Monsieur Benjamin Sulte, en 1623. Il épousa, en 1644, Jeanne Aunois baptisée en 1621 et inhumée aux Trois-Rivières le 11 février 1697. Ils étaient aux Trois-Rivières en 1647 où naquit le 12 janvier, leur fils Jacques. (1)

Le 15 juillet 1648, Pierre Lefebvre fut enlevé par les Iroquois, mais il échappa à la mort et à sa captivité. Il ne fut que quelques mois prisonnier. Il revint au mois de novembre de la même année.

(Note explicative). En 1899, Monsieur l'abbé P.-A. Gaulier, ancien curé, demeurant à Mortagne, au Perche, a relevé l'acte suivant au registre de la paroisse de ce lieu : « Le dimanche 22 octobre 1623, dans l'église de Mortagne, au Perche, a été baptisé Pierre Lefebvre, fils de Julien Lefebvre et de Magdeleine Esrable, ses père et mère ».

Le parrain a été noble homme maître Pierre Catinat, conseiller du roi, avocat au Parlement de Paris, et Sieur de la Fauconnerie.

La marraine, demoiselle Louise Chouet, tous deux de la paroisse de Saint-Jean, de la ville de Mortagne.

Pierre Lefebvre devait appartenir à une famille assez notable de Mortagne, si l'on en juge par son parrain.

(1) Famille Beaulac dit Lefebvre établie à La Baie en 1702—voir IIIe Centenaire de Québec, p. 520.

Pierre Lefebvre tenait un rang honorable aux Trois-Rivières et fut l'un des principaux citoyens qui contribuèrent à l'érection de la première église paroissiale de cette ville en 1664. Il était alors un des marguilliers. Le 19 novembre 1665, il fonda une messe perpétuelle au Cap-de-la-Madeleine où il cultivait une terre tout en demeurant à la ville. Son fils Jacques se fit donner en 1683, la seigneurie qui porte son nom : La Baie du Febvre. La date et le lieu de la mort de Pierre Lefebvre nous sont inconnus. (1)

Le fief Lefebvre devint donc la propriété de Michel Pelletier, Sieur de Laprade, en 1669.

NICOLAS MARSOLET

Le 16 avril 1647, la Compagnie des Cent-Associés accorda à Nicolas Marsolet une demi-lieue de front sur le fleuve, sur deux lieues de profondeur, sujet aux droits prescrits par la coutume de Paris.

Nicolas Marsolet, honorable homme de Saint-Agnan, fut baptisé à Rouen, en France, en 1601. Il vint à Québec avec Champlain à son voyage en 1613. Il n'avait alors que 12 ans et se rendit familier avec les langues montagnaises et algonquines. Il fut longtemps l'interprète des Français. (2)

(1) Elizabeth née le 15 mai 1651, troisième fille de Pierre Lefebvre, ayant épousé (1666) Félix Thunès sieur Dufresne, chirurgien, la terre de Gentilly, passa à ce dernier, lequel la vendit (1669) à Michel Pelletier, sieur de Laprade.

(2) Voulant profiter de ses loisirs pour s'instruire dans les langues indigènes, le Père Lallemant s'enquit d'un interprète auprès des autorités. On lui désigna Marsolet, un coureur des bois. Mais on le prévint que l'homme avait toujours obstinément refusé de divulguer ses

A la prise de Québec en 1629 par Kertk, il s'était donné aux Anglais. Il déclara plus tard qu'il avait été forcé par les Anglais de rester avec eux.

Ayant obtenu plusieurs fiefs sur l'un desquels il alla résider — les Prairies Marsolet — il y éleva honnêtement sa nombreuse famille. Les Prairies Marsolet étaient distantes de deux lieues de Champlain en montant le long du fleuve.

Monseigneur Tanguay, (Dictionnaire généalogique, vol. I., p. 413,) dit que Marsolet se maria à Québec en 1636 à Marie La Barbide. Il fut inhumé à Québec le 15 mai 1677.

Marie La Barbide, née en 1619, devenue veuve en 1677, épousa en secondes noces à Québec, Denis Lemaître, le 8 mai 1681.

Au chapitre quatrième de l'histoire de Champlain, (Ier volume, p. 42,) voici ce que nous lisons au sujet de Nicolas Marsolet.

connaissances. Les Récollets confirmèrent ces dires. Ils avaient tenté déjà de le persuader. Lallemand le vit, argumenta. Marsolet céda. Cette première victoire plut au Jésuite. (Voir Né à Québec par Alain Grandbois, p. 19).

Le dictionnaire topographique de Bouchette dit que la seigneurie de Gentilly a été accordée en premier lieu à Michel Pelletier, Sieur de Laprade. Il y a deux incorrections dans ce peu de ligne. Voyez : — Nicolas Marsolet. —

Marsolet était déjà dans le pays depuis trente ou trente-trois ans. On l'employait principalement comme interprète pour le Saguenay. Il demeurait à Québec. D'après toute sa carrière, je ne m'explique pas qu'il ait eu l'idée, de prendre des terres au Cap-de-la-Madeleine, (les prairies Marsolet) et au bas de Bécancour, Gentilly. En tout cas, il ne fit que paraître dans les papiers des notaires à cet égard, puisque nous ne le voyons pas agir à titre de colon dans les deux endroits ici nommés. S'il eut des projets de ce genre, il dut les abandonner pour continuer ses affaires à Québec et à Tadoussac. C'est dans ces deux localités qu'on le retrouve jusqu'à sa mort.

Les dates de sa naissance et de son arrivée à Québec, diffèrent de celles données par Monseigneur Tanguay.

« Nicolas Marsolet, Sieur de Saint-Agnan, honorable homme » naquit à Rouen vers 1578 ; il était par conséquent, dans toute la force de l'âge, lors de la fondation de Québec.

Sur les vingt-huit (28) « hivernants » de 1608, huit seulement échappèrent à la mort ; Marsolet est au nombre des survivants. Il est le bras droit de Champlain, il l'accompagne dans ses voyages et dans ses combats. Il fait la traite des pelleteries et se lie d'amitié avec les sauvages. Il aspire à pleins poumons ce grand air, cette vie libre dont il avait soif. Demeuré au pays après la reddition de Québec, il sert d'interprète aux Kertk. Au retour des Français, il reprend son poste auprès d'eux.

Le Père Lejeune eût bien désiré l'avoir pour maître. Ses instances furent inutiles. « Il avait juré, disait-il, de ne rien donner du langage des sauvages à qui que ce soit ».

Tout à son commerce, Marsolet ne s'occupa guère de la colonisation. Talon devra le contraindre à concéder des terrains. Il commerçait surtout avec les peuples du Saguenay, et on l'avait surnommé « le petit roi de Tadoussac ». Il fut propriétaire de la seigneurie de Bellechasse, d'une partie de celle de Gentilly, et du fief des Prairies Marsolet.

En 1645, Nicolas Marsolet fut un des meneurs qui créèrent la compagnie dite des « Habitants » en opposition aux Cent-Associés qui avaient le monopole de la Nouvelle-France.

Marsolet serait mort selon les uns, âgé de 76 ans, et selon d'autres, âgé de 99 ans.

Nicolas Marsolet vendit son fief à Michel Pelletier, Sieur de Laprade, en 1671.

LA COMPAGNIE DES HABITANTS

(Habitants et Hivernants)

Nous avons vu qu'en 1645, une compagnie dite « des Habitants » se forma et que Nicolas Marsolet en fut l'un des premiers promoteurs.

Dès les premiers temps de la colonie, la population se partagea en deux classes : les Habitants et les Hivernants.

L'Hivernant était aux gages des compagnies de la traite ; après trois ou quatre années de séjour au Canada, il retournait en France.

L'Habitant était celui qui prenait une terre, se fixait à demeure dans le Canada et comptait y laisser sa famille.

Dès les jours de Champlain, on distinguait l'Habitant de l'Hivernant. L'Habitant et le terme qui le désigne, remonte à l'année 1617, autrement dit, à l'année de Louis Hébert, le pionnier de la population canadienne-française.

« L'Habitant est le vrai canadien, celui de qui est sortie la race, celui qui a fait la patrie, et qui la garde encore ». (Oscar Dunn).

Ce sont les fils de l'Habitant qui ont créé notre clergé national, fait les luttes politiques, reconstitué le commerce dont nous avons été privés sous les Français hivernants et sous les premiers Anglais, par la force des circonstances.

De l'Habitant aussi viennent les écrivains passionnés pour nos gloires nationales, inspireurs du sentiment canadien, et dont la tâche est aujourd'hui plus belle que jamais. (Benjamin Sulte, pages d'histoire).

MICHEL PELLETIER

Sieur de Laprade —Premier Seigneur de Gentilly
de 1676 à 1707.

Michel Pelletier, Sieur de Laprade, premier colon et premier seigneur de Gentilly, naquit en France en 1631. Il arriva aux Trois-Rivières en 1649.

Vers 1654 ou 1655, il épousa Jacqueline Chamboy, veuve de Jean Poisson. Résidant à Gentilly avec sa famille depuis 1669, il fut mis en possession de la nouvelle seigneurie de Gentilly par l'intendant Duchesneau, le 14 avril 1676.

Le 30 octobre 1668 ou 1670, Sa Grandeur Monseigneur de Laval érigea Gentilly en canton provincial. (Mandements des Évêques de Québec, vol. I., p. 569). Le 16 juillet 1681, Mgr de Laval administra le sacrement de Confirmation à Gentilly, faisant alors partie de la paroisse de Champlain. Il y avait à Gentilly quatre familles donnant 25 âmes.

Au recensement de 1681, nous trouvons dans la seigneurie de Gentilly, les familles suivantes :

1. — Michel Pelletier, Sieur de Laprade, âgé de 50 ans, Jacqueline Chamboy, sa femme (veuve de Jean Poisson), âgée de 54 ans ; quatre fusils, treize têtes de bétail, 30 arpents de terre en valeur. Enfant : François Poisson, 20 ans ; domestique, Jean Harel, 30 ans.

2. — Pierre Laverdure, 25 ans ; Marie Pescher, sa femme 32 ans ; un fusil, deux bêtes à cornes, dix arpents en valeur. Enfants : cinq. Michel, 9 ans ; Jean, 7 ans ; Thérèse, 4 ans ; Françoise, 2 ans, et François, un an.

3. — Jean de Billy, 32 ans ; Catherine Lamarche, sa femme, 29 ans ; deux bestiaux et douze arpents en valeur.

Enfants : quatre. Michel, 9 ans; Marie, 6 ans ; Thérèse 4 ans, et François, 2 ans.

4. — Jean de la Haye, célibataire, 35 ans ; un fusil et dix arpents de terre en valeur.

5. — Claude David, 53 ans ; Suzanne de Noyon, sa femme 50 ans ; un fusil, trois bêtes, 30 arpents en valeur. Enfants : trois. Claude, 24 ans ; Barthélémy, 22 ans, et Thérèse, 17 ans.

6. — Pierre Jourdain, célibataire, 22 ans ; un fusil, deux bœufs, huit arpents en valeur.

7. — François Chaussé, chaudronnier, 50 ans ; deux fusils, huit arpents en valeur.

Dans son mémoire intitulé (Plan général de l'état présent des Missions du Canada) préparé en 1683 et présenté au roi en 1684, Sa Grandeur Monseigneur de Laval dit qu'il y avait à Gentilly trois familles et dix âmes. Par âme, on doit entendre ici communiant. (Mandements des Évêques de Québec, tome I., p. 115). On y dit la messe dans une chapelle domestique. Le missionnaire est Monsieur l'Abbé Dupré, curé de Champlain.

Après la mort de son mari, Pierre Laverdure, Marie Pescher épousa Jean Harel, domestique de Michel Pelletier. Le 13 janvier 1683, le révérend Père Xiste le Tac, Récollet, étant à Gentilly, baptisa Louise, née le 9 septembre 1682, fille de Jean Harel et de Marie Pescher. Parrain : Michel Pelletier, seigneur de Gentilly ; marraine : Jacqueline Chamboy. L'acte de baptême est inscrit dans les registres de Champlain, année 1683. (1)

(1) Le premier acte au « Régistre de baptêmes, mariages et enterrements de Sainte Magdeleine du Cap » est du mercredi 13 janvier 1683. C'est le baptême de Louise, « fille de Jean Harel et de Marie Pescher, habitant ». Le registre porte en tête : « Le Cap Villiers et Dutort ». On ne dit pas de quelle localité Harel était habitant, nous savons qu'il

Le 2 mars 1683, Michel Pelletier fit don de sa seigneurie de Gentilly à son fils adoptif François Poisson, fils de Jean Poisson.

Michel Pelletier, Sieur de Laprade et seigneur de Gentilly, mourut tout probablement à Gentilly et fut inhumé dans l'église paroissiale de Champlain, le 7 mai 1707. Il est dit être âgé de 70 ans environ. (76 ans probablement).

La preuve que Pelletier et le seigneur Poisson, vécurent dans la seigneurie de Gentilly, c'est qu'ils ne furent ni marguilliers ni donateurs du pain bénit de cérémonie dans les grandes fêtes de la paroisse de Champlain. (Voir histoire de Champlain, volume I, p. 181 et 459). Il ne faut cependant pas oublier qu'alors la seigneurie de Gentilly faisait partie de la paroisse de Champlain. (1)

JEAN POISSON

Ancêtre des Poisson, seigneur de Gentilly.

Jean Poisson, arquebusier, naquit à Saint-Jean de Mortagne, au Perche, France, vers 1625, se maria en France vers 1643 ou 1644, à Jacqueline Chamboy, née en 1627 ou 1628, inhumée à Québec le 1er novembre 1694 âgée de 66

demeurait à Gentilly. Le parrain en la circonstance que nous mentionnons ici fut « Michel Pelletier, seigneur de Gentilly et la marraine Jacqueline Chamboy ». L'enfant était née le 9 septembre 1682. Le frère Xiste Le Tac, récollet, fit le baptême étant en mission à Gentilly. Donc Harel habitait Gentilly, l'enfant avait été baptisée en ce lieu, et l'acte inscrit au registre du Cap.

(1) Le recensement de 1698 mêle Champlain avec Gentilly. On n'y mentionne qu'une seule église, qui est évidemment celle de Champlain car vingt-trois ans plus tard, il n'y avait pas encore même de chapelle à Gentilly, Lévrard et Cournoyer.

ans environ. Elle avait épousé en secondes noces, vers 1654 ou 1655, Michel Pelletier, Sieur de Laprade.

Le 8 juin 1651, à la procession du très Saint-Sacrement, aux Trois-Rivières, un canon creva et cassa un bras à Jean Poisson, qui fut envoyé à Québec. Le 4 décembre, le blessé remontant aux Trois-Rivières, fut poursuivi par les Iroquois, mais il leur échappa. (Journal des Jésuites, p. 155-164).

Jean Poisson fut tué par les Iroquois en 1652, près des Trois-Rivières, où il demeurait depuis vers 1644.

Son fils François, naquit le 24 mai 1649, et hérita de la seigneurie de Michel Pelletier, le 2 mars 1683, et la repassa plus tard à son fils, Jean-François en 1708.

MALHEUR DE 1652.

La première inspiration de monsieur Duplessis fut de se lancer contre les Iroquois et de les punir des assassinats qu'ils avaient commis ; mais Pierre Boucher et les hommes d'expérience disaient que ce serait inutile et dangereux. Aucune raison ne prévalut. L'ordre fut donné de se mettre en marche. Les soldats de la garnison et quelques habitants avec douze sauvages en tout, à peu près soixante hommes, montèrent sur deux chaloupes, et ainsi très visibles sur le fleuve, ils dépassèrent les limites de la commune actuelle, longèrent les rivages de la banlieue où les Iroquois les voyaient sans se montrer.

C'était le 18 août 1652. Vers 11 heures a.m., à une lieue de la bourgade, les Iroquois se firent voir et aussitôt Duplessis commanda de débarquer. Selon leur coutume, les ennemis refoulèrent. Alors les Français entrèrent dans l'embuscade et furent écrasés en un instant.

Langoumois et Jean Potvin dit Lagrave furent tués sur place ; c'étaient des soldats. Un autre soldat, Deslauriers, parvint à s'échapper mais il mourut bientôt de ses blessures. Cinq habitants périrent dans l'embuscade. Voici leurs noms : Duplessis, Veron, Isabel, Dupuis, Belhomme. Les Iroquois firent sept prisonniers dont on n'entendit jamais parler ce furent : Marin Tessier, Jean Poisson, Jean Turcotte, Thomas Godefroy, habitants bien connus, et Lapalme, St-Germain, Chaillon, probablement des soldats.

C'était une perte de quinze hommes. La Mère de l'Incarnation dit qu'il y eut 22 français tués avec M. Duplessis. Ces morts ne sont pas mentionnés au registre des Trois-Rivières.

La nouvelle en fut portée à Québec en toute hâte. Le Père Le Mercier avec Jean de Lauzon, le jeune, se mirent en route pour les Trois-Rivières.

Le 23 on visita le lieu du désastre, et l'on vit un bouclier Iroquois sur lequel était écrit : Godefroy, Tessier, Poisson, Lapalme, Turcot, Chaillon, St-Germain, Onnejochronnos et Agnechronono. On lisait de plus cette inscription : « Je n'ai encore perdu qu'un ongle ».

Jean Poisson qui périt dans le combat du 19 août 1652 était-il aux Trois-Rivières depuis un peu longtemps ? D'après Tanguay il a l'air d'avoir plutôt vécu aux environs de Québec. Ma conclusion est que de 1644 à 1652 il n'a pas quitté les Trois-Rivières et que peut-être il y était avant 1644. Cette recherche m'a donné des résultats assez curieux au point de vue des difficultés concernant l'histoire locale.

M. l'abbé Ferland a vu Jean Poisson dans des papiers canadiens antérieurs à 1641, disons 1640 ou 1639. Né en 1625, Jean Poisson était enfant lorsqu'il arriva à Québec. De Québec quand s'est-il fixé aux Trois-Rivières ? Un acte de 1659 porte que sa fille Louise (premier enfant)

était née aux Trois-Rivières (sans date) 1646 mais le recensement du printemps de 1666 lui donne 20 ans. Alors Poisson s'était marié en 1644 ou 1643.

Sa femme Jacqueline Chamboy née en 1627 ou 1628, selon mes indications, était comme lui originaire de St-Jean de la ville de Mortagne au Perche. Il n'y a pas d'acte connu de ce mariage ni du baptême de Louise.

Je suppose Poisson né vers 1625 parce qu'il était frère de Barbe, né en 1632 et de Mathurine qui me paraît être de 1630. En 1647 Mathurine épousa Jacques Aubuchon, à Québec. On ne faisait pas encore le mariage à la paroisse. Tout était inscrit à Québec en ce qui concerne ces unions ; comme par la suite on inscrivit aux Trois-Rivières, les mariages des colons d'alentour : Nicolet, Machiche, La Baie, etc.

Aubuchon avait demeuré à Québec mais s'était établi aux Trois-Rivières.

En 1648, Barbe épousa à Montréal, Léonard Lucault, habitant du lieu, puis, devenue veuve, elle se remaria avec Gabriel Celle.

D'après un acte de 1662 Des Hospitalières de Québec, Jeanne-Françoise, fille de notre Jean Poisson, serait née en 1647, on ne dit pas où, probablement aux Trois-Rivières. Cette fille devint sœur hospitalière.

Mais voilà que le 24 mai 1649, Mgr Tanguay nous dit que fut baptisé à Québec, François, autre enfant de Jean Poisson. Comme Louise était née aux Trois-Rivières en 1645, faudrait-il croire que la famille s'était transportée à Québec ?

Voyez de plus: l'automne de cette même année, Jean Poisson reçoit le titre d'une terre au Cap-de-la-Madeleine qu'il avait sans doute choisie d'avance et qu'il occupait peut-être déjà. La colonisation du Cap commençait.

Reste à savoir si François n'a pas été baptisé aux Trois-Rivières. En plus d'une occasion, le missionnaire inscrivait son acte sur une feuille de papier et lorsqu'il voulait s'en défendre, il en versait le contenu dans le premier registre qu'il avait sous la main. Qui sait ? Le baptême avait peut-être eu lieu au Cap où il n'y avait pas encore de registre.

Si la famille Poisson était à Québec en 1649, comment se fait-il que le 8 janvier 1650, en plein hiver, Jean Poisson et Mathurine Poisson (femme Aubuchon) aient été parrain et marraine aux Trois-Rivières, de Jean Pachirini, Sauvage de la nation Piscatank, « ceux qui diffèrent des autres Algonquins ». Nous présumons de plus en plus que Jean Poisson demeurait aux Trois-Rivières ou au Cap.

ENFANTS DE JEAN POISSON

Premier seigneur de Gentilly.

Louise, née aux Trois-Rivières vers 1646 ; Jeanne-Françoise, née en 1647 ; Angélique, née aux Trois-Rivières en 1651 ; François, né le 24 mai 1649.

LOUISE

En 1659 Louise épousa Benjamin Anceau, personnage notable du Cap.

JEANNE-FRANCOISE

Jeanne-Françoise, née aux Trois-Rivières en 1647, fut probablement baptisée à Québec. A l'âge de 14 ans, le 25 octobre 1661, Jeanne-Françoise entra chez les Religieuses Hospitalières. Le 25 avril 1662, elle revêtait le Saint-Habit. Elle prononça ses vœux de religion le 23 mai 1664, en présence de Monseigneur de Laval sous le nom de Sœur

Ste-Gertrude de la Présentation de Notre-Dame. Ce fut la première profession religieuse reçue par Monseigneur de Laval au Canada. Jeanne-Françoise mourut le 10 juillet 1686, et fut inhumée à Québec.

(Extrait d'une lettre de Sœur Marie du Calvaire, supérieure de l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang à Québec, en date du 20 octobre 1920).

« L'incendie de notre maison en 1755, a fait bien des ruines et causé bien des lacunes dans nos documents. Voici les notes que nous avons sur celle qui nous intéresse : On lit au tableau chronologique des sœurs converses : « Sœur de la Présentation » (Jeanne Poisson) native des Trois-Rivières.

Elle est décédée le 10 juillet 1686, âgée de 39 ans, après 25 ans de vie religieuse. »

La feuille de parchemin sur laquelle sont écrits ses vœux de religion est signée : Jeanne-Françoise Gertrude de la Présentation.

Nos annales font les mentions suivantes : « Il ne se passe rien chez-nous de bien remarquable dans cette année 1661. Nous reçûmes seulement en qualité de sœur converse Jeanne Poisson à qui on donna le nom « de la Présentation » (plus loin) : le 10 juillet 1686 une de nos sœurs converses, nommée Jeanne Françoise Poisson de la Présentation mourut d'une grosse fièvre. Elle était d'un naturel fort doux et sincère, agissant simplement et faisant bien toutes les obédiences où on l'occupait. Elle était prompte au travail, forte, bien adroite et fort soigneuse ; singulièrement dévote à la Très Ste-Vierge, ce qui lui servit beaucoup dans les grandes peines intérieures dont Dieu l'éprouva pendant trois ans. Il les lui ôta quelque temps avant sa mort d'une manière si sensible qu'elle l'admirait elle-même. Elle jouit d'un grand calme de cœur et d'esprit jusqu'à son décès qui fut fort paisible. »

(Signé) SR MARIE DU CALVAIRE, SUP.

ANGÉLIQUE

Angélique, née aux Trois-Rivières en janvier 1651, fut baptisée à Sillery le 18 octobre 1653. Pourquoi n'avoir pas fait le baptême aux Trois-Rivières ? Pourquoi attendre deux ans ? Ne serait-ce pas plutôt que ce baptême avait eu lieu au moment de la naissance aux Trois-Rivières et que la feuille qui en gardait mémoire a été transcrite le 18 octobre 1653 dans le Régistre de Sillery.

Cette Angélique a été sœur Ursuline. C'était une chanteuse admirable. Son frère François devait aussi posséder un bel organe vocal puisque ses descendants étaient renommés comme maîtres chantres et diseurs de chansons jusqu'en 1860.

Angélique fit profession chez les Ursulines de Québec sous le nom de Sœur St-Jean l'Évangéliste. Elle fut inhumée à Québec le 17 avril 1732.

Vers le temps où ses deux sœurs entraient en religion, François se mettait au service des Jésuites. Plus tard, il fut habitant de Champlain, épousa Marguerite Beaudry des Trois-Rivières et on le trouve mentionné sous le nom de Gentilly en plusieurs circonstances,

FRANÇOIS POISSON

Deuxième seigneur de Gentilly

De 1707 à 1708.

François Poisson, fils de Jean Poisson et de Jacqueline Chamboy, fut baptisé à Québec peut-être aux Trois-Rivières, (chez les Jésuites) le 24 mai 1649.

Le 11 novembre 1687, il épousa aux Trois-Rivières, Marguerite Beaudry dit Lamarche, fille de Urbain Beaudry dit Lamarche, bourgeois, taillandier ; et de Magdeleine Boucher. Marguerite Beaudry dit Lamarche fut baptisée en 1655 et inhumée à Champlain le 24 avril 1706. François Poisson fut inhumé dans l'église de Champlain, le 13 décembre 1708.

ENFANTS DE FRANÇOIS POISSON, 2ième Seigneur

Jean-François, né en 1692. Joseph, (surnommé Gentilly, né en 1705.)

Après la mort (1707) de Michel Pelletier, âgé de 80 ans seigneur de Gentilly, le fief passa à son beau-fils François Poisson qui mourut en 1708, laissant son fils Jean-François né (1692) en possession. (1)

Après son mariage en 1687, François Poisson passa quelque temps aux Trois-Rivières. Le 27 août 1688, il fait baptiser Angélique Michel demeurant aux Trois-Rivières. En 1690, François Poisson fait baptiser aux Trois-Rivières, Jacqueline. Il demeurait alors à Champlain-Gentilly, c'est-à-dire Gentilly. En 1698, le premier septembre, F. Poisson demeure au Cap-de-la-Madeleine. Michel Pelletier est condamné à livrer 20 minots de blé à François Poisson. (Cour supérieure). (2)

(1) Le frère de celui-ci, Joseph, né en 1705, qui portait le surnom de Gentilly et avait une ou deux terres à Champlain, co-hérita du fief de Gentilly. Il s'était marié en 1727 avec Catherine Beaudoin. (On voit qu'en 1738, il avait encore une terre à Champlain assez bien établie)

(2) Au XIX siècle, sept personnes du nom de Poisson demeurant à Bécancour, Gentilly, St-Pierre, sont décédées à des âges variant de 82 à 96 ans. (Hist. Champlain page 96).

Notes : En 1700 un nommé Gilles Masson, né en 1630, inhumé à Ste-Anne-de-la-Pérade le 27 mars 1715, marié à Québec le 17 octobre 1668, à Marie-Jeanne Gauthier, se serait occupé de colonisation dans la seigneurie de Gentilly, (voir page d'histoire du Canada par B. Sulte, p. 265). Entrant dans l'esprit du gouvernement en ce qui touchait à l'octroi des terres nouvelles, Masson alla jusqu'à attirer autour de lui des colons de la rive nord, auxquels il concéda divers endroits pour leur établissement. Masson paraît avoir été très en faveur auprès des gens qu'il avait attirés là. Un de ses fils, Pierre, né en 1673, marié à Ste-Anne-de-la-Pérade le 7 janvier 1698, alla s'établir à Terrebonne où il fut inhumé le 16 août 1745.

L'ingénieur Gédéon de Catalogne dans sa carte cadastrale dressée de 1709 à 1712 nous fait connaître les noms des divers propriétaires de terre dans la Seigneurie de Gentilly à cette époque.

Sur la côte Ouest de la rivière Gentilly, les fermes de Poisson, de St-Germain et de Beaudoin.

Sur la côte Est, Poisson et Vien.

Ces cinq terres avaient le front à la rivière Gentilly.

En descendant le long du fleuve il y avait les Baby, les Rocheleau, St-Germain (St-Romain) Montplaisir, Disy, les Sœurs de la Congrégation, Rho dit Alexandre, Pépin, Billy, Courville ou plutôt Tourville d'après Sulte.

Toutes ses terres se tenaient de près sur le bord du fleuve à partir de Cournoyer. Elles allaient jusqu'à un peu plus de la moitié de l'espace qui s'étendait jusqu'à Lévrard.

Les habitants de Gentilly dit encore de Catalogne sont peu nombreux. La plupart des terres ayant été concédées aux habitants de Champlain qui manquent de bois de chauffage sur leurs établissements, ce qui les empêche de défricher les terres ci-dessus.

Par l'ordonnance 20 septembre 1721, il est réglé que les trois fiefs de St-Pierre, de Gentilly, et de Cournoyer étant fort peu établis, seront à l'avenir desservis par voie de mission par le Curé qui sera établi à Bécancour jusqu'à ce qu'il y ait lieu de pouvoir y ériger des paroisses à l'effet de laquelle mission il est permis aux habitants des dits fiefs de faire construire une chapelle, dans le lieu le plus convenable pour leur commodité et celle du dit Curé ; dans laquelle le Curé sera tenu d'aller leur dire la messe tous les mois, un jour de fête ou de dimanche au temps que faire se pourra et d'y faire le catéchisme aux enfants. (édits et ordonnances Vol. 1, page 443). Ce n'est qu'en 1774 que

Monseigneur Briand nomma le Père Théodore, Récollet, résidant à Bécancour, missionnaire de Gentilly.

Dans un texte de 1698 il est fait mention de l'église de Champlain-Gentilly ; c'est l'église de Champlain. Comme on savait que la côte de Bécancour à Gentilly recevait sa desserte religieuse de Champlain, les recenseurs ne se gênaient point de mettre tous ensemble les chiffres concernant ces localités, comme nous l'avons vu plus haut. Lévrard Gentilly Cournoyer n'avaient pas encore de chapelle en 1721, lorsque fut promulguée la grande délimitation des paroisses. (Hist. de Champlain, volume 2, page 75).

Habitants de Gentilly de 1685 à 1709 : 1 : Poisson. 2 : St-Romain. 3 : Beaudoin. 4 : Poisson. 5 : Vien. 6 : Baby. 7 : Rocheleau. 8 : St-Romain. 9 : Disy dit Montplaisir. 10 : Seigneur Disy. 11 : Sœurs Congrégation. 12 : Rho dit Alexandre. 13 : Billy. 14 : Pépin. 15 : Billy. 16 : Tourville d'après Sulte.

En 1690, tous ces endroits du Sud avaient des noyaux de population venus du Nord mais non pas de France. En un mot, le Nord s'est peuplé de Français, le Sud de Canadiens. Peut-être que la seule exception à cette règle est Billy qui semble n'avoir pas habité le Nord avant que de se placer à Gentilly. (Hist. de Champlain p. 66).

Michel Raux (Rho) dit Alexandre, ancêtre des Rheault de Gentilly.

Par acte du 3 juillet 1719 devant Daniel Normandin, notaire résidant au fief Hertel, les deux frères Michel Raux (Rho) sieur Alexandre et Alexis Raux (Rho) sieur Morinville, tous deux de Champlain, font un échange de terres comme suit :

Michel cède trois arpents sur le bord du fleuve, à Gentilly avec quarante de profondeur, étant la moitié du terrain à lui concédé le 8 octobre 1712 (François Bigot, notaire) par Michel Pelletier, sieur de Laprade, tenant au nord-est à Michel de Billy et Sud-Ouest aux trois arpents qui restent à Michel.

Alexis cède sa part de terre de l'héritage qui lui vient de son défunt père Alexandre, à Champlain, avec les bâtiments dessus construits. Il y a entre les deux frères une somme de quatre-vingts francs à régler et Michel en acquitte Alexis. Il est mention d'un morceau de terre à prendre par Alexis sur les trois arpents qui restent à Michel dans Gentilly et ce morceau « joint au Sud-Ouest aux sœurs de la Congrégation. » L'acte à cet endroit est illisible. Les témoins sont Michel-Ignace Disy, juge de Champlain et Charles Dutaut sieur de Tourville. Cette pièce fut insinuée au greffe des Trois-Rivières par Pillard le 26 juin 1758. (Hist. de Champlain, page 68).

JEAN FRANÇOIS POISSON

Troisième seigneur de Gentilly

De 1708 à 1729.

Jean-François Poisson, fils de François et de Marguerite Beaudry dit Lamarche fut baptisé en 1692. Le 7 janvier 1715, il épousa à Champlain. Élizabeth Disy, fille de Ignace Michel Disy, juge de Champlain, et de Marie-Anne Beaudoin. (1)

Jean-François Poisson, 3ième seigneur de Gentilly, fut inhumé à Champlain le 13 février 1729.

(1729-53) Après la mort de son mari, Élizabeth Disy administra la seigneurie de Gentilly comme propriétaire et tutrice de ses enfants mineurs : François, Joseph-Ignace, Antoine et Alexis, jusqu'en 1753.

En 1753, François Rivard dit Lavigne, Jean Billy, Michel Billy, Joseph Vien et Joseph Beaufort, habitants de Gentilly, demandent que la veuve Poisson, propriétaire

(1) Jean-François est certainement à Gentilly en 1714. Nous voyons dans les actes, « Foi et Hommage » qu'en 1723, François Poisson prête le serment d'usage pour lui, pour son frère et ses sœurs, tous propriétaires de la seigneurie de Gentilly.

(Archives Série No 2 Vol. II page 30). Du quatrième février mil sept cent vingt-trois.

(Signé) FRANÇOIS POISSON pour le fief Gentilly.

(En procédant à la confection du dit papier terrier et aussi comparu en notre hôtel par devant nous Michel Bigon et François Poisson tant pour lui comme fils aîné de feu François Poisson et son héritier pour moitié du fief vulgairement nommé Gentilly ci-après déclaré...)

Le 18 septembre 1714, Remond Crevier et Pierre Dubord, Lafontaine, marguilliers en charge de la fabrique de Champlain, plaident contre François Poisson, seigneur de Gentilly ; lequel est condamné à payer le pain bénit à son tour de rang et annuellement.

de la seigneurie et tutrice de son fils aîné François, fasse construire un moulin banal faute de quoi François Rivard dit Lavigne ici nommé, offrait d'en bâtir un conformément à la loi. Le 10 mars 1734, l'intendant Hocquart décida avec le consentement de Rivard, d'accorder deux ans de délai à la veuve Poisson, Élisabeth Disy (édits et ordonnances, Vol. 2, page 364).

En 1734, Élisabeth Disy rend hommage pour la seigneurie de Gentilly, tant pour elle que pour ses enfants mineurs. (Voir archives, 19 juillet 1734).

Élisabeth Disy seigneuresse de Gentilly, fut inhumée à Champlain le 25 juillet 1753, âgée d'environ 59 ans.

Le moulin ci-haut fut bâti en 1736, brûlé et reconstruit en 1774. (Voir page 50.)

Le 5 février 1752, la seigneurie de Gentilly reçut d'un (INCONNU) un calice et un ciboire en argent. (Cet inconnu fut probablement Monsieur François Rouillard, curé de Ste-Anne-de-la-Pérade, de 1742 à 1760). Ce calice et ce ciboire, très précieux, sont encore en 1935, la propriété de la paroisse de St-Edouard de Gentilly. L'acte de donation fut passé par devant le notaire royal de la juridiction royale des Trois-Rivières y résidant soussigné sous présence, etc.

En 1883, des mains criminelles enlevèrent ces vases sacrés, mais pris de remords le coupable les rapporta au bout d'une quinzaine de jours. Ces vases ont aujourd'hui 183 ans d'existence. Quel précieux souvenir ! Dans le procès-verbal d'une assemblée tenue le 2 février 1794 pour la reddition des comptes de 1792, il est fait mention qu'il y eut aussi dans le passé un vol de butin à l'église.

JOSEPH POISSON dit GENTILLY, frère de Jean-François 3ième seigneur de Gentilly.

Joseph Poisson dit Gentilly, fils de François et de Marguerite Beaudry dit Lamarche, fut baptisé le 20 mars 1705, à Champlain, où il se maria le 19 novembre 1727 à Marie-Catherine Beaudoin, fille de René et de Marie-Anne Régner. Marie-Catherine Beaudoin, épouse de Joseph Poisson dit Gentilly, baptisée en 1704 fut inhumée à Bécancour le 30 mai 1774. Le 15 mars 1773, Joseph Poisson dit Gentilly qui était seigneur pour un dixième de la seigneurie de

ENFANTS DE JOSEPH POISSON DIT GENTILLY.

Du mariage de Joseph Poisson dit Gentilly à Catherine Beaudoin, naquirent :

1. ALEXIS : né en 1730, marié à Marie-Anne Rivard dit Lavigne, le 22 février 1762.

Alexis Gentilly fut inhumé à Gentilly le 13 mai 1800, âgé de 70 ans.

Son épouse Marie-Anne Rivard, dit Lavigne, fut inhumée à Gentilly le 8 décembre 1806, âgée de 65 ans environ.

2. JOSEPH

(LABISSONNIERE) :

(MARIE - MARGUERITE,
épouse de Eustache Bouvier
dit Laliberté).

JOSEPH,
(époux de Marie-Louise Giroux
dit Gentilly).

Joseph Gentilly
épousa Françoise
Trottier dit

de qui sont nés :

Marguerite — née vers 1809.

Lucille — née en 1821.

Joseph — né vers 1814.

Gentilly vendit sa part à M. Joseph-Gaspard Chaussegros de Léry. En 1738, Joseph Poisson dit Gentilly occupait dans Champlain, une terre qui portait le nom de Gentilly. (Hist. de Champlain, Vol. 1. p. 426).

En 1738, JOSEPH POISSON dit Gentilly fut élu marguillier de Champlain et en 1741, probablement encore résidant à Champlain, il assiste au mariage de Antoine Pezard avec Josette Beaudoin. En 1762, ALEXIS GENTILLY, fils de Joseph Poisson dit Gentilly, se marie à Bécancour le 22 février à Marie-Anne Rivard dit Lavigne, fille de François et de Marie-Renée Caron. Lors du mariage de son fils Alexis en 1762, Joseph Poisson dit Gentilly semble encore résidant à Champlain. En 1773, il résidait avec son épouse à Gentilly comme on le constate par l'acte de vente de la part de la seigneurie de Gentilly. Joseph Poisson dit Gentilly mourut subitement à Gentilly et fut inhumé à Bécancour le 10 mai 1777.

Labissonnière, (1)
le 25 octobre 1768.

(Voir Batiscan,
Notaire Duclos.)

JOACHIM,
(époux de Reine Auger).
de qui sont nés :
Marguerite, déc. le 4 avril 1865.
Moïse — né en 1817.
Émélia — née en 1820.
Adolphe — né en 1822.
Charles — né en 1824.
Marie-Zoé — née en 1827.
Marc ou Marcel — né en
Émélie ou Julie — née en

(1) Le 18 octobre 1807 à Gentilly, mariage de Eustache Bouvier dit Laliberté et de Marie-Marguerite Gentilly, fille majeure de feu Joseph Gentilly et de Françoise Trottier dit Labissonnière. Présents : Joseph et Joachim Gentilly, ses frères, etc. (Courtin).

Le 4 février 1834 à Gentilly, mariage de Isidore Pepin, fils majeur de Alexis Pepin et de Joseph Beaudet et Marguerite Gentilly, fille majeure de Joseph Gentilly et de Marie-Louise Giroux dit Gentilly. Présents : Joseph Gentilly, père, Joseph Gentilly, frère, etc. (Carrier).

Le 8 juillet 1821 à Gentilly, baptême de Lucille, fille de Joseph Gentilly et de Marie-Louise Giroux, décédée le 21 août 1821. (Courtin).

Marguerite Gentilly, épouse de Ferdinand Blanchette, fut inhumée à Stanford, 4 avril 1865. Elle était la fille de Joachim Gentilly et de Reine Auger.

Le 16 février 1817 à Gentilly, baptême de Moïse Gentilly, fils de Joachim Gentilly et de Reine Auger. (Courtin).

Le 20 novembre 1820 à Gentilly, baptême de Emélia Gentilly, décédée 3 août 1834, fille de Joachim Gentilly, cultivateur et de Reine Auger. (Courtin).

Le 22 mars 1822 à Gentilly, baptême de Adolphe, fils de Joachim, cultivateur et de Reine Auger. (Courtin).

Le 16 octobre 1824 à Gentilly, baptême de Charles, fils de Joachim Gentilly et de Reine Auger, (Courtin,) décédé 12 février 1825.

Le 27 juin 1827 à Gentilly, baptême de Marie-Zoé, fille de Joachim Gentilly, cultivateur et de Reine Auger, (Courtin) décédée 31 août 1827.

Le 8 juin 1833, mariage de Marc Gentilly, fils majeur de Joachim Gentilly et de Reine Auger et Thérèse St-Louis, fille majeure de Jean

FRANÇOIS POISSON†,

fil d'Élizabeth Disy, 4ième et Principal Seigneur
de Gentilly de 1753 au 5 février 1772.

Ses frères Joseph-Ignace, Antoine et Alexis co-seigneurs.

Après la mort de Élizabeth Disy en 1753, ses quatre fils, François, Joseph-Ignace, Antoine et Alexis devinrent les propriétaires de la seigneurie de Gentilly jusqu'en 1772, époque où ils la vendirent à M. Joseph-Gaspard Chaussegros de Léry. Ils étaient les neveux de Joseph Poisson dit Gentilly.

GÉNÉALOGIE DE FRANÇOIS POISSON, 4ième et principal Seigneur de Gentilly, de 1753 à 1772.

François Poisson, fils de François et d'Élizabeth Désy, baptisé à Champlain le 12 janvier 1716, inhumé à Gentilly, le 2 janvier 1796 ; marié à Champlain le 24 juillet 1741, à Marguerite Rivard, dit Lavigne, fille de François Rivard, dit Lavigne et de Madeleine Turcotte, baptisée à Champlain le 26 avril 1720, inhumée à Gentilly, le 23 décembre 1802.

(Ici on lit au registre de la paroisse Champlain, à la date du 24 juillet 1741, l'acte de mariage de François Poisson, seigneur de Gentilly, fils de feu Jean-François Poisson et d'Élizabeth Désy avec Marguerite Geneviève-Rivard dit

St-Louis et de Luce Dandurand dit Marcheterre. Présents : Julie Gentilly sœur de l'époux. (Carrier).

Le 21 juin 1833 à Gentilly, baptême de Marie-Odile, fille de Marc Gentilly, cultivateur et de Thérèse St-Louis, (Carrier) décédée 25 septembre 1833.

Julie ou Emélie, fut l'épouse de Valère Gosselin.

Lavigne, fille de feu François Rivard dit Lavigne et défunte Marie-Madeleine Turcotte, en présence des sieurs Gentilly, oncle Nicolas-Charles et Joseph Désy et du côté de la fille, des sieurs Pierre et Ignace Lanouette, Angélique Poisson et autres.)

ANTOINE POISSON, fils de François et de Marguerite Rivard dit Lavigne, fut baptisé à Champlain le 29 mars 1743. Le 21 janvier 1782, il se maria à Bécancour à Josette Provencher, fille de Charles Provencher et de Marguerite Deshaye dit Tourigny, baptisée vers 1763.

Après la mort de son mari, celle-ci se remaria en secondes noces à Gentilly, le 25 avril 1803 à Auguste Pépin. Elle fut inhumée à Gentilly le 11 décembre 1830, âgée de 67 ans environ. (Les Charly : Cet Antoine avait un frère du nom de Joseph, père de Gabrielle Poisson, Charly).

ANTOINE POISSON, fils de Antoine, et de Josette Provencher né vers 1783, inhumé à Gentilly le 31 décembre 1877, se maria à Gentilly, le 15 octobre 1810, à Marguerite Rivard dit Lavigne, fille de Alexis et de Josette Grondin.(1)

(1) Il eut un oncle du nom de JOSEPH (Joseph Charly) qui se maria à Marie Champoux dit St-Pair. Ce dernier eut aussi un fils qui porta le nom de Marc-Antoine.

MARC-ANTOINE POISSON dit Charly, fils de Joseph et de Marie Champoux dit St-Pair, né à Gentilly, baptisé à Bécancour le 31 mars 1790, inhumé à Gentilly le 23 juin 1866, âgé de 76 ans, marié à Gentilly le 10 janvier 1815 à Marie-Charlotte Avé dit Jolibois, (fille de J.-Bte et de Charlotte Bourassa).

EDOUARD POISSON, fils de Marc et de Marie-Charlotte Avé dit Jolibois, baptisé à Gentilly le 19 août 1821, inhumé à St-Norbert, le 15 février 1896 (âgé de 78 ans) marié à Gentilly le 21 janvier 1845 à Sophie Beauchesne (fille de J.-Bte et de Marie Marchand) née vers 1820, inhumée à St-Norbert le 25 avril 1898, âgée de 78 ans.

URGELE MEDERIC POISSON, premier médecin de Stanfold 28 septembre 1848.

MAGLOIRE POISSON, 2ième fils de Antoine et de Marguerite Rivard dit Lavigne, baptisé à Gentilly, le 27 août 1813, fut inhumé à Gentilly le 3 février 1902, âgé de 88 ans et marié en premières noces à Gentilly le 20 janvier 1835, à Marie-Lucie Mailhot, fille de François-Xavier Mailhot et de Elisabeth Beaudet, baptisée à Gentilly le 1er octobre 1814, où elle est décédée le 22 octobre 1841.

Magloire Poisson se maria en secondes noces à Gentilly le 5 février 1850, à Clémentine Beaudette, fille de Joseph Beaudette et de Marie-Josette Poisson.

DESCENDANTS DE MAGLOIRE POISSON, morts en 1902 :

On s'attendrait à trouver une population plus nombreuse dans une si belle seigneurie fondée alors depuis un siècle, mais un moment de réflexion explique la chose : les habitants de Gentilly aimaient les « voyages ». Vous savez, ces courses au Mississipi et au Nord-Ouest qui

GÉNÉALOGIE DE JOSEPH-IGNACE POISSON,

co-seigneur de Gentilly, de 1753 au 6 février 1772.

Joseph-Ignace Poisson, fils de François et de Élisabeth Désy, baptisé à Champlain, le 4 novembre 1717, décédé avant 1782.(1)

Marié en premières noces à Ste-Anne-de-la-Pérade, le 17 fév. 1749 à Madeleine Gouin, fille de Louis et de Jeanne Marchand, baptisée à Ste-Anne-de-la-Pérade, le 20 février 1724.

De ce mariage naquit une fille, Françoise, laquelle épousa, à St-Pierre-les-Becquets, le 25 janvier 1773, Jean-Baptiste Bernard.

Après la mort de Madeleine Gouin, Joseph Poisson épousa en secondes noces, à Bécancour, vers 1760, Marie-Anne Deshayes dit St-Cyr. Celle-ci fut inhumée à Bécancour le 10 mars 1776, âgée de 70 ans environ.

ont illustré notre race. Tout garçon de Gentilly rêvait de la chasse au bison, voulait connaître du pays, cherchait à parcourir l'Amérique. On les voit à la Louisiane, dans le Montana, à la Saskatchewan, partout dans les régions inconnues, foulant la terre nouvelle, liant des rapports d'amitié avec les sauvages des régions lointaines et fondant des postes qui sont devenus les centres de la civilisation au cœur du continent. J'ai du plaisir à retrouver dans les vieux récits tant de Canadiens issus de nos paroisses de la région des Trois-Rivières. L'esprit d'aventure qui animait ces vaillants hommes et qui n'est pas éteint chez notre peuple, fera toujours l'admiration des penseurs.

Pierre de Sale Laterrière, dans ses mémoires, parle d'une brave femme, madame Linetot qui demeurait à Bécancour, chez M. le curé Théodore. Linetot me paraît être une corruption de Linctot, nom de la localité d'où venait Jean Godefroy, en Normandie. Par quel hasard une famille qui n'est pas liée à la famille Godefroy a-t-elle pris le nom de Linetot ?

(1) (Voir mariage de son fils Joseph à St-Pierre les B. année 1782. Joseph Poisson décédé entre 1778 et 1782, inhumé probablement à Bécancour. Lacunes dans les registres.)

Le 6 juillet 1775, par devant le Notaire Levrard, Joseph Poisson, époux de Marie-Anne Deshayes dit St-Cyr, et son gendre J.-Bte Bernard vendent à Chaussegros de Léry, une terre dans la seigneurie de Gentilly.

Du mariage de Joseph Poisson et de Marie-Anne Deshayes dit St-Cyr, naquit un fils, baptisé à Champlain, sous le nom de Joseph-Pierre.

Joseph-Pierre Poisson, fils de Joseph et de Marie-Anne Deshayes dit St-Cyr, baptisé à Champlain le 15 août 1762, inhumé à Gentilly le 25 juillet 1834, âgé de 73 ans, marié à St-Pierre-les-Becquets, le 27 mai 1782, à Marguerite Normandeau dit Deslorier, fille de Jacques et de Marie Desroche, baptisée vers 1763, inhumée à Gentilly, le 10 avril 1828, âgée de 65 ans environ.

Jérôme Poisson, fils de Joseph et de Marguerite Normandeau dit Deslorier, baptisé à Gentilly, le 4 mars 1797, inhumé à Gentilly, le 13 janvier 1883, âgé de 86 ans. (marié à Gentilly, le 2 novembre 1826, à Angèle Bourbeau dit Beauchesne, fille de François et de Marie-Marthe Trottier dit Labissonnière).

De ce mariage naquit GEORGES-HERMÉNÉGILDE, POISSON, fils de Jérôme et de Angèle Bourbeau dit Beauchesne, baptisé à Gentilly le 5 juin 1831, inhumé à Gentilly le 3 avril 1918, âgé de 87 ans. Il fut marié en premières noces à Gentilly, le 4 novembre 1851, à ÉMÉLIE BEAUDET, fille de Louis et de Euphrosine Beaufort dit Brunel — En secondes noces Herménégilde Poisson avait épousé Marguerite Brisson — Cette Émilie Beaudet était la sœur de Esther Beaudet, grand'mère paternelle de l'auteur du présent volume.

Joseph Poisson, fils d'Herménégilde, marié à Hortense Beauchesne à Gentilly.

Enfants : Wellie, Arthur, Ernest-Alcide, Marie, Rachel, Anna, Concorde.

Autres fils de JOSEPH-PIERRE POISSON.

AUGUSTIN POISSON, frère de Jérôme, baptisé à Gentilly, le 19 avril 1785, fils de Joseph et Marguerite Normandeau Deslorier, inhumé à Stanfold le 18 mai 1871, âgé de 86 ans.

Marguerite Michel, épouse de Augustin Poisson, décédée à Stanfold, inhumée à Somerset, 20 mai 1844. Augustin Poisson de Stanfold, épouse en secondes noces à Somerset le 27 juillet 1845, Marie-Louise Héon, veuve de Simon de Stanfold, Augustin Poisson, fut inhumé à Stanfold le 11 mai 1871, âgé de 88 ans.

Lors de son mariage en 1782, Joseph-Pierre Poisson est orphelin de père et de mère. Au mariage de son fils, Augustin, forgeron, à Marguerite Michel, veuve de Pierre Pepin, le 15 septembre 1812, Joseph Poisson est bedeau à Gentilly.

Le 15 septembre 1812 à Gentilly, mariage de Augustin Poisson forgeron, fils-maj. de Joseph Poisson bedeau, et de Marguerite Deslorier dit Normandeau et de Marguerite Michel veuve de Pierre Pepin. Présents : du côté de l'époux, Joseph Poisson son père, Jacques Normandeau dit Deslorier son grand-père, Jacques Normandeau dit Deslorier son oncle — du côté de l'épouse, Joseph Michel son père, Pierre Michel, son frère (Courtin).

Auguste Poisson (époux de Olive Tourigny) fils de Augustin et de Marguerite Michel, résidant maintenant à Stanfold, se maria à Gentilly le 22 juillet 1839 à Olive Tourigny, fille de feu François et de Marie-Louise Deshayes, de Blandford.

ANTOINE POISSON, frère de Jérôme, fut baptisé à Champlain le 23 octobre 1789.

MODESTE POISSON, marchand, frère de Jérôme, né à Gentilly en 1786, fils de Joseph et de Marguerite Normandeau dit Deslorier, se maria à l'Assomption en 1^{ière} noces le 13 septembre 1819. En 2^{ième} noces, il épousa Demoiselle Messier. En 3^{ième} noces, Mlle Thérèse Turcotte. Il fut inhumé à Arthabaska le 9 novembre 1864, âgé de 78 ans 6 mois. Thérèse Turcotte, sa troisième épouse, fut inhumée à Arthabaska le 24 décembre 1892, âgée de 83 ans. Ils étaient père et mère de Louis-Eugène-Albert, baptisé à Stanfold le 10 juin 1853.

Le 18 mars 1783, baptême à St-Pierre, de Joseph fils de Joseph et de Marguerite Normandeau dit Deslorier de Gentilly (frère de Modeste).

M. ADOLPHE POISSON est né à Gentilly le 14 mars 1849 du mariage du Dr Edouard-Modeste Poisson et de Delphine Buteau, de Québec. Il avait à peine deux ans lorsque la famille laissa les rives du grand fleuve pour s'établir à Arthabaska. C'est dans ce site enchanteur que l'enfant grandit et c'est sans doute le spectacle journalier d'une belle nature qui développa en lui ce tempérament poétique qui n'a fait que s'accroître avec les années.

A l'âge de 12 ans, il commença ses études au séminaire de Québec, et en 1873, il était admis à la pratique du droit. La même année, il remplaça son père comme registrateur, charge qu'il occupa jusqu'à sa mort (1922) et qui ne l'a pas empêché, malgré son commerce de tous les jours avec la prose des notaires, de cultiver avec succès les Muses.

Son premier recueil de poésies fut publié en 1880 sous le titre de « Chants Canadiens ». En 1894, il livrait au public un autre volume plus considérable intitulé « Heures Perdues ». En 1902, il publiait un troisième volume qui porte pour titre « Sous les Pins » et en 1917, un quatrième volume intitulé « Chants du Soir ».

Le mérite de M. Poisson a été reconnu par deux grandes institutions du pays, puisqu'il était membre de la Société Royale du Canada et docteur ès-lettres de l'Université Laval de Québec.

Monsieur Poisson a été collaborateur de « L'Union des Cantons de l'Est » en différentes circonstances. (Voir Dict. du P. Lejeune).

JULES POISSON

M. Jules Poisson, né à Arthabaska le 3 octobre 1884, est le fils de M. Adolphe Poisson, poète et registrateur et de Mme Amélie Côté, fille d'Augustin Côté, ancien journaliste et propriétaire du « Journal de Québec ».

M. Poisson fit de brillantes études au Séminaire de Québec et une année de philosophie au collège St-Dunstan, I.P.E. Ayant toujours manifesté des tendances pour la profession légale, il étudia le droit à l'Université Laval de la vieille Capitale, et fut admis à la pratique en 1907. Au mois de septembre, il entra en société avec M. J.-F. Walsh, avocat renseigné et possédant le sens légal à un degré remarquable. Observateur et esprit pondéré, M. Jules Poisson s'est livré, dans ses loisirs, à des études littéraires très appréciables. Ses conférences aux « Jeudis littéraires » en font preuve. Sa plume facile et élégante lui a valu des témoignages mérités sur certains articles publiés ici et là, même dans nos journaux locaux.

En 1914, il épousait Mlle Marie-Anne Ouellet, de cette ville, fille de M. J.-B. Ouellet.

GENEALOGIE DE PIERRE-ANTOINE POISSON,

co-seigneur de Gentilly, de 1753 au 6 février 1772.

Pierre-Antoine Poisson, fils de François et d'Élisabeth Désy, baptisé à Champlain, le 10 août 1720, inhumé à Gentilly le 4 juin 1792, marié en premières noces à Champlain, le 3 novembre 1750, à Françoise Rivard dit Lavigne, fille de François et de Marie-Renée Caron, baptisée à Champlain, le 19 septembre 1725, inhumée à Bécancour vers 1753— (Les registres de Bécancour manquent) — en secondes noces, Pierre-Antoine Poisson épousa vers 1755, à Bécancour, Charlotte Deshayes dit Tourigny, fille de Joseph Deshayes dit Tourigny, capitaine de milice, et de François Turbal dit Perrot, résidant à Bécancour, baptisée à Bécancour vers 1735, inhumée à Gentilly le 7 janvier 1815, âgée de 80 ans environ, veuve de Antoine Poisson, capitaine de milice. Le contrat de mariage de Pierre-Antoine Poisson et Charlotte Deshayes dit Tourigny fut passé devant le Notaire Pillard, le 23 décembre 1754, en présence de ses trois frères résidants à Gentilly. François Poisson, principal seigneur de Gentilly — de Joseph et de Alexis, co-seigneur — et de son oncle Joseph Poisson dit Gentilly et de sa tante Catherine Beaudoin aussi résidant à Gentilly. Le nom de Michel Poisson, frère de Pierre-Antoine, mentionné dans l'acte de Foy et Hommage rendus par Élisabeth Désy, en date du 9 juillet 1734, ne figure pas dans le susdit contrat. Il était probablement alors décédé. Son nom n'est signalé nulle part après le 9 juillet 1734.

1. — FRANÇOIS POISSON, fils de Pierre-Antoine et de Charlotte Deshayes dit Tourigny, baptisé vers 1762, inhumé à Gentilly, le 26 novembre 1849, âgé de 87 ans environ, marié à Gentilly, le 31 janvier 1791, à Marie-Anne Beaufort dit Brunel, fille de Alexis et de Marie-Anne Juinpard,

2. — ISIDORE POISSON, fils de François et de Marie-Anne Beaufort dit Brunel, baptisé à Gentilly, le 10 novembre 1801, inhumé à Gentilly le 23 octobre 1860, marié à Gentilly le 21 janvier 1823 à Julie Rivard dit Lavigne, fille de Alexis et de Marguerite Grondin, baptisée à Gentilly le 27 septembre 1805, inhumée à Gentilly le 4 mai 1891. Elle était alors l'épouse de J.-Bte Lejendre, arpenteur de Gentilly.(1)

3. — ISIDORE POISSON, fils de Isidore et de Julie Rivard dit Lavigne, baptisé à Gentilly, le 24 octobre 1830, inhumé à Gentilly le 6 mars 1911, marié à Gentilly, le 3 mars 1851, à Rosalie Lavigne, fille de Charles et de Marguerite Poisson, baptisée à Gentilly, le 17 décembre 1830, inhumée à Gentilly, le 15 juin 1914.

4. — JOSEPH-BORROMÉE POISSON, fils de Isidore et de Rosalie Lavigne, baptisé à Gentilly le 17 décembre 1860, marié à Sainte-Sophie-de-Lévrard, le 12 janvier 1886, à Florence-Anésie Tousignant, fille de Benjamin et d'Ursule Nault.

En 1919, Joseph-Borromée Poisson, marchand, est résidant au village de Sainte-Sophie-de-Lévrard. (décédé)

(1) Le 23 avril 1812, à Gentilly, mariage de François Poisson, fils-maj. de feu Joseph Poisson et de Marie Champoux dit Semper, maintenant épouse de Charles Michel, et de CHARLOTTE POISSON, fille mineure de François Poisson et de Marie-Anne Beaufort dit Brunelle. Présents du côté de l'époux : Charles Michel son beau-père, Marcel et Alexis Poisson, ses frères — du côté de l'épouse François Poisson, son père, etc. (Courtin).

GENEALOGIE DE ALEXIS POISSON,

co-seigneur de Gentilly, de 1753 au 6 février 1772.

Alexis Poisson, fils de François et de Élisabeth Désy, baptisé à Champlain, le 29 octobre 1724, inhumé à Gentilly, le 30 avril 1803, marié à Bécancour, en 1754, (les registres manquent pour cette année) à Madeleine Rivard dit Lavigne fille de François et de Marie-Renée Caron, baptisée à Champlain, vers 1734, inhumée à Gentilly, le 17 décembre 1791, âgée de 55 ans environ.

Le contrat de mariage de Alexis Poisson et de Madeleine Rivard dit Lavigne, a été fait par le Notaire Louis Pillard, en date du 27 janvier 1754. Greffe des Notaires aux Trois-Rivières.

1. — MARIE-ANNE, mariée à Turgeon
remariée à Joseph Chandonnais.

2. — ALEXIS-FRANCOIS POISSON, fils de Alexis et de Madeleine Rivard — dit Lavigne, baptisé à Champlain le 5 septembre 1762, inhumé à Gentilly, le 2 octobre 1811, marié, en premières noces à Bécancour, le 25 janvier 1790, à Marie-DesAnges Cormier, dit Rossignol, (un fils) (1) fille de François et de Marie-Jeanne ;
en secondes noces, marié à Bécancour, le 3 août 1795, à

(1) Joseph Poisson, fils d'Alexis François et de Marie-DesAnges Cormier dit Rossignol, marié à Gentilly en 1816 à Marie-Josephite Baril fille de Antoine et de Brigitte Courtois.

Joseph Poisson, ancien habitant de St-Louis-de-Blandford, marié à Somerset, le 8 janvier 1844, à Luce Marchand, fille de Antoine et de Françoise Mailhot de Blandford était le fils de Joseph Poisson et de Josephite Baril de Gentilly.

Marguerite Champoux dit St-Pair, fille de Pierre et de Madeleine Cormier.

3. — ALEXIS POISSON, fils de Alexis François et de Marguerite Champoux dit St-Pair, baptisé à Gentilly, le 13 septembre 1805, inhumé à Gentilly, le 10 juillet 1877, marié à Gentilly, le 22 février 1830, à Olive Mailhot, fille de Paul et de Marie Vien.

4. — ALPH.-ATHANASE POISSON, fils de Alexis et de Olive Mailhot, baptisé à Gentilly, le 2 mai 1850, marié à Gentilly, le 24 février 1879, à Marie-Laure Poliquin, fille de Joseph et de Zoé Rhault. (v. généalogie Poliquin)(1)

(1) LOUIS-RENE POISSON, fils de Alexis et de Olive Mailhot, baptisé à Gentilly le 25 juin 1839, menuisier, résidant à Warwick, marié à Stanfold le 3 juillet 1867 à Georgianna Richer, fille de Modeste et de Mathilde Beaubien de Stanfold, frère de Sœur Ursule, grand-père maternel de Mlle Corinne Méthot et père de l'abbé Edmond Poisson curé à La Pointe-du-Lac, diocèse Trois-Rivières.

Léa — Sœur STE-URSULE, fille de Alexis et de Olive Mailhot née en 1838. Entra chez les Sœurs de l'Assomption en 1868. Décédée en religion à la Maison Mère des Sœurs de l'Assomption en 1922.

DAVID, fils d'Alexis, et de Olive Mailhot, né en 1854 et décédé en 1908. Marié à Léonie Beauchemin. Un de ses fils Achille vit encore en 1935 près du pont de la Rivière Gentilly où il a tenu magasin et bureau de poste. Il s'occupe actuellement de la culture de la terre. C'est en plus un excellent charpentier. Il a été marguillier de sa paroisse pendant trois ans. Il s'est marié à Gentilly à Clara Mailhot, fille de Ferdinand et d'Emérance Schilling.

Alexis-François Poisson, (fils d'Alexis, co-seigneur), avait un frère du nom de MICHEL. Ce Michel épousa à Gentilly, le 3 mars 1794, Marie-Louise Labissonnière, fille de Daniel et de Joseph Laporte.

Ce MICHEL POISSON fut l'ancêtre des Poisson, surnommé Lamiche de la rivière Gentilly, dont voici les noms :

Pascal — Barthélemy — Godefroy — François — Frédéric,

En 1935, Alphonse-Athanase est cultivateur (retiré),
résidant dans le haut de la paroisse de Gentilly.

Ses enfants

(Noces-d'Or 1929)

Aquila	né	le 16 nov.	1880	décédé.
Ninette	née	le 4 juill.	1882	(Dme Cartier).
Ludger	né	le 22 juin.	1884	mécanicien
Antonio	né	le 2 fév.	1886	marchand.
Loretta	née	le 12 juill.	1887	décédée.
Armand	né	le 14 fév.	1889	cultivateur.
Nestor	né	le 29 sept.	1890	marchand.
Robert	né	le 1er juin	1892	décédé.
Florestine	née	le 27 mai	1893	sténographe.
Alph.-Robert	né	le 8 mars	1895	avocat.
Charlotte	née	le 13 nov.	1896	décédée.
Camille	né	le 17 août	1898	prêtre.
Léopold	né	le 21 janv.	1902	dentiste.

VENTE DE LA SEIGNEURIE DE GENTILLY
PAR LES POISSON

à Joseph-Gaspard Chaussegros de Léry après en avoir eu
co-propriété pendant quatre-vingt-dix ans.

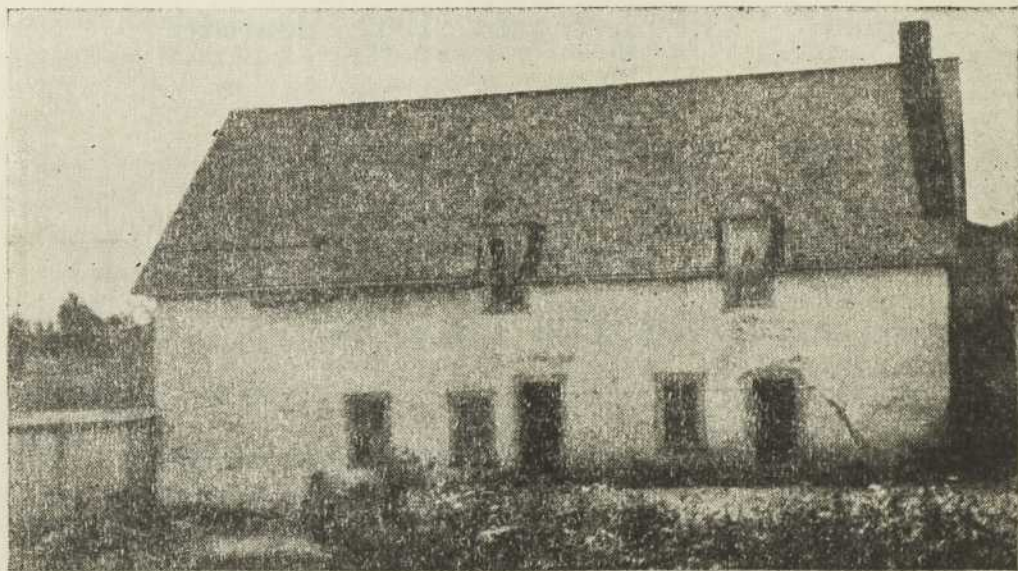
Le principal seigneur de Gentilly François Poisson,
vendit sa part de banalités et droits seigneuriaux. (5 fév. 1772).

Joseph-Antoine, fils d'Alexis Poisson, co-seigneurs,
vendirent leur part le cinq février 1772 (Notaire Taillant).

Joseph Poisson dit Gentilly vendit sa part le 15 mars 1773 (Notaire Lévrard).

La veuve Joseph Beaudoin, née Françoise Poisson vendit sa part le 14 avril 1773. (Notaire Lévrard).

Le 2 avril 1774, par devant le notaire Lévrard, François Houde et son épouse Josephte St-Cyr (veuve en premières noces de François Rivard dit Lavigne) vendent à M. Joseph Gaspard Chaussegros de Léry leur part d'un moulin, brûlé, situé à Gentilly avec place, chaussée et ruisseau pour y rebâtir à neuf. C'est le moulin que l'on voit à un mille environ en bas de l'église, appelé communément « Moulin Grindler ». Il a donc en 1935, — 161 ans d'existence.



Vieux moulin à farine

Propriété de Monsieur Donat Leboeuf

JOSEPH-GASPARD CHAUSSEGROS DE LÉRY.

Joseph-Gaspard Chaussegros de Léry, fils de Gaspard Chaussegros de Léry (1) et de Marie-Renée Legardeur, baptisé à Québec le 21 juillet 1721, marié à Québec le 24 septembre 1753, à Louise Martel, fille de François Martel et de Louise-Madeleine Mariauchau, d'Églis, sœur du huitième évêque de Québec, fut lieutenant, chevalier de St-Louis, conseiller, seigneur de Legardeur, Belleplaine, Gentilly et Rigaud.

Il porta avec sa femme, à Georges III roi d'Angleterre, l'hommage de ses nouveaux sujets au Canada.

Après sa mort, ses fils Louis-René et Charles-Auguste lieutenant furent en possession de la seigneurie de Gentilly, jusqu'en 1885.

Louis-René fut grand voyer, puis nommé au conseil législatif en 1818.

Charles-Auguste fut député, cartier-maître général de la milice durant la guerre de 1812 et membre du pouvoir exécutif en 1826.

En 1885, la famille de Léry, après avoir possédé la seigneurie de Gentilly pendant 112 ans, la revendit le 23 mars 1885 à l'honorable James Armstrong, avocat de Sorel.

Le 15 juillet 1886, l'honorable Armstrong vendit ses droits seigneuriaux à Dame Vitaline Morin, épouse de Alfred-Edmond Gervais, écuyer entrepreneur et constructeur de Contrecoeur.

Depuis le 2 mars 1898, — le Crédit-Foncier Franco-Canadien de Montréal, est le seigneur de Gentilly.

(1) "En 1721, Gaspard Chaussegros de Léry, Ingénieur en chef de la Nouvelle-France, dirigea les travaux de fortifications à Québec et à Montréal. Mort à Québec en 1756. Les archives de Montréal n'ont de lui qu'un plan de la partie de Montréal qui fut incendiée en 1721."

DETAILS INTERESSANTS :

De 1718 à la fin du régime français au Canada, le commandant pour le Roi à la côte du Labrador fut François Martel de Brouage. Il avait succédé à M. le Gardeur de Courtemanche, second mari de sa mère. Dans ce commandement lointain, M. le Gardeur de Courtemanche, avait été un des plus brillants officiers des troupes du détachement de la marine. Il commanda au Labrador de 1701 à 1717.

M. Martel de Brouage, plus jeune, plus à l'aise, s'installa sinon princièrement du moins très confortablement dans son gouvernement du Labrador. Il se bâtit une maison que bien des bourgeois de Québec et de Montréal lui auraient enviée. Il éleva également dans l'anse pittoresque qu'il avait choisie comme lieu de sa résidence, plusieurs bâtiments assez importants. M. Martel de Brouage avait épousé Louise-Madeleine Mariauchau d'Eglis, sœur de l'abbé d'Eglis, qui devint évêque de Québec en 1784. De ce mariage naquirent six filles, qui reçurent leur instruction au couvent des Ursulines de Québec. Les Annales de cette communauté vantent avec raison la beauté et l'esprit des demoiselles Martel de Brouage.

Madame Martel de Brouage et ses filles, dès le printemps, descendaient rejoindre le commandant pour le Roi, au Labrador. Elles ne revenaient à Québec qu'à la clôture de la navigation. Là-bas, elles ne manquaient de rien. M. Martel de Brouage gardait même un aumônier à l'année. Elles pouvaient donc satisfaire à leurs devoirs religieux aussi bien qu'à leur résidence de Québec.

Belles et instruites, remplies d'agréments, elles firent des mariages avantageux. Louise, l'aînée, devint l'épouse de Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry, qui fut ingénieur en chef de la Nouvelle-France. C'est elle qui, lors de sa présentation à la cour de Georges III, en 1761, reçut ce compliment flatteur du roi d'Angleterre. — *If all the ladies of Canada are as handsome, I have indeed made a conquest!* — Marie-Madeleine-Françoise se maria à un riche négociant anglais, établi à Québec, M. Acklem-Rickeby Bondfield. Marie-Angélique et Charlotte accordèrent leur main à deux officiers anglais, le lieutenant d'artillerie William Johnstone, qui mourut général, et le major James Hughes. Marie-Catherine devint Madame Jean-Baptiste Le Compte Dupré, et Marguerite, Madame Drouet de Richerville. Peut-être les demoiselles Martel de Brouage firent-elles la part trop belle à nos vainqueurs. Trois sur six mariées à des Anglais. Si toutes les jeunes Canadiennes des premières années de la conquête avaient fait comme elles, que serait aujourd'hui notre nationalité. Mais, passons,

CONDITIONS DES CONCESSIONS PAR LES SEIGNEURS AUX CENSITAIRES SOUS LA DOMINATION FRANCAISE.

Les principales conditions des concessions faites par les seigneurs à leurs censitaires étaient les suivantes :

1o — Paiement des CENS ET RENTES.

C'était en général une somme modique ; quelques sous par arpent, payables en argent, ou en nature ou en chapons. Le cens était la reconnaissance du domaine direct du seigneur sur son censitaire.

2o — LODS ET VENTES c'était une taxe lourde payable lors de la transmission d'une terre dans une seigneurie à titre autre qu'à titre de succession ou équivalent à succession.

Cette taxe était de douze par cent du prix de vente payable au seigneur.

3o — La banalité du moulin, qui était l'obligation pour le censitaire de faire moudre ses grains au moulin banal de son seigneur.

4o — Donner certaines journées de corvées, c'est-à-dire certaines journées de travail au profit de son seigneur.

Toutes ces différentes charges pesant ainsi sur les censitaires au profit de leurs seigneurs ont été abolies par l'acte d'abolition de la tenure seigneuriale passé en 1854 — excepté toutefois les CENS ET RENTES. La Couronne a indemnisé les seigneurs pour la perte de ces charges : lods et ventes, corvées et banalité du moulin ; mais elle a laissé aux censitaires le paiement des cens et rentes seulement, et ce droit est encore payable aux seigneurs par les censitaires, sauf qu'aujourd'hui depuis l'abolition de la tenure seigneur-

riale en 1854, le censitaire peut acheter le capital de ces CENS ET RENTES et acquitter complètement sa terre de cette dernière charge.

JEAN BOUFFARD

(Le Canada-Français, livraison de septembre 1919.)

Jean Bouffard, officier en loi du ministère des Terres et Forêts, professeur de législation domaniale à l'Université Laval.

VENTE DE SEIGNEURIE PAR FRANCOIS
& ALEXIS POISSON.

L'An mil sept cent soixante et douze et le trois octobre, je Maurice Derdevens Deglandons, arpenteur juré en la Province de Québec, soussigné certifie, qu'à la requête des Sieurs François et Alexis Poisson, frères, co-seigneurs de Gentilly : je suis exprès transporté au dit lieu du côté de l'est de la Rivière Gentilly sur le domaine du lieu, à la ligne de borne, qui sépare au nord-est, dix-sept degrés nord, la terre du dit Sieur Alexis Poisson de celle du Sieur Joseph Poisson de Gentilly et d'icelle j'ai chaîné allant au sud-ouest dix-sept degrés Sud deux arpents pour le front de la part de terre du dit domaine appartenant au dit Sieur Alexis Poisson au bout desquels j'ai levé une ligne qui court au sud-est dix-sept degrés à l'est de la boussole parallèle à la précédente, et sur icelle ai posé deux bornes de pierre (à trois arpents ou environ de distance) sous lesquels j'ai enterré des morceaux de terrine pour servir de marques à perpétuité, reconnaître et prolonger la dite ligne quand besoin sera, et séparer au sud-ouest la terre du susdit Sieur François Poisson.

Fait en présence des dits Sieurs requérants, lesquels ayant déclaré ne pouvoir signer ont fait leurs marques ordinaires à la minute des présentes après lecture faite suivant l'ordonnance et pour copie.

(Signé) C. N. DERDEVENS,

Arpenteur.

PROCES VERBAL D'ARPENTAGE ET BORNAGE
ENTRE LES TERRES

des Sieurs François et Alexis Poisson, frères,
vendues le 3 oct. 1772.

23 sept. 1840 PAR DEVANT LES NOTAIRES
PUBLICS pour la Province du Bas-Canada, spécialement
commis pour la confection du papier terrier de la Seigneurie
de Gentilly, résidant, l'un à Gentilly et l'autre aux Trois-
Rivières, soussignés ;

Est comparu Sieur Antoine Chandonnais, cultivateur
de la paroisse de Gentilly.

LEQUEL pour satisfaire aux Lettres Patentes de ter-
rier accordées par Sa Majesté sous le grand sceau de cette
Province à Louis-René Chaussegros de Léry, et à Charles-
Auguste Chaussegros de Léry, Écuyers, Seigneurs par in-
divis de la dite Seigneurie de Gentilly, en date du quatorze
du mois de mars dernier, enregistrées au Greffe de la Cour
du Banc du Roi de ce District des Trois-Rivières le trente et
un du mois de Mars aussi dernier, et aux publications d'i-
celles, a volontairement reconnu être propriétaire et dé-
tenteur en la censive et mouvance de la dite seigneurie
de Gentilly, savoir :

1o — D'une terre située dans le premier rang des terres
de la dite Seigneurie, de deux arpents de front sur quarante
arpents de profondeur, au nord-est de la rivière Gentilly,
prenant pardevant vers le nord-ouest à la Rivière Gentilly
et se terminant vers le sud-est, aux terres du deuxième rang,
joignant au sud-ouest à Modeste Bisson et au nord est à
Olivier Pepin avec la maison, grange, étable et autres bâti-
ments dessus construits. Au dit comparant la dite terre
appartient pour l'avoir eue en donation de Joseph Chan-
donnais et Magdeleine son épouse, ses père et belle-mère
par acte passé devant maître Badeau et son confrère, No-
taire, le vingt-sept janvier mil huit cent vingt. Et au dit

Joseph Chandonnais la dite terre appartenait comme ayant épousé en premières nocces MARIE-ANNE POISSON (voir p. 47) veuve de Jacques Turgeon, et à la dite Marie-Anne Poisson, la dite terre appartenait pour lui avoir été donnée par Alexis Poisson et Marie-Magdeleine Rivard Lavigne son épouse, par contrat passé devant Badeau, notaire, le dix-sept janvier dix-sept cent quatre-vingt-onze, et laquelle dite terre est chargée chaque année d'après un certain acte de vente par les Sieurs Antoine, Joseph et Alexis Poisson à Joseph-Gaspard Chaussegros de Léry aussi par acte devant Saillant, Notaire, le six février mil sept cent soixante et douze de trois sous de cens seulement comme étant alors la propriété du dit Alexis Poisson, et partie par cession de Victoire Chandonnais par acte passé devant Maître Badeau le vingt-sept janvier mil huit cent vingt-huit.

20 — Une part de soixante pieds de front située à la pointe de la Rivière Gentilly sur quatre arpents ou environ de profondeur, prenant son front à la ligne du domaine et se terminant au fleuve, joignant d'un côté au nord à Gabriel Poisson et au sud à Modeste Bisson.

30 — Une autre part de terre aussi de soixante pieds de long située à l'endroit nommé le Coteau de Sable, sur trois arpents de profondeur ou environ, prenant son front à la grande ligne et se terminant au fleuve, joignant d'un côté au nord à Ignace Trottier ou Toutant et au sud au même.

40 — Une portion de terre située dans la pointe de Gentilly de deux arpents de front ou environ, sur environ trois arpents de profondeur prenant son front à la grande ligne et se terminant au fleuve, joignant par le nord à Joseph Turcotte, Écuier — et au sud à Modeste Bisson, au dit comparant les dites parts de terre appartiennent en vertu de l'acte de donation susdite et aux Joseph Chandonnais et son épouse par les actes aussi susdatés.

50 — Une pointe de terre située à la pointe aux Roches contenant huit arpents en superficie, bornée par l'est à Joseph Panneton par l'ouest à François-Beaudet Alexandre, par le nord-est à Sieur Th. Coffin et par le sud à Jean-Baptiste Godet.

60 — D'une terre de trois arpents de front sur vingt-cinq arpents de profondeur bornée à la Rivière Gentilly et par derrière au bout des dits vingt-cinq arpents, joignant par le nord à Joseph Pepin et par le sud à Jean Godet en bois debout. Au dit comparant les dites terres appartiennent par testament de Joseph Chandonnais son père et Magdeleine Michel, belle-mère, daté du vingt-sept juillet mil huit cent trente-deux et au dit Joseph Chandonnais les dites terres appartiennent, savoir : la terre désignée sous No 5 par achat d'Adolphe Sarony le vingt-sept mars mil huit cent vingt-sept et payée deux sous et l'autre par concession, du vingt-cinq septembre mil huit cent neuf, (Notaire Genest) et payée six livres, dix sous.

Les dites terres, le dit comparant, tant pour lui que pour ses hoirs et ayant cause déclare tenir et posséder, aux charges, clauses, conditions, réserves et restrictions, suivantes, savoir : d'acquitter et payer chaque année aux dits Seigneurs, leurs héritiers, successeurs, ayant cause, et procureurs à l'avenir, au lieu indiqué pour la recette, le premier jour du mois d'Octobre de chaque année, la somme de sept livres trois sous dont le premier paiement se fera le premier octobre prochain et que le dit comparant payera tant et si longuement qu'il sera propriétaire du tout ou partie.

Le tout de cens, et rente foncière, seigneuriale, perpétuelle et non rachetable ; le dit cens portant droit de lots et ventes, saisine, défaut et amende quand le cas y écherra ; déclare le dit comparant qu'il redoit aux Seigneurs susdits la somme de quatre-vingt livres un sou qu'il s'oblige payer à demande avec intérêts.

De plus à la charge de tenir feu et lieu sur les dites terres et chacune d'elles à peine de réunion au domaine de la dite Seigneurie ; de faire moudre les grains qui y seront recueillis au moulin banal ou à un des moulins banaux de la dite Seigneurie ; réserve aux dits Seigneurs le droit d'en reprendre ou retirer la totalité ou aucune partie à chaque mutation par vente, ou actes équipollents à vente, en remboursant par les dits Seigneurs à l'acquéreur ou aux acquéreurs, le prix principal, frais, mises et loyaux coûts ; tous les bois de chêne propres à la construction des vaisseaux de sa Majesté ; les mines, minières et minéraux ; tous les bois, pierres et eaux nécessaires à la construction et à l'usage des moulins, manoirs de la dite Seigneurie ; réserve encore aux dits Seigneurs, toutes les places propres à ériger des moulins de toutes espèces avec les chemins et terrains nécessaires, en indemnisant des travaux lucratifs faits sur telle partie du dit terrain et en diminuant les cens et rentes en proportion ; les réserves susdites ne seront applicables qu'à la terre située au nord de la Rivière Gentilly sous No 6. Sera tenu le dit comparant donner du découvert à ses voisins à fur et mesure que besoin sera ; de souffrir et fournir sur les dites terres tous les chemins, ponts et fossés, qui seront jugés nécessaires en vertu de la loi et de donner à ses frais aux dits Seigneurs copie authentique de la présente déclaration.

Le dit comparant, ne pourra vendre, céder, ni autrement aliéner les dites terres à aucune main morte ni communauté.

A toutes lesquelles dites charges, redevances et servitudes tout ce que dessus déclaré, tenu et possédé, sera assujetti comme ci-devant et à l'avenir à perpétuité sans préjudice aux droits des Seigneurs tels qu'ils leur appartiennent par les titres de concession antérieurs et primordiaux qui seront suivis en tout ce qui pourrait y être dérogé par ces présentes.

Fait et déclaré à Gentilly, étude de Laurent Genest,

l'un des dits Notaires nommé pour la confection du dit papier terrier, l'an mil huit cent quarante (1840), le vingt-troisième jour du mois de septembre après-midi, et a déclaré ne savoir signer. Lecture faite ainsi signé sur la minute demeurée en l'étude susdite. Ant. X. Chandonnais, St-Guillet, N.P. et de nous soussigné.

(Signé) L. GENEST,
NOTAIRE.

DOCUMENTS CONCERNANT VENTE DE SEIGNEURIE

1o — Vente des rentes constituées de la Seigneurie de Gentilly par Charles-Augustin Chaussegros de Léry, gentilhomme de Rome — Italie, & Dame Mathilde de Léry, son épouse, représentée tous deux par l'hon. C.N. de Boucherville à l'honorable James Armstrong, avocat de Rome, par acte passé devant Mtre Victor Normandin, N.P. en date du 23 mars 1885. (1)

2o — Vente des mêmes rentes constituées de Seigneurie de Gentilly par l'Hon. James Armstrong, avocat de Sorel, à Dame Vitaline Morin, épouse séparée de biens de Alfred Edmond Gervais, ex-entrepreneur et contracteur, de Contre-cœur, par acte passé devant Mtre Joseph Bonin, N.P., à Montréal, le 15 juillet 1886.

3o — Vente des mêmes rentes constituées de Seigneurie par Madame Gervais à Crédit Foncier Franco-Canadien Montréal, par acte passé devant Mtre H.P. Pépin, N.P., le 2 mars 1898.

(1) Procuration de Louis-René Chaussegros de Léry, Seigneur par indivis du fief et Seigneurie de Gentilly, de Boucherville, tant pour lui que pour son frère, Charles-Augustin Chaussegros de Léry, de Rome, l'autre co-propriétaire des dits fiefs et Seigneurie à L.-U.-A. Genest, acte devant H. Tourigny, N.P., le 17 juillet 1857.

40 & 50 — Louise MacCarthy, veuve de Louis-René Chaussegros de Léry, légataire universelle à titre d'usufruit de son mari, suivant testament devant M^{re} L. Lacoste, N.P., 12 juin 1857 et procuration de Chas -Auguste Chaussegros de Léry, son beau-frère, procureur, à Rome, en date du 2 juillet 1863-4-5. — Ces immeubles appartenaient à Charles-Augustin Chaussegros de Léry savoir : moitié pour lui être échue par le décès de feu l'hon. Louis-René C.G. de Léry, son père, et l'autre moitié par Louis-René C.G. de Léry, son frère qu'il lui a léguée par son testament précité; la veuve Louise MacCarthy n'avait que la $\frac{1}{2}$ sa vie durante.

(Signé) Crédit-Foncier Fr-Canadien.

Madame A.-E. Gervais.

L'Hon. James Armstrong.

Louis-René & Chs. Auguste de Léry

L'Hon. Louis-René C.G. de Léry.

ÉRECTION CIVILE DE LA PAROISSE DE GENTILLY

1^{ère} le 3 mars 1722.

(Extrait des Régistres du Conseil d'État).

« Arrêt du Conseil d'État du Roi, du trois mars 1722, qui confirme le Règlement fait par Messrs. de Vaudreuil et Begon et Monsieur l'Évêque de Québec, pour le District des Paroisses de ce pays, en date du 20 septembre 1721 ».

Le roi s'étant fait représenter en son conseil le règlement qui a été fait par ses ordres le vingt septembre dernier, par le sieur de Vaudreuil, gouverneur et lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-France, le sieur évêque de Québec et le sieur Begon, intendant, pour déterminer le district et l'étendue de chacune des paroisses de la dite Nouvelle-France, auquel

règlement il a été par eux procédé sur les procès-verbaux de commodo et incommodo, qui ont été dressés par le sieur Collet, procureur-général de Sa Majesté au conseil supérieur de Québec, le trente janvier précédent et autres jours suivants, et Sa Majesté estimant nécessaire, pour le bon ordre et jusqu'à ce que la dite colonie soit suffisamment établie pour y ériger de nouvelles paroisses, d'ordonner l'exécution du dit règlement ; vu les dits procès-verbaux, où le rapport et tout considéré, Sa Majesté étant en son conseil, de l'avis de monsieur le duc d'Orléans, régent, a approuvé, confirmé, autorisé et homologué le dit règlement annexé à la minute du présent arrêt, et en conséquence a ordonné et ordonne qu'il sera exécuté selon sa forme et teneur, nonobstant oppositions quelconques, dont, si aucunes interviennent, Sa Majesté s'en est réservé la connoissance, et a icelle interdit à toutes ses cours et juges.

Fait au conseil d'état du roi, Sa Majesté y étant, tenu à Paris le trois mars, mil sept cent vingt-deux.

Signé : FLEURIAU.

Ensuit la teneur du dit règlement.

REGLEMENT DES DISTRICTS DES PAROISSES DE LA NOUVELLE-FRANCE.

Nous, en conséquence des ordres du roi, après avoir examiné les procès-verbaux dressés, dans chacune des paroisses de ce pays, par le sieur Collet procureur-général au conseil supérieur de cette ville, avons fait le règlement des districts de chacune des dites paroisses, ainsi qu'il ensuit :

COTE DU SUD EN REMONTANT LE FLEUVE. SAINT-PIERRE, GENTILLY, COURNOYER.

Ces trois fiefs qui contiennent six lieues et demie d'étendue, à prendre du côté d'en bas, depuis le fief d'Eschaillons,

en remontant le long du fleuve, jusqu'au fief Dutort dit Linctot, savoir :

le premier, deux lieues de front sur pareille profondeur ; le second, deux lieues et demie de front sur trois de profondeur ; et le troisième, deux lieues de front sur autant de profondeur, étant fort peu établis, seront desservis, par voie de mission, par le curé qui sera établi à Bécancour, jusqu'à ce qu'il y ait lieu de pouvoir ériger des paroisses, à l'effet de laquelle mission il est permis aux habitants des dits fiefs de faire construire une chapelle dans le lieu le plus convenable pour leur commodité et celle du dit curé, dans laquelle chapelle le dit curé sera tenu d'aller leur dire une messe tous les mois, un jour de fête ou de dimanche, autant que faire se pourra, et d'y faire le catéchisme aux enfants. (Edits et ordonnances Vol. 1 p. 443, 454) .

LA PAROISSE DE ST-ÉDOUARD DE GENTILLY

Proclamation du 13 janvier 1835

Une étendue de territoire d'environ sept milles et demi de front sur six milles de profondeur, bornée au sud, par les cantons de Maddington et de Blandford ; au nord, par le fleuve St-Laurent ; à l'ouest, par la ligne seigneuriale du fief Cournoyer ; et à l'est, par la ligne seigneuriale de St-Pierre les Becquets.

PLUS :

Cette partie du canton de Blandford qui n'est pas comprise dans la municipalité de Blandford. La Municipalité de la paroisse de St-Édouard de Gentilly a été érigée le 1er juillet 1845, en vertu de l'Acte 8, Victoria chap. 40, (19 mars 1845).

Proclamation du 23 novembre 1846

MOINS :

Cette partie annexée à Ste-Gertrude, par proclamation du 12 décembre 1853.

MOINS :

Cette partie de Blandford comprise dans Ste-Marie de Blandford.

ANNEXION :

Borné en front, du côté sud-ouest, à la ligne qui divise les fiefs Counoyer et Gentilly, et, se terminant en profondeur, par le nord-est, au Grand Bras de la Rivière Gentilly ; joignant d'un côté par le sud, à une route qui conduit du rang St-Antoine dans la dite paroisse de Ste-Gertrude à la troisième concession de la dite paroisse de St-Édouard de Gentilly, et de l'autre côté par le nord, à un bras de la dite rivière Gentilly appelé Rivière des Thamac. (Voir M. P. Deschamps p. 334).

La Municipalité du village de Gentilly a été érigée le 10 avril 1900. Voir Gazette Officielle de 1900, page 901. Détails ci-après.

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

L. A. JETTÉ.

(L. S.)

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc. A tous ceux à qui ces présentes parviendront ou qu'icelles pourront concerner. — Salut.

P R O C L A M A T I O N.

Horace Archambault,

Proc.-Génl.

ATTENDU que, sur présentation au conseil municipal du comté de Nicolet, d'une requête des deux-tiers des électeurs municipaux qui sont en même

temps propriétaires habitant un certain territoire y mentionné, situé dans la paroisse de Gentilly, dans le dit comté, dans Notre Province de Québec, demandant l'érection de ce territoire en municipalité de village, le dit conseil du dit comté de Nicolet, a nommé M. Albert Dumont, notaire, surintendant spécial, et l'a chargé de visiter le dit territoire de constater le nombre de maisons y bâties et habitées, et de faire rapport sur la dite requête :

ET ATTENDU que le dit surintendant spécial a fait au dit conseil un rapport mentionnant le nombre de maisons bâties et habitées sur le dit territoire, et la désignation des limites qui, dans son opinion, doivent être données au territoire ci-après plus particulièrement décrit, contenant au moins quarante maisons habitées dans une étendue n'ex-cédant pas soixante arpents en superficie :

ET ATTENDU que le dit rapport du dit surintendant spécial a été homologué sans amendements par le conseil du susdit comté :

ET ATTENDU que le Lieutenant-Gouverneur de Notre Province de Québec, a, par et avec l'avis du Conseil Exécutif de Notre dite Province, approuvé le dit rapport :

A CES CAUSES, en vertu des dispositions du Code Municipal de Notre dite Province, Nous déclarons que le dit territoire, savoir :

Tout le territoire borné comme suit, savoir :

Au nord-ouest en partie par le « vieux chemin » du premier rang de la dite paroisse et en partie par la limite nord-ouest d'un emplacement situé sur le lot No. 76, du cadastre de la paroisse de Gentilly, et appartenant à L.-A. Tourigny, au nord-est en partie par la ligne de division des lots Nos. 76 et 77, du dit cadastre, au sud-est en partie par le chemin du premier rang et en partie par une ligne devant

être établie à un arpent, huit perches et treize pieds au sud-est d'une décharge à l'endroit où elle traverse la route de l'église neuve, la dite ligne intersectant la dite route de l'église neuve, angle droit et traversant au nord-est les lots Nos. 80, 78, et 77, et au sud-ouest les lots Nos. 85, 86 et 123, du dit cadastre, au sud-ouest par la ligne de division entre les lots Nos. 123 et 119 et le lot No. 126, du dit cadastre.

Le territoire ainsi délimité contenant une superficie de cent cinquante-cinq arpents environ, plus ou moins, sera détaché de la municipalité de la paroisse de Gentilly, et formera une municipalité séparée sous le nom de « la Municipalité du village de Gentilly » à partir de ce jour.

Et par les présentes, nous faisons, constituons, érigeons et déclarons le dit village de Gentilly, une municipalité de village, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec.

De tout ce que dessus tous Nos féaux sujets et tous autres que les présentes pourront concerner, sont requis de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

En foi de quoi, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le grand Sceau de Notre Province de Québec : Témoin, Notre Très Fidèle et Bien-Aimé l'Honorable LOUIS A JETTÉ, Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité de Québec, dans Notre dite Province de Québec, ce DIXIEME jour d'AVRIL, dans l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent, et de Notre Règne la soixante et troisième.
Par ordre,

J. E. ROBIDOUX,

secrétaire de la province.

RECENSEMENT DANS LA PAROISSE DE GENTILLY

De 1667 à nos jours.

1667 : Septembre 1 octobre.

CAP-de-la-MADELEINE, LA TOUCHE, CHAMPLAIN.

(Gentilly)

Ménages	—	57	
Hommes	—	229	
Femmes	—	133	— 362 âmes
Hommes mariés			— 54
Femmes mariées			— 54
Veufs			— 4
Veuves			— 3
Garçons			— 171
Filles			— 76
			362

1681 : novembre

CHAMPLAIN (Gentilly)

Ménages	—	41	
Hommes	—	134	
Femmes	—	120	— 254 âmes
Hommes mariés			— 40
Femmes mariées			— 40
Veufs			— 2
Veuves			— 1
Garçons			— 92
Filles			— 79
			254

FIEF HERTEL & MARSOLET.

Ménages	—	8	
Hommes	—	20	
Femmes	—	21	— 41 âmes
Hommes mariés			— 8
Femmes mariées			— 8
Veufs			— —
Veuves			— —
Garçons			— 12
Filles			— 13
			—
			41

1685 :

SEIGNEURIE — LA VALTRIE — VERCHERES
GENTILLY, ST. MICHEL.

Hommes	—	76	
Femmes	—	69	— 145 âmes
Maisons	22,	arpents de terre en culture	296,
bêtes à cornes	128.		

1688 :

GENTILLY — LOTBINIERE

Hommes	—	47	
Femmes	—	49	— 96 âmes
Hommes mariés			— 16
Femmes mariées			— 14
Garçons			— 28
Filles			— 32
Serviteurs			— 6
			—
			96

Maisons 16 ; moulin 1 ; arpents en culture 258.
Récoltes : blé, 585 boisseaux ; autres grains, 381 boisseaux.
Chevaux 2 ; bêtes à cornes 76 ; moutons 10 ; cochons 40.

1692 : 21 septembre

CHAMPLAIN & GENTILLY.

Hommes	—	179	
Femmes	—	152	— 331 âmes
Hommes mariés ou veufs	—	55	
Femmes mariées ou veuves	—	53	
Garçons	—	124	
Filles	—	99	
			—
			331

1695 : 6 Novembre

CHAMPLAIN & GENTILLY.

Hommes	—	122	
Femmes	—	116	— 238 âmes
Hommes mariés ou veufs	—	41	
Femmes mariées ou veuves	—	45	
Garçons	—	81	
Filles	—	71	
			—
			238

1698 : 14 octobre

CHAMPLAIN & GENTILLY.

Hommes	—	168	
Femmes	—	158	— 326 âmes

Hommes mariés ou veufs	—	48
Femmes mariées ou veuves	—	50
Garçons	—	120
Filles	—	108
		—
		326

1706 :

CHAMPLAIN — GENTILLY — CRESSE.

— 320 âmes.

1739 :

ST-PIERRE, GENTILLY, COURNOYER, DUTORT

BÉCANCOUR, GODEFROY, NICOLET.

— 566 âmes.

1760 :

GENTILLY.

Relevé de la population par le Général Amherst
en octobre, 1760 :

Chefs de maison	—	27
Femmes	—	30
Garçons	—	44
Filles	—	44
Domestique	—	1
Servantes	—	2
		—
		148

1765 :

GENTILLY.

Ménages	—	34
Hommes	—	88

Femmes	— 85	— 173 âmes
Hommes mariés ou veufs	— 36	
Femmes mariées ou veuves	— 34	
Garçons	— 52	
Filles	— 51	
		173

1790 :

GENTILLY.

Hommes	— 195	
Femmes	— 183	— 378 âmes
Hommes mariés ou veufs	— 62	
Femmes mariées ou veuves	— 65	
Garçons	— 133	
Filles	— 118	
		378

1851 :

GENTILLY.

4 maisons en pierre,	17 boutiques,
1 maison en brique,	3 écoles,
261 maisons en charpente,	1 église,
91 maisons en billots,	3 moulins à eau

357 maisons.

392 familles — population totale : 2,498.

1,253 hommes,	6 anglais,
1,245 femmes,	3 écossais,
2,497 catholiques,	5 irlandais,
1 sans religion.	6 étrangers.
2,478 canadiens-français.	

Naissances en 1851 — 42 garçons,
57 filles.

1921 :

GENTILLY.

Population : 1,822 pour la paroisse.

Population : 423 pour le village.

Population totale : 2,245

1931 :

Population : 1,707 pour la paroisse.

Population : 454 pour le village.

Population totale : 2,161

Liste des MAIRES pour la Municipalité de
la Paroisse de Gentilly depuis 1845.

Maire : JEAN-BAPTISTE LEGENDRE, 1846 à 1863.

De 1846 à 1863, les procès-verbaux nous manquent.

GENEST, AUGUSTIN, 1864 à 1866

MAILHOT, FÉLIX, 1866 à 1868

MAILHOT, DAVID, 1868 à 1870

DESCORMIERS, Frs-d'Assise, 1870 à 1872

TOURIGNY, H. 1872 à 1875

BEAUCHESNE, LUC, 1875 à 1876

TURCOTTE, ALBERT, 1876 à 1878

GENEST, ALEXIS, 1878 à 1880

TURCOTTE, ALBERT, 1880 à 1883

GAUDET, ATHANASE, 1883 à 1885

LAVIGNE, DOLPHIS,	1885 à 1886
BARIL, LUDGER,	1886 à 1887
TOURVILLE, MARCEL,	1887 à 1888
VEILLEUX, Dr J.-Henri-Edm.	1888 à 1891
MERCIER, PAUL,	1891 à 1893
MICHEL, CALIXTE,	1893 à 1894
POISSON, THÉOPHILE,	1894 à 1895
FOURNIER, LÉON,	1895 à 1898
LEBLEU, ADOLPHE,	1898 à 1900
VERVILLE, ACHILLE,	1900 à 1902
MARIER, JOSEPH,	1902 à 1906
BEAUDET, ALBERT,	1906 à 1907
PROVENCHER, LOUIS,	1907 à 1915
POISSON, OCTAVE,	1915 à 1916
BEAUCHESNE, ZÉPHIRIN,	1916 à 1917
PROVENCHER, LOUIS,	1917 à 1919
DUMONT, J.-B.-ONÉSIME	1919 à 1921
LAVIGNE, EDMOND,	1921 à 1923
PROVENCHER, LOUIS,	1923 à 1925
DUMONT, J.-B.-ONÉSIME	1925 à 1929
LAVIGNE, JOSEPH-LUC,	1929 à 1931
DESHAIES, ARTHUR,	1931 à 1933
	1933 à 1935...

Liste des SECRÉTAIRES-TRÉSORIERs pour la
Municipalité de la Paroisse de Gentilly depuis 1845.

TURCOTTE, JOSEPH, 1846.

De 1846 à 1855, les procès verbaux nous manquent.

TOURIGNY, HONORÉ, 1855 à 1862.

VEILLEUX, J.-H., 1863 à 1885.

TOURIGNY, HONORÉ, 2 mars 1885.

TOURIGNY, J.-L., 1886 à 1891, assistant sec.-trés.

TOURIGNY, J.-L., 1891 à 1906, secrétaire-trésorier

POISSON, EUCLIDE, 1906, trois mois.

NORMAND, JOSEPH, 1906, un mois.

TOURIGNY, J.-L., 1906, reste de l'année à 1910.

RHEAULT, D.-H., mars 1910 à 1922.

DUBOIS, LUCIEN, mars 1922 à mai 1928.

LAVIGNE, JOSEPH-ULDORIC, mai 1928 à...

Liste des MAIRES pour la Municipalité du Village
de Gentilly, depuis son incorporation en 1900.

De 1900 à 1921, les Maires des conseils ruraux sont
choisis et nommés par les Membres du conseil.

1er Maire nommé par le Conseil : JEAN-BAPTISTE
POISSON, du 3 mai 1900 au 4 février 1901 ;

2e Maire : JOSEPH-HÉGÉSIPPE PERREAULT, mar-
chand, du 4 février 1901 au 27 janvier 1906 ;

- 3e Maire : A.-ÉMILE DUMONT, médecin,
du 27 janvier 1906 au 6 mars 1915 ;
- 4e Maire : CHARLES-ÉDOUARD BOURGEOIS, ingé-
nieur, du 6 mars 1915 au 15 janvier 1916 ;
- 5e Maire : RODOLPHE BARIL, industriel,
du 15 janvier 1916 au 10 juin 1916 ;
- 6e Maire : LUDGER TROTTIER, marchand,
du 10 juin 1916 au 10 janvier 1917 ;
- 7e Maire : DONAT BARIL, commerçant,
du 10 janvier 1917 au 17 janvier 1921 ;

— 1921 —

A partir de cette date les Maires sont élus par le vote populaire pour deux ans.

- 8e Maire : DAVID-HERCULE RHEAULT, notaire,
du 17 janvier 1921 à janvier 1923,
réélu en janvier 1923 à janvier 1925 ;
- 9e Maire : AURELE MAILHOT, marchand,
de janvier 1925 au 14 janvier 1927 ;
- 10e Maire : DAVID-HERCULE RHEAULT, notaire,
réélu de janvier 1927 à janvier 1937.

Liste des SECRETAIRES-TRESORIERs de la Municipa-
lité du village de Gentilly depuis son incorporation en 1900.

- 1er Secrétaire-Trésorier : JOSEPH-LUDGER TOURI-
GNY, notaire du village de Gentilly, qui a exercé

cette fonction depuis le 7 mai 1900 au 3 mars 1905 ;

- 2e — JOSEPH-SÉVÉRIN BEAUDET, notaire du village de Gentilly, depuis le 3 mars 1905 au 1er décembre 1905 ;
- 3e — JOSEPH NORMAND, professeur, du 1er décembre 1905 au 3 mars 1906 ;
- 4e — JOSEPH GAUDET, marchand-tailleur, du village de Gentilly, du 3 mars 1906 au 3 décembre 1906 ;
- 5e — JOSEPH-LUDGER TOURIGNY, notaire du village de Gentilly, du 3 décembre 1906 au 14 avril 1917 ;
- 6e — DAVID-HERCULE RHEAULT, notaire du village de Gentilly, depuis le 14 avril 1917 au 8 décembre 1920 ;
- 7e — LUCIEN DUBOIS, professeur, du 8 décembre 1920 au 11 février 1924 ;
- 8e — ROSAIRE RIVARD, médecin-vétérinaire du village de Gentilly, du 11 février 1924 au 26 janvier 1925 ;
- 9e — FRANCOIS-ERNEST TOURIGNY, marchand du village de Gentilly, du 26 janvier 1925 au 7 février 1927 ;
- 10e — ALFRED BARIL, rentier du village de Gentilly, du 7 février 1927 à....

MEDECINS qui ont exercé leur profession dans
la Paroisse de Gentilly.

Dr P. de SALES LATERRIERE de 1784-1789.

Dr JOSEPH MARIER, (célibataire) vers 1840
à sa mort.

Dr LANOUILLE vers 1872 à

Dr HENRI VEILLEUX vers 1880 à

Dr L. CARIGNAN vers 1881 à

Dr J.-E. MICHAUD vers 1887 à

Dr A.-ÉMILE DUMONT de 1889 à 1917

Dr Ls-S. GIROUX, admis en 1902; à Gentilly
depuis 1906 jusqu'à nos jours.

Liste des NOTAIRES qui ont exercé leur profession
à Gentilly.

TOUTANT, LAURENT de 1808 à 1846 ;

GAUCHER, GAMELIN de 1826 à 1843 ;

MAUREAULT, J.-BAPTISTE de à vers 1850 ;
(n'ayant pas de date certaine).

TOURIGNY, HONORÉ de 1851 à 1891 ;

DEFOY, Charles-Maxime de 1859 à 1870 ;

D'ARGY, S.-N. de 1868 à 1880 ;

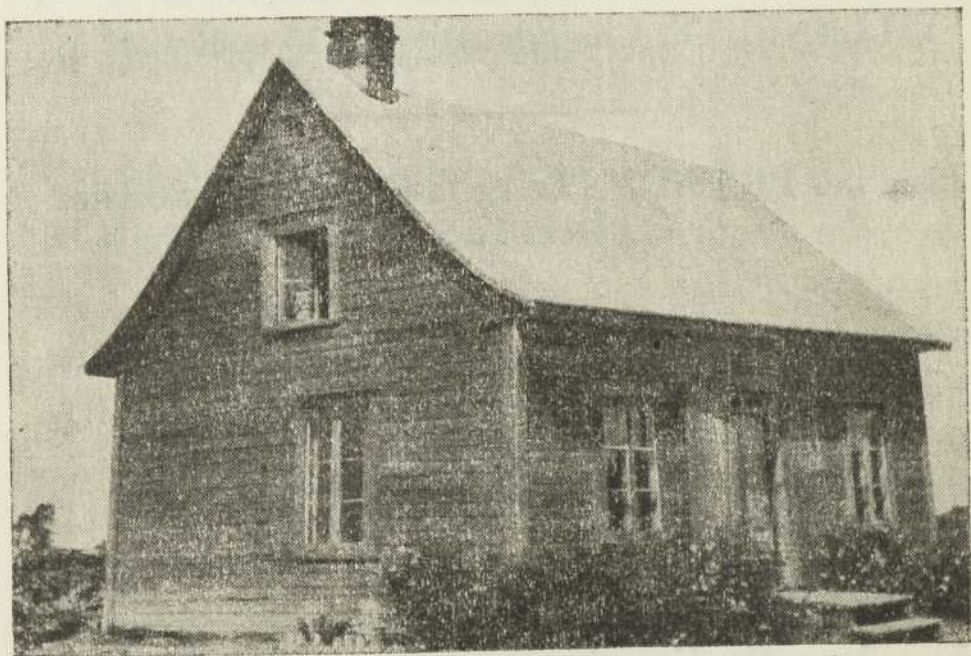
DEFOY, AUGUSTIN de 1872 à 1876 ;

TOURIGNY, Joseph-Ludger	de 1886 à 1932 ;
BEAUDET, Joseph-Séverin	du 3 mars 1905 au 1er déc. 1905 ;
RHEAULT, David Hercule	du 1er février 1910 à
VILLENEUVE, Chs-Édouard	du 15 août 1932 à

Liste des PRÉSIDENTS de la Commission Scolaire
de la Paroisse de Gentilly.

Année :

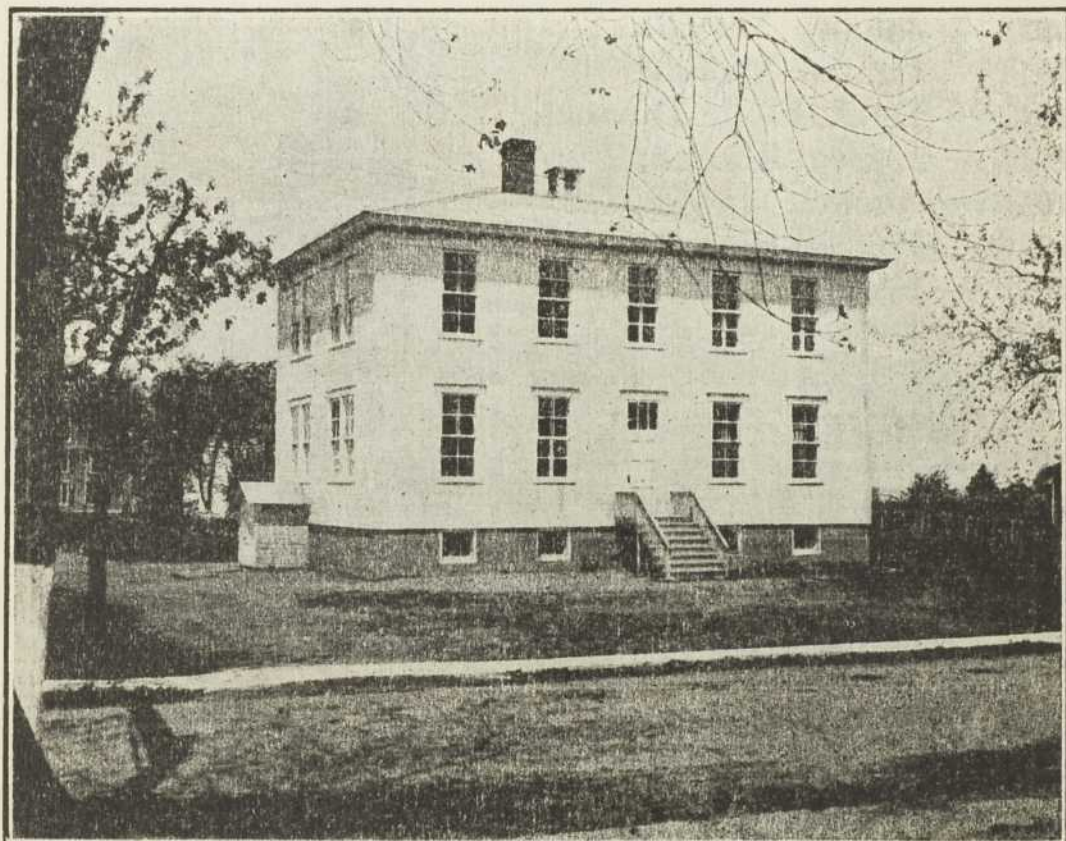
- 1845 — Rév. Messire Olivier Larue, Ptre-Curé.
- 1846 — Jean-Baptiste Legendre.
- 1849 — Bonaventure Maureault, N. P.
- 1852 — Félix Mailhot.
- 1855 — Félix Mailhot.
- 1856 — Félix Brunelle.
- 1857 — Augustin Genest.
- 1858 — Rév. Messire Louis-Henri Dostie, Ptre-Curé.
- 1860 — David Mailhot.
- 1880 — Albert Turcotte, N. P.
- 1883 — Joseph-Ludger Brunelle.
- 1885 — Pierre Trottier.
- 1886 — Gédéon Hould
- 1891 — Gédéon Baril.
- 1892 — Théophile Poisson.
- 1894 — Rév. Messire Majorique Marchand, Ptre-Curé, V.F.
- 1897 — Alfred Piché.
- 1898 — Paul Mercier.
- 1900 — Ludger Tourigny.
- 1901 — Joseph Turcotte.
- 1902 — Joseph Trottier.
- 1903 — Joseph Turcotte.
- 1904 — Arsène Sévigny.



Ecole du Canton St-Joachim (haut de la paroisse)

*Dernière survivante des petites écoles de campagne de jadis.
Elle est actuellement occupée par M. Honoré Roberge,
en attendant qu'il y ait assez d'enfants dans le canton,
pour l'ouvrir de nouveau.*

- 1905 — Joseph Charland.
- 1906 — Octave Poisson.
- 1907 — Napoléon Dubord.
- 1908 — Louis Lavigne.
- 1909 — J.-B.-Onésime Dumont.
- 1910 — Johnny Verville.
- 1911 — Octave Mailhot.
- 1912 — Dr A.-Émile Dumont.
- 1914 — Lucien Rheault.
- 1916 — Adolphe Lebleu.
- 1918 — Louis Provencher.
- 1919 — Narcisse Toutant.
- 1920 — Louis Baril.
- 1921 — Ferdinand Beauchèsne.
- 1922 — Émile Carignan.
- 1923 — Johnny Bécotte.
- 1924 — Albert Rheault.
- 1925 — Arthur Deshaies.
- 1926 — Réal Baril.
- 1927 — Alfred Beaudette.
- 1928 — Ferdinand Gervais.
- 1930 — Maurice Carignan.
- 1931 — Joseph Martel.
- 1932 — Alfred Carignan.
- 1933 — Arthur Provencher.
- 1934 — Alfred-L. Genest.



École du Village

*En 1924, l'arrondissement scolaire du Village fut érigé
en Municipalité scolaire distincte,
sous le nom de Municipalité scolaire
du Village de Gentilly.
L'école ci-haut fut construite en 1925.*

PAROISSE DE SAINT-ÉTIENNE-DE-GENTILLY

La paroisse de Saint-Étienne-de-Gentilly est située sur la rive gauche du fleuve Saint-Laurent, par le territoire de la paroisse de Saint-Étienne-de-Gentilly, le 14 avril 1871.

Le 14 avril 1871, l'église de Saint-Étienne-de-Gentilly a été érigée en paroisse.

Le 14 avril 1871, l'église de Saint-Étienne-de-Gentilly a été érigée en paroisse.

Le 14 avril 1871, l'église de Saint-Étienne-de-Gentilly a été érigée en paroisse.

Le 14 avril 1871, l'église de Saint-Étienne-de-Gentilly a été érigée en paroisse.

Deuxième partie

La Paroisse de Gentilly

La paroisse de Saint-Étienne-de-Gentilly est située sur la rive gauche du fleuve Saint-Laurent, par le territoire de la paroisse de Saint-Étienne-de-Gentilly, le 14 avril 1871.

Le 14 avril 1871, l'église de Saint-Étienne-de-Gentilly a été érigée en paroisse.

Le 14 avril 1871, l'église de Saint-Étienne-de-Gentilly a été érigée en paroisse.

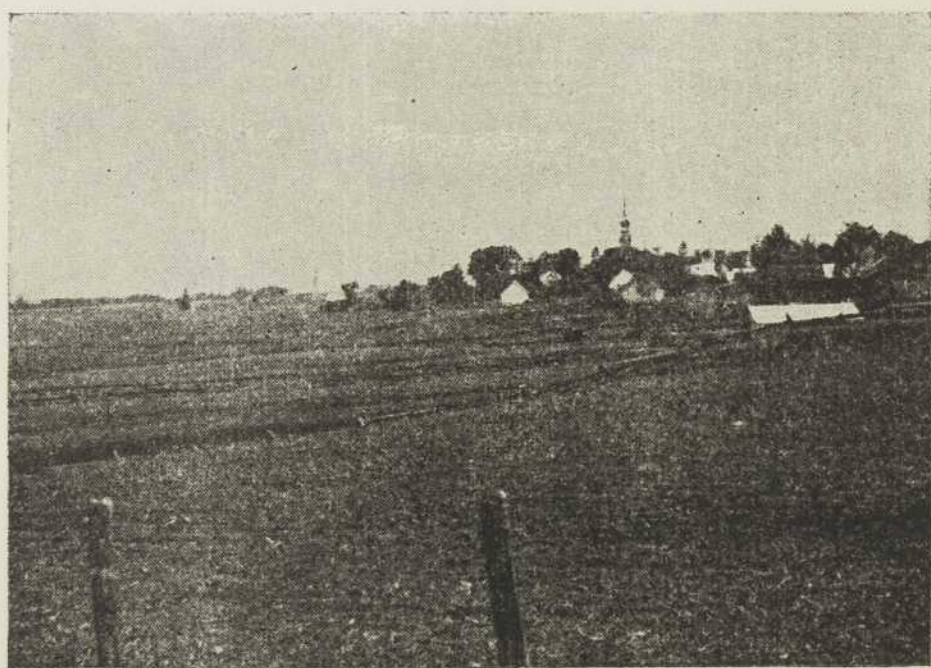
Le 14 avril 1871, l'église de Saint-Étienne-de-Gentilly a été érigée en paroisse.

Le 14 avril 1871, l'église de Saint-Étienne-de-Gentilly a été érigée en paroisse.

Le 14 avril 1871, l'église de Saint-Étienne-de-Gentilly a été érigée en paroisse.

Le 14 avril 1871, l'église de Saint-Étienne-de-Gentilly a été érigée en paroisse.

Le 14 avril 1871, l'église de Saint-Étienne-de-Gentilly a été érigée en paroisse.



Vue d'ensemble d'une partie de la campagne
et du village de Gentilly

(Photo prise de la demeure de M. Achille Turcotte)

PAROISSE DE SAINT-ÉDOUARD-DE-GENTILLY

La paroisse de Gentilly fut érigée en canton provincial par Sa Grandeur Monseigneur de Laval, le 30 octobre 1670 ou (1671).

Le 16 juillet 1681, Monseigneur de Laval vint confirmer à Gentilly.

La seigneurie de Gentilly, fit partie de la paroisse de Champlain de 1679 à 1784. (voir hist. de Champlain p. 456).

De 1679 à 1774, les fidèles de la seigneurie de Gentilly furent sous la juridiction des Desservants et Curés de Champlain. Ces derniers disaient la messe dans une maison privée. Ce sont :

1er MISSIONNAIRE

L'Abbé François Dupré de 1679-1687.

DUPRÉ (L'abbé François), né en France l'an 1646, y fut ordonné vers 1670. En France (1670-1673) ; au séminaire de Québec (1673-1679) ; premier curé de Champlain (1679-1687), avec desserte de Batiscan (1680-1682) ; curé de la cathédrale de Québec (1687-1707) ; curé de l'Ancienne-Lorette (1711-1720), où il est décédé en juin 1720.

2ième MISSIONNAIRE

L'Abbé Benoît-Pierre Duplein, 1687.

DUPLEIN (L'abbé Benoît-Pierre), né en France l'an 1605, y fut ordonné en 1631. A Québec (1631-1632) ; en France (1632-1671) ; curé de Sainte-Famille (1671-1675) ; curé de Contrecoeur (1676-1685), avec desserte de Chambly (1676-1687), de Saint-Ours (1676-1685) et de Sorel (1676-1678) ; chanoine de la cathédrale de Québec (1684-1689) ;

missionnaire au Cap-Saint-Ignace (1685), à Champlain (1687) ; curé de Sorel (1688-1689) ; décédé à Montréal, le 3 octobre 1689.

3ième MISSIONNAIRE

L'Abbé Thomas-Joseph Morel, 1687.

MOREL (L'abbé Thomas-Joseph), né en France l'an 1636, y fut ordonné vers 1660. En France (1660-1661) ; résident à Québec (1661-1687) ; missionnaire sur la côte de Beaupré (1661-1667), notamment au Château-Richer (1661-1667), à Saint-Joachim-de-Montmorency (1661-1667), à Sainte-Anne-de-Beaupré (1661-1667) où il a édifié la première église en pierre ; missionnaire sur l'Ile d'Orléans et la côte méridionale du fleuve (1667-1687) notamment à Sainte-Famille (1667-1671), à Montmagny (1679-1687) et au Cap St-Ignace (1680-1683, 1684, 1685-1686) ; chanoine de la cathédrale de Québec (1684-1687) ; fait la mission de Champlain (1687) de laquelle il revint à Québec dangereusement malade et y mourût, le 23 novembre 1687.

4ième MISSIONNAIRE

L'Abbé Claude Volant de St-Claude, 1687-1688.

VOLANT (L'Abbé Claude-de-Saint-Claude), né aux Trois-Rivières, le 8 novembre 1654, de Claude Volant de Saint-Claude et de Françoise Radisson, fit ses études à Québec, où avec son frère l'abbé Pierre Volant et un autre il ouvrit la liste des élèves du petit séminaire ; fut ordonné à Québec par Mgr Laval, le 17 septembre 1678. Missionnaire sur la rive méridionale du fleuve St-Laurent (1678-1684), notamment à Sorel (1678-1682), à Lotbinière (1679), à Saint-Joseph-de-Lévis (1679-1684) ; curé de Batiscan (1684-1688) ; avec desserte de Champlain (1687-1688) ; desservant à l'Ange-Gardien-de-Montmorency (1688) ; missionnaire à Annapolis dans la Nouvelle-Écosse (1688-1689) ; curé de Sorel (1689-1692), de Varennes (1692-1719), où il est décédé le 8 octobre 1719.

5ième MISSIONNAIRE

R.P. Ambroise Pellerin, récollet, 1688.

PELLERIN (Rév. Père Ambroise), né à Québec, y fit ses études et entra chez les Récollets ; fut ordonné. En France (1683) ; en Canada (1683-1689) ; curé de Saint-Joseph-de-Lévis (1684-1685) ; desservant à Champlain (1688) ; décédé en juillet 1689.

6ième MISSIONNAIRE

L'Abbé Gaspard Dufournel, 1688-1692.

DUFOURNEL (L'abbé Gaspard), né en France le 15 septembre 1662, fut ordonné en 1687. En France (1687-1688) ; desservant du Cap St-Ignace (1688) ; curé du Cap Santé (1688-1692), avec desserte de Champlain (1688-1692) ; curé de l'Ange-Gardien-de-Montmorency (1694-1757), où il est décédé le 30 mars 1757.

7ième MISSIONNAIRE

L'Abbé Nicolas Foucault, 1692.

FOUCAULT (L'abbé Nicolas), né à Paris en France vers 1664, fut ordonné à Québec, le 3 décembre 1689. Curé de Contrecoeur (1689-1690), de Batiscan (1690-1700), avec desserte de Champlain (1692) ; missionnaire dans la vallée du Mississipi chez les Arkansas (1700-1705), qui l'ont tué le 22 août 1705.

8ième MISSIONNAIRE

L'Abbé Claude Bouquin, 1692-1697.

BOUQUIN (L'abbé Claude), né dans le diocèse d'Orléans en France, y fut ordonné. En France (1690) ; en Canada (1690-1707), curé de Champlain (1692-1697) ; retourné en France, l'an 1707.

9ième MISSIONNAIRE

L'Abbé Louis Geoffroy, sulpicien, 1697-1707.

GEOFFROY (L'abbé Louis), né à Paris en France l'an 1660, fit ses études à Paris, où il fut ordonné par Mgr Laval en 1684. Entra chez les Sulpiciens en 1684 et y fit sa solitude (1684-1685) ; à Québec (1685-1686) ; à Annapolis dans la Nouvelle-Écosse, vicaire (1686-1690) ; curé (1690-1692) ; curé de Laprairie (1692-1695) ; étudiant et en repos à Paris (1695-1697) ; curé de Champlain (1697-1703), où il a rebâti l'église en pierre et rétabli le couvent des Sœurs de la Congrégation Notre-Dame en 1702 ; grand-vicaire de l'évêque de Québec (1697-1707) ; curé de Contrecoeur (1703-1704), avec desserte de Sorel (1704) ; décédé à Québec, en mars 1707.

10ième MISSIONNAIRE

L'Abbé Pierre-Jos. Thierry Hazeur-Delorme, 1707-1711.

HAZEUR (L'abbé Pierre-Joseph Thierry-Delorme), né à Québec, le 25 juin 1680, de François Hazeur-Delorme et d'Anne Soumande, fit ses études à Québec, où il fut ordonné le 21 juillet 1706. Curé de Champlain (1707-1708), de St-François d'Orléans, (1708-1712), de Saint-Augustin-de-Portneuf (1712-1713) ; de Champlain encore (1713-1722) ; chanoine de la cathédrale de Québec (1716-1756), grand pénitencier du chapitre à Québec (1722-1757), où il est décédé le 3 avril 1757.

11ième MISSIONNAIRE

R.P. Florentin-Favre de Bellerocche, récollet, 1711-1712.

FAVRE (Rév. Père Florentin-de-Bellerocche), né dans le diocèse de Cambrai en France vers 1669, entra chez les Ré-

collets et fut ordonné à Québec, le 1er février 1693. En Canada (1693-1713) ; missionnaire sur les bords du golfe Saint-Laurent (1700-1709), à Rimouski (1709-1710), à Sainte-Foy (1711), à Champlain (1711-1712) ; décédé le 18 février 1713.

12ième MISSIONNAIRE

L'Abbé P.J.T. Hazeur-Delorme, 1712-1722.

DELORME (Voir plus haut).

13ième MISSIONNAIRE

L'Abbé André Jorian, 1722-1728.

JORIAN (L'abbé André), né à Québec, le 19 mars 1691, d'André Jorian et de Barbe Albert, fit ses études à Québec, où il fut ordonné par Mgr Saint-Valier, le 6 avril 1715, Curé de la Baie Saint-Paul (1715-1722), de Champlain (1722-1728), de Laprairie (1728-1731), de Contrecoeur (1731-1736), de Saint-François-de-la-Rivière du Sud (1736-1741, 1742-1748), avec desserte de Saint-Pierre-de-la-Rivière du Sud (1737-1740), de Montmagny (1740-1742) et de Berthier-en-Bas (1742-1743), où il est décédé subitement, le 24 décembre 1748, pendant qu'il était au confessionnal.

14ième MISSIONNAIRE

L'Abbé Jacques Marchand de Lignery, 1728-1731.

LIGNERY (L'abbé Jacques Marchand), né en France l'an 1702, y fut ordonné le 24 août 1727. Curé de Champlain (1728-1731), de Laprairie (1731-1775), avec desserte de Saint-Constant (1762-1763) ; décédé à Laprairie, le 30 mars 1775.

15ième MISSIONNAIRE

R.P. Pierre Jean-Baptiste Resche, récollet, 1731.

RESCHE (Rév. Père Pierre Jean-Baptiste), né en France, entra chez les Récollets et fut ordonné. En France (1721) ; en Canada (1721-1742) ; curé de la Baie-Saint-Paul (1728-1731) ; du Cap-de-la-Madeleine (1731-1732), avec desserte de Champlain (1731) ; aumônier du fort Saint-Frédéric sur le bord du lac Champlain (1732-1735) ; curé de Lanoraie (1737-1742), avec desserte de Lavaltrie (1738-1742) ; décédé le 20 octobre 1742.

16ième MISSIONNAIRE

L'Abbé Joseph Dufrost-de-La Jemmerais, 1731-1732.

LA JEMMERAIS (L'abbé Joseph Dufrost de), né à Varennes, le 29 octobre 1706, de Christophe Dufrost de La Jemmerais, officier militaire, et de Marie-Renée Gauthier de Varennes, fit ses études à Québec et fut ordonné, le 21 octobre 1731. Curé de Champlain (1731-1732), de Sainte-Famille (1734-1756), où il est décédé le 11 novembre 1756.

17ième MISSIONNAIRE

L'Abbé Jacques Marchand de Lignery, 1732-1735.

LIGNERY (Voir plus haut).

18ième MISSIONNAIRE

L'Abbé Jean-Baptiste Noël, 1735-1736.

NOEL (L'abbé Jean-Baptiste), né vers 1710, fit ses études à Québec et fut ordonné, le 18 octobre 1734. Curé de Champlain (1735-1736) ; premier curé de Saint-Antoine-de-Tilly (1736-1790), avec desserte de Saint-Nicholas (1765-1766) et de Sainte-Croix (1774-1777) ; retiré à Saint-Antoine-de-Tilly (1790-1797) ; où il est décédé le 16 janvier 1797.

19ième MISSIONNAIRE

R.P. François Richard-de-Beausoleil, jésuite, 1736.

RICHARD (Rév. Père François-de-Beausoleil), né à Gueret dans le diocèse de Limoges en France l'an 1687, entra chez les Jésuites et y fut ordonné, le 7 octobre 1714. Curé de Montmagny (1716-1726), où il a bâti une église en pierre (1719) ; curé du Cap-de-la-Madeleine (1729-1730), de Batiscan (1730-1751), avec desserte de Sainte-Geneviève-de-Batiscan (1733-1738) et de Champlain (1746-1749) ; décédé à Batiscan, le 15 janvier 1751.

20ième MISSIONNAIRE

L'Abbé Frs-Ignace Levasseur, 1736-1746.

LEVASSEUR (L'abbé François-Ignace), né à Québec, le 4 septembre 1708, de Pierre Levasseur-Lespérance et d'Anne Ménage, fut ordonné le 18 octobre 1734. Curé de Lotbinière (1735-1736), de Champlain (1736-1745), avec desserte du Cap-de-la-Madeleine (1736-1743) ; curé de l'Ancienne-Lorette (1745-1756) ; décédé le 20 juillet 1756.

21ième MISSIONNAIRE

L'Abbé Amable-Simon Raizenne, 1746-1749.

RAIZENNE (L'abbé Amable-Simon), né au Sault-au-Récollet près Montréal, le 18 septembre 1719, d'Ignace Raizenne, cultivateur, et de Marie-Élizabeth Nims ; fit ses études au séminaire de Montréal et à Québec ; fut ordonné par Mgr Pontbriand, le 19 septembre 1744. Curé de Saint-Jean-Deschaillons (1744-1746), de Champlain (1746-1749) ; premier curé de Mascouche (1750-1761) ; curé de Contrecoeur (1761-1764), de Lavaltrie (1767-1768) ; aumônier de l'hôpital général de Québec (1780-1784, 1785-1788) ; curé de Saint-Pierre-les-Becquets (1794-1796), avec

desserte de Saint-Jean-Deschaillons (1794-1796) ; décédé à Québec, le 14 avril 1798.

22ième MISSIONNAIRE

L'Abbé Frs Morisseaux, Bois-Morel, 1749-1770.

MORISSEAUX (L'abbé François-Bois-Morel), né à Montréal, le 18 juillet 1722, de Jean-Baptiste Morisseaux-Bois-Morel, interprète du roi en langue iroquoise, et de Suzanne Petit, fit ses études à Québec, où il fut ordonné par Mgr Pontbriand, le 18 septembre 1745. Curé de Champlain (1749-1770, 1771-1773), avec desserte du Cap-de-la-Madeleine (1749-1759, 1760-1762) ; retiré à Champlain (1773-1776), où il est décédé le 1er mars 1776.

23ième MISSIONNAIRE

L'Abbé Jean-François-Xavier Lefebvre, 1770-1771.

LEFEBVRE (L'abbé Jean-François-Xavier), né à Québec, le 30 janvier 1745, de François-Marie Lefebvre et de Charlotte Marier, fit ses études à Québec et fut ordonné le 29 mai 1769. Curé de Batiscan (1769-1780), avec desserte de Sainte-Geneviève-de-Batiscan (1769-1780) et de Champlain (1770-1771, 1773-1780) ; curé de Sainte-Anne-de-la-Pocatière (1780-1794) ; décédé le 24 mai 1794.

24ième MISSIONNAIRE

L'Abbé François Morisseaux Bois-Morel, 1771-1773.

MORISSEAUX (Voir plus haut).

25ième MISSIONNAIRE

L'Abbé J.-F.-X. Lefebvre, 1773-1774.

LEFEBVRE (Voir plus haut).

Le 22 mai 1772, Monseigneur Briand allant de St-Pierre-les-Becquets à Bécancour en visite pastorale, marqua la place de l'église de Gentilly.

(Au volume 3, page 433 de l'Église du Canada, par monsieur l'abbé Auguste Gosselin) nous voyons que dès 1756 les gens de Gentilly avaient demandé une église.

Il y en avait une déjà à St-Pierre des Évrards et à Bécancour.

Comme partout ailleurs, dit encore monsieur l'abbé Auguste Gosselin (Église du Canada après la conquête, volume 4, page 369) les habitants de Gentilly étaient divisés au sujet du placement de l'église ; mais ils finirent par s'entendre sur l'endroit marqué par Monseigneur Briand.

Il leur écrivit de Québec où il venait d'arriver après neuf mois de séjour à Montréal. « Nous ne saurions, dit-il, assez vous louer de votre zèle et de votre religieux empressement pour élever un temple au Seigneur où vous puissiez vous réunir pour lui rendre les hommages qui lui sont dus. Notre joie a été des plus vives quand nous avons appris que vous étiez dans les mêmes sentiments sur la place de l'église et que toute division sur ce point était cessée.

Nous vous exhortons à persévérer dans ces saintes dispositions et à veiller que le démon de la discorde ne s'introduise point parmi vous.

Quant à Saint-Olivier que vous désigniez pour être votre patron, il y a déjà une paroisse érigée sous son invocation. Je vous exhorterais à prendre un autre patron du nombre de ceux qui ne le sont point encore dans ce pays, par exemple St-Philippe qui est un des noms de mon coadjuteur (Louis-Philippe d'Esglis sacré le 12 juillet 1772). Entendez-vous au reste avec monsieur de Lery et choisissez de concert avec lui. Je me ferai un plaisir d'entrer dans vos vues ». (1773, mois de février).

Le patron choisi fut St-Édouard, Roi d'Angleterre.

Le 18 janvier 1774, Monseigneur Briand, écrivait à monsieur St-Onge, grand vicaire aux Trois-Rivières : « J'ai donné Gentilly au Père Théodore que je crois un bon sujet et que vous trouverez je pense, soumis et obéissant. J'espère qu'il viendra à bout de faire bâtir et le presbytère de Bécancour et l'Eglise de Gentilly.

En 1774-76, le Père Théodore, prêtre missionnaire, signe le registre de Bécancour et Gentilly. Ce récollet se nommait Claude Loiseau de son nom de famille.

26ième MISSIONNAIRE

R.P. Claude-Théodore Loiseau

LOISEAU (Rév. Père Claude-Théodore), né vers 1730, entra chez les Récollets et y prononça ses vœux sous le nom de Frère Théodore ; fut ordonné le 21 décembre 1754. Curé de Beaumont (1761-1762), de Saint-Joseph-de-Beauce (1762-1766), avec desserte de Saint-François-de-Beauce (1762-1766) et de La Beauce (1762-1779) ; curé de Sainte-Croix (1766-1773), de Bécancour (1774-1779), de Lachine (1782-1783) ; décédé le 21 décembre 1788.

En 1714, Gédéon de Catalogne dans son rapport cadastral de 1709-1714, dit : La Seigneurie de Gentilly appartient aux héritiers du sieur Poisson. Les habitants dépendent de la mission de Bécancour. Les registres de Bécancour commencent en 1716.. Fondé en 1699. Cependant de 1716 à 1774, les fidèles de la seigneurie de Gentilly pouvant se rendre plus facilement à Bécancour qu'à Champlain, s'adressèrent au missionnaire de Bécancour.

Les registres de Bécancour servirent longtemps pour Gentilly ; entre autres preuves, voici :

Le 2 janvier 1761, à Bécancour, baptême de Marie-Suzanne, née le 23 décembre 1760, fille de Louis Lefebvre et de Marie Guilbault, demeurant à Gentilly, paroisse de Champlain.

Le 22 février en 1762, à Bécancour, mariage de Alexis Gentilly de la seigneurie de Gentilly, paroisse de Champlain, fils de Joseph Poisson dit Gentilly et Marie-Anne Lavigne. Poisson non présent au mariage.

27ième MISSIONNAIRE

L'Abbé Jean-Baptiste Dubois, 1779-1781.

DUBOIS (L'abbé Jean-Baptiste), né en 1750, fit ses études à Québec et fut ordonné, le 1er avril 1775. Curé de Saint-Cuthbert (1775-1779), de Bécancour (1779-1795), de Chambly (1796-1805) ; décédé le 5 février 1805.

28ième MISSIONNAIRE

R. P. Jean-Louis Demers, 1781-1789.

DEMERS (Rév. Père Jean-Louis), né à Saint-Nicolas, comté de Lévis, le 12 janvier 1732, de Louis Demers et de Thérèse Gagnon, entra chez les Récollets et y prononça ses vœux sous le nom de Frère Louis ; fut ordonné le 24 septembre 1757. Curé de Saint-Michel-de-Bellechasse (1760-1761, de Bécancour (1764-1767), de Saint-Jean-Deschaillons (1767-1789), avec desserte de Saint-Pierre-les-Becquets (1767-1789) et de Gentilly (1784-1789) ; supérieur des Récollets du Canada à Montréal (1789-1813) ; dernier prêtre de son ordre en Canada ; décédé à Montréal, le 2 septembre 1813.

Pendant qu'il était curé de St-Jean-Deschaillons, le Père Louis Demers s'occupa de la construction de la première église de Gentilly. En effet, (livre des délibérations et comptes de Gentilly) nous voyons qu'en 1781, ce bon Père fait une reddition de comptes dans laquelle il est fait mention des syndics pour la construction de l'église.

Ces syndics sont Gaspard Demers, François Poisson et Joseph Labissonnière.

Le Maître-maçon est Antoine Maillou de Deschambault, le même qui fut maçon pour la construction de l'église de Ste-Anne-de-la-Pérade en 1771 dont le Père Louis Demers avait été l'architecte, et le tailleur de la charpente est un nommé Charly.

Le 20 novembre 1782, il préside une assemblée pour la reddition des comptes des syndics Gaspard Demers, François Poisson et Pierre Pepin pour 1781 et 1782.

En 1783, le Père Louis Demers rend les comptes des Syndics Gaspard Demers et Pierre Pepin.

ÉRECTION CANONIQUE DE LA PAROISSE DE GENTILLY.

La première érection canonique de la paroisse de Gentilly est en date du 24 juillet 1784, dont suit le Décret.

DÉCRET de Sa Grandeur Monseigneur Jean-Olivier Briand, Évêque de Québec, érigeant la seigneurie de Gentilly en paroisse... 24 juillet 1784...

Jean-Olivier Briand, par la miséricorde de Dieu et l'autorité du Saint-Siège, Évêque de Québec, au révérend Père Louis Demers, Récollet, curé desservant, et aux habitants de la seigneurie de Gentilly, salut et bénédiction.

Rien n'est plus propre, nos très chers Frères, à exercer la sollicitude d'un Évêque, dans les endroits où se trouve réuni un peuple nombreux et fidèle, que d'y bâtir des églises, d'y ériger des paroisses, d'y envoyer, comme à la vigne et à la moisson du Seigneur, des ouvriers apostoliques qui, étant spécialement chargés de cultiver l'une et l'autre, s'en acquittent avec ardeur en annonçant la parole de Dieu, administrant les Sacrements, faisant l'Office divin et enfin exerçant les autres fonctions du saint Ministère prescrites par les règlements Divins et Écclésiastiques, conformément au saint Évangile de Jésus-Christ, aux Écritures dictées par l'Esprit de Dieu, aux sacrés Canons suggérés par son inspiration et consacrés par le respect de toute la terre, et aux respectables traditions des saints Pères tendant à la majesté du Culte divin, au sage gouvernement de l'Église et au salut des âmes.

Là-dessus, étant informé qu'il y a dans la seigneurie de Gentilly que vous habitez assez de peuple pour composer une paroisse, et surtout une église déjà bâtie ; mû d'ailleurs par vos vœux et vos prières et par celles du révérend Père Louis, votre curé ; enfin par les représentations de l'illustre et honorable Joseph-Gaspard Chaussegros De Léry, Écuyer, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, Conseiller au Conseil Législatif de cette Province et seigneur du dit lieu ; le nom de Dieu invoqué ; et, après en avoir conféré avec le dit seigneur, nous avons jugé à propos d'ériger, et érigeons par ces Présentes la dite seigneurie de Gentilly et les lieux en dépendant en paroisse sous le titre et l'invocation de saint Édouard, Roi d'Angleterre ; la soumettant en tout à notre juridiction et à celle des Évêques de Québec, nos successeurs. Voulons en outre et ordonnons que les habitants du dit lieu s'empressent à orner décemment et toujours la dite église ; qu'ils lui fournissent les vases, les livres, les ornements, en un mot tout ce qui sera jugé nécessaire pour l'honneur et la décence du Culte divin ; et afin que le curé qui sera préposé à cette paroisse puisse en tout temps se procurer honnêtement le nécessaire, nous lui avons adjugé et assigné, lui adjugeons et assignons par ces Présentes, toutes les dîmes, les oblations qui se font aux messes solennelles, et généralement tous les autres droits que nous jugerons à propos d'établir et de lui assigner, conformément aux usages de cette Colonie.

Fait et donné à Québec, sous notre seing, le sceau de nos armes et la signature de notre Secrétaire, le vingt-quatre juillet mil sept cent quatre-vingt-quatre.

† J.-OL., EVEQUE DE QUEBEC

Par Monseigneur Plessis,
Sous-Diacre,
Secrétaire

ÉTATS DES DIVERS ORNEMENTS ET EFFETS DONNÉS

pour l'église de Gentilly..., à savoir :

Le 5 février 1752, donation pieuse par contrat au nom d'un inconnu, d'un calice et d'un ciboire en argent décrits comme suit :

Le calice pèse 2 marcs...2 onces...4 gros...

$\frac{1}{2}$ gros. à 50 - le marc	116 Livres	8 1
Pour la façon	50	
Total	166	8 1

Le ciboire pèse 2 marcs... 2 onces... 5 gros

à 50 - le marc	117 Livres	3 8
Pour la façon	50	
Total	333 Livres	11 9

La livre valant alors 20 sous.

Des révérends Pères Jésuites, de Québec : 1 chasuble de satin cramoisie ; 1 étole ; 1 manipule ; le voile de calice ; 1 aube ; 1 cingulon ; 1 amict ; 1 corporal ; 1 purificateur ; la pale ; la bourse ; 1 crucifix d'ivoire.

De l'Hôpital Général de Québec : 1 boîte à hosties ; 1 chandelier de cierge pascal ; 1 petit crucifix d'ivoire ; 1 devant d'autel de damas ; 2 amicts ; 4 purificateurs ; 2 tours d'étole ; 1 missel ; 1 rituel ; 1 portefeuille.

Des Récollets de Québec : 6 chandeliers peints en noir ; 10 chandeliers dépareillés ; 1 devant d'autel violet ; 1 devant d'autel brun et blanc ; 2 reliquaires en bois doré ; 1 pierre sacrée ovale ; 1 crucifix en bois.

Les Ursulines de Québec : 8 petites images encadrées, et 2 burettes d'étain.

Hôtel-Dieu de Québec : 1 tableau : « Descente de la Croix » peint à l'huile, de 2½ pieds de large sur 3 pieds de haut ; 3 petits agnus, et 1 Saint-Joseph en papier.

La paroisse de Québec : 1 chasuble de petit satin rayé et 1 étole.

La paroisse de Saint-Pierre, Ile d'Orléans : 1 chasuble de satin rayé.

Le premier registre de la paroisse de St-Édouard de Gentilly, don du Seigneur de Léry a été paraphé le 24 juillet 1784 par le Juge Panet. Le premier acte enregistré est le baptême de Clothilde Mailhot, fille de Alexis Mailhot et de Marie Marguerite Frigon. Il est daté du 7 septembre 1784 et signé par le Rév. Père Louis Demers, Récollet.

A l'assemblée pour la reddition des comptes de 1785, tenue le 23 juillet 1786 sous la présidence du Rév. Père Louis, il est fait mention du nom de Gaspard Demers comme marguillier. Il n'y a aucun document établissant un corps de marguilliers. (La première assemblée pour l'élection d'un marguillier consigné dans les archives est datée du 27 décembre 1795. Élection de Joseph-Antoine Beaufort dit Brunel (Courtin, Curé).

Les principales dépenses mentionnées dans cette assemblée sont pour le crépi de l'église, les bancs, le banc-d'œuvre et la voûte de l'église faite par Alexis Mailhot.

La première cloche de la vieille église fut installée en 1787.

(Une terre appartenant à la fabrique fut vendue en 1788 pour 83 louis) (livres) .

La dernière assemblée présidée par le Rév. Père Louis Demers est du 15 mars 1789.

OCCUPANTS DES BANCS DANS L'ÉGLISE
CONSTRUITE EN 1784.
RANGÉE DE L'ÉPITRE

RANGÉE DU MILIEU

Le banc du Capitaine
Joseph Courville
Alexis Brunel
Antoine Baril
Joseph Lavigne, fils
Alexandre Pepin
Augustin Baril (Baville)
François Poisson, fils
Joseph Tousignant
Alexis Poisson, père
Joseph Lavigne
Louis Alexandre
Jacques Michel
Marie-Anne Michel

CÔTÉ DU MUR

Gaspard Demers
Michel Billy, fils
Lamiche Poisson
Alexis Lavigne
Jos. Girouard
Joseph Pepin
Gabriel Durand, fils
Charles Chandonné
Charles Chandonné
J.-B. Baril, fils
Veuve Pierre Pepin
J.-B. Alexandre
Alexis Beaudoin
Antoine Sanschagrin
Michel Baril
Antoine Lavigne

RANGÉE DE L'ÉVANGILE

CÔTÉ DU MUR

Alexis Mailhot
Alexis Bodet
Joseph Labissonnière
François Lavigne
François Baville
Beloni Dufaut
Michel Bodet
Jean Bernard
Joseph Michel
Pierre Semper dit Tourigny
Antoine Oud

RANGÉE DU MILIEU

J.-Bte Panneton
François Oud
Joseph Brunel
François Mailhot
Antoine Poisson
Joseph Poisson
Joseph Poisson, fils
Gabriel Durand
Godefroy Langevin
Joseph Oud
Alexis Poisson, fils

Jean Leblanc	Geneviève Baille
Jean Lavigne	Alexis Alexandre
Pierre Pepin Gagnon	Michel Moussette
Pierre Laterrière	
François Michel	
Alexis Gentilly	
Antoine Brunel, fils d'Alexandre	
No 9, pas de nom	
Jean Bodet	

UNE AVENTURE ARRIVÉE AU RÉV. PÈRE LOUIS.

(Voir histoire de Ste-Anne-de-la-Pérade, page 58).

Un jour, le bedeau du bon Père Louis se plaignit que son voisin endommageait le grain de son champ et ne tenait aucun compte de ses avertissements. Le Père badinant, lui dit : « Ah ! le malheureux, si tu le prends encore en flagrant délit, tue-le ! » Le lendemain, la sinistre nouvelle se répand qu'un meurtre vient d'être commis dans le village.

Le meurtrier, c'est le bedeau ; la victime l'homme au grain. La justice s'empare du coupable. A l'interpellation des juges : « Pourquoi avez-vous tué cet homme ? » Le bedeau répondit : « Parce que le curé me l'a dit ».

Le Père Louis allait être cité en justice ; il ne fallut rien moins que sa bonne réputation et l'appui de l'Évêque et de tout le clergé pour le tirer de ce mauvais pas.

PREMIERE VISITE PASTORALE DANS LA PAROISSE DE GENTILLY PAR MGR JEAN-FRANCOIS HUBERT — 28 JUIN 1789.

(Procès-verbal) Nous Jean-François Hubert, Évêque de Québec, faisant la visite pastorale dans la paroisse de St-Édouard-de-Gentilly, avons vu, examiné et alloué les comptes de la dite paroisse depuis son érection jusqu'au premier janvier de cette année par le dernier desquels comptes il

appert qu'à la fin de 1788, il restait à la fabrique une somme de qu'Alexandre Pepin, marguillier en charge de la présente année, promet de porter en recette. Nous avons déchargé et déchargeons par les présentes le sieur François Poisson de l'hypothèque à laquelle il s'était obligé pour la garde d'un calice et d'un ciboire destinés à cette paroisse, vu que les dits calice et ciboire sont actuellement dans l'Église St-Édouard. Avons chargé et chargeons par les présentes la fabrique de la dite paroisse de faire célébrer chaque année, le 9 mai, une messe basse en l'honneur de St-Julien, conformément à l'intention du donateur des dits calice et ciboire stipulée dans le contrat de donation du 5 février 1752, passé par devant notaire L. Proulx, N.P.

Fait à St-Édouard, le 28 juin, 1789.

† JEAN-FRANÇOIS,

EVEQUE DE QUEBEC.

29ième MISSIONNAIRE

L'Abbé Michel Masse, de 1789 à 1794.

MASSE (l'Abbé Michel), né à Sainte-Foy près Québec, le 2 janvier 1764, de Michel Masse et de Joseph Berthiaume, fit ses études à Québec et fut ordonné, le 24 août 1788. Curé de Saint-Jean-Deschaillons (1789-1794), avec desserte de Saint-Pierre-les-Becquets (1789-1794) et de Gentilly (1789-1794) ; curé de Saint-Joseph-de-Lévis (1794-1831), où il a reconstruit l'église incendiée en 1830 ; curé de Sainte-Foy (1831-1836) ; décédé le 20 octobre 1845 ; inhumé à Saint-Joseph-de-Lévis.

A l'automne de 1789, M. Michel Masse, missionnaire de St-Jean-Deschaillons et de St-Pierre-les-Becquets, fut chargé de la desserte de Gentilly.

En vertu d'une résolution passée dans une assemblée tenue le 8 février 1790, M. Michel Masse fut autorisé à acheter un tabernacle (autel) tout doré, de la paroisse de St-An-

1794-1794

toine de Chambly pour le prix de 514 livres, cours de France (\$102.80). Cet autel après avoir été le maître-autel de la vieille église est aujourd'hui (1935) dans la sacristie de l'église de Gentilly. C'est certainement un magnifique autel, et une précieuse relique à conserver.

CONSTRUCTION D'UN PRESBYTERE.

Assemblée du 23 mai, 1790, tenue chez Alexandre Pepin ;(1)

Présents : Joseph Lavigne, François Mailhot, Gaspard Demers, François Houle, Alexis Lavigne, Antoine Poisson, Alexis Poisson, Al. Brunel, Alexis Beaudet, Charles Dupas, J.-Bte Lemay, Pierre Pepin, Jean Lavigne, J.-Bte Alexandre, François Alexandre, Joseph Lavigne, Joseph Poisson, Pierre Chesney, Alexis Gentilly, Jacques Delorier, Joseph Brunel, Gabriel Durand, Joseph Baril, Joseph Turcot, Antoine Lavigne, J.-Bte Michel, Pierre Michel, Pierre Courtois, Louis Michel et autres, lesquels habi-

(1) Je soussigné prêtre desservant la paroisse St-Edouard certifie qu'après avoir averti au prône de la messe paroissiale les habitants de la dite paroisse de s'assembler à l'issue de la dite grand'messe chez Alexandre Pepin pour déclarer leur volonté au sujet de la bâtisse d'un presbytère, ils se sont assemblés en effet le vingt-trois du mois de mai mil sept cent quatre-vingt-dix ; savoir Joseph Lavigne, Frs Mailhot, etc.

Je soussigné prêtre desservant la paroisse St-Edouard, certifie qu'après avoir assemblé les habitants de la dite paroisse, savoir : Joseph Lavigne, Alexis Beaudet, Frs Mailhot, Antoine Poisson, Joseph Poisson, Alexis Poisson, Alexis Gentilly, Gaspard Dumais, Joseph Brunel, Gervais Houle, Frs Houle, Antoine Lavigne, Pierre Pepin, Frs Alexandre, Jean-Bte Alexandre et plusieurs autres habitants de la même paroisse pour la nomination de trois syndics qui devront être employés tant à la bâtisse du presbytère qu'aux autres besoins nécessaires de la paroisse. Ils ont de bon gré, nommé Joseph Michel, Joseph Labissonnière, Michel Billy, lesquels ont accepté la charge à condition cependant qu'ils seraient exempts de la moitié de tous les frais ce à quoi les susdits habitants ont librement consenti.

(Signé) MICHEL MASSE, PTRE

tants voyant le besoin où ils étaient de construire un presbytère et ayant examiné le lieu le plus convenable et celui qui serait de moins de frais se sont volontairement obligés d'en construire un de 50 pds de long sur 36 de profondeur de dehors en dehors, en pierre, sur le terrain qui appartient à l'église et sur lequel elle est bâtie.

(Signé) Michel MASSE, Prêtre.

Le même jour, Joseph Michel, Joseph Labissonnière et Michel Billy furent nommés syndics et ils acceptèrent.

(Signé) MICHEL MASSE. Prêtre.

Le 7 août, 1791, Joseph Poisson et Joseph Lavigne furent élus syndics pour la bâtisse du presbytère.

Ce presbytère disparut complètement vers 1915, servit de résidence au curé de Gentilly jusqu'en décembre 1849. Il fut habité par divers particuliers jusqu'en 1882. Il était co-propriété du notaire B. Maurault le 19 avril, 1857.

M. Michel Masse abandonna la desserte de Gentilly à l'automne de 1794.

OCCUPANTS DES BANCS DANS L'EGLISE DE GENTILLY EN 1794.

COTÉ DE L'ÉPITRE

RANGÉE DU MILIEU

Le Banc du Capitaine
Joseph Courville
Alexis Brunel
Ant. Baril
Joseph Lavigne

RANGÉE DU MUR

Gaspard Demers
Michel Billy
Michel Poisson
Alexis Lavigne
Joseph Girouard

Alexandre Pepin
Augustin Baril
François Poisson
Joseph Tourigny
Alexis Poisson, père
Pierre Deshaies dit St-Cyr
Louis Alexandre
Jacques Michel
Marie-Anne Michel

Joseph Pepin
Gabriel Durand, fils
Charles Chandonné
Charles Chandonné
J.-Bte Baril, fils
La Veuve Pierre Pepin
J.-Bte Alexandre
Alexis Beaudoin
Antoine Sanschagrin
Michel Baril
Antoine Lavigne

COTÉ DE L'ÉVANGILE

RANGÉE DU MUR

Alexis Mailhot
Alexis Beaudet
Joseph Charland dit Fran-
çois Lavigne (cœur
François Baril
Beloni Dufaut
Michel Beaudet
Jean Michel
Jean Bernard
Jos. Michel
Pierre Semper
Antoine Houle
Jean Leblanc
Jean Lavigne
Pierre Pepin Gagnon
Hyacinthe Tousignan
François Michel
Alexis Gentilly
Antoine Brunel

RANGÉE DU MILIEU

J.-Bte Panneton
François Houd
Joseph Brunel
François Mailhot
Antoine Poisson
Jos. Poisson, père
Jos. Poisson, fils
Gabriel Durand, père
Godefroy Langevin
Joseph Hould
Alexis Poisson, fils
Geneviève Baril
Alexis Alexandre
Michel Mouset

PREMIER CURE DE GENTILLY

L'Abbé Joseph-Duval Lelièvre, de 1794 à 1795.

LELIEVRE (L'abbé Joseph-Duval), né à Québec, le 10 mars 1768, de Joseph Lelièvre-Duval et de Marguerite Josephte Cartier, fit ses études à Québec et fut ordonné, le 9 avril 1791. Curé de Gentilly (1794-1795), de la Beauce (1795-1796) ; aumônier du régiment Royal-Canadien-Volontaire (1796-1797) ; curé de la Longue-Pointe (1797-1800) ; de Saint-Marc (1800-1802), de Repentigny (1802-1807), avec desserte de Saint-Sulpice (1806) ; décédé à Repentigny, le 14 décembre 1807.

Le premier curé de St-Edouard de Gentilly fut M. l'abbé Joseph Lelièvre-Duval. Il ne demeura qu'un an à Gentilly et il n'y a rien à signaler pendant son court séjour dans la paroisse.

DEUXIEME CURÉ DE GENTILLY.

L'Abbé Claude - Gabriel Courtin, de 1795 à 1832.

COURTIN (L'abbé Claude-Gabriel), né à St-Martin de Vendôme, au diocèse de Coutances dans la Normandie en France, le 6 octobre 1765, fit ses études à Coutances et fut ordonné le 19 décembre 1789 par Mgr de Blois, à la veille des malheureux événements qui devaient bouleverser de fond en comble la France, religieuse, civile et politique. En France de 1789 à 1792. Exilé en Angleterre par la Révolution française en 1792, il passe deux ans dans la Flandre Autrichienne, (août 1792 à juillet 1794) en Angleterre de 1794 à 1795. Il arriva à Québec le 18 mai 1795 et fut nommé curé de Gentilly en octobre 1795, avec desserte de Saint-Pierre-les-Becquets de 1809 à 1815 et de Blandford de 1828 à 1832 ; il décéda à Gentilly le 16 août 1832. Son corps d'abord déposé dans la vieille église repose aujourd'hui, 1935, dans l'église actuelle de Gentilly depuis la mi-janvier 1857. Le 9 mai 1824, Lord Dalhousie et le 21 avril 1831 Lord Ayl-

mer, avaient nommé M. Courtin, aumônier du régiment de Bécancour.

Nous trouvons dans « Les Écclesiastiques et Royalistes Français réfugiés au Canada à l'époque de la Révolution, par monsieur N.-E. Dionne, la biographie suivante de Monsieur l'abbé Claude-Gabriel Courtin :

Né le 6 octobre 1765, à Saint-Martin de Vendôme, dans le diocèse de Coutances, en Normandie.

Après avoir fait ses études collégiales et théologiques au Séminaire diocésain, Monsieur l'Abbé Courtin fut ordonné prêtre, par Sa Grandeur Monseigneur de Blois, le 19 décembre 1789, à la veille des malheureux événements qui devaient bouleverser la France.

Mis en demeure de prêter le serment d'allégeance à la constitution nouvelle du clergé, il préféra s'en aller en Angleterre, au risque de souffrir toutes les privations et toutes les misères qui sont le partage le plus ordinaire des exilés.

Monsieur l'abbé C.-G. Courtin dut attendre plusieurs années avant de pouvoir passer au Canada, où il ambitionnait de se livrer au ministère curial, contrairement à tant d'autres que pareille perspective effrayait.

Avant de se rendre en Angleterre, Monsieur l'abbé Claude-Gabriel Courtin, demeura deux ans dans la Flandre autrichienne, d'août 1792 à juillet 1794, comme le constatent ses passeports pour ces divers endroits.

Le 13 août 1792, Monsieur l'abbé Courtin, obtenait un passeport pour voyager à l'intérieur du royaume, en route pour la Flandre autrichienne ; le 3 août et le 7 septembre 1792, deux passeports pour voyager dans la Flandre autrichienne, et le 30 juillet 1794, un autre passeport pour voyager de la Hague en Angleterre.

S'étant entendu avec Monsieur l'abbé Malavergne, et aussi avec Monseigneur de la Marche, qui payait les dépenses

des voyages avec l'argent de Monseigneur Hubert, Monsieur l'abbé Courtin put enfin réaliser son désir de passer au Canada, et il arriva à Québec en même temps que monsieur l'abbé Malavergne, le 28 mai 1795. Leur premier bonjour fut pour l'Évêque. « J'irai où il plaira à Votre Grandeur de m'envoyer, s'écria Monsieur l'abbé Courtin. Peu importe l'endroit, pourvu que je puisse rendre service. Après tout, je ne suis pas prêtre pour moi tout seul ; les gens qui me recevront chez eux ne verront en moi que le ministre de Dieu ; tout le reste m'est indifférent ». Monseigneur Hubert lui offrit la cure de Gentilly, humble paroisse qui n'existait que depuis une dizaine d'années. Ce fut la première et dernière cure du prêtre français. Il l'administra pendant plus de trente-sept ans, avec une sagesse remarquable. Son unique ambition consistait à étendre le royaume de Dieu, et, dans ce but, il crut faire œuvre religieuse et patriotique à la fois en contribuant, pour sa part, à la colonisation des Bois-Francis, encore peu connus et peu habités. Un mouvement s'étant produit vers ces lieux, dont on disait merveille comme pays agricole, Monsieur le curé de Gentilly, en profita pour l'aider et l'activer dans la mesure de ses ressources. Les cultivateurs des paroisses riveraines du fleuve Saint-Laurent, depuis Saint-Pierre-les-Becquets, jusqu'à Nicolet, s'imaginèrent, avec beaucoup de bon sens, qu'ils ne devaient pas perdre l'occasion qui s'offrait à eux de défricher ces terres, afin d'y établir leurs enfants. Mais il y avait de sérieuses difficultés à vaincre. Monsieur le curé Courtin encouragea les siens du mieux qu'il put, leur promettant même de venir à leur aide, du moins quant à la partie religieuse. Et bientôt, l'on vit des jeunes colons partir, la hache au bras, s'enfoncer dans les terres qu'arrosent les rivières Bécancour et Nicolet, et s'attaquer aux géants de la forêt avec un courage des plus louables. Monsieur le curé Courtin lui-même, malgré son âge, entreprenait des trajets de six ou huit lieues afin d'aller porter les secours de son ministère à ces braves défricheurs ; dire pour eux la messe dans des cabanes en bois rond, et les encourager dans leurs indicibles labeurs.

Bientôt les Cantons de Maddington et de Blandford furent envahis par ces héroïques pionniers. La tradition, pieusement recueillie et transmise par les premiers colons à leurs descendants, nous apprend que les missionnaires, à l'origine, étaient presque tous des prêtres venus de France, et que les plus anciens clochers des Cantons de l'Est furent celui de Saint-Louis-de-Blandford, sur la rivière Bécancour, et celui de Drummondville, sur la rivière Saint-François.

Monsieur l'abbé Courtin fit partie pendant plusieurs années de la corporation du Collège de Nicolet, depuis son établissement par lettres patentes en date du 10 décembre 1821.

A sa mort, il n'avait pas cessé d'appartenir à ce conseil, et il est facile de comprendre qu'il légua tous ses biens à cette institution, qui lui était d'autant plus chère qu'un de ses confrères, français comme lui, en était supérieur. (Monsieur l'abbé Jean Raimbault).

Par son testament, il disposait de son mobilier en faveur des élèves les plus nécessiteux.

Monsieur le curé Courtin mourut le 16 août 1832, à l'âge de 67 ans. Il avait dû, quelque temps auparavant, abandonner tout travail, pour vivre dans la retraite la plus absolue : l'âge et les infirmités qui l'accompagnaient l'avaient terrassé.

Ce prêtre était doué d'un caractère très sympathique ; il était affable envers tout le monde et conciliant en affaires.

Ses confrères l'estimaient dans la proportion de ses qualités et de ses vertus. Les paroissiens de Gentilly en ont conservé un long et heureux souvenir.

N'ayant pu me procurer la photographie de Monsieur le curé Courtin, je donne le signalement inscrit sur le passeport lui permettant de voyager dans la Flandre autrichienne : Gabriel-Claude Courtin, âgé de 26 ans, taille, cinq pieds,

un pouce ; cheveux et sourcils châains, yeux gris-bleus, nez ordinaire, bouche moyenne, menton rond, front petit, visage ovale.(1)

Le premier acte signé par M. Courtin dans les registres de Gentilly est daté du 20 octobre 1795.

Le mobilier de la fabrique de Gentilly, à cette date, se réduisait à bien peu de chose. Monsieur le curé Courtin se mit courageusement à l'œuvre et dès l'année de son arrivée à Gentilly, 1795, il fit l'acquisition d'une lampe de sanctuaire, d'un chandelier pascal, de burettes en argent, d'un porte-Dieu et d'un ostensor en argent. Cet ostensor est encore la propriété de la fabrique de Gentilly.

En 1803, Monsieur le Curé Courtin achète un tableau de Saint-Édouard, patron de la paroisse, pour le prix de 180

(1) Monsieur l'abbé A.-H. Gosselin, dans les *Recherches Historiques* de M. P.-G. Roy, parlant de Monsieur l'abbé Courtin, écrit ce qui suit :

Monsieur l'Abbé Courtin, un des prêtres français émigrés au Canada en 1795, était accompagné d'un jeune prince de sang royal, fils naturel de Louis XV, frère du Grand Dauphin, oncle, par conséquent de Louis XVI, de Louis XVIII et de Charles X. JEAN-LOUIS de BOURBON — c'était son nom — passa incognito au Canada et y vécut sous un nom emprunté, pratiquant l'humble métier d'orfèvre dans quelque paroisse de la vallée de la rivière Chambly, où il se maria.

Plus tard, il vint se fixer à Bécancour, où il mourut en 1813. Il laissa plusieurs enfants dont quelques-uns durent se fixer aux États-Unis, d'autres à Montréal. Une de ses filles est décédée, il y a quelques années, à un âge très avancé, et fut inhumée à Saint-Valère de Bulstrode, comté d'Arthabaska. Son père ne lui avait raconté son histoire que dans les dernières années de sa vie, et elle-même en fit la confidence à son confesseur, avant de mourir. La vieille mentionnait surtout le fait qu'on avait coupé le cou à un de ses parents, son cousin (Louis XVI), « parce qu'il y avait eu du train par en haut ».

Nous tenons ces notes du vénérable prêtre lui-même, qui l'assista à ses derniers moments. Selon une tradition familiale et certains documents trouvés, ça et là, il ne serait pas improbable que le nom d'emprunt sous lequel Jean-Louis de Bourbon vécut en Canada serait De Caraffe, décédé à Bécancour le 15 mars 1813.

livres, cours de France. Ce tableau de Saint-Édouard et deux autres plus petits furent donnés à la fabrique de Sainte-Marie-de-Blandford, le 26 décembre 1875.

En 1804, Monsieur le Curé Courtin paie la somme de 648 livres, pour un encensoir et sa navette, un bénitier et goupillon, un plat pour burettes, le tout en argent

Le 1er janvier 1809, on décide de faire un jubé de 28 bancs, la nef étant trop petite.

Le 6 juin 1810, Sa Grandeur Monseigneur Plessis, étant en visite pastorale, ordonna d'acheter un ciboire pouvant contenir de 60 à 100 hosties.

DEUXIEME VISITE ÉPISCOPALE

Elle a été faite à Gentilly, le 8 juin 1810, par Mgr J.-O. Plessis, Évêque de Québec.

TROISIEME VISITE ÉPISCOPALE

Elle eut lieu le 25 juin 1819, et a été faite par Monseigneur Bernard-Claude Panet, Évêque de Salde et Coadjuteur de Québec.

QUATRIEME VISITE ÉPISCOPALE

Elle a été faite le 23 juillet 1824, par Monseigneur J.-Antoine Plessis, Évêque de Québec.

Le 25 septembre 1825, Monsieur le Curé Courtin chargea un sculpteur des Trois-Rivières, Monsieur François Normand, de faire un grand autel et deux petits, ainsi qu'une chaire et un banc-d'œuvre. Le prix du tout fut de 1584 livres, cours de France. Ces divers objets furent donnés à la paroisse de Sainte-Marie-de-Blandford, excepté un petit autel, donné à Sainte-Sophie-de-Lévrard,

En 1828, Monsieur l'abbé Courtin, achète un calice et des burettes, coûtant 223 livres, cours de France. Ce calice est encore la propriété de l'église de Gentilly.

Monsieur l'abbé Charles Dion, vicaire de Bécancour, passe quelques jours à Gentilly, du 7 au 28 septembre 1830.

1er vicaire : — M. l'abbé F.-M. Turcotte, du 17 octobre 1830 au 18 septembre 1831.

2ième vicaire : — Monsieur l'abbé J.-D. Déziel, du 14 octobre 1831 au 30 septembre 1832.

CINQUIEME VISITE ÉPISCOPALE

Elle a été faite le 21 juin 1830, par Mgr B.-C. Panet, Évêque de Québec.

ACTE DE SÉPULTURE DE M. CLAUDE-GABRIEL COURTIN.

L'inhumation a été faite par Monsieur le chanoine L.-M. Cadieux, V.G., curé des Trois-Rivières ; Monsieur l'abbé Déziel étant vicaire.

Le 18 août 1832, par nous prêtre vicaire-général et curé des Trois-Rivières soussigné a été inhumé dans le sanctuaire de l'Église de cette paroisse, le corps de Messire Claude Gabriel Courtin, curé de cette paroisse depuis 1795 et dé-cédé la surveillance, âgé de 67 ans. Présents à l'inhumation : Messires François Lejamlet, curé de Bécancour, René Joyer, prêtre et curé de la Pointe du Lac, Jean Raimbault, curé de Nicolet, Vincent Fournier, curé de la Baie-du-Febvre, Hubert Lajus, ex-curé de Ste-Marie, Joseph-Onésime Leprohon, directeur du Séminaire de Nicolet, François Germain Rivard, curé de Champlain, Édouard Faucher, curé de Lotbinière, Jean Harper, curé de St-Grégoire, Charles Harper, procureur du Séminaire de Nicolet, Charles Dion, vicaire à Bécancour, Joseph David Déziel, vicaire de cette

paroisse, de François Legendre, écuyer, lieutenant-colonel de milice et marguillier, de Joseph Reau, un tonsuré, soussignés et autres.

Signés : Fr. Lejamlet, Ptre.	Joyer, Ptre.
Lajus, Ptre.	J.C. Leprohon, Ptre.
Fournier, Ptre.	Rivard, Ptre.
Ed. Faucher, Ptre.	Chs. Dion, Ptre.
Jean Harper, Ptre.	Chs. Harper, Ptre.
J.D. Déziel, Ptre	J. Reau, Eccl.
Fr. Legendre,	L.M. Cadieux, Ptre, V.G.

LE REVENANT DE GENTILLY...

LÉGENDE

Pendant le séjour de Monsieur l'abbé Courtin à Gentilly, un événement assez singulier aurait eu lieu au presbytère : des bruits étranges auraient été entendus ; un personnage mystérieux, invisible, aurait semblé pénétrer à l'intérieur de la maison, pendant plusieurs soirées, au grand étonnement et à la grande stupéfaction des personnes présentes.

Quoi qu'il en soit, Monsieur L.-H. Fréchette fait, quelque part, la narration suivante de cette tradition ou légende capable d'en intriguer plus d'un : (1)

Si vous demandez à quelqu'un s'il croit aux revenants, quatre-vingt-dix fois sur cent il vous répondra : non ! Ce qui n'empêche pas qu'il se passe, tout au moins, qu'il se raconte des choses bien inexplicables.

Témoin l'histoire suivante, que je tiens du père d'un de mes confrères, d'un homme de profession libérale, à l'esprit très large et très éclairé, sur qui la crédulité populaire n'avait aucune prise, et dont la bonne foi était, vous pouvez m'en croire, au-dessus de tout soupçon,

(1) (Monde Illustré, 14e année).

Voici le récit qu'il nous fit un soir, à quelques amis et à moi, en présence de sa femme et de ses trois fils, avec le ton sérieux qu'il savait prendre quand il parlait de choses sérieuses. Je lui laisse la parole :

— Je ne prétends pas, dit-il, qu'il faille croire à ceci et à cela ou qu'il n'y faille pas croire ; je veux seulement relater ce que j'ai vu et entendu ; vous en conclurez ce que vous voudrez. Quant à moi, je me suis creusé la tête bien longtemps pour en trouver une explication, sans pouvoir m'arrêter à rien de positif ; et j'ai fini par n'y plus songer.

C'était en 1823... J'achevais mes études au Collège de Nicolet et j'étais en vacances dans le village de Gentilly, avec quelques-uns de mes confrères et deux ou trois séminaristes en congé, auprès de leurs parents. Nous fréquentions assidûment le presbytère, où le bon vieux curé du temps, (Monsieur l'abbé C.-G. Courtin), très sociable, grand ami de la jeunesse, nous recevait comme un père. C'était un fier fumeur devant le Seigneur, et pendant les beaux soirs d'été, nous nous réunissions sous la véranda pour déguster un fameux tabac canadien que le bon vieillard cultivait lui-même avec une sollicitude de connaisseur et d'artiste.

A onze heures sonnant :

— Bonsoir, mes enfants !

— Bonsoir, Monsieur le Curé !

Et nous regagnions nos pénates respectifs.

Un soir — c'était vers la fin d'août et les nuits commençaient à rafraîchir, — au lieu de veiller à l'extérieur, nous allions passer la soirée à la chandelle, dans une vaste pièce où s'ouvrait la porte d'entrée, et qui servait ordinairement de bureau d'affaires, de fumoir ou de salle de causerie.

Coïncidence singulière, la conversation avait roulé sur les apparitions, les hallucinations, les revenants ou autres phénomènes de ce genre.

Onze heures approchaient, et le débat se précipitait un peu, lorsque Monsieur le Curé nous interrompit sur un ton quelque peu inquiet :

— Tiens, dit-il, on vient me chercher pour un malade.

Et en même temps, nous entendions le pas d'un cheval et le roulement d'une voiture qui suivait la courbe de l'allée conduisant à la porte du presbytère, et qui parut s'arrêter en face du perron.

Il faisait un beau clair de lune ; quelqu'un se mit à la fenêtre.

— Tiens, dit-il, on ne voit rien.

— Ils auront passé outre.

— C'est étrange !

Et nous allions parler d'autre chose, quand nous entendîmes distinctement des pas monter le perron et quelqu'un frapper à la porte.

— Entrez ! fit l'un de nous.

Et la porte s'ouvrit. Jusque-là, rien d'absolument extraordinaire, mais jugez de notre stupéfaction à tous, lorsque la porte se referma d'elle-même, comme après avoir laissé passer quelqu'un, et que, là, sous nos yeux, presque à portée de la main, nous entendîmes des pas et comme des frôlements de soutane se diriger vers l'escalier qui conduisait au premier, et dont chaque degré, sans que nous puissions rien apercevoir, craqua comme sous le poids d'une démarche lourde et fatiguée.

L'escalier franchi, il nous sembla qu'on traversait le corridor sur lequel il débouchait, et qu'on entraît dans une chambre s'ouvrant droit en face. Nous avions écouté sans trop analyser ce qui se passait, ahuris et nous regardant les uns les autres, chacun se demandant s'il n'était pas le jouet d'un rêve.

Puis les questions s'entrecroisèrent :

— Avez-vous vu quelqu'un vous autres ?

— Non.

— Ni moi !

— Nous avons entendu cependant.

— Bien sûr.

— Quelqu'un entrer...

— Puis traverser la chambre...

— Puis monter l'escalier...

— Oui.

— Puis s'introduire là-haut ?

— Exactement.

— Qu'est-ce que cela veut dire ?

Et à mesure que nous nous rendions compte de ce qui venait d'arriver, je voyais les autres blêmir, et je me sentais blêmir aussi.

En effet, nous avions tous bien entendu. Et sans rien voir. Nous n'étions point des enfants cependant ; et le courage ne nous manquait pas.

Le Curé prit un chandelier, j'en pris un autre ; et nous montâmes l'escalier.

Rien !

Nous ouvrîmes la porte de la chambre où le mystérieux personnage avait paru s'enfermer.

Personne !

Absolument rien de dérangé, absolument rien d'insolite,

Nous redescendîmes bouleversés et parlant bas.

— C'était pourtant bien quelqu'un ?

— Il n'y a pas à dire.

— Et vous n'avez rien découvert ?

— Pas une âme.

— C'est renversant.

En ce moment un bruit terrible éclata dans la chambre que nous venions de visiter, comme si un poids énorme fût tombé sur le plancher.

Le vieux Curé reprit froidement sa chandelle, remonta l'escalier et entra de nouveau dans la chambre. Personne ne le suivit cette fois. Il reparut pâle comme un spectre, pendant que nous entendions des cliquetis de chaînes et des gémissements retentir dans la chambre qu'il venait de quitter :

— J'ai bien regardé, pourtant, mes enfants, dit-il, je vous jure qu'il n'y a rien !

Prions le bon Dieu. Et nous nous mîmes en prières. A une heure du matin, le bruit cessa. Deux des séminaristes passèrent le reste de la nuit au presbytère pour ne pas laisser le bon Curé seul ; et les collégiens — j'étais fort tremblant pour ma part — rentrèrent chacun chez soi, se promettant toutes sortes d'investigations pour le lendemain.

La seule chose que nous découvrîmes, en face du presbytère, les traces de la voiture mystérieuse, qui apparaissaient très distinctes et toutes fraîches, dans le sable soigneusement ratissé de la veille. Inutile de vous dire si cette histoire eut du retentissement : elle ne se termina pas là, du reste.

Tous les soirs, durant plus d'une semaine, les bruits les plus extraordinaires se firent entendre dans la chambre où

l'invisible visiteur avait paru se réfugier. Les hommes les plus sérieux et les moins superstitieux du village de Gentilly venaient tour à tour passer la nuit au presbytère, et en sortaient, le matin, blancs comme des fantômes.

Le pauvre curé ne vivait plus.

Et il se décida d'aller consulter les autorités du diocèse : et comme Trois-Rivières n'avait pas encore d'évêque à cette époque, il partit pour Québec. Le soir de son retour, nous étions réunis, comme les soirs précédents, attendant le moment des manifestations surnaturelles, qui ne manquaient jamais de se produire sur le coup de minuit.

Le curé était très pâle et plus grave encore que d'habitude. Quand le tintamarre recommença, il se leva, passa son surplis et son étole, et s'adressant à nous :

— Mes enfants, dit-il, vous allez vous agenouiller et prier, et quel que soit le bruit que vous entendiez, ne bougez pas, à moins que je ne vous appelle. Avec l'aide de Dieu, je remplirai mon devoir.

Et d'un pas ferme, sans arme et sans lumière, — je me rappelle encore, comme si c'était hier, le sentiment d'admiration qui me gonfla la poitrine devant cette intrépidité si calme et si simple, le saint prêtre monta bravement l'escalier et pénétra sans hésitation dans la chambre hantée.

Alors, ce fut un vacarme horrible.

Des cris, des hurlements, des fracas épouvantables. On aurait dit qu'un tas de bêtes féroces s'entre-dévoraient, en même temps que tous les meubles de la chambre se seraient écrabouillés sur le plancher.

Je n'ai jamais entendu rien de pareil dans toute mon existence.

Nous étions tous à genoux, glacés, muets et les cheveux dressés de terreur.

Cela dura-t-il longtemps ? Je ne saurais vous le dire, mais le temps nous parut bien long.

Enfin, le tapage infernal cessa tout à coup, et le brave Abbé reparut, livide...

Il avait vieilli de dix ans.

— Mes enfants, dit-il, vous pouvez vous retirer ; c'est fini, vous n'entendrez plus rien. Au revoir ; parlez de tout ceci le moins possible.

Après ce soir-là, le presbytère de Gentilly reprit son calme habituel.

Seulement, tous les premiers vendredis du mois, jusqu'à sa mort, le bon Curé célébra une messe de Requiem pour quelqu'un qu'il ne voulut jamais nommer.

Voilà une étrange histoire, n'est-ce pas, messieurs ? conclut le narrateur.

Eh bien ! je ne vous ai pourtant conté là que ce que j'ai vu de mes yeux et entendu de mes oreilles, avec nombre d'autres personnes parfaitement dignes de foi.

— Qu'en dites-vous ?

— Rien !

— Ni moi non plus.

Il m'a été donné, il y a déjà plusieurs années, d'interroger les anciens de Gentilly... même une nièce de la servante de Monsieur le Curé Courtin... sur ce sujet ; et on m'a répondu qu'en effet, du temps de Monsieur le Curé Courtin, il s'était passé quelque chose de bien étrange ; quelque chose d'un caractère extraordinaire ; que le presbytère, disait-on, avait été hanté, pendant plusieurs jours, par un personnage mystérieux, invisible.

Ce presbytère bâti en pierre, après avoir subsisté plus d'un siècle, est maintenant tombé en ruines. On ne voyait en (1920) qu'un vieux mur se tenant encore debout, semblant défier l'action du temps et les grandes eaux du printemps. (Il ne reste plus aucune trace ni du presbytère ni de l'église).

Non loin de ces ruines, les amateurs de Gentilly ont, ces dernières années, construit un chalet où ils vont passer les beaux jours d'été, respirer l'air pur du fleuve Saint-Laurent.

C'est un endroit pittoresque, que les anciens de Gentilly aiment encore à visiter et dont ils parlent avec bonheur.

Il leur rappelle la première église paroissiale, le joli village qui existait autrefois sur cette pointe charmante que l'on continue à appeler : « LA POINTE DE LA VIEILLE ÉGLISE ».

M. L'ABBE COURTIN ET UN BOURBON AU CANADA.

Dans le Bulletin des Recherches historiques de M. P.-G. Roy, du mois de janvier 1903, vol. 9, No 1, page 32, on lit la question suivante : Quel est ce prince, fils naturel de Louis XV que la Révolution française jeta sur nos rives et qui mourut obscurément dans une de nos paroisses du Bas Saint-Laurent ?

Dans le Bulletin de février 1903, Page 52, M. l'abbé A.-H. Gosselin, répond ce qui suit :

Plutôt que de prêter serment à la constitution civile du clergé, des milliers de prêtres — on évalue leur nombre à plus de 20,000 —, n'hésitèrent pas à quitter leur patrie et à prendre le chemin de l'exil.

Ils avaient à choisir entre la mort, l'exil ou la trahison de leur conscience : Ils choisirent l'exil, suivant le conseil de l'Evangile : *Quum persequentur vos in civitate ista, fugite in aliam*. Un bon nombre passèrent en Angleterre ; et quelques années plus tard quarante d'entre eux obtinrent du gouvernement anglais, la permission de venir au Canada, cette autre France...

Détail inédit, je crois : l'un de ces prêtres, M. Courtin, émigrant au Canada en 1795, était accompagné d'un jeune prince de sang royal, fils naturel de Louis XV, frère du grand Dauphin, oncle par conséquent

de Louis XVI, de Louis XVIII et de Charles X. Jean-Louis de Bourbon — c'était son nom — passa incognito au Canada, et y vécut sous un nom emprunté, pratiquant l'humble métier d'orfèvre, dans quelques paroisses de la vallée de la rivière Chambly, où il se maria. Plus tard, il vint se fixer à Bécancour où il mourut en 1813. Il laissa plusieurs enfants, dont quelques-uns furent se fixer aux Etats-Unis, d'autres à Montréal. Une de ses filles est décédée, il y a quelques années, à un âge très avancé et fut inhumé à St-Valère de Bulstrode, comté d'Arthabaska. Son père ne lui avait raconté son histoire que dans les dernières années de sa vie, et elle-même en fit la confidence à son confesseur avant de mourir. La vieille mentionnait surtout le fait qu'on avait coupé le col à un de ses parents (Louis XVI) parce qu'il y avait eu DU TRAIN PAR EN HAUT. Nous tenons ces détails du vénérable prêtre lui-même qui l'assista à ses derniers moments.

JEAN-LOUIS de Bourbon portait la croix de Saint-Louis : cette croix fut léguée à une pauvre paroisse des Cantons de l'Est, (St-Louis-de-Blandford) et servit à orner l'ostensoir du Saint-Sacrement.

L'ABBE A. H. GOSSELIN.

Il y a eu à Bécancour un français nommé J.-Bte De Caraffe, orfèvre, dont les descendants, dispersés, ça et là, se proclament être des descendants des BOURBON.

Ce J.-Bte DeCaraffe, marié à St-Charles de Richelieu, en 1794, vint demeurer à Bécancour en 1799, où il fut inhumé le 16 mars 1813.

Sa fille, Louise Bourbon, c'est ainsi qu'elle se nommait, elle-même, fut inhumée à St-Valère de Bulstrode, le 24 mai 1882.

Elle invoquait pour prouver que réellement elle était une BOURBON, la déclaration de son père faite sur son lit de mort, disant que son vrai nom était Jean-Louis Bourbon ; que Decaraffe était un nom emprunté ; elle s'appuyait aussi sur le témoignage de sa mère qui croyait fermement que son mari était réellement un BOURBON l'appelant toujours son Jean-Louis.

Deux des petites filles de J.-Bte Decaraffe que j'ai eu l'occasion de rencontrer m'affirmèrent la même chose. Evariste Decaraffe, de Montréal, un des petits-fils de J.-Bte, professe la même croyance (Evariste Decaraffe baptisé à Bécancour le 27 octobre 1839, fils de André et de Marie-Louise Robichaud).

Quoiqu'il en soit, voici certains documents relatifs à cette famille, Bourbon ou Decaraffe.

Le 3 mars 1794, Jean-Baptiste Decaraffe, fils de Jean-Baptiste Decaraffe et de Marie-Louise Frémont du diocèse de Paris, se marie à St-Charles de Richelieu, à Marie-Louise Du Tremble, fille de Michel Du Tremble et de Brigitte Cantara. (Voir registre de St-Charles de Richelieu année 1794).

Brigitte Cantara baptisée le 8 octobre 1753. (Tanguay, vol. 2, page 537).

En 1795, baptême de Louise, mariée, en premières noces, âgée de 22 ans, à Bécancour, le 22 juillet 1817, à Pierre Mathon, décédé en 1829 ; en secondes noces, à Bécancour, le 21 février 1832, à Louis Boucher.

Elle mourut à St-Valère de Bulstrode, le 22 mai 1882, et y fut enterrée le 24, sous le nom de Louise Bourbon. (Voir registre de St-Valère de Bulstrode, année 1882).

En 1796, à St-Mathias, baptême de Jean-Baptiste, décédé la même année.

En 1797, à St-Mathias, baptême de Jean-Baptiste, marié à Yamas-ka, en 1828, à Marie Salois.

En 1798, à Belœil, baptême de André, marié à Bécancour, le 23 novembre 1824, à Marie-Louise Robichaut, fille de François Robichaut, cordonnier et de Suzanne Prévot.

En 1800, le 24 août, à Bécancour, baptême de Marie-Josette, mariée à Bécancour en 1824 à Antoine Lamontagne.

Dans l'acte de baptême de Marie-Josette, il est dit que J.-Bte Decaraffe habitait Bécancour depuis neuf mois.

De 1802 à 1812, J.-Bte Decaraffe présente encore huit enfants au baptême, et à chacun d'eux, il signe son nom chose assez rare à cette époque.

Après la mort de son mari, Marie-Louise Du Tremble dit Cotténoué, née à l'Ile Dupas, le 7 mars 1778, demeura veuve jusqu'au 14 février 1826, alors qu'elle épousa Joseph Marchand, de St-Grégoire. Elle mourut à St-Célestin, le 11 juillet 1866.

Plus tard, Mgr Marquis ayant fait construire son caveau de famille, fit exhumer le corps de Marie-Louise du Tremble, dit Cotténoué, et le plaça dans son caveau disant : Elle a été la femme d'un Bourbon.

Autre détail : Un jour, Mgr Marquis rendit visite à Louise Bourbon, de St-Valère. Il revint disant : C'est une Bourbon. Elle a les traits de la famille BOURBON.

Est-ce suffisant pour croire que J.-Bte Decaraffe était un Bourbon ? Pour croire que la tradition conservée dans cette famille est bien fondée ? Encore un mot. Mais, dira-t-on, ce Decaraffe était au Canada en 1794, et M. Courtin n'y est arrivé qu'en 1795 ? C'est vrai, mais n'oublions pas que M. Courtin laissa la France en 1792. Il est fort possible que tous deux prirent le chemin de l'exil en même temps. M. Courtin comme prêtre, fut obligé d'attendre la permission de l'évêque de Québec pour se rendre au Canada. Quant à Decaraffe, ou Jean-Louis de Bourbon, rien ne l'empêchait de laisser la Flandre autrichienne, et de devancer son compagnon d'exil, et de se rendre au Canada plus tôt. La parole est aux chercheurs.

TROISIEME CURÉ DE GENTILLY.

L'Abbé Michel Carrier — 1832 à 1836.

CARRIER (L'abbé Michel), né à Québec, le 27 août 1805 de Michel Carrier et de Catherine Bleau, fit ses études à Québec et fut ordonné, le 1er mars 1828. Vicaire à la cathédrale de Québec (1828-1832) ; curé de Gentilly (1832-1836), avec desserte de Blandford (1832-1836) ; curé de la Baie-du-Febvre (1836-1859), où il est décédé subitement, le 14 janvier 1859.

Ce fut pendant que M. Carrier était curé de Gentilly, que commença à s'agiter la question du changement du site de l'église. La population de la paroisse étant considérablement augmentée, l'église était devenue trop petite. Il fallait donc songer, à agrandir ou à bâtir. En outre le printemps, à l'époque de la débâcle de la glace sur le fleuve, l'eau pénétrait dans l'église, au point d'inonder le plancher. Dans sa visite pastorale, du 6 juin 1810, Mgr Plessis avait été obligé de porter l'ordonnance suivante : « Que les habitants avisent aux moyens de procurer en toute saison une communication du presbytère à l'église sans qu'il faille passer dans l'eau ».

Pour toutes ces causes, bon nombre de paroissiens crurent à propos de demander de bâtir à neuf et dans un endroit plus élevé, plus propre, plus en rapport avec les besoins actuels de la population.

Cette opinion était d'ailleurs partagée par l'autorité épiscopale comme on peut le constater par le procès-verbal, de la visite de Mgr Signay, dressé le 4 juillet 1836.

En terminant l'assemblée « dit-il », que nous avons convoquée, nous avons crû de notre devoir de représenter bien particulièrement aux marguilliers, quels grands inconvénients doivent résulter de l'état de l'église actuelle tant pour la religion que pour la commodité des fidèles ; et nous les avons exhortés fortement à s'empressez d'aviser aux moyens d'en construire une nouvelle et plus spacieuse et plus avantageuse à la généralité des habitants.

† JOS. EVEQUE DE QUEBEC

(4 juillet 1836).

Ce document à lui seul, prouve amplement, que les partisans du changement de site et d'une église nouvelle avaient parfaitement raison.

L'évêque savait (comme les opposants au changement) qu'il y avait un coquet village déjà formé, près l'église ; que le site était en vérité très beau ; qu'il faudrait sacrifier un joli et bon presbytère en pierre ; qu'enfin les gens du haut de la paroisse se trouveraient plus éloignés de l'église. Mais enfin, ces raisons toutes bonnes et vraies qu'elles étaient devaient être mises de côté en face d'INCONVÉNIENTS encore plus graves, tels que le bien des âmes, et la commodité de la majorité des fidèles.

En 1772, les habitants de Gentilly, tout d'abord divisés au sujet du placement de l'Église acceptèrent respectueusement le choix du site fait par Mgr Briand. Aujourd'hui,

les esprits ne sont pas aussi bien disposés ; on a oublié, le conseil donné dans le temps, par Mgr Briand : « Veillez à ce que le démon de la discorde ne s'introduise point parmi vous ».

A Gentilly, comme ailleurs, dans de pareilles circonstances, on vit surgir un certain nombre de personnes qui ne voulurent entendre aucune raison..., et s'obstinèrent à faire une opposition malheureusement trop féconde en fâcheux résultats.

La paroisse se partagea en deux camps : ceux du haut et ceux du bas. En un mot, le démon de la discorde avait fait son apparition.

En présence d'un tel état de chose, M. Carrier, d'un caractère un peu craintif et timide, prit la détermination de demander un changement de cure.

L'évêque acquiesça à son désir et le nomma curé de la Baie-du-Febvre, devenue vacante par la retraite de Monsieur le curé Charles-Vincent Fournier.(1)

En outre, de la paroisse de Gentilly, M. Carrier avait à desservir les colons de la rivière Bécancour. Ce fut sous sa direction que fut bâtie la chapelle de Blandford en 1835. Il en fit la bénédiction et y dit la première messe en décembre de la même année.

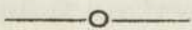
Pendant les quatre années que M. l'abbé Carrier fut curé de Gentilly, il fit, au moins, douze missions à la Rivière Bécancour.

Le 8 mars 1834, M. Carrier se rendit sur les bords de la rivière Nicolet, dans le 12ième Rang de Stanfold, pour y bénir la fosse de Laurent Héon, époux de Marie-Anne Tourigny, décédé l'été précédent, âgé de 30 ans.

(1) (Voir Histoire de la Baie-du-Febvre par M. E. Bellemare au sujet de M. Carrier.)

SIXIEME VISITE ÉPISCOPALE

Elle a été faite le 4 juillet 1836 par Sa Grandeur Mgr Jos. Signay, Évêque de Québec. Monseigneur exhorte particulièrement les Marguilliers à aviser aux moyens de construire une nouvelle église.



Monsieur l'abbé Olivier Larue
Curé de Gentilly de 1836 à 1854

QUATRIEME CURÉ DE GENTILLY

L'Abbé Olivier Larue, 1836 à 1854

LARUE (L'abbé Olivier), né à la Pointe-aux-Trembles de Québec le 23 septembre 1798, de François Larue et d'Ursule Deguise, fit ses études à Québec et fut ordonné le 15 septembre 1825. Vicaire au Cap Santé (1826), à Yamachiche (1826-1829) ; curé de la Pointe-du-Lac (1829-1836) ; de Gentilly (1836-1854) avec desserte des Bois-Francis (1836-1840) ; retiré à Québec (1854-1855), où il est décédé le 18 décembre 1855 ; inhumé à la Pointe-aux-Trembles de Québec.

Monsieur Larue arriva à Gentilly dans la force de l'âge. (38 ans). Il était doué d'une forte constitution et d'une excellente santé. C'était un homme de culte et d'une habileté plus qu'ordinaire. La position toute épineuse qu'elle fut, ne l'effraya pas. Il étudia l'état des esprits, se rendit compte parfaitement de la situation, et quand il trouva le temps opportun, il se mit à l'œuvre avec confiance et persévérance.

Enfin le 3 mars 1839, il convoqua la première assemblée relative à la nouvelle église. C'était pour offrir à l'Évêque un terrain pour la future église. (Soit près d'un terrain sur le fleuve appartenant à la fabrique ou au petit village près de la route dite « Route de M. Legendre » ; plus tard appelée route à Jeannie). (1)

Nous n'avons aucun document qui nous fasse connaître quelles furent les décisions prises lors de cette assemblée.

Le 22 août 1840, Alexis Rivard dit Lavigne, Augustin Mercier, Édouard Avé dit Jolibois et Joseph Grindler, achetèrent de F.-X. Baril un terrain de 8 arpents en superficie pour y construire la nouvelle église. Ils firent don de ce terrain à la fabrique, le 16 décembre 1849.

(1) Cette route conduit du 3 au 4^{ième} rang — en 1792, une route avait été ouverte du fleuve au 2^{ième} Rang.

SEPTIEME VISITE ÉPISCOPALE

Elle a été faite le 3 juillet 1841 par Sa Grandeur Mgr Jos. Signay, Évêque de Québec.

Quoi qu'il en soit, rien ne se fit avant 1845, alors que l'on jeta les fondations de la nouvelle église sur la terre de F.-X. Baril.

Des particuliers, entr'autres, F.-X. Baril, F.-X. Houle, F.-X. Mailhot et Isaac Houle se portèrent responsables des dépenses à encourir pour les travaux à faire.

Vu les circonstances difficiles, les travaux avancèrent lentement : Néanmoins, le 6 juillet 1846, Mgr Signay, évêque de Québec, en visite pastorale à Gentilly, pouvait écrire ce qui suit :

HUITIEME VISITE PASTORALE

« Nous avons engagé par les motifs les plus pressants les fidèles de cette paroisse en général, à travailler à la construction de la nouvelle église, déjà assez avancée et dont la maçonnerie nous a paru bien exécutée, dans la visite que nous nous sommes fait un devoir d'aller y faire. Nous en avons de même parlé aux marguilliers et avons témoigné aux syndics notre satisfaction pour leur activité et leur fermeté dans les travaux de la nouvelle église construite par leurs soins ».

Ces bonnes paroles d'approbation de la part de l'Évêque étaient bien de nature, à fortifier et activer le zèle et le dévouement des intéressés.

En juillet 1847, une retraite fut prêchée aux fidèles de Gentilly à la suite de laquelle Mgr Signay, archevêque de Québec, leur adressa une lettre spéciale.

Cependant, il fallut encore deux années de travaux avant que l'église fut logeable.

C'est alors que M. Pierre-Flavien Turgeon, évêque de Sydime, coadjuteur de Québec, fit l'ordonnance suivante :

« A Monsieur le curé et Messieurs les Marguilliers de Gentilly » (Québec 4 décembre, 1849).

Attendu qu'on achève en ce moment, une nouvelle église paroissiale dans votre paroisse de Gentilly et que cet édifice doit être prochainement ouvert à l'exercice du culte, je crois devoir enjoindre et j'enjoins par les présentes à MM. les Marguilliers (Les marguilliers du banc étaient alors MM. Eustache Beaufort, dit Brunel, Michel Mailhot et Ovide Toutant) de la dite paroisse de faire transporter à la nouvelle église avant le jour fixé pour sa bénédiction solennelle, tous les vases sacrés, ornements, linges, argenteries, livres et autres objets nécessaires ou utiles au culte, qui se trouvent dans l'ancienne église ou dans la sacristie y attenante. Vous voudrez bien signifier cette injonction de ma part en temps convenable à Messieurs les Marguilliers, afin qu'ils prennent leurs mesures en conséquence.

Du moment que la bénédiction de la nouvelle église aura lieu vous cesserez de célébrer le saint sacrifice de la messe et de faire aucun autre acte du ministère ecclésiastique dans votre ancienne église.

Je suis bien cordialement Monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

† P. F. EV. DE SYDIME.

En conséquence de cette injonction épiscopale, messieurs les marguilliers anciens et nouveaux, s'assemblèrent le dimanche le 16 décembre 1849.

Buts de l'assemblée : autoriser les marguilliers du banc-de l'œuvre à accepter le don (don fait par M. F.-Xavier

Baril), du terrain sur lequel est bâtie l'église neuve elle-même, de plus, d'aviser aux moyens de faire transporter les effets de la fabrique dans la nouvelle église paroissiale, en conséquence les marguilliers décident ce qui suit :

10. La dite assemblée désirant accepter le terrain où se trouve bâtie la nouvelle église et en assurer la possession ainsi que de la dite nouvelle église elle-même, circonstances et dépendances, autorise les dits marguilliers de l'œuvre où la majorité d'entre eux, où l'un d'entre eux au défaut des autres, ainsi que Messire le curé de la dite paroisse à accepter la donation du dit terrain ainsi que l'église dessus construite circonstances et dépendances.

20. En conséquence de la résolution présente et du moment qu'elle aura été mise à exécution, la présente assemblée résout et décide de faire transporter à la dite nouvelle église, tous les vases sacrés spécialement commis à la garde de Messire le Curé de cette paroisse.

30.—La même assemblée, en conformité avec une injonction de Sa Grandeur Monseigneur l'Administrateur du diocèse, dont lecture a été faite dans cette assemblée et qui sera enregistrée dans ce livre à la suite des présentes, décide de faire pareillement transporter à la dite nouvelle église, les ornements, linges, argenteries, livres et autres objets tels que chaises, cloche, tabernacle, tableaux et tout ce qui pourra être utile, tant à l'exercice du culte qu'autrement, qui se trouvent dans l'ancienne église ou dans la sacristie attenante et cela avant jeudi prochain (20 décembre 1849) jour fixé par l'annonce faite au prône de la messe de ce jour, pour la bénédiction de la dite nouvelle église. Toutes lesquelles dites résolutions ont passé à l'unanimité dans la dite assemblée.

En conséquence, la présente assemblée enjoint aux dits marguilliers de l'œuvre conjointement ou séparément de mettre à exécution les deux précédentes résolutions selon toutes leurs forces et teneur.

Fait et passé à la dite sacristie, ce dimanche, seizième jour de décembre, mil huit cent quarante-neuf.

Messieurs François Legendre et J.-Bte Legendre ont signé avec nous dit curé ainsi que Messieurs Valère Guillet, Alexis Pepin, pour ce appelés, Messieurs les dits marguilliers de l'œuvre et autres, susnommés, ayant tous déclaré ne savoir écrire, ni signer. De ce enquis Lecture faite.

F. Legendre, J.-Bte Legendre.
Valère Guillet

témoins.

Alexis Pépin

OLIVIER LARUE, PTRE.

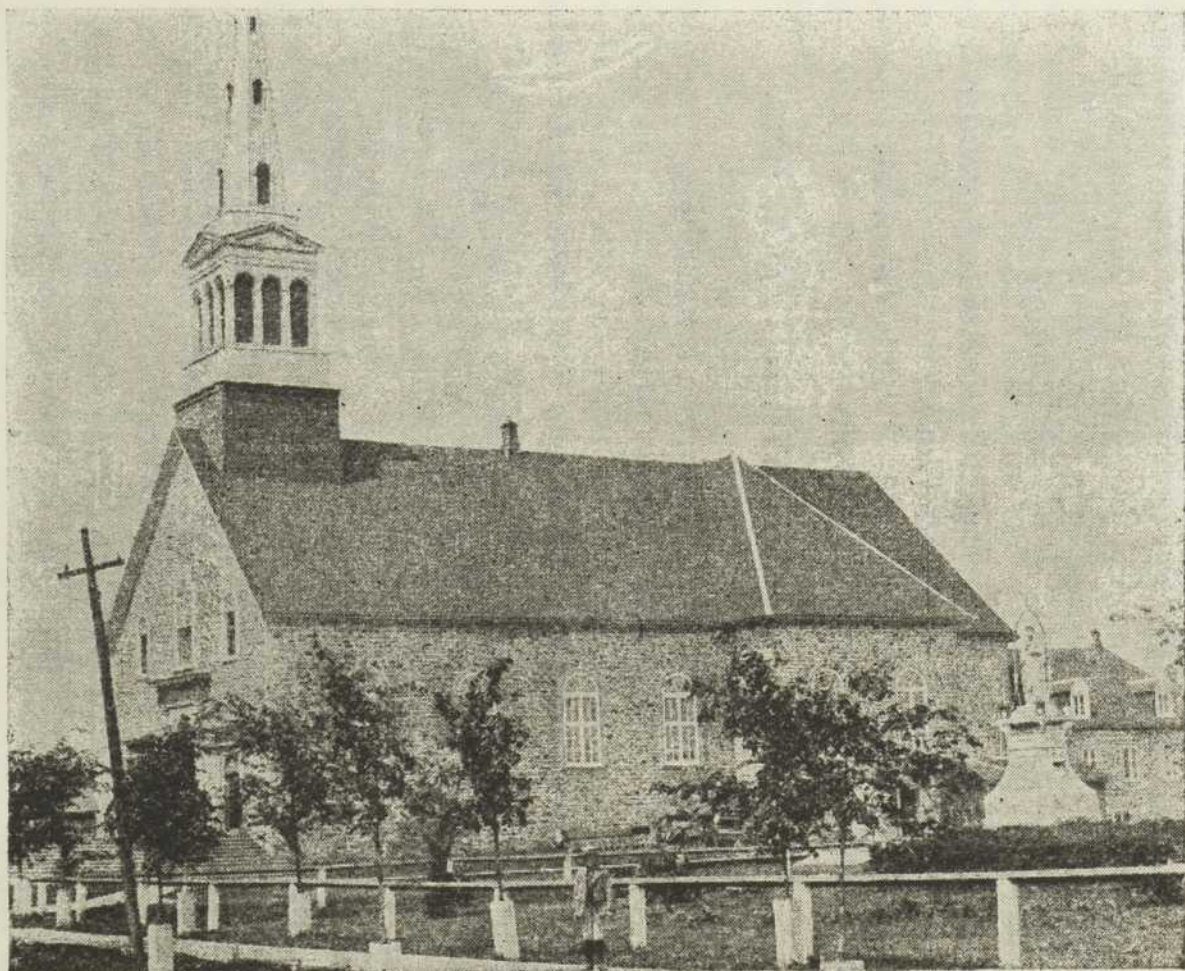
Noms des marguilliers présents à l'assemblée
du 16 décembre 1849.

Marguilliers du banc : Eustache Beaufort dit Brunel, Michel Mailhot, Ovide Toutant. Autres: François Legendre, F.-X. Baril, Modeste Bisson, Alexis Tourville, Michel Trottier, Joseph Beauchesne, J.-Bte Fournier, J.-Bte Legendre, Joseph Lavigne, Charles Beaudet, F.-X. Mailhot, François Fournier, François Lavigne, Antoine Poisson, Alexis Lavigne, David Brunel, Pierre Toutant, F.-X. Baril, fils de feu Augustin, Olivier Beauchesne, Jean Doucet, Ignace Trottier, J.-Bte Panneton, Jean Trottier dit Labissonnière, Ignace Houle, Édouard Avé dit Jolibois.

Le 16 décembre 1849, troisième dimanche de l'Avent, fut le dernier dimanche, où l'on chanta la messe dans la vieille église.

Bénédiction de la nouvelle église, jeudi le 20 décembre 1849.

Enfin, après bien des misères et des contrariétés de toutes sortes, les partisans de la nouvelle église allaient voir leur générosité récompensée.



Eglise construite par Monsieur le curé Larue
(terminée en 1849)

Monsieur le Curé avait la consolation de voir son œuvre qui lui avait coûté tant de travaux et d'ennuis, couronnée par un brillant succès.

L'église nouvelle, bien que non terminée à l'intérieur, était logeable, acceptable pour les exercices du culte. Ce fut un beau jour, celui où il fut donné à la population de Gentilly d'entendre la messe dans leur nouveau temple, le dimanche 23 décembre 1849.

Rien ne m'est cher comme le val,
Où par-dessus tous les toits brille
La riche aiguille,
De mon pieux clocher natal.

N. BEAUCHEMIN.

Les opposants disons-le à leur gloire, en homme de foi, en bons chrétiens, se soumirent généreusement et assistèrent ponctuellement aux offices célébrés dans la nouvelle église.

On n'eut pas à déplorer ces défaillances déplorables, hélas trop nombreuses de nos jours, en pareille circonstance.

C'est que l'esprit de foi, était encore vivace chez nos populations ; que l'esprit d'indépendance et d'insubordination, n'avait pas encore égaré, aveuglé, un certain nombre de nos catholiques.

Il y eut bien, pendant quelques années, une certaine rivalité, une scission entre les gens du haut de la paroisse et ceux du bas ; mais bientôt tout malaise disparut.

Comme il n'y avait pas encore de presbytère, Monsieur le Curé prit son logement dans une maison en pierre située à cinq ou six arpents de l'église.

Il y vécut, jusqu'au moment de son départ de la paroisse à l'automne de 1854.

On aimera certainement à connaître quels furent le dernier baptême, la dernière sépulture et le dernier mariage faits dans l'ancienne église, fermée au culte, le 20 décembre 1849.

- Dernier baptême : Victorina Bilodeau, fille de F.-X. Bilodeau et de Louise Ratté, le 18 décembre 1849 ;
- Dernière sépulture : Rosalie Goudreau, épouse de Louis Brunel, le 30 novembre 1849 ;
- Dernier mariage : Uldoric Dubois, fils de François et de défunte Sophie Brunel, et Esther Beaudet, fille de Louis et de défunte Euphrasine Beaufort dit Brunel, le 27 novembre 1849 (grands parents de l'Auteur.)
- Premier baptême dans la nouvelle église : Ide-Appoline, fille de Joseph Descormiers et de Olive Brunel, le 24 décembre 1849.
- Première sépulture d'enfant : Félix-Ludger Baril, enfant de F.-X. Baril et de Esther Descormiers le 2 janvier 1850, dans le cimetière, côté sud de l'église.
- Première sépulture grande personne : Joseph Houle, époux de Charlotte Pruneau, le 11 janvier 1850 ;
- Premier mariage : J.-Bte Neuville à Marcelline Blais, le 7 janvier 1850.

A l'assemblée du 14 juillet 1850, le marguillier en charge Michel Mailhot, est autorisé à faire plafonner et crépir la sacristie, et d'y finir le petit chœur de la sacristie et autres travaux.

Les quelques citoyens de Gentilly qui avaient bien voulu se porter cautions pour la construction de la nouvelle église étaient personnellement responsables des dépenses encourues. Bon nombre de paroissiens comprenaient qu'il était juste et raisonnable de les décharger de cette lourde responsabilité. Mais comment charger la fabrique de cette dette ? Il fallait compter avec l'opposition des gens du haut de la paroisse.

Monsieur le Curé convoqua tout de même, une assemblée des marguilliers et des notables de la paroisse. Elle eut lieu le 4 janvier 1852.

Les gens du haut de la paroisse ayant jugé à propos

de ne pas assister à cette assemblée la question fut facilement résolue.

Après avoir donné le détail des sommes dues pour la construction de la nouvelle église, par emprunts ou autres au montant de 1155 louis et 8 chelins, cours actuel de la Province, il fut décidé que ces sommes étaient dues et payables et seraient acquittées et payées par ladite fabrique de Saint-Édouard de Gentilly à même les revenus seulement, à ceux à qui elles étaient dues ou deviendraient dues.

(Signé) O. LARUE, PTRE.
Cyrille Grindler

témoins.

H. Tourigny

La grande question de la construction de la nouvelle église se trouvait donc réglée, si non, à la satisfaction de tous au moins pour le plus grand bien de la justice et de la paix.

Le 18 décembre 1853, les marguilliers et les notables de la paroisse, réunis en assemblée, décidèrent la vente du vieux presbytère et de la vieille église ainsi que le terrain en dépendant et de faire la demande à Monseigneur Cooke, évêque des Trois-Rivières, d'exécuter le dit marché.

Il est à présumer que la réponse de Mgr Cooke, fut favorable puisque le 16 avril 1854, dans une assemblée générale de la paroisse, on autorisa les marguilliers du banc à vendre le terrain sur lequel sont bâtis la vieille église et le vieux presbytère. Le marguillier en charge fut autorisé à vendre le vieux presbytère et le terrain appartenant à la fabrique, excepté le terrain occupé par l'église et le cimetière et un chemin pour communiquer depuis le chemin du roi jusqu'au cimetière et l'église, avec l'usage d'un terrain pour vaquer autour des terrains réservés.

La vieille église et le vieux presbytère furent vendus en 1857 au Notaire Bonaventure Morault.

NEUVIEME VISITE ÉPISCOPALE

PREMIERE VISITE DE MGR COOKE,

évêque des Trois-Rivières,

à

ST-ÉDOUARD DE GENTILLY

les 12, 13, 14, 15 juin, 1854.

BIOGRAPHIE DE MGR COOKE

Le 8 juin 1852, Sa Sainteté Pie IX érigeait le Diocèse des Trois-Rivières, lui donnant pour premier titulaire, Mgr Thomas Cooke.

Thomas Cooke, né à la Pointe-du-Lac, comté de St-Maurice, le 9 février 1792, de Jean-Thomas Cooke, meunier, et d'Isabelle Guay, fit ses études à Nicolet, à Québec et à St-Hyacinthe ; fut ordonné par Mgr Plessis, le 9 septembre 1814, secrétaire de Mgr Panet à la Rivière Ouelle (1814-1817) ; curé de Caraquet avec desserte de rivages immenses (1817-1824), y compris Tracadie du Nouveau-Brunswick (1818-1823) ; curé de la Jeune-Lorette (1824-1835) ; aux Trois-Rivières, curé (1835-1852), grand vicaire (1835-1852), avec desserte du Cap-de-la-Madeleine (1835-1844) ; élu premier évêque des Trois-Rivières en 1852, et sacré le 18 octobre 1852 dans sa cathédrale par Mgr Turgeon ; évêque des Trois-Rivières (1852-1870) où il fonda le séminaire. Décédé aux Trois-Rivières le 30 avril 1870.

Le procès-verbal de la première visite de l'évêque des Trois-Rivières à Gentilly en juin 1854, nous fera connaître l'état des affaires et où l'on en était rendu pour la construction de la nouvelle église.

L'église dit Monseigneur, n'est pas achevée, il n'y a

pas de presbytère, le cimetière est mal clos. Nous avons recommandé dans l'assemblée des marguilliers et du haut de la chaire à la paroisse de prendre sans délai, les mesures les plus expéditives.

1o. Pour achever l'église et ses dépendances.

2o. Pour construire un presbytère avec ses dépendances pour le logement du curé, vu que le curé est actuellement logé dans une maison privée, circonstance qui pourrait mettre la paroisse dans un embarras pénible, en cas de rappel du curé, avant que le presbytère soit construit.

3o. Pour clore le cimetière après qu'il aura été agrandi suffisamment. Les corps de ce cimetière ont été exhumés en 1883.

Nous permettons de démolir l'ancienne église et d'en employer la pierre à couvrir l'ancien cimetière pour le préserver de toute profanation.

Ordonnons de faire un baldaquin au maître-autel.

Nous consentirons à ce que le terrain de l'ancienne église soit vendu pourvu que l'argent qui proviendra de cette vente soit remis à la fabrique.

† THOMAS, EV. DES TROIS-RIVIERES.

Le 20 août 1854, la fabrique donna un emplacement pour y bâtir une maison d'école.

A l'automne de 1854, monsieur Larue, miné par la maladie, prit le parti d'abandonner la cure de Gentilly pour prendre un juste et légitime repos. Au mois d'octobre, il se rendit à Québec où il vécut un an et quelques mois. Il décéda le 18 décembre 1855.

Monsieur Larue, Missionnaire des Bois-Francs.

Monsieur Larue fut le premier missionnaire des Cantons de Stanford, de Somerset et d'Arthabaska. Ses prédécesseurs, M. Courtin,

CINQUIEME CURÉ DE GENTILLY

L'Abbé Louis-Henri Dostie, 1854 à 1890.

DOSTIE (L'abbé Louis-Henri), né à Québec, le 23 avril 1822, d'Henri Desbelottes-Dostie et d'Henriette Ledroit, fit ses études à Québec, où il fut ordonné le 25 octobre 1846. Vicaire aux Trois-Rivières (1846-1849) ; desservant à la Baie-du-Febvre (1849-1852) ; curé de Saint-Stanislas-de-Champlain (1852-1854), avec desserte de Saint-Narcisse-de-Champlain (1854) ; curé de Gentilly (1854-1890), où il est décédé subitement, le 3 octobre 1890.

Monsieur L.-H. Dostie prit possession de la cure de Gentilly le 1er octobre 1854. Il était âgé de 32 ans. Le 24 octobre 1854, dans une assemblée générale de la paroisse présidée par M. le curé Dostie, il fut résolu unanimement d'acheter de l'ancien curé, M. Larue, une terre qu'il possédait sur le côté sud de la route qui conduit au « Petit Village », avec maison et dépendances pour le prix de 800 livres. L'emplacement près de l'église côté sud du chemin sera à l'usage du curé et la maison ci-dessus située, en construction, devra servir de presbytère. M. Étienne Beauchesne, marguillier en charge fut autorisé à signer les papiers voulus.

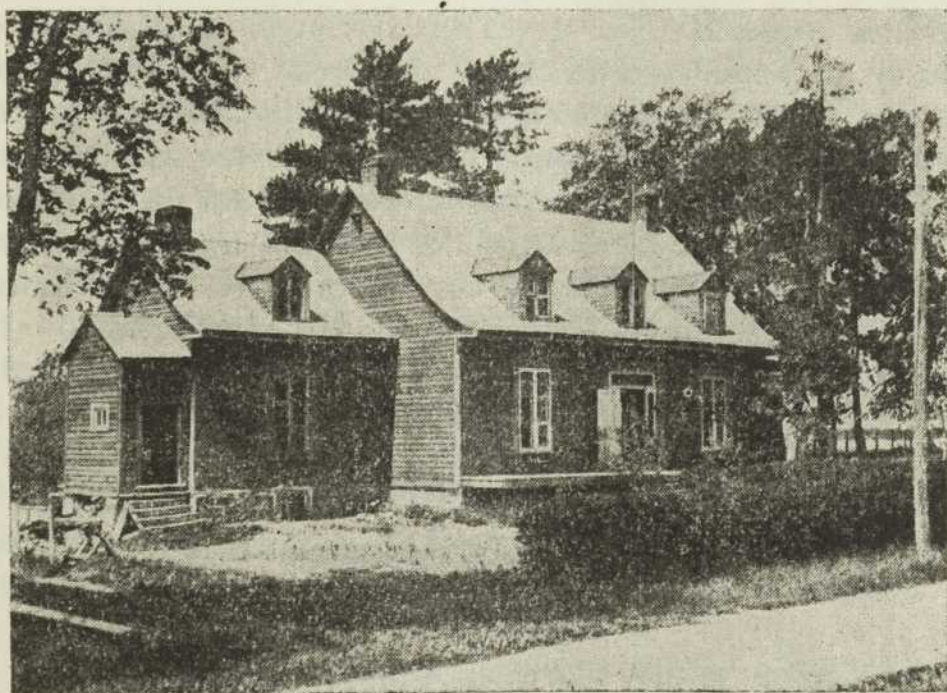
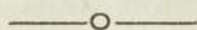
et M. Carrier ne firent des missions qu'à la Rivière Bécancour (St-Louis de Blandford).

De 1837 à 1840, outre ses voyages pour administrer les malades M. Larue fit dix à douze missions de plusieurs jours, à différents endroits des Bois-Francis.

En 1839, il parcourut tous les Bois-Francis, pour y faire un recensement nominal de toutes les familles. Pour plus amples détails voir : « Les Bois-Francis » par l'abbé C.-E. Mailhot.

En attendant que le presbytère fut logeable, M. Dostie occupa une maison appartenant aux Demoiselles Legendre, assez près de l'église, en vertu d'une permission donnée par Mgr Cooke, le 15 janvier 1855.

La terre achetée de M. Larue, le long de la route du Petit-Village, fut concédée à M. Dostie, à condition que celui-ci fasse terminer le presbytère à ses frais et dépens.



Vieux Presbytère

CHEMIN DE LA CROIX

1er Février 1855.

Le 1er février 1855, en vertu d'un indult de S.S. Pie IX en date du 20 juin 1852, nous communiquant la faculté d'ériger le pieux exercice du chemin de la Croix, avec toutes les indulgences qui y sont attachées par l'autorité Apostolique, et d'en permettre l'érection dans les lieux soumis à notre juridiction ; en considération d'une demande à Nous faite par Messire Louis-Henri Dostie, curé de la paroisse de St-Édouard de Gentilly, et par plusieurs habitants d'icelle paroisse, Nous, Évêque des Trois-Rivières, soussigné avons procédé en présence d'un clergé nombreux et de tous les paroissiens assemblés à cet effet, à la bénédiction d'un magnifique chemin de Croix donné par Sieur Pierre Mailhot, notable propriétaire de cette paroisse, consistant en 14 grands et beaux tableaux surmontés de 14 croix que nous avons placé à distance convenable sur les murs de cette Église, en suivant le cérémonial prescrit pour ces bénédiction. En foi de quoi, nous avons signé le présent acte ainsi que plusieurs des personnes qui ont assisté à cette bénédiction.

(Signé) Jos. Fréchette, Ptre.

M.D. Marcoux, Ptre.

Al. Leclerc, Ptre.

P. de Villers, Ptre.

M. Dostie, Ptre.

E. Chabot, Ptre.

J.-B. Chartre, Ptre.

J. Aubry, Ptre.

† THOMAS, EV. T.-Rivières.

LA CONFRÉRIE DU SCAPULAIRE DE LA
TRÈS SAINTE VIERGE

1er déc. 1855.

THOMAS COOKE, par la Miséricorde de Dieu et la grâce,
du St-Siège Apostolique, Évêque des Trois-Rivières, etc.
etc., etc. —

A tous ceux qui les présentes verront savoir faisons
que vu la demande à Nous faite par Messire Ls-H. Dostie,
Ptre Curé de St-Édouard de Gentilly, tendant à ce qu'il
Nous plut, ériger dans la dite paroisse la confrérie du St-
Scapulaire de la Très Sainte-Vierge, Nous avons érigé et
érigérons par les présentes dans l'Église de la dite paroisse
de St-Édouard de Gentilly la confrérie du St-Scapulaire
de la Très Sainte-Vierge pour y être maintenue à perpétuité
suivant les règles ordinaires de la dite confrérie et lui accor-
dons toutes les indulgences tant plénières que partielles dont
elle est en possession dans les lieux où elle est établie. Nous
déclarons que le Curé de la dite paroisse sera toujours le
Chapelain de la dite confrérie, lui donnant le pouvoir d'y
admettre des associés de l'un et de l'autre sexe, de bénir
les Sts Scapulaires ou petits habits et de les en revêtir.

Nous permettons aussi qu'une messe solennelle soit
chantée tous les ans aux frais de la dite confrérie le seize de
juillet, jour de la fête de N. D. du Mont-Carmel.

Sera notre présent diplôme lu et publié au prône de la
messe paroissiale de St-Édouard de Gentilly, les deux pre-
miers dimanches après sa réception, puis insinué dans un
livre particulier dans lequel on enregistra les noms des
associés avec la date de leur réception.

Donné aux Trois-Rivières sous Nos seing et sceau et le
contreseing de Notre Secrétaire le premier jour de dé-
cembre de l'année mil huit cent cinquante-cinq.

† THOMAS, EV. DES 3.-RIV.

Par Monseigneur,

PH.-O. GELINAS, ECCL.
Secrétaire.

Le 23 février 1856, émission d'un décret de Mgr Cooke,
permettant le parachèvement de l'église et de la sacristie.

Pour mettre à exécution ce décret, la paroisse fit le 24
avril 1856, l'élection de cinq syndics : MM. David Mailhot,
F.-X. Baril, Michel Mailhot, Cyrille Houle et Joseph Gaudet.

(En 1861, M. Cyrille Houle ayant quitté la paroisse, fut
remplacé par M. Pierre Trottier).

Ces Syndics devaient aussi voir à l'érection d'un nou-
veau cimetière lequel fut fixé sur le côté nord de l'église. Le
premier cimetière qui était du Côté Sud, fut relevé en 1883.

Le 19 mai 1856, les Commissaires civils autorisèrent
une répartition de 3143 louis, 11 chelins, 10½ deniers, pour
payer les travaux à faire pour le parachèvement de l'église
et sacristie. La valeur des propriétés à Gentilly était de
48,675 louis. La répartition fut homologuée le 2 avril 1857.

Le 22 juin 1856, il fut réglé en assemblée de paroisse que
la vieille église serait démolie, selon la permission donnée
par Mgr Cooke, en juin 1854, que la pierre servirait à cou-
vrir l'emplacement de la dite église, ainsi que le cimetière
pour les préserver de toute profanation. On décida aussi
de vendre le terrain de la fabrique à la vieille église, au
prix le plus convenable.

Le 6 avril 1857, les syndics David Mailhot, Joseph
Gaudet, Cyrille Houle, Michel Mailhot et F.-X. Baril, don-

nèrent à M. Damase St-Arnaud, de Bécancour, l'entreprise suivante : Faire un clocher, monter et poser la cloche, changer les portes actuelles de l'église, et les remplacer par des châssis, (les portes étaient dans les longs pans) réparer et peindre les couvertures de l'église et de la sacristie, un chemin couvert, une voûte et corniche semblables à celles de l'église de St-Anselme, dorure, enduits de l'église et sacristie, en chaux, dernière couche en plâtre, boiserie du sanctuaire, chapelles, faire les retables, stalles, trons et prie-Dieu comme à St-Anselme, balustres en merisier. Le tout devant être fini en 1862 pour le prix de 2,678 livres courant.

Les sculptures en bois de l'église, surtout celles du chœur sont de vrais chef-d'œuvres, qui font l'admiration de tous les visiteurs. Elles sont en partie l'œuvre de l'artiste Adolphe Rho, un enfant de Gentilly.

Voir la liste des noms de ceux qui ont été appelés à payer la répartition de 1856. Elle nous fera connaître les propriétaires de Gentilly, résidants ou non-résidants, à cette époque.

(Voir la liste : cahier de répartition 1856).

Le 19 avril 1857, M. le Curé et MM. les Marguilliers vendirent le vieux presbytère et la vieille église à M. le notaire Bonaventure Maurault à la charge pour celui-ci de démolir la vieille église et de couvrir convenablement les décombres provenant de telles démolitions. La Fabrique est encore propriétaire du terrain de la vieille église et du cimetière adjacent. Le terrain du vieux presbytère est aujourd'hui la propriété de M. Onésime Dumont.

NEUVAINES A ST-FRANÇOIS-XAVIER

Monsieur le Curé,

En vertu d'un Indult du 14 mars 1852, qui Nous a été accordé par le St-Siège, nous établissons dans la paroisse de St-Édouard de Gentilly, la Neuvaine en l'honneur de St-François-Xavier, commençant au premier samedi du Carême, avec une indulgence plénière pour toutes les personnes qui s'étant confessées et ayant communie prieront à l'intention du Souverain Pontife et assisteront le jour de leur communion à la récitation publique des prières de la Neuvaine. Votre paroisse jouira de cette faveur jusqu'à révocation de notre part ou de celle de nos successeurs.

Pour exciter davantage la piété de vos paroissiens, vous pourrez adopter les exercices établis ailleurs à l'occasion de cette dévotion et Nous espérons que chacun s'empressera de profiter des avantages spirituels qu'elle leur offrira.

La présente, après avoir été lue au prône de votre messe paroissiale, dimanche prochain, sera conservée parmi les papiers de la Fabrique pour servir au besoin.

Donné aux Trois-Rivières, sous notre seing et sceau et le contre-seing de Notre Secrétaire, le 21 février 1859.

† THOMAS, EV. TROIS-RIVIERES.

Par Mgr Chs E. Paradis,
Ecclé.-Secrétaire.

DIXIEME VISITE ÉPISCOPALE

par Mgr Thomas Cooke, Évêque des Trois-Rivières, le
5 juillet 1859.

ONZIEME VISITE ÉPISCOPALE

par Mgr Thomas Cooke, Évêque des Trois-Rivières, les
13, 14, 15, 16 juin 1863.

Le 13 novembre 1864, une résolution fut passée pour l'achat d'un instrument de musique pour l'église. Vers 1860, un français du nom de Fet (prononcez Fé) arriva dans la paroisse et logea chez Joseph Beaudet, établi à un mille environ de l'église en allant vers St-Pierre. Ce Fet, qui, en France, avait travaillé dans une manufacture d'instruments de musique, confectionna un petit orgue. C'est cet instrument de musique que la fabrique acheta pour le prix de quatre cents piastres. Ce petit orgue fut donné à la fabrique de St-Majorique comté de Drummond, le 14 juillet 1901.

Le 5 mai 1868, M. le Curé et les syndics donnent l'entreprise du parachèvement de l'intérieur de l'église et sacristie à M. Raphaël Giroux, de St-Casimir. Après sa mort, il fut remplacé par ses fils Alfred et Eugène en 1870.

L'achat des trois tableaux fut décidé le 19 septembre 1869.

St-Édouard, patron de la paroisse, la Ste-Vierge, tenant l'Enfant Jésus dans ses bras, à qui un ange présente les instruments de la passion, et Ste-Anne.

De 1870 à 1872, les Messieurs Giroux, Alfred et Eugène, exécutaient entre autres travaux, le grand autel (\$800.) les deux petits autels (\$500.) la chaire et le banc-d'œuvre (\$700.) cadres des trois tableaux (\$120.) chandelier pascal (\$72.) La Confection des bancs dans l'église fut aussi confiée aux MM. Giroux, en juillet 1871.

DOUZIEME VISITE ÉPISCOPALE

Elle a été faite les 28, 29, 30 juin en l'année 1868, par Mgr Ls-Frs Laffèche, Évêque d'Anthédon, Trois-Rivières.

Les 28, 29 et 30 juin 1868, Mgr L.-F. Laffèche, alors évêque d'Anthédon, et coadjuteur de Mgr Cooke, fit sa première visite pastorale à Gentilly. C'était la douzième fois, que les paroissiens avaient le bonheur d'être visités par leur premier Pasteur.

MONSEIGNEUR LAFLECHE

Mgr Louis-François-Richer Laffèche, né à Sainte-Anne-de-la-Pérade, comté de Champlain, le 4 septembre 1818, de Louis-Richer Laffèche, cultivateur, et de Marie-Anne Boisvert, fit ses études à Nicolet et fut ordonné à Québec par Mgr Turgeon, le 7 janvier 1844. Vicaire à St-Grégoire de Nicolet (1844) ; missionnaire au Manitoba (1844-1856), notamment à l'Île-à-la-Crosse et à St-François-Xavier-du-Manitoba (1844-1852) ; grand-vicaire de l'évêque de Saint-Boniface (1850-1856) ; au séminaire de Nicolet, professeur de mathématiques (1856-1857), de philosophie (1857-1858), préfet des études, (1858-1861), supérieur (1859-1861), grand-vicaire de l'évêque des Trois-Rivières (1859-1867), procureur de l'évêché des Trois-Rivières (1861-1862), curé de la cathédrale (1861-1862), élu évêque d'Anthédon et coadjuteur de l'évêque des Trois-Rivières, avec droit de succession le 23 novembre 1866, sacré aux Trois-Rivières, par Mgr Baillargeon, le 25 février 1867, Évêque des Trois-Rivières (1870-1898), auteur de « Quelques considérations sur les rapports de la société civile avec la religion et la famille » (1865), et de « Conférences sur l'encyclique *Humanum genus* » (1865), « Des biens temporels de l'église » (1889), décédé aux Trois-Rivières le 14 juillet 1898.

Nous lisons ce qui suit dans l'adresse présentée par le séminaire de Nicolet à Mgr J.-S.-H. Brunault, le 27 décembre 1899, jour de son sacre : « 1867 est une des étapes les plus glorieuses de notre chère ALMA MATER. Au lendemain de la grande fête des anciens élèves, en 1866, elle vit le septième de ses fils élevé à l'épiscopat, Mgr Louis-François Laflèche, qui venait de s'en éloigner à regret, après y avoir exercé avec le plus brillant succès ses talents et son habileté dans les importantes fonctions de professeur de philosophie, de préfet des études et de supérieur, et s'y être révélé comme un orateur hors ligne. Coadjuteur de Monseigneur Cooke, et son successeur sur le siège des Trois-Rivières, il a parcouru sa carrière épiscopale comme un géant, et la mort seule a pu lui arracher les armes des mains, pour l'endormir dans le doux sommeil du Seigneur, après une longue vie pleine de mérites dont le souvenir ne s'effacera jamais ».

TREIZIEME VISITE ÉPISCOLAPE

Elle a été faite les 14, 15, 16 juin 1872, par Mgr Ls-Frs Laflèche, Évêque des Trois-Rivières.

Dans sa visite pastorale du 16 juin 1872, Mgr L.-F. Laflèche, au procès-verbal, s'exprime ainsi : Nous profitons de la circonstance pour féliciter la paroisse du succès qui a couronné ses efforts dans la construction et décoration de sa nouvelle église. C'est assurément un monument qui fera pour de longues années, l'éloge de sa foi et de sa générosité.

† L. F. EV. DES TROIS-RIVIERES.

LOUIS-FRANCOIS LAFLECHE

Par la Miséricorde de Dieu et la Grâce du St-Siège Apostolique, Évêque des Trois-Rivières.

Vu la demande de Messire Ls.H. Dostie, Curé de la paroisse de St-Édouard de Gentilly à l'effet d'être autorisé à ériger les STATIONS DU CHEMIN de la CROIX dans la Chapelle du COUVENT de la dite paroisse et en vertu d'un Indult du St-Siège AD DECENNIUM en date du 8 mai 1870, permettant de communiquer à quelques Prêtres du diocèse le pouvoir de bénir et ériger les Stations du Chemin de la Croix, avec application des indulgences et privilèges accordés par les Souverains Pontifes à ceux qui font ce pieux exercice, Nous autorisons par les présentes le dit Messire Ls. H. Dostie à bénir et ériger les Stations du Chemin de la Croix dans la chapelle du dit couvent avec application des indulgences et privilèges comme susdit.

Nous voulons néanmoins qu'il soit dressé régulièrement procès-verbal de cette érection.

Donné aux Trois-Rivières ce cinq novembre mil huit cent soixante-quatorze.

† L. F. EV. DES TROIS-RIVIERES.

Par ordre,
Ed. Ling, Ptre,
Secrétaire.

QUATORZIEME VISITE ÉPISCOPALE

Elle a été faite par Mgr Ls-Frs Laffèche, Évêque des Trois-Rivières, les 22, 23, 24 juin 1875.

QUINZIEME VISITE ÉPISCOPALE

Elle a été faite par Mgr Ls-Frs Laflèche, Évêque des Trois-Rivières, les 29, 30, 31 mai 1879.

SEIZIEME VISITE ÉPISCOPALE

Elle a été faite par Mgr Ls-Frs Laflèche, Évêque des Trois-Rivières, les 2, 3, 4 juin 1884.

Le 31 décembre 1882, M. le Curé et Messieurs les Marguilliers sont autorisés à faire poser des fournaies dans l'église et dans la sacristie, faire une nouvelle clôture au cimetière et enclore le terrain de l'église.

Ces résolutions furent approuvées par Mgr Laflèche, le 24 avril 1883. Ces divers travaux furent exécutés dans le cours de l'été 1883. Les clôtures du cimetière et du terrain de l'église, en fer, furent transportées en 1892, au nouveau cimetière, sur la route qui conduit au Petit Village.

DIX-SEPTIEME VISITE ÉPISCOPALE

Les 5, 6 et 7 juin 1887, Mgr Gravel, évêque de Nicolet, fit sa première visite pastorale à Gentilly. Il y avait 2,121 âmes, 1500 communians, et 423 familles.

MONSEIGNEUR ELPHEGE GRAVEL

Premier Évêque de Nicolet.

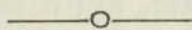
En 1885, Sa Sainteté Léon XIII décréta la formation du nouveau diocèse de Nicolet. Le Très Révérend M. Elphège Gravel fut choisi pour le premier évêque de ce diocèse, le 10 juillet 1885, et fut sacré à Rome le 2 août suivant.

Mgr Elphège Gravel est né à St-Antoine-sur-Richelieu, comté de Verchères, le 12 octobre 1838, fit ses études à St-Hyacinthe, à Worcester, dans le Massachusetts, au séminaire de Montréal et à Marieville, où il fut ordonné par Mgr C. LaRoque, le 11 septembre 1870. Professeur au petit séminaire de Marieville (1870-1871), vicaire à Sorel (1871-1873), à la cathédrale de St-Hyacinthe (1873-1874), curé de Bedford (1874-1880), avec desserte de St-Armand (1874-1878), et de St-Ignace de Stanbridge (1874-1877), curé de la cathédrale de St-Hyacinthe (1880-1885) ; chanoine de la cathédrale de St-Hyacinthe (1880-1885) ; premier évêque de Nicolet (1885-1904), élu le 10 juillet 1885, sacré à Rome, en Italie, le 2 août suivant, par le Cardinal Moran ; décédé à Nicolet, le 28 janvier 1904.

L'oraison funèbre de Mgr Elphège Gravel, premier évêque de Nicolet, fut prononcée par Mgr L.-A. Paquet, du Séminaire de Québec. Le savant et distingué prédicateur retraça brièvement la vie de Mgr Gravel depuis sa naissance jusqu'à son épiscopat, faisant voir comment le jeune abbé Gravel, dans les divers postes qu'il occupa, se préparait sans le savoir à devenir l'instrument des plus hautes œuvres divines. Considérant ensuite l'évêque choisi par un acte tout personnel de Léon XIII, l'orateur s'appliqua à faire admirer son zèle pour la diffusion des doctrines romaines et pour la création des œuvres multiples qui ont marqué sa carrière épiscopale. Il fit voir en même temps comment Mgr Gravel s'intéressa toujours au bien général de la religion, et notamment à la cause de l'éducation religieuse en ce pays.

La seconde partie de son oraison funèbre fut consacrée à mettre en lumière les traits distinctifs de cet illustre prélat ; son grand esprit de foi, son attachement invincible au Saint-Père, son esprit d'oraison, sa tendre dévotion à la Sainte-Vierge, surtout son héroïque résignation au milieu

des plus rudes épreuves qui puissent meurtrir l'âme d'un évêque. C'est là surtout que Mgr Gravel a donné des preuves de cette bonté et de cette sagesse chrétienne, qui voient dans tous les événements la main providentielle de Dieu.



Monsieur Dostie avait pour ainsi dire, mis la dernière main à l'organisation de l'établissement religieux de la paroisse. Il pouvait espérer en jouir de longues années encore, mais la Providence en avait décidé autrement, et voilà que le matin du 2 octobre 1890, on annonce la triste nouvelle de la mort subite de M. Dostie. Ses funérailles furent présidées par Mgr Laflèche, évêque des Trois-Rivières, qui prononça l'oraison funèbre.

Le six octobre mil huit cent quatre-vingt-dix, nous soussigné, évêque des Trois-Rivières, avons inhumé sous le chœur de l'église de cette paroisse, du côté de l'évangile, le corps du Révérend Louis-Henri Dostie, curé de cette paroisse depuis trente-six ans, décédé subitement le deux octobre, à l'âge de soixante et huit ans et quelques mois. Présents à l'inhumation : le Très Révérend Philippe Hippolyte Suzor, et le Très Révérend Isaac Gélinas, Grands Vicaires du diocèse de Nicolet et plusieurs autres prêtres soussignés.

† L. F. LAFLÈCHE,
EV. DES TROIS-RIVIÈRES.

Plus de trente prêtres signèrent cet acte de sépulture.

M. Dostie était un prêtre d'une piété exemplaire, et d'un très grand dévouement pour le salut des âmes. Il était doué d'une voix harmonieuse. C'était un excellent prédicateur.

LE COUVENT DE GENTILLY

Dès 1861, M. Dostie, agita la question d'avoir un couvent à Gentilly. Les paroissiens heureux de seconder leur curé dans l'œuvre si noble de l'instruction de la jeunesse, s'assemblèrent le 8 septembre 1861, et décidèrent de bâtir une maison sur le terrain de la fabrique pour une école modèle pour les filles, tenue par des Religieuses et de prendre la Quête de l'Enfant-Jésus, chaque année, pour aider à bâtir le dit couvent.

Mais le 1er février 1863, la paroisse fut appelée et consentit à faire une collecte annuelle, pendant dix ans, pour venir en aide à la corporation épiscopale des Trois-Rivières.

Force fut donc de remettre le projet de la construction d'un couvent à plus tard.

Enfin le 28 mars, 1869, la fabrique prit le parti de vendre certains terrains pour aider à bâtir un couvent. Cette résolution fut approuvée par Mgr L.-F. Laflèche, évêque d'Anthédon Coadjuteur de Mgr Cooke, le 6 avril 1869.

A l'automne de 1869, quatre Religieuses de l'Assomption de St-Grégoire vinrent ouvrir des classes dans la maison d'école du village.

Le 1er octobre 1871, Messieurs les Commissaires d'écoles furent autorisés à donner l'entreprise de la construction du couvent, lequel fut prêt à recevoir les Religieuses à l'automne de 1873.

CHAPELLE DU COUVENT

LOUIS-FRANCOIS LAFLECHE, par la Miséricorde de Dieu et la Grâce du St-Siège Apostolique, Évêque des Trois-Rivières,

En vertu d'un Indult AD TRIENNIUM du St-Siège, en date du 13 septembre 1874, Nous permettons par les présentes de garder le TRES SAINT-SACREMENT de l'EUCCHARISTIE dans la chapelle du Couvent des SŒURS DE L'ASSOMPTION dans la paroisse de Gentilly à la condition expresse néanmoins que l'on entretienne jour et nuit une lampe devant l'autel, que la Sainte Messe y soit célébrée au moins une fois par semaine, que la clef du Tabernacle soit remise à la garde d'un prêtre, et que l'on observe tout ce que les lois de l'Église ont prescrit pour la garde convenable du TRES SAINT-SACREMENT, et sans préjudice néanmoins aux droits du Curé de la dite paroisse.

Donné aux Trois-Rivières ce trentième jour d'octobre mil huit cent soixante-quatorze.

† L. F., EV. DES TROIS-RIVIERES.

Par ordre,
Edward Ling, Ptre,
Secrétaire.

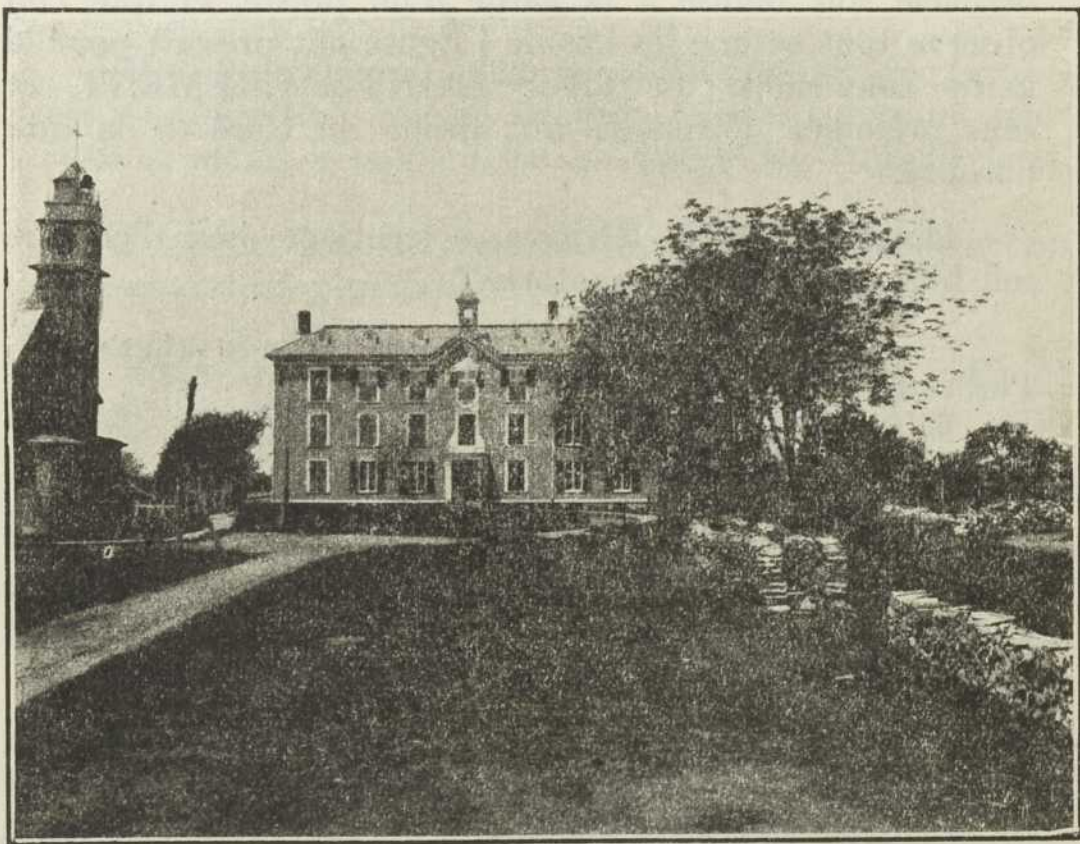
P.S. L'usage presque'universel est de confier la clef du Tabernacle à la piété et surveillance de la Religieuse Sacristine.

E. L. Secr.

Dans le procès-verbal de sa visite pastorale en date du 16 juin 1872, Mgr Lafleche s'exprime ainsi : Nous profitons de la circonstance pour féliciter la paroisse du succès qui a couronné ses efforts dans la construction et décoration de sa nouvelle Église. C'est assurément un monument qui fera pour de longues années l'éloge de sa foi et de sa générosité. Il ajouta :

Nous espérons qu'elle réussira de même dans la fondation d'un couvent pour l'instruction des petites filles de la paroisse et sur lequel nous avons invoqué d'une manière toute spéciale la bénédiction de Dieu. Nous l'engageons en conséquence à faire de bon cœur les sacrifices nécessaires pour faire réussir complètement cette œuvre si importante et dont elle doit retirer de si précieux avantages.

† L. F. LAFLÈCHE,
EV. DES TROIS-RIVIERES.



Couvent de Gentilly,
dirigé par les Soeurs de l'Assomption de Nicolet.

M. MAJORIQUE MARCHAND,
6ième Curé de Gentilly,
du 6 novembre 1890, au 14 mai 1905.

BIOGRAPHIE

PIERRE-MAJORIQUE MARCHAND, né à Batis-can, comté de Champlain, le 28 février 1838, de Jérémie Marchand, et de Cléopée Beaufort, fit ses études à Nicolet et fut ordonné aux Trois-Rivières le 28 septembre 1862. Vicaire à Ste-Anne-de-la-Pérade (1862-1863), à Yamachiche (1863-1865), curé de Drummondville (1865-1889), de la cathédrale de Nicolet (1889-1890), curé de Gentilly (1890-1905) ; chanoine de la cathédrale des Trois-Rivières, le 21 août 1884. Vicaire-Forain ; décédé à Gentilly, le 14 mai 1905, inhumé le 17 courant, dans la chapelle du cimetière. Cette chapelle du cimetière don de M. Marchand, fut bénite le 12 mai 1898. La première messe y fut dite, le même jour, par l'abbé Chs-Ed Mailhot, alors curé de St-Louis de Blandford.

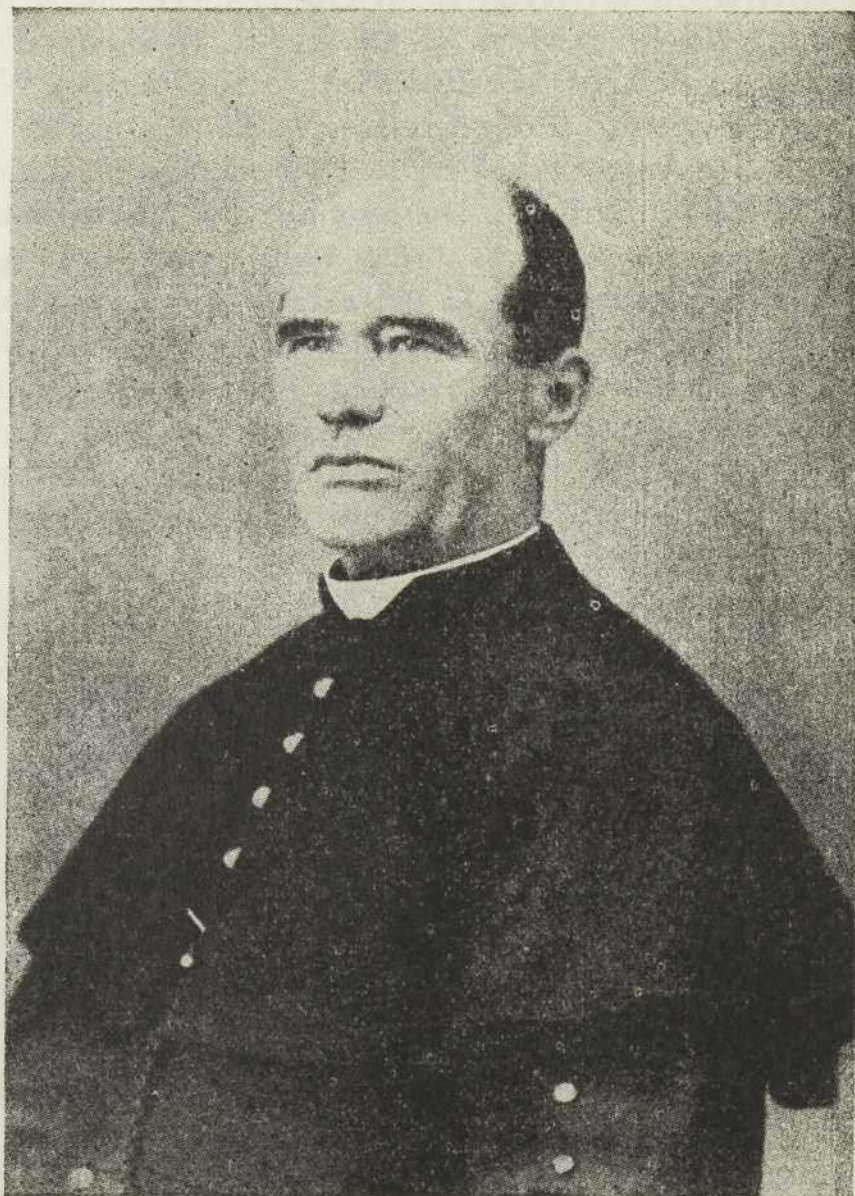
Aussitôt installé curé de Gentilly, M. Marchand entreprit la construction d'un nouveau presbytère et la restauration de l'intérieur de l'église. A cet effet, une assemblée fut convoquée pour le 4 janvier 1891, dans laquelle fut statuée la construction d'un nouveau presbytère près de l'église et de nouvelles dépendances. Ce presbytère en pierres à bosse de 45 pieds carrés, fut béni le 28 juillet 1892 par Mgr Gravel.

Dans une autre assemblée, tenue le 10 mai 1891, il fut résolu de restaurer l'intérieur de l'église. Monsieur Rousseau, de St-Hyacinthe, exécuta ces travaux pour la somme de \$4,200.00.

Le 20 septembre 1891, la fabrique acheta de M. le curé Marchand, un terrain sur la route qui conduit au Petit-Village, pour y faire un nouveau cimetière, lequel fut béni

par M. Marchand, le 18 septembre 1892. A l'automne 1892, on fit la translation au nouveau cimetière, des corps inhumés dans le cimetière près de l'église, côté-nord.

Ce fut aussi à l'automne de 1892, que M. Marchand divisa la paroisse en divers cantons et fit la bénédiction des croix de chacun de ces cantons.



*Monsieur l'abbé Maj. Marchand, V. F.
ancien curé de Gentilly.*

ÉRECTION D'UN NOUVEAU CHEMIN DE CROIX,

30 octobre 1891.

Copie de l'autorisation de Sa Grandeur Monseigneur E. Gravel, Évêque de Nicolet, permettant au très Rév. Majorique Marchand, Vicaire Forain, d'ériger les stations du Chemin de la Croix dans l'Église et dans la sacristie de la Paroisse de St-Édouard de Gentilly.

En vertu d'un indult pontifical en date du 13 septembre 1885, nous accordons au Très Révérend Majorique Marchand, Vicaire Forain, et Curé de Gentilly, la permission d'ériger par lui-même, ou par un autre prêtre de son choix, dans son église paroissiale et dans la sacristie, le pieux exercice du Chemin de la Croix, en bénissant les croix et images de la dite dévotion, et y appliquant les indulgences accoutumées, et les plaçant au lieu qui leur est destiné.

Nicolet, 18 septembre 1891.

(Signé) † ELPHÈGE, EVEQUE DE NICOLET

CHEMIN DE LA CROIX DANS L'ÉGLISE

En vertu d'une autorisation spéciale de Sa Grandeur Monseigneur Elphège Gravel, Évêque de Nicolet, en date du dix-huit septembre de la présente année, Nous Vicaire Forain et Curé de la Paroisse de St-Édouard de Gentilly, avons érigé, (pour remplacer l'ancien Chemin de la Croix) dans l'Église paroissiale de St-Édouard de Gentilly, le pieux exercice du Chemin de la Croix, en bénissant les croix et images de la dite dévotion, et y appliquant les indulgences accoutumées, et les plaçant au lieu qui leur est destiné.

Gentilly, 3 octobre 1891.

MAJORIQUE MARCHAND, PTRE, V.F.

CHEMIN DE LA CROIX DANS LA SACRISTIE,

7 novembre 1891.

En vertu d'une autorisation spéciale de Sa Grandeur Monseigneur Elphège Gravel, Évêque de Nicolet, en date du dix-huit septembre de la présente année, Nous Vicaire Forain et Curé de la Paroisse de St-Édouard de Gentilly, avons érigé dans la Sacristie de l'Église paroissiale de St-Édouard de Gentilly, le pieux exercice du Chemin de la Croix, en bénissant les croix et images de la dite dévotion et y appliquant les indulgences accoutumées et les plaçant au lieu qui leur est destiné.

Gentilly, 7 novembre 1891.

MAJORIQUE MARCHAND, PTRE, V.F.

DIX-HUITIEME VISITE ÉPISCOPALE

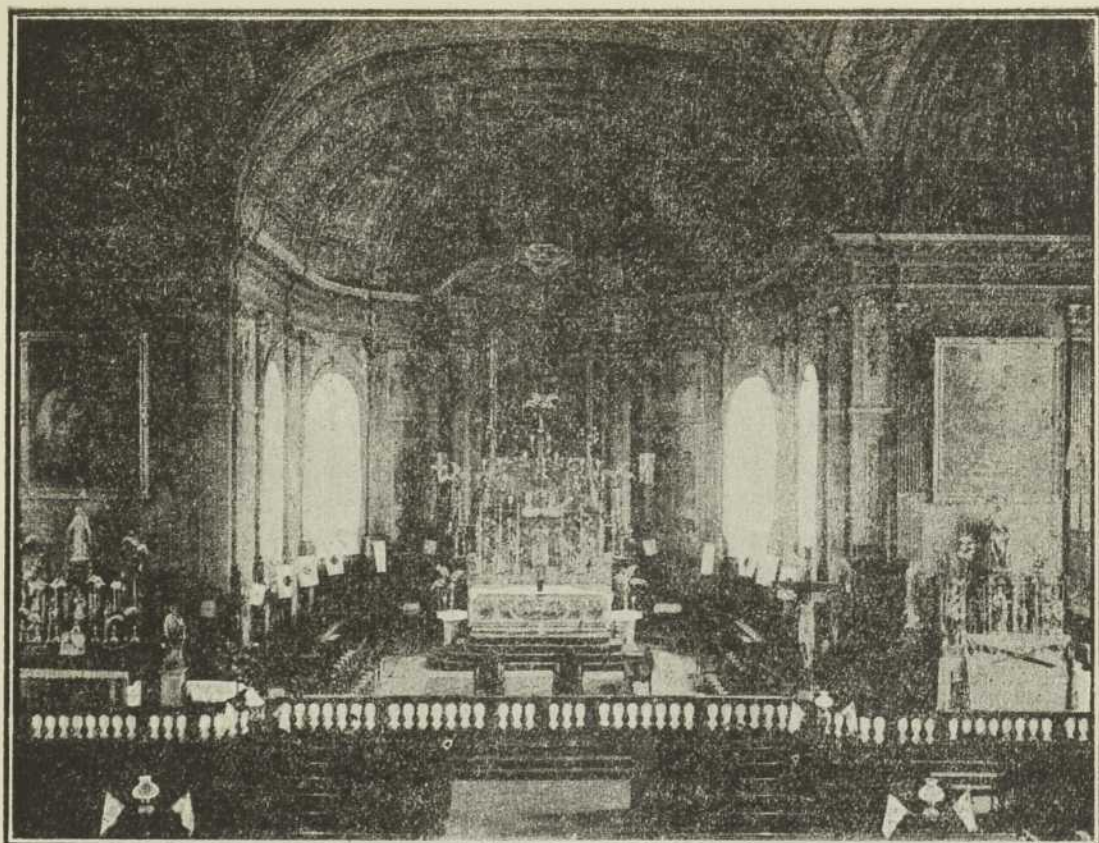
Dans le procès-verbal de la visite pastorale, les 29 et 30 juin et 1er juillet 1893, Mgr Gravel exprimait sa satisfaction au sujet des travaux nouvellement exécutés dans la paroisse, de la manière suivante :

La fabrique a fait de grandes dépenses depuis notre dernière visite. L'église a été élégamment décorée, un nouveau presbytère a été construit, un beau cimetière a été acquis, où, ont été transportés les corps qui reposaient dans l'ancien.

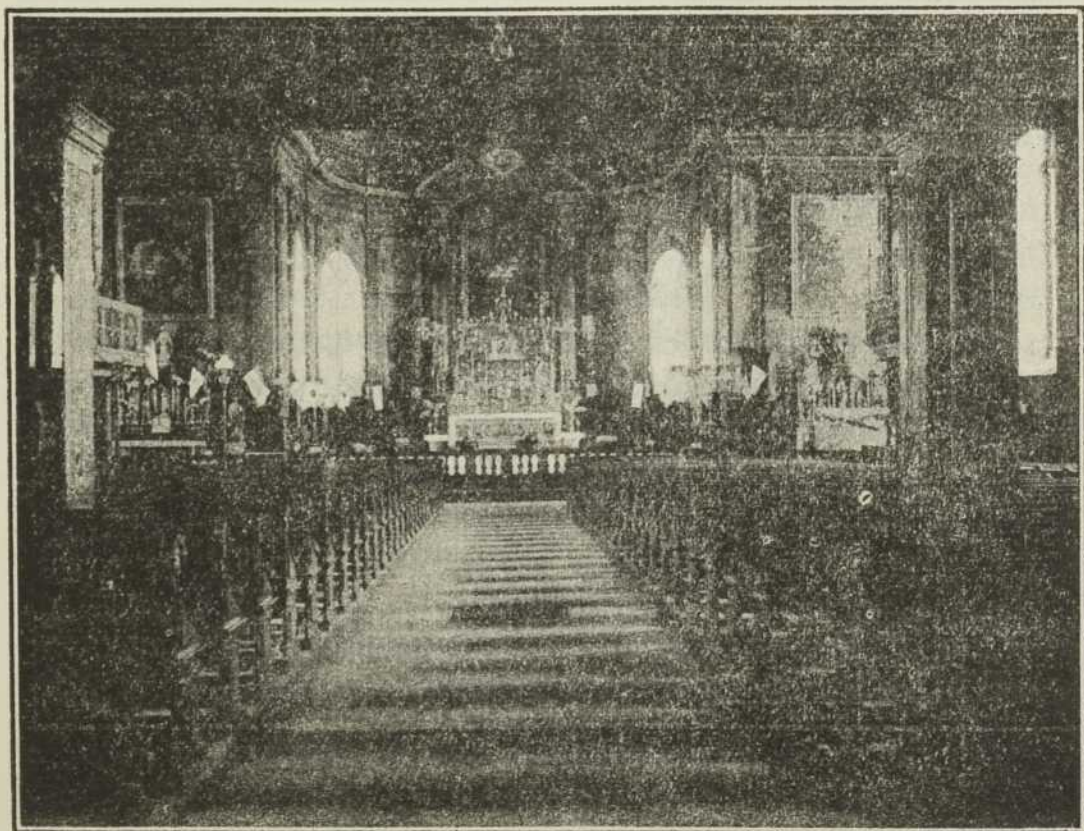
Et ce qui nous réjouit par-dessus tout le reste, c'est que tous ces travaux ont été faits sans que la paix et la bonne entente en aient souffert. Nous en félicitons les intéressés et nous leur souhaitons de rester toujours dans ces heureuses dispositions. (1)

† ELPHÈGE, EV. DE NICOLET.

(1) "Heureuses les paroisses qui méritent ces compliments".



Choeur et nef de l'église de Gentilly





Presbytere de Gentilly

BÉNÉDICTION DU NOUVEAU PRESBYTERE

28 JUILLET 1892.

Le vingt-huit juillet, mil huit cent quatre-vingt-douze, Nous Evêque soussigné, avons béni le nouveau presbytère, bâti par le Très Rév. M. Marchand, Vicaire Forain et curé de la Paroisse, sur le site par Nous fixé, à côté de l'église. C'est une élégante et grave construction, en pierres à bosse, de quarante-cinq pieds sur quarante-cinq. Bâtie solidement et promettant une longue durée. Nous sommes bien contents de ces travaux et nous en félicitons le digne curé qui y trouvera une demeure convenable et agréable comme il mérite si justement de l'avoir.

† MGR ELPHÈGE, EV, DE NICOLET,

BÉNÉDICTION DES CROIX, SUR LES COTES, AU VILLAGE D'EN BAS ET PETIT VILLAGE.

11 Septembre 1892.

Ce onze septembre mil huit cent quatre-vingt-douze, sur les trois heures de l'après-midi, nous nous sommes transporté auprès de la résidence du Sieur Téléphore Roux, en bas du premier Rang de la Paroisse et là en présence de la plupart des paroissiens du Canton, nous Vicaire Forain, et curé de cette paroisse, en vertu d'une autorisation spéciale de Monseigneur l'Évêque de Nicolet, avons érigé et béni solennellement une croix de campagne d'environ seize pieds de haut, sur un emplacement d'environ trente-six pieds en superficie, donné AD HOC par au coin Nord, Nord-Est de sa terre, comme il appert par un acte de donation sous seing privé déposé dans les archives de la Cure de cette paroisse.

Ce même jour, sur les quatre heures de l'après-midi, nous nous sommes transporté au coin Sud, Sud-Est d'une terre appartenant à Monsieur Adolphe Meunier, située à gauche en montant la route qui conduit du premier au deuxième rang de cette paroisse, lequel lot porte le numéro du cadastre officiel de cette dite paroisse ; et là, en présence de la plupart des paroissiens du Canton environnant, Nous Vicaire Forain, et Curé de cette Paroisse, en vertu d'une autorisation spéciale de Mgr l'Évêque de Nicolet, avons érigé et béni solennellement une croix de campagne d'environ seize pieds de haut, sur un emplacement d'environ trente-six pieds en superficie donné AD HOC par le dit Adolphe Meunier, au dit coin Sud, Sud-Est de sa dite terre, comme il appert par un acte de donation sous seing privé déposé dans les archives de la Cure de cette paroisse.

Ce même jour encore, sur les cinq heures de l'après-midi, nous nous sommes transporté sur la terre du Sieur

Lubin Trottier, cultivateur, sise et située au deuxième rang de cette paroisse, portant le numéro du cadastre et livre de renvoi officiel de cette paroisse, et là en présence de la plupart des paroissiens du Canton environnant, Nous Vicaire Forain, et Curé de cette paroisse, en vertu d'une autorisation spéciale de Monseigneur l'Évêque de Nicolet, avons érigé et béni solennellement une croix de campagne d'environ seize pieds de haut, sur un emplacement d'environ trente-six pieds en superficie donné AD HOC par le dit Lubin Trottier, à l'extrémité Nord de la dite terre, et à une quinzaine de pas de la résidence actuelle du dit Lubin Trottier, comme il appert par un acte de donation sous seing privé déposé dans les archives de la Cure de cette paroisse.

Enfin, ce même jour, nous avons aussi avec l'assentiment des intéressés, désigné : 1o — sous le nom de CANTON ST-PIERRE, le Canton avoisinant la Croix de l'endroit appelé « LES COTES » jusqu'aujourd'hui ; 2o — sous le nom de CANTON ST-PAUL, le Canton avoisinant la Croix de l'endroit appelé jusqu'aujourd'hui « LE VILLAGE D'EN BAS » ; 3o — sous le nom de CANTON STE-ANNE, le Canton avoisinant la Croix de l'endroit appelé jusqu'aujourd'hui « LE PETIT VILLAGE ».

Et nous avons signé le présent procès-verbal en présence de Joseph Paul Baril, Maître-chantre de l'Église paroissiale, témoin pour ce appelé, les jours et an que dessus.

MAJORIQUE MARCHAND, V.F. CURE.

BÉNÉDICTION DU NOUVEAU CIMETIERE

Ce dix-huitième jour de septembre, quinzième dimanche après la Pentecôte, en la fête de Notre-Dame des Sept Douleurs, après la célébration de l'Office divin du Matin, Nous soussigné, Curé Vicaire Forain, avons béni solennellement et selon les lois de la sainte Église, un nou-

veau cimetière d'environ trois arpents en superficie, entouré convenablement d'une bonne clôture en fer, sis et situé sur une terre portant le numéro 85 du cadastre officiel de cette paroisse, appartenant actuellement à Nous-Même pour l'avoir achetée de la succession de feu Révérend Messire L.H. Dostie, et dont le dit cimetière est détaché ainsi qu'un autre arpent de terre adjacent, par acte de vente consenti par Nous-Même à l'œuvre et fabrique de St-Édouard de Gentilly, en date du dix-huitième jour de juillet, le dit acte étant déposé, après avoir été enregistré, dans les archives de la Cure de cette paroisse. Cette bénédiction a été faite par Nous en vertu de pouvoirs particuliers à Nous accordés par Monseigneur Elphège Gravel, Évêque de Nicolet, en date du deuxième jour d'août de la présente année, comme il appert par la lettre de Sa Grandeur à la dite date, laquelle lettre est déposée aussi dans les archives de la Cure de cette Paroisse.

Tous les paroissiens qui ont assisté à la grande messe de ce jour ont assisté avec beaucoup d'édification et piété à cette cérémonie.

Et nous avons signé le présent procès-verbal en présence de Joseph-Paul Baril, témoin pour ce appelé, Joseph Baril.

MAJORIQUE MARCHAND, V.F. CURE.

BÉNÉDICTION DE CROIX DE CAMPAGNE

A LA VIEILLE ÉGLISE ET A

LA RIVIERE GENTILLY.

18 Septembre 1892.

Ce dix-huit septembre mil huit cent quatre-vingt-douze sur les trois heures de l'après-midi Nous nous sommes transporté auprès de la résidence du Sieur Homère Pepin,

cultivateur du Canton jusqu'ici désigné sous le nom de Canton de la Vieille Église ; et là, en présence de la plupart des paroissiens du dit Canton, Nous Curé, Vicaire Forain de cette paroisse, en vertu d'une autorisation spéciale de Mgr l'Évêque de Nicolet, avons érigé et béni solennellement une croix de campagne d'environ seize pieds de haut, sur un emplacement d'environ trente-six pieds en superficie, donné à cet effet par le dit Homère Pepin au coin Sud-Ouest de sa terre comme il appert par un acte de donation sous seing privé déposé dans les archives de la Cure de cette paroisse.

Ce même jour, sur les quatre heures de l'après-midi, Nous nous sommes de même transporté auprès de la résidence du Sieur Albert Toutant, cultivateur du Canton, jusqu'ici désigné sous le nom de Canton de la Rivière Gentilly ; et là, en présence de la plupart des paroissiens du dit Canton, nous avons érigé et béni solennellement une croix de campagne, d'environ seize pieds de haut, sur un emplacement d'environ trente-six pieds en superficie, donné à cet effet par le dit Sieur Albert Toutant, au front de sa terre comme il appert par un acte de donation sous seing privé déposé dans les archives de la Cure de cette paroisse.

Enfin, ce même jour, Nous avons aussi, avec l'assentiment des intéressés, désigné 1o — Sous le nom de CANTON ST-FRANCOIS-XAVIER, le Canton avoisinant la Croix de l'endroit jusqu'ici appelé le Canton de la Vieille Église ; 2o — Sous le nom de CANTON ST-JOSEPH, le Canton avoisinant la Croix de l'endroit appelé jusqu'aujourd'hui le Canton de la « Rivière Gentilly ».

Et nous avons signé le présent procès-verbal en présence de Joseph Paul Baril, Maître-chantre de l'Église paroissiale, témoin pour ce appelé, les jours et an que dessus.

JOSEPH BARIL.

MAJORIQUE MARCHAND, V.F, CURE.

BÉNÉDICTION DE LA CROIX DU HAUT
DU FLEUVE.

25 Septembre 1892.

Ce vingt-cinq septembre mil huit cent quatre-vingt-douze, sur les deux heures de l'après-midi, Nous nous sommes transporté auprès de la résidence du Sieur Alexis Genest Labarre, cultivateur du Canton jusqu'ici désigné sous le nom de Canton du Haut du Fleuve ; et là, en présence de la plupart des paroissiens du dit Canton Nous Vicaire Forain, et Curé de cette paroisse, en vertu d'une autorisation spéciale de Monseigneur l'Évêque de Nicolet, avons érigé et béni solennellement une croix de campagne d'environ seize pieds de haut, sur un emplacement d'environ trente-six pieds en superficie donné à cet effet par le dit Sieur Alexis Genest Labarre au coin Nord-Ouest de sa terre, comme il appert par un acte de donation sous seing privé déposé dans les archives de la Cure de cette paroisse. De plus, avec le consentement des intéressés présents Nous avons désigné sous le nom de CANTON ST-JOACHIM, tout le Canton avoisinant cette Croix, lequel Canton a été désigné jusqu'ici sous le nom de Canton du Haut du Fleuve.

Et nous avons signé le présent procès-verbal en présence de Joseph Paul Baril, Maître-chantre de l'Église paroissiale, témoin pour ce appelé, les jour et an que dessus.

JOSEPH BARIL.

MAJORIQUE MARCHAND, V.F. CURE.

BÉNÉDICTION DES CROIX du 4ième, du 3ième RANG

2 Octobre 1892.

Ce deux octobre mil huit cent quatre-vingt-douze sur les deux heures et demie de l'après-midi, Nous nous sommes transporté auprès de la résidence du Sieur Calixte Genest cultivateur du quatrième rang, Canton désigné jusqu'ici

sous le nom de « Grand Quatre » et là, en présence de la plupart des paroissiens de ce Canton, Nous Vicaire Forain, Curé de cette paroisse, en vertu d'une autorisation spéciale de Monseigneur l'Évêque de Nicolet, avons érigé et béni solennellement une croix de campagne, d'environ seize pieds de haut, sur un emplacement d'environ trente-six pieds de superficie donné à cet effet par le dit Sieur Calixte Genest, au coin Nord-Ouest de sa terre, comme il appert par un acte de donation sous seing privé déposé dans les archives de cette paroisse.

Ce même jour, sur les quatre heures de l'après-midi, Nous nous sommes de même transporté auprès de la résidence du Sieur Hilaire Houle, dans le troisième rang, Canton désigné jusqu'ici sous le nom de Canton du Bas du milieu du 3^{ème} Rang ; et là en présence de la plupart des paroissiens de ce Canton, Nous Vicaire Forain, Curé de cette paroisse en vertu d'une autorisation spéciale de Monseigneur l'Évêque de Nicolet, avons érigé et béni solennellement une croix de campagne, d'environ seize pieds de haut, sur un emplacement d'environ trente-six pieds en superficie donné à cet effet par le dit Sieur Hilaire Houle, au front de sa terre, vers le milieu comme il appert par un acte de donation sous seing privé déposé dans les archives de cette paroisse.

Ce même jour, sur les cinq heures de l'après-midi, Nous nous sommes de même transporté auprès de la résidence de Jean Trottier, fils, dans le dit troisième rang, Canton désigné jusqu'aujourd'hui sous le nom de Canton du bas du 3^{ème} Rang ; et là, en présence de la plupart des paroissiens de ce Canton, Nous Vicaire Forain, Curé de cette Paroisse en vertu d'une autorisation spéciale de Monseigneur l'Évêque de Nicolet, avons érigé et béni une croix de campagne, d'environ seize pieds de haut, sur un emplacement d'environ trente-six pieds en superficie, donné à cet effet par le dit Sieur Jean Trottier, au coin Nord-Est de sa terre, comme il appert par un acte de donation sous seing privé déposé dans les archives de cette paroisse.

Enfin, Nous avons aussi avec l'assentiment des intéressés, désigné 1o — sous le nom de CANTON ST-JEAN-BAPTISTE, le Canton du Grand 4ième Rang 2o — sous le nom de CANTON ST-GABRIEL, le Canton jusqu'ici appelé le Bas du milieu du 3ième Rang, et 3o — sous le nom de CANTON ST-MICHEL, le bas du 4ième rang.

Et nous avons signé le présent procès-verbal en présence de Joseph Paul Baril, Maître-chantre de l'Église paroissiale, témoin pour ce appelé les jour et an que dessus.

JOSEPH BARIL.

MAJORIQUE MARCHAND, V.F. CURE.

BÉNÉDICTION DES CROIX DU HAUT DU
3ième RANG, DU 5ième RANG ET DU
HAUT DU MILIEU DU 3ième RANG.

16 Octobre 1892.

Ce seize octobre, mil huit cent quatre-vingt-douze, sur les deux heures de l'après-midi, Nous nous sommes transporté au front Nord-Est de la terre de Dame Veuve Pierre Lavigne, à l'extrémité du Haut du 3ième Rang ; et là, en présence de la plupart des paroissiens de ce Canton, Nous Vicaire Forain, Curé de cette paroisse, en vertu d'une autorisation spéciale de Mgr l'Évêque de Nicolet, avons érigé et béni solennellement une croix de campagne d'environ seize pieds de haut, sur un emplacement d'environ trente-six pieds en superficie ; donné à cet effet par la dite Dame Veuve Pierre Lavigne, comme il appert par un acte de donation sous seing privé déposé dans les archives de la Cure de cette paroisse.

Ce même jour, sur les trois heures de l'après-midi, Nous nous sommes aussi transporté auprès de la résidence du Sieur Olivain Houle, à l'extrémité du rang dit de Travers ; et là, en présence de la plupart des paroissiens de ce

Canton, en vertu d'une autorisation spéciale de Mgr l'Évêque de Nicolet, Nous Vicaire Forain, Curé de cette paroisse, avons érigé et béni solennellement une croix de campagne d'environ seize pieds de haut, sur un emplacement d'environ trente-six pieds en superficie, donné à cet effet par le dit Sieur Olivain Houle, comme il appert par un acte de donation sous seing privé déposé dans les archives de la Cure de cette paroisse. (O. Hould, grand-père maternel de l'auteur).

Ce même jour, encore, sur les quatre heures de l'après-midi, nous nous sommes transporté auprès de la résidence du Sieur Moïse Houle dans le Canton appelé jusqu'ici le Haut du milieu du Troisième Rang ; et là, en présence de la plupart des paroissiens de ce Canton, et d'un grand nombre d'autres, en vertu d'une autorisation spéciale de Mgr l'Évêque de Nicolet, nous avons érigé et béni solennellement une croix de campagne d'environ seize pieds de haut, sur un emplacement d'environ trente-six pieds en superficie, donné par le dit Sieur Moïse Houle, au front de sa terre, vers le milieu, comme il appert par un acte de donation sous seing privé, lequel acte a été déposé dans les archives de la Cure de la dite paroisse de St-Édouard de Gentilly.

Enfin, ce même jour encore, Nous avons aussi, avec le consentement des intéressés, désigné 1o — sous le nom de CANTON STE-CATHERINE, l'endroit avoisinant la Croix à l'extrémité du Haut du 3ième Rang ; 2o — sous le nom de CANTON STE-PHILOMENE, l'endroit avoisinant la Croix du Rang de Travers et cinquième rang ; 3o — sous le nom de CANTON ST-RAPHAEL, l'endroit avoisinant la Croix du Haut du milieu du 3ième rang.

Et nous avons signé le présent procès-verbal en présence de Joseph Paul Baril, Maître-chantre de l'église paroissiale, témoin pour ce appelé les jours et an que dessus.

JOSEPH BARIL.

MAJORIQUE MARCHAND, V.F. CURE.

DEMANDE DE LA PERMISSION D'ÉRIGER
LE CHEMIN DE LA CROIX,

dans le cimetière, 18 Septembre 1894.

J'ai fait préparer les quatorze stations d'un Chemin de la Croix, convenablement, dans le cimetière de notre paroisse. Vous favoriserez la dévotion à ce pieux exercice en faveur des âmes du purgatoire en érigeant canoniquement les dites stations du chemin de la croix dans notre dit cimetière. De plus, vous seriez agréable à tous les paroissiens, en venant vous-même, en votre qualité d'administrateur du diocèse, ou en déléguant quelque prêtre à votre place, pour bénir les croix et les images de ces stations, y appliquer les indulgences accoutumées, et fixer les dites stations en lieux propres.

St-Édouard de Gentilly, 19 septembre 1894.

MAJORIQUE MARCHAND, PTRE, V.F.

Au Très Révérend L.V. Thibaudier, v.g.

Administrateur du Diocèse de Nicolet.

ORDONNANCE ÉPISCOPALE PERMETTANT
L'ÉRECTION DU CHEMIN DE LA CROIX
DANS LE CIMETIERE.

21 Septembre 1894.

ELPHEGIUS GRAVEL.

Dei et Apostolicæ Sedis gratia, Episcopus Nicoletanus, Universis præsentis inspecturis notum facimus quod, cum per indultum diei 26æ Julii 1885 sanctissimus Dominus Noster Leo XIII Divina Providentia Papa nobis benigne concesserit facultatem erigendi in locis nostræ jurisdictionis pium exercitium Viæ Crucis, cum omnibus et singulis in-

dulgentiis quæ hujusmodi exercitium peragentibus apostolica auctoritate concessæ reperiuntur, Nos Reverendi M. Marchand, V.F. parochiæ Vulgo Gentilly pastoris precibus annuentes, præfatum exercitium per præsentés erigimus in cœmeterio prædictæ parochiæ.

Insuper eidem Reverendo M. Marchand V.F. vel cui-cumque presbytero ab eo invitato facultatem impertimur cruces et imagines dictas Viæ crucis benedicendi, illis consuetas indulgentias applicandi, easque in proprio loco ponendi.

Datum Nicoleti, sub signo Vicarii nostri generalis sigilloque diœcesis, die vigesima prima mensis septembris anno millesimo octingentesimo nonagesimo quarto.

L.V. THIBAUDIER, PTRE, V.G.
Administrator.

Certifié pour vraie copie.

MAJ. MARCHAND, PTRE, V.F.

CHEMIN DE LA CROIX DANS LE CIMETIERE

23 Septembre 1894.

En vertu d'une autorisation spéciale du Très Révérend Victor, alias L.V. Thibaudier, Ptre, V.G., administrateur du diocèse en l'absence de Sa Grandeur Monseigneur Elphège Gravel, Évêque de Nicolet, en date du vingt-un courant, Nous Vicaire Forain et Curé de la Paroisse de St-Édouard de Gentilly, avons érigé dans le cimetière paroissial de cette paroisse le pieux exercice du Chemin de la Croix, en bénissant les croix et images en relief de la dite dévotion et y appliquant les indulgences accoutumées et les plaçant au lieu qui leur est destiné.

Gentilly, 23 septembre 1894.

MAJORIQUE MARCHAND, V.F. CURE

ACTE D'ÉRECTION DU CHEMIN DE LA CROIX
DANS LE CIMETIERE.

23 Septembre 1894.

Vigore facultatis mihi concessæ (ut infra) ego Majoricus Marchand, Vicarius foranus et pastor parœciæ Sancti Eduardi a Gentilly Viam Crucis cum annexis indulgentiis in loco ut infra in precibus admodum Victori Thibaudier Administratori Diocesis Nicoleti 19a die Septembris 1894, juxta regulas A.S. Indulgentiarum Congregatione die 10a Maii 1742 præscriptas. In quorum fidem testimonium hoc mea manu exaravi hoc die 23 a septembris 1894.

MJ. MARCHAND, V.F.

PAROISSE GENTILLY.

BÉNÉDICTION SOLENNELLE D'UN ORATOIRE
DANS LE CIMETIERE.

12 Mai 1898.

Ce douze mai mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, en vertu de pouvoirs spéciaux à Nous accordés par Sa Grandeur Monseigneur Elphège Gravel, Évêque de Nicolet, en date du neuf du courant, Nous Vicaire Forain, et Curé de la paroisse de St-Édouard de Gentilly, avons solennellement béni et livré au culte public un oratoire dédié à Notre-Dame du Suffrage, bâti en pierre, dans le cimetière de cette paroisse, d'environ vingt-cinq pieds en longueur, de la porte principale au fond du rond point, et de dix-sept pieds en largeur, extérieurement, en présence du Révérend Charles Édouard Mailhot, prêtre, curé de Saint-Louis de Blandford, du Rév. Alphonse Houle, Prêtre, desservant nommé à Ste-Anne du Sault, du Rév. Martial Manseau, Prêtre, vicaire de cette paroisse, des Révérendes Sœurs directrices du Cou-

vent, avec leurs élèves, du Sieur Adolphe Rho, artiste-décorateur du dit oratoire, et d'un grand nombre de paroissiens. Après la dite bénédiction, le Révérend Charles-Édouard Mailhot a célébré une basse-messe pour le repos des âmes des défunts de cette paroisse pendant laquelle les Sieurs Joseph Hector et Ernest Baril, chantres, ont chanté différents motets appropriés à la circonstance. Les servants étaient les jeunes Oscar Derouin, Donat Houle, Bruno Côté, et Arthur Baril. Nous avons nous-même adressé une courte allocution de circonstance au peuple assemblé dans le dit cimetière.

Nous avons aussi le même jour béni solennellement un Christ en bois, sculpté et placé sur la grande croix dans le dit cimetière, par le dit Adolphe Rho.

Fait et passé à Gentilly les jour et an que dessus en présence des soussignés, avec nom.

CHS-ED. MAILHOT, PTRE.

MARTIAL MANSEAU, PTRE, VICAIRE

MAJORIQUE MARCHAND, V.F. CURÉ

BÉNÉDICTION DES STATUES DE CANTONS.

(8 mai 1900) Aujourd'hui, ce huitième jour de mai mil neuf cent, nous nous sommes transporté aux Cantons Ste-Anne, St-Michel, St-Antoine, St-Paul, St-Pierre, et Notre-Dame, et nous avons béni selon les rites de la Sainte Église, les Statues érigées au pied des croix respectives de ces différents cantons.

En foi de quoi, nous avons signé les jour et an que dessus.

MAJ. MARCHAND, V.F. CURE GENTILLY.

(12 mai 1900) Aujourd'hui, ce douzième jour de mai mil neuf cent, nous nous sommes transporté aux Cantons St-Michel, St-Jean-Baptiste, Ste-Philomène et St-Raphaël, et nous avons béni selon les rites de la Sainte Église, les statues érigées au pied des croix respectives de ces cantons.

En foi de quoi, nous avons signé les jour et an que dessus.

MAJ. MARCHAND, V.F. CURE DE GENTILLY.

(16 mai 1900) Aujourd'hui, ce seizième jour de mai mil neuf cent, nous nous sommes transporté aux Cantons St-François-Xavier, St-Joachim et St-Joseph et nous avons béni selon les rites de la Sainte Église les statues érigées au pied des croix respectives de ces cantons.

En foi de quoi, nous avons signé les jour et an que dessus.

MAJ. MARCHAND, V.F. CURE DE GENTILLY.

FONDATION DE MESSES POUR ORGUE NOUVEAU.

(7 avril 1901) Pour souscripteurs de 5 piastres et au-dessus, droit de faire jouer l'orgue gratis pendant 5 ans pour services et mariages de 1ère et 2ème classe et part à une basse-messe à célébrer à chaque 3 mois pendant 5 ans. Pour souscription au-dessous de 5 piastres droit à la susdite basse-messe seulement pendant 5 ans. Et pour tout droit à une grande messe annuelle pendant 5 ans à la fête de Sainte-Cécile, patronne des amateurs de musique.

MAJORIQUE MARCHAND, V.F.

CURE DE GENTILLY.



Son Exc. R. Mgr J.-S.-H. Brunault
Noble, Comte Romain, Assistant au Trône Pontifical

DIX-NEUVIEME VISITE ÉPISCOPALE.

PREMIERE VISITE PASTORALE
DE MGR J.-S.-H. BRUNAULT,
Évêque de Tubuna, Coadjuteur de Nicolet,
Gentilly les 9 - 10 - 11 juin 1900.

BIOGRAPHIE.

Mgr Joseph-Simon-Hermann Brunault, né à St-David d'Yamaska, le 10 janvier 1857, de Simon-M. Brunault, marchand, et de Séraphine Dufresne, fit ses études à Nicolet, fut ordonné à St-Roch-sur-Richelieu par Mgr Moreau, le 29 juin 1882. Au séminaire de Nicolet, professeur de Belles-Lettres (1882-1886), directeur des élèves (1886-1889), vicaire à la Cathédrale de St-Hyacinthe (1889-1891), étudiant à Rome (1891-1893), d'où il revint docteur en théologie (1893), au séminaire de Nicolet encore, professeur de rhétorique (1893-1894), de théologie (1894-1895), directeur des élèves (1895-1899), élu, le 30 septembre 1899, évêque titulaire de Tubuna, coadjuteur de l'évêque de Nicolet, avec droit de succession, sacré à Nicolet le 27 décembre suivant ; professeur de théologie au séminaire de Nicolet (1899-1904) ; depuis le 28 janvier 1904, évêque de Nicolet.

PROCES-VERBAL DE LA VISITE, EXTRAITS.

La paroisse a raison d'être fière des nouvelles améliorations qui ont été faites avec tant de goût et d'intelligence depuis la dernière visite pastorale et il est certain que son établissement religieux doit être compté comme l'un des plus beaux et des plus complets de tout le diocèse.

Nous avons été particulièrement heureux de voir le bon accord qui existe entre monsieur le Curé et MM. les Marguilliers, et nous sommes intimement convaincu que

des dispositions aussi excellentes attireront toujours sur tous, les bénédictions les plus abondantes. »

A l'automne de 1900, on procéda à la translation des restes des corps inhumés dans le cimetière de la vieille église, au cimetière nouveau. Ces ossements furent placés au même endroit, et furent recouverts par un monument en forme de pyramide, confectionné avec les pierres de la vieille église. Ce monument fut béni par Mgr Brunault le 23 septembre 1902.

Le lendemain, l'orgue actuel, fabriqué par les Messieurs Casavant, de St-Hyacinthe, fut aussi béni par Mgr Brunault.

**BÉNÉDICTION DU MONUMENT DES ANCETRES
DANS LE CIMETIERE ET BÉNÉDICTION
DE L'ORGUE NOUVEAU.**

23 et 24 septembre 1902.

Le vingt-trois septembre mil neuf cent deux, Nous avons béni solennellement une croix au-dessus d'un monument en forme de pyramide, érigé sur les ossements des morts exhumés de l'ancien cimetière de la Pointe Gentilly, et réexhumés dans le cimetière actuel de la paroisse. Le lendemain Nous avons aussi béni solennellement le nouvel orgue fabriqué par les MM. Casavant de St-Hyacinthe, P. Q.

† J.-S.-HERM. EVEQUE DE NICOLET,
COADJ. DE NICOLET.

BÉNÉDICTION DE TROIS CLOCHES.

Le 21 oct. 1903

Le vingt-un octobre de l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent trois, Nous soussigné, Évêque de Tubuna et Coadjuteur de Nicolet, avons béni avec les solennités prescrites, trois cloches pour l'église paroissiale de Saint-Édouard de Gentilly ; la première, du poids de 1601 livres, présentée par les Révérends Messires : Denis Gérin-Lajoie, curé de St-Justin, diocèse des Trois-Rivières ; Charles

Bellemare, chanoine, curé de Sainte-Geneviève, diocèse des Trois-Rivières, et Frédéric Tétreau, curé de Drummondville, a reçu les noms de Marie-Pierre Pie. La deuxième, du poids de 1150 livres, présentée par les révérends Messires : Philippe Bourassa, curé de St-Elphège, P.-Antoine Gouin, curé de St-Pierre les Becquets et J.-Alphonse Houle, curé de St-Samuel de Horton, a reçu les noms de Jean-Baptiste, Elphège, Hermann. La troisième, du poids de 952 livres, présentée par les révérends Messire Vincent Lemire, vicaire de la Cathédrale de Nicolet et Guillaume Landry, vicaire de Gentilly a reçu les noms de Joseph-Édouard-Majorique. Ont été présents, un grand nombre de fidèles et plusieurs membres du clergé qui ont signé avec nous, ainsi que les parrains.

Fait à Gentilly, les jour et an que dessus.

(Signé) D. GERIN. PTRE. CURE DE ST-JUSTIN.

Chs. Bellemare, Ptre, Chanoine, Curé de Ste-Geneviève ; F. Tétreau, Ptre, Curé de Drummondville ; R. Bourassa, Curé de St-Elphège ; P.-A. Gouin, Ptre, Curé St-Pierre les Becquets ; Edmond Grenier, Ptre, Curé de St-Grégoire ; A.-Y. Raide, Ptre, Curé de Bécancour ; V.-E. Lemire, Ptre, Vicaire à Nicolet ; J.-G. Landry, Ptre, Vicaire ; Pierre-H. Marchand, Curé de Champlain ; J.-A. Caron, Ptre, Vicaire Ste-Geneviève de Batiscau ; P. Mbngrain, Ptre, Vicaire à Champlain ; Aug. Labranche, Ptre, Vic. de St-Pierre ; D.-Gust. Bourbeau, Ptre, Vic. à Bécancour ; J.-A. Houle, Ptre, Curé de St-Samuel de Horton ; Maj. Marchand, V.F. Curé de Gentilly ; H.-Alexandre, Ptre, Chap. Srs de l'Assomption ; Arthur Papillon, Ptre, Curé de Ste-Gertrude ; A. Saint-Germain, Ptre, Nicolet ; A.-V. Désillets, Ptre, Curé de St-Louis de Blandford ;

† Mgr J.-S.-Hermann, Évêque de Tubuna,
Coadj. de Nicolet.

"Les deux vieilles cloches furent placées, l'une dans le clocher de la sacristie (la grosse) et l'autre dans le clocher du couvent. (la petite)

STATUE DU SACRÉ-CŒUR ÉRIGÉE EN AVANT DE L'ÉGLISE.

13 octobre 1904.

Ce treizième jour d'octobre mil neuf cent quatre, en vertu d'une autorisation de Monseigneur J.-S.-Hermann Brunault, Évêque de Nicolet, en date du 9 du courant, Nous prêtre, curé et Vicaire Forain, avons solennellement béni une Statue en ciment de Portland, dorée, et de quatre pieds de haut, représentant le Sacré-Cœur de Jésus, sur le modèle de celle de Montmartre, France, avec l'inscription « Venez tous à moi » ; « je vous aime » ; et en souvenir du Jubilé de l'Immaculée Conception et de l'établissement ici de la Ligue du Sacré-Cœur pour les hommes. Cette Statue fut érigée sur une terrasse arrondie en avant de l'Église paroissiale.

MAJ. MARCHAND, PTRE. V.F. CURE.

MÉDAILLON DE ST-ANTOINE DE PADOUE

13 octobre 1904.

Ce treizième jour d'Octobre mil neuf cent quatre en vertu d'une autorisation de Monseigneur J.-S.-Hermann Brunault, Évêque de Nicolet, en date du 9 du courant, Nous Curé et Vicaire Forain, avons béni et exposé au culte public un médaillon en plâtre représentant l'Enfant-Jésus apparaissant à St- Antoine de Padoue, et y avons placé au bas un tronc en fer pour y recevoir les aumônes du « Pain de St-Antoine ». Ce médaillon a été placé à droite de la porte d'entrée, côté sud, dans la Chapelle latérale dite de Sainte-Anne, dans notre Église Paroissiale.

MAJORIQUE MARCHAND, V.F. CURE.

MORT DU RÉV. MONS. MAJORIQUE MARCHAND,

14 Mai 1905.

Au printemps 1905, Monsieur Marchand, homme de zèle et d'œuvres paroissiales, vit ses forces diminuées. Terrassé depuis quelques mois par la maladie, il comprit que bientôt il faudrait quitter la terre pour aller recevoir la récompense promise aux bons et fidèles ministres du Seigneur.

Le Révérend Messire Majorique Marchand, Vicaire Forain, est décédé dans son presbytère à Gentilly, le 14 mai 1905 et a été inhumé le 17 mai dans la chapelle du cimetière construite à ses frais et sous ses soins. Le Très Révérend Louis-Victor Thibaudier, Vicaire Général du diocèse de Nicolet, chanta le service en présence de Sa Grandeur Monseigneur J.-S.-Hermann Brunault, Évêque de Nicolet, Assistant paré au trône, qui fit l'Oraison funèbre et présida à l'absoute, entouré d'un clergé nombreux et de la paroisse entière.

ACTE DE SÉPULTURE

Le dix-sept mai, mil neuf cent cinq, Nous, soussigné, évêque de Nicolet, avons inhumé dans le cimetière de cette paroisse, le corps de Monsieur Majorique Marchand, vicaire-forain, curé de cette paroisse, décédé dans son presbytère le quatorze du présent mois, à l'âge de soixante et sept ans. Son corps fut renfermé dans un caveau construit à ses frais dans la chapelle de Notre-Dame du Suffrage, dans le cimetière de cette paroisse. Étaient présents à l'inhumation : Mgr J.-A. Douville, P.A. du Séminaire de Nicolet, le Très Révérend Ls-Victor Thibaudier, Vicaire-Général du diocèse et autres soussignés.

Lecture faite.

† J.-S.-HERMANN, EV. DE NICOLET,

Au dîner qui fut servi chez les Dames de l'Assomption Mgr l'Évêque de Nicolet, nomma le nouveau Curé de Gentilly, dans la personne de M. l'Abbé Thibaudier, qui prit possession de sa Cure, le 4 juin de la même année.

LE TRES RÉVÉREND LS-VICTOR THIBAUDIER,
VICAIRE GÉNÉRAL DE NICOLET.

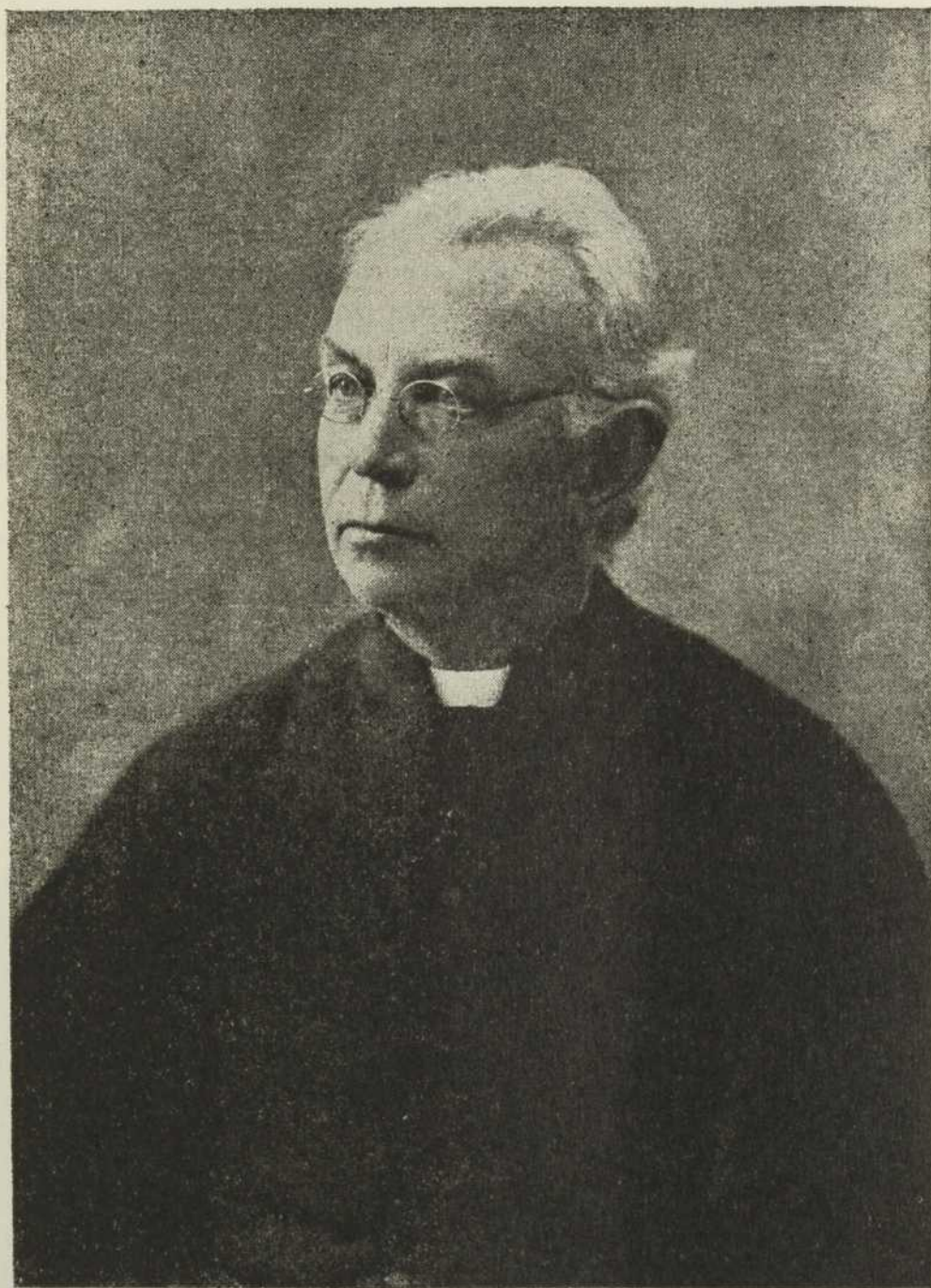
7ième Curé de Gentilly.

BIOGRAPHIE.

LOUIS-VICTOR THIBAUDIER, né à St-Mathias, comté de Rouville, le 25 juin 1855, de Jean-Marie Thibaudier, instituteur, et d'Émélie Onésime Dorval, fit ses études au séminaire de Montréal ; fut ordonné à St-Hyacinthe, par Mgr Moreau, le 11 septembre 1881. Assistant-Secrétaire à l'évêché de St-Hyacinthe (1881-1885) ; secrétaire à l'évêché de Nicolet (1885-1890) ; vicaire-général secrétaire et procureur à l'évêché de Nicolet (1890-1905) ; depuis mai 1905, vicaire général honoraire et curé de Gentilly, où il a agrandi l'église et l'a ornée d'un nouveau portail en 1907. Décédé à l'Hôtel-Dieu de Nicolet, le 28 mai 1929, et inhumé à Gentilly le 31 mai 1929.

CONSTRUCTION DU NOUVEAU PORTAIL
ET AGRANDISSEMENT DE L'ÉGLISE ACTUELLE.

Sous l'administration de M. Thibaudier, les travaux de l'agrandissement de l'église de Gentilly furent décidés en assemblée générale le 3 février 1907, et approuvés par Mgr Brunault, évêque de Nicolet, le 6 février suivant.

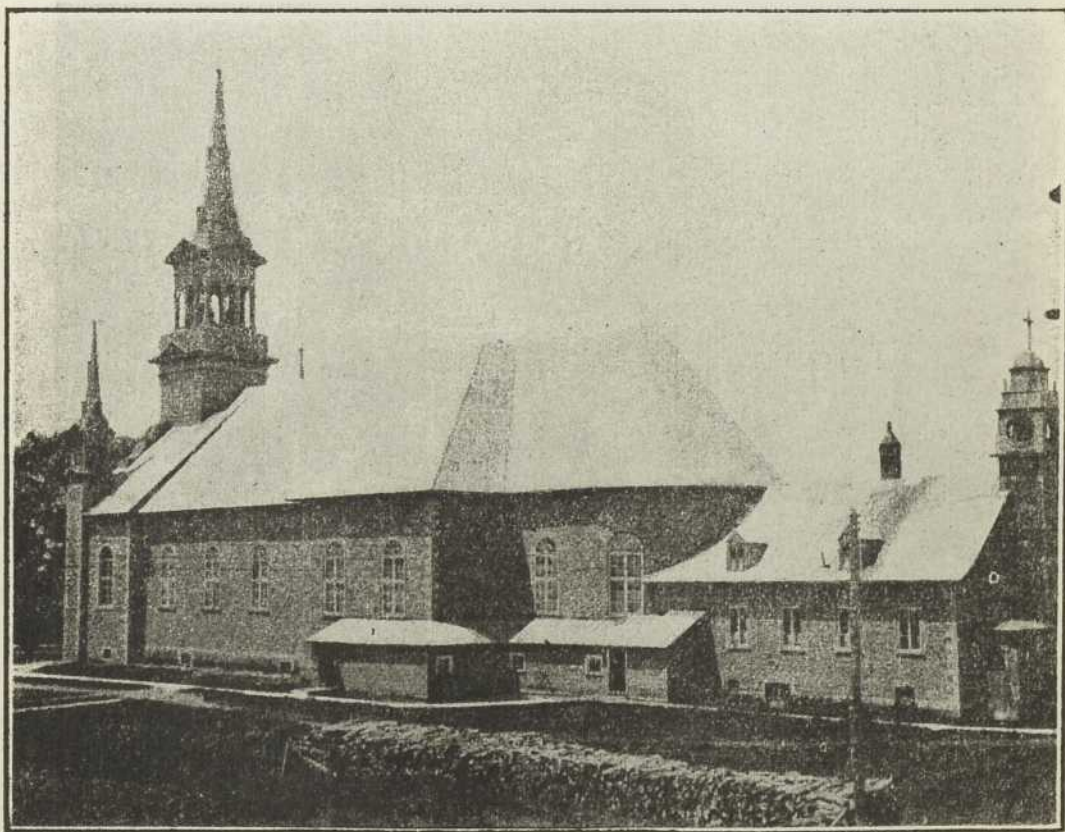


Le Très Révérend Louis-Victor Thibaudier, P. D.

Le contrat pour l'exécution de ces travaux au montant de \$23,500. fut confié à M. Louis Caron, architecte de Nicolet, et fut signé le 17 février 1907.

Le 5 juillet 1907, le Très-Révérend Louis-Victor Thibaudier, vicaire-général honoraire, et curé de Gentilly, fit la bénédiction de la pierre angulaire du nouveau portail.

Le 6 septembre 1908, Mgr J.-S.-H. Brunault, évêque de Nicolet, fit l'inauguration officielle de l'agrandissement de l'église par une messe.



Eglise de Gentilly
restaurée par M. le Curé Thibaudier,

BÉNÉDICTION PRIVÉE DE LA PIERRE ANGULAIRE DU NOUVEAU PORTAIL.

Le cinq juillet 1907, en la fête de St-Antoine Marie Zacharie, Nous vicaire général, curé soussigné, assisté de nos vicaires les Révérends Messires Éphrem Lemire et Albert Clair Houde, avons béni privément, avec l'autorisation de l'Ordinaire, la pierre angulaire du nouveau portail de l'église de St-Édouard de Gentilly, en présence des ouvriers occupés aux travaux de Construction. Cette pierre constitue l'un des filastres, côté sud de la grande porte de la façade.

Le 8 juillet, nous avons renfermé dans cette pierre :
1o. La médaille commémorative de la Canonisation de St-Antoine Marie Zacharie, A.D. 1897, — frappée à Rome à l'effigie de Sa Sainteté Léon XIII en la 22ième année de Son Pontificat (Grande Médaille d'argent). 2o. — Un autographe de Sa Grandeur Mgr J.-S.-Hermann Brunault, Évêque de Nicolet. 3o. Un fragment du rocher sur lequel St-Jean-Baptiste annonçait la venue du Messie. 4o. Diverses médailles : N.D. du Perpétuel Secours, Médailles de tempérance de Pie IX et de Pie X. 5o. Quelques pièces de monnaie, ancien cours et quelques pièces de monnaie courante. 6o. Un journal du jour reproduisant le Bref laudatif de Sa Sainteté Pie X à Sa Grandeur Monseigneur L.-N. Bégin, Archevêque de Québec, relativement à son mémorable Mandement sur l'action sociale catholique dans le diocèse de Québec. 7o. Une feuille de plomb portant l'inscription suivante :

Hauc præsentem ecclesiam A.D. 1845 incho atam et
A.D. 1849 benedictam Reverendus Ludovicus Victor Thi-
baudier Vicarius Generalis, et Pastor Ecclesiæ L. Eduardi
vulgo Gentilly notabilites adaux et novaque fronte adorna-

vit A.D. 1907, Pontificatus Pie Pape X auno guin to Episcopatus autem Reverandissimi J.S. Hermannii Brunault in Sede Nicoletana anno quarto.

A. M. D. G.

Ilam prius præclare decoraverat, A.D., 1892, Reverendus Majoricus Marchand, Vicarius Floraneus et Pastor egregius istuis Ecclesiæ.

L.-V. THIBAUDIER, V.G.,
CURE DE GENTILLY.

VISITE DE MONSEIGNEUR

les 6 et 7 septembre 1908.

Le 6 septembre, Sa Grandeur Monseigneur J.S.Hermann Brunault, Évêque de Nicolet, fit l'inauguration officielle, on pourrait dire du nouveau temple, à raison de son agrandissement considérable et de la gracieuse apparence qu'il s'est donnée. Il y eût à cette occasion, Messe Pontificale, bénédiction de la Statue de St-Édouard qui orne le portique intérieur, présentation d'adresse, réponse et sermon de circonstance. L'Église était remplie littéralement et on estime à 2000 personnes, le nombre des assistants.

L.-V. THIBAUDIER, V.G.
CURE DE GENTILLY.

BATTANTS RETRO-LANCES en 1908.

En 1908 avant de remonter nos belles cloches dans le nouveau clocher, on leur donna des battants retro-lancés, qui ont l'avantage de préserver les cloches contre les accidents de cassure, et contribuent à leur faire rendre un son plus pur et plus harmonieux.

L.-V. THIBAUDIER, V.G. CURE.

DÉCRET D'ANNEXION D'UNE PARTIE
DE GENTILLY A STE-MARIE DE BLANDFORD.

26 mars 1916.

Joseph-Simon-Hermann Brunault, par la Miséricorde de
Dieu et la Grâce du Saint Siège Apostolique,
Évêque de Nicolet.

A tous ceux qui les présentes verront, faisons savoir
que, vu :

1o. La requête en date du trente janvier mil neuf cent seize, à Nous présentée au nom et de la part de la majorité, ou mieux, de la totalité des habitants francs-tenanciers résidant dans un territoire ci-après désigné de la paroisse de St-Édouard de Gentilly, comté de Nicolet et district des Trois-Rivières à l'effet d'obtenir l'annexion canonique à la paroisse de Ste-Marie de Blandford du dit territoire qu'ils occupent sur la dite paroisse de St-Édouard de Gentilly, pour les raisons y énoncées ;

2o. Notre commission, en date du vingt-huit février mil neuf cent seize, chargeant, M. J.-A. Tétreau, Prêtre de notre évêché et archidiacre AD HOC, de se transporter sur les lieux, après avis préalable, de vérifier les allégations de la dite requête et d'en dresser un procès-verbal de commodo et incommodo ;

3o. Les certificats signés par Monsieur le Grand Vicaire L.-V. Thibaudier, curé de St-Édouard de Gentilly, par le Rév. Monsieur E. Guillemette, curé de Ste-Marie de Blandford, et par le Sieur Léon Montambault, d'un avis lu publiquement et affiché dimanche, le cinquième jour, et dimanche, le douzième jour du mois de mars courant, à l'issue du service divin du matin à la porte des églises de St-Édouard de Gentilly et de Ste-Marie de Blandford, et affiché pareillement les mêmes, aux dimanches, à la porte

de la maison et demeure du dit Sieur Léon Montambault, le dit avis convoquant les intéressés, pour ou contre la dite requête, à une assemblée, pour le dix-septième jour du mois de mars mil neuf cent seize, à trois heures de l'après-midi.

40. Le procès-verbal de **COMMODO ET INCOMMODO** du dit député, en date du dix-septième jour du mois de mars courant, constatant et vérifiant les faits énoncés dans la dite requête : En conséquence, le Saint Nom de Dieu, invoqué de Notre Propre Autorité, de l'assentiment de notre Conseil Diocésain, après avoir demandé l'avis de Messieurs les Curés intéressés, Nous étant conformé à toutes les prescriptions canoniques en pareil cas, et dérogeant autant qu'il est besoin pour l'effet des présentes au décret en date du quatre juin mil huit cent vingt-cinq, par lequel Sa Grandeur Monseigneur Joseph-Octave Plessis, Évêque de Québec, érigeait canoniquement la paroisse de Saint-Édouard de Gentilly, Nous avons détaché et démembré, et par les présentes, Nous détachons et démembrons de la paroisse de Saint-Édouard de Gentilly, le territoire suivant, savoir :

« Le sixième (VI) rang de Gentilly ; plus, une partie du cinquième (V) rang, depuis la limite de la paroisse de Sainte-Sophie de Lévrard, comprenant les numéros sept cent cinquante-trois (753) et suivants jusqu'à y compris le No huit cent vingt-et-un (821) au cadastre officiel pour la paroisse de Gentilly, dans le comté de Nicolet et le district des Trois-Rivières. »

Et nous avons annexé, et, par les présentes, Nous annexons le territoire sus-désigné à la paroisse de Sainte-Marie de Blandford, pour toutes les fins que de droit.

Pour être le dit territoire entièrement sous notre juridiction spirituelle, à la charge par les Curés ou Desservants de la dite paroisse de Sainte-Marie de Blandford qui y seront nommés par Nous ou par nos successeurs, de se conformer

en tout aux règles de discipline ecclésiastique établies dans ce diocèse, spécialement d'administrer les sacrements, la parole de Dieu, et les autres secours de la religion aux fidèles du dit territoire, enjoignant à ceux-ci de leur payer les dîmes et oblations, suppléments et capitations tel qu'usités et autorisés dans ce diocèse et particulièrement dans la dite paroisse de Ste-Marie de Blandford, et de leur porter respect et obéissance dans toutes les choses qui appartiennent à la religion et qui intéressent leur salut éternel.

Sera notre présent décret lu et publié au prône des messes paroissiales de Saint-Édouard de Gentilly et de Ste-Marie de Blandford les deux premiers dimanches après sa réception.

Donné à l'Évêché de Nicolet, sous notre seing le sceau du diocèse et le contreseing de notre sous-secrétaire le vingt-sixième jour du mois de mars mil neuf cent seize.

† J.-S.-HERMANN, EVEQUE DE NICOLET.

J.-A. Tétreau, Ptre.

AVIS POUR LA RECONNAISSANCE CIVILE DE L'ANNEXION DU 2 et 9 AVRIL 1916.

Avis public est par les présentes donné à tous les habitants francs-tenanciers intéressés dans la reconnaissance civile de l'annexion canonique à la paroisse de Sainte-Marie de Blandford d'un territoire ci-après désigné de la paroisse de Gentilly, comté et district des Trois-Rivières.

Que le vingt-sixième jour du mois de mars mil neuf cent seize, en vertu d'un décret canonique rendu, par Sa Grandeur Mgr J.-S.-Hermann Brunault, Évêque de Nicolet, Le sixième (VI) rang ; plus, une partie du cinquième (Ve) rang de Gentilly, depuis la limite de la paroisse de Sainte-Sophie de Lévrard, comprenant les numéros sept

cent cinquante-trois (753) et suivants jusqu'à y compris le No huit cent vingt-et-un (821) au cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Édouard de Gentilly, dans le comté de Nicolet et le district des Trois-Rivières ont été détachés de la paroisse de Saint-Édouard de Gentilly et annexés à la paroisse de Ste-Marie de Blandford.

Que conformément à l'article 4300 des statuts refondus de Québec, sous trente jours, ou le jour juridique suivant, si le trentième jour est un dimanche ou une fête d'obligation, de la dernière lecture et publication du dit décret canonique, les habitants francs-tenanciers mentionnés en la requête présentée à l'Autorité Ecclésiastique et sur laquelle a été rendu le décret s'adresseront aux commissaires civils nommés et agissant dans et pour le diocèse catholique romain de Nicolet pour obtenir la reconnaissance civile d'icelui décret. Et que tous ceux qui ont ou peuvent avoir quelque opposition à faire à cette reconnaissance, aient à la faire et à la présenter avant l'expiration des trente jours susdits entre les mains de M. Wilfrid Camirand, avocat, secrétaire des dits commissaires civils, à son bureau situé sur la rue Léon XIII, en la ville de Nicolet.

« Je soussigné, certifie que le décret ci-annexé de Sa Grandeur Monseigneur l'Évêque de Nicolet, portant la date du vingt-sixième jour du mois de mars mil neuf cent seize, ainsi que l'avis ci-dessus, ont été par moi lus et publiés durant deux dimanches consécutifs, savoir : dimanche le deuxième jour, et dimanche le neuvième jour du mois d'avril mil neuf cent seize, au prône de la messe paroissiale de Gentilly dans le comté de Nicolet, dans le diocèse catholique romain de Nicolet.

En foi de quoi, j'ai signé le présent certificat en la paroisse de Gentilly, le neuvième jour d'avril mil neuf cent seize. »

L.-V. THIBAUDIER, V.G.,

(Place du sceau)

CURE DE GENTILLY.

Après avoir administré avec beaucoup de tact la paroisse de Gentilly durant près de 14 années, Mgr Thibaudier dont la santé fut toujours un peu chancelante, sentit, dans le cours de l'hiver 1928-29, qu'il irait bientôt lui aussi, rejoindre les pasteurs dévoués qui l'avaient précédé vers la récompense promise aux serviteurs fidèles. Au début de mai 1929, il quitta son presbytère pour l'Hôtel-Dieu de Nicolet où il mourut quelques semaines plus tard.

Mgr Thibaudier a laissé dans le cœur des paroissiens de Gentilly, en plus du souvenir d'un pasteur dévoué et selon le cœur de Dieu, celui d'un Prêtre instruit, éduqué, ponctuel et parfait gentilhomme.

ACTE DE SÉPULTURE

du Révérend Messire L.-V. Thibaudier.

Le trente-et-un mai mil neuf cent vingt-neuf, nous, soussigné, évêque de Nicolet, avons inhumé dans le souassement de l'église de cette paroisse, le corps de Monseigneur Louis-Victor Thibaudier, P.D.-V.G.H.—V.F.—Chanoine, curé de cette paroisse, décédé à l'Hôtel-Dieu de Nicolet, le vingt-huit du courant, à l'âge de soixante et quatorze ans, muni des sacrements de la Sainte-Église, par le ministère de l'Abbé Elzéar Mondou, aumônier de cette institution. Étaient présents à l'inhumation : Monseigneur Z. Lahaye, P.A., V.F., son frère Henri, ses neveux V. Thibaudier, Camille Giroux et plusieurs autres prêtres, parents, amis et paroissiens, soussignés avec nous.

Lecture faite.

(Signé) Zéph. Lahaye, P.A.,

Supérieur du Sém. de Nicolet.

L.-Ludger Lavigne,	ptre	curé de St-Edmond.
Odilon Desrosiers,	ptre	
Cyrille Morvand,	ptre-curé	de Ste-Jeanne d'Arc.
J.-E. Noel,	» »	de St-Albert.
Alphonse Jolicœur,	» »	de Ste-Séraphine.
Isidore Béland,	» »	à Yamaska.
J.H. Belcourt,	» »	à St-Elphège.
J.-L. Beauchemin,	» »	à St-Valère.
J.-A. Gill,	» »	à Ste-Christine.
Charles Masson,	»	Séminaire de Nicolet.
Charles Massé	» »	
C.-E. Baillargeon	»	
J.A. Demers,	» »	à Ste-Eulalie.
J.-Éphrem Lemire,	» »	à Bécancour.
E.-J.-B. Janelle,	» »	à la Visitation.
Vigor Lefebvre,	»	Séminaire de Nicolet.
Arthur Girard,	»	Séminaire de Nicolet.
J.-Aug. Baril,	»	
M. Manseau,	» »	à Ste-Sophie de Lévrard
Jos.-Léon Farly,	» »	à Ste-Élizabeth-Warw.
J.-M. Rocher,	»	S.M.M.
Eugène-L. Denoncourt,	» »	Ste-Flore de S. Maurice.
Alphonse Lord,	» »	St-Philippe de T.-Riv.
Robert Rheault,	»	
J.-O.-R. Faucher,	» »	Ste-Cécile de Lévrard.

Gaston Dubé,	»	»	au Précieux-Sang.
Onil Milot, P.D., V.F.	»	»	à Victoriaville.
E. Gravel,	»	»	St-Médard de Warwick.
J.-N.-C. Lafond,	»	»	Ste-Brigitte des Saults.
Pierre Allard,	»	»	Ste-Fulgence de Durh.
J.-C. Poisson,	»		St-Charles de Montréal.
J.-R.-Roméo Valois,	»	»	à St-Rosaire.
J.-V. Despins,	»	»	Ste-Marie de Blandford.
Agénor-A. Théroux,	»	»	à l'Avenir.
J.-S. Poirier,	»	»	chanoine, à Princeville.
Chs-E. Provencher,	»	»	à St-Grégoire.
J.- Guillemette,	»	»	St-Pierre les Becquets.
J.-H.-Eugène Autate,	»	»	de Lemieux-Nicolet.
D.-H. Rheault, N.P.			
Achille Poisson,			
Georges-Étienne Roberge, Diacre-cérémoniaire.			
Joseph Labonté.			
Napoléon Rousseau.			
J.-P. Binette,	ptre		Desservant à Gentilly.
Eugène Goudrault.			
Ernest Marier,	ptre-vicaire		à Gentilly.
Georges Lauzière,	ptre		Séminaire de Nicolet.
A. Foucault,	ptre		

† J.-S.-HERMANN,

EVEQUE DE NICOLET,

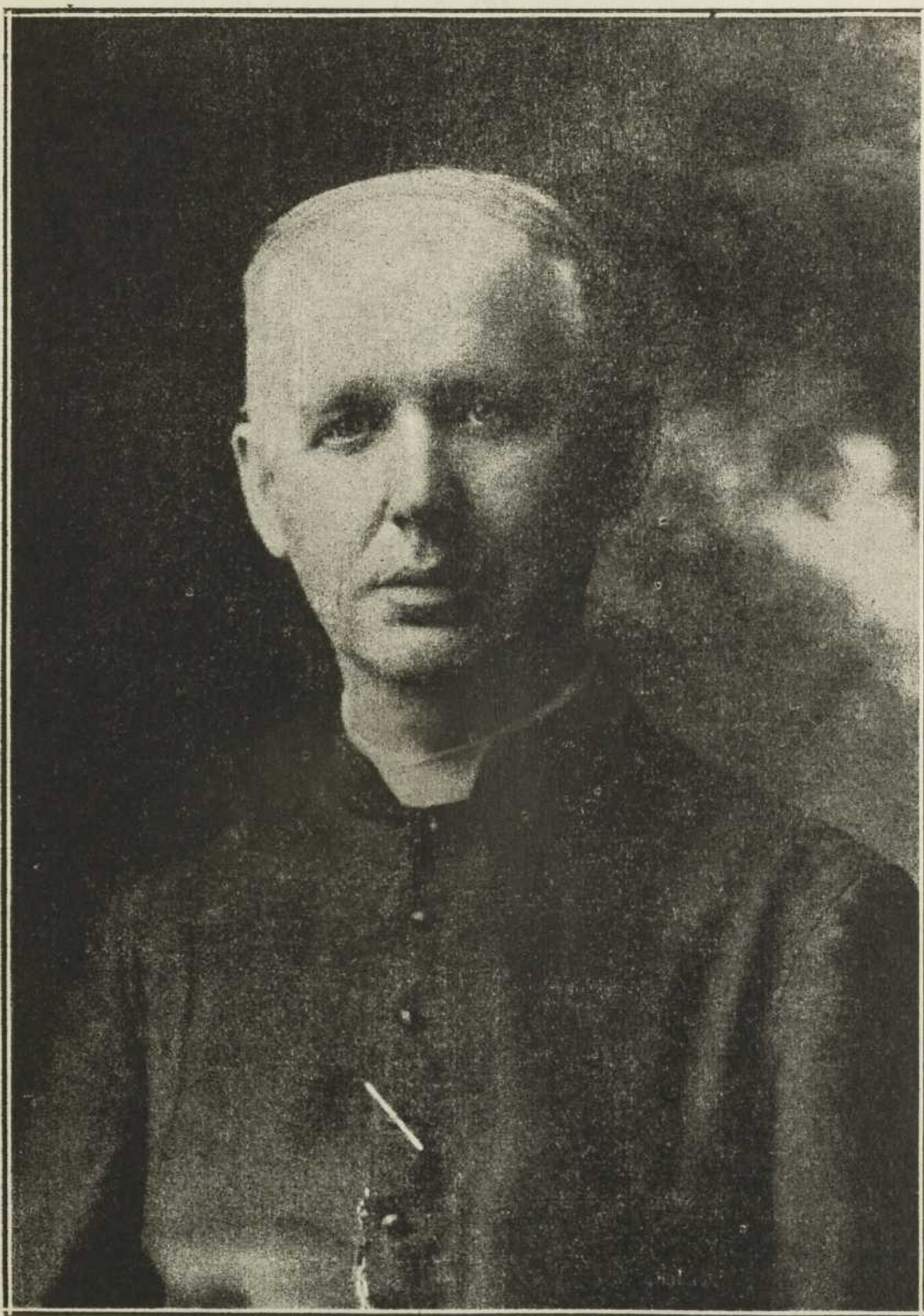
M. L'ABBÉ F.-X.-J. LETENDRE.

Sième Curé de Gentilly.

BIOGRAPHIE

LETENDRE : Abbé F.-X. JOSEPH, est né à Saint-Germain, le 31 mars 1875, du mariage de Joseph Letendre, marchand, et de Florence Thibault. Il fit ses études classiques et théologiques au Séminaire de Nicolet, où il fut ordonné en la cathédrale par Mgr Gravel, le 2 juillet 1899. Vicaire à Yamaska du 19 juillet 1899 à 1909. Curé du Précieux-Sang de Nicolet (1909-1911), de Notre-Dame de Pierreville (1911-1922), où il a restauré l'église et fondé un couvent des Révérendes Sœurs de l'Assomption en 1917 ; curé de Sainte-Perpétue (1922-1929), où il a bâti une église à l'épreuve du feu dès 1922-1923, et ouvert un cimetière nouveau ; depuis 1929, Curé de Gentilly, où il a également restauré l'église en 1930 ; vicaire-forain depuis 1929.

—○—



Monsieur l'abbé J.-X.-J. Letendre
curé actuel de Gentilly

Liste des VICAIRES de Gentilly.

Messieurs :

Charles Dion,	septembre 1830
F.M. Turcotte,	1830
J.D. Déziel,	1831
Ed. Montminy, desservant,	1835
Isidore Doucet, desservant,	1835
Denis Marcoux, vicaire,	1839
Clovis Gagnon,	1840
Charles Beaumont,	1844
Louis Marcoux,	1844
T. Robin,	1848
Al. Leduc,	1853
Chs-J. Garceau,	1854
H. Trahan,	1860
M. Proulx,	1860
O. Lepine,	1860
J.-Baptiste Marcotte,	1865
On. Belcourt,	1865
A. Bouchard,	1866
A. Buisson,	1867
F. Verville,	1869
John Cooke,	1870
Denis Gérin,	1871
E. Nobert,	1873
Gédéon Brunel,	1873
Chs Bellemare,	1873
Napoléon St-Cyr,	1873
F. Tétreau,	1874
Ed. Brunel,	1876
Y. Lemire,	1877
Napoléon Parent,	1878
C.-E. Mailhot,	1881
P. Bourassa,	1883
C.-E. Mailhot,	1884
Émile Bédard,	1886

C. Lafond,		1886		
P. Hébert,		1886		
P.-A. Gouin, desservant,		1890		
P. Cardin, vicaire,		1890		
L. Gagnon,		1893		
A. Houle,		1894		
Calixte Côté,		1895		
Martial Manseau,		1897		
Henri-Joseph-Auguste Perrin,		1898		
Vincent Lemire,		1898		
Jules Richard,		1900		
Guillaume Landry,		1902-1907		
Jules Richard,		1905		
Éphrem Lemire,		1906-1907		
Albert Clair,		1907-1910		
Théophile Mélançon,		1907-1908		
Charles Masse,		1908-1911		
Roméo Salois,		1910-1915		
Ulric Leblanc,		1911-1913		
Agénor Thérour,		1913-1918		
Paul Mayrand,		1915-1918		
J. Beauchemin,		1918-1920		
C.-E. Baillargeon,		1918-1919		
R. Frigault,	arrivé	4 mars	1919	Dép. 6 juill. 1921
J.-L. Beauchemin,	»	1 mrs,	1918	» 29 janv. 1920
J.-E. Noel,	»	9 fév.	1920	» 23 oct. 1922
J.-A. Gill,	»	4 août	1921	» 16 déc. 1923
J.-A. Beaudet,	»	27 oct.	1922	» 24 juin 1924
Antoine Denoncourt,	»	2 fév.	1924	» 30 août 1924
Zéphir Garand,	»	26 juill.	1924	» 20 juill. 1928
Albert Bélisle,	»	17 sept.	1924	» 23 fév. 1927
Alphonse Jolicœur,	»	21 avril	1927	» 29 août 1928
C.-E. Brassard,	»	29 mai	1927	» 30 août 1927
L.-P. Binette,	»	1 sept.	1928	» 10 oct. 1929
J.-Ernest Marier,	»	28 sept.	1928	» 21 juin 1929
J.-Lorenzo Dubuc,	»	1 août	1929	» 20 nov. 1929
J.-Camille Longval,	»	3 déc.	1929	» 21 fév. 1930

Elzéar Bonin,	arrivé 18 mars 1931	dép. 26 janv. 1933
Frédéric Tétreau,	» 26 janv. 1933	» 27 sept. 1934
Alphonse Allard,	» 27 sept. 1934	» 29 oct. 1934
Lorenzo Cinq-Mars,	» 29 oct. 1934	»

PRETRES DE GENTILLY

BIOGRAPHIE

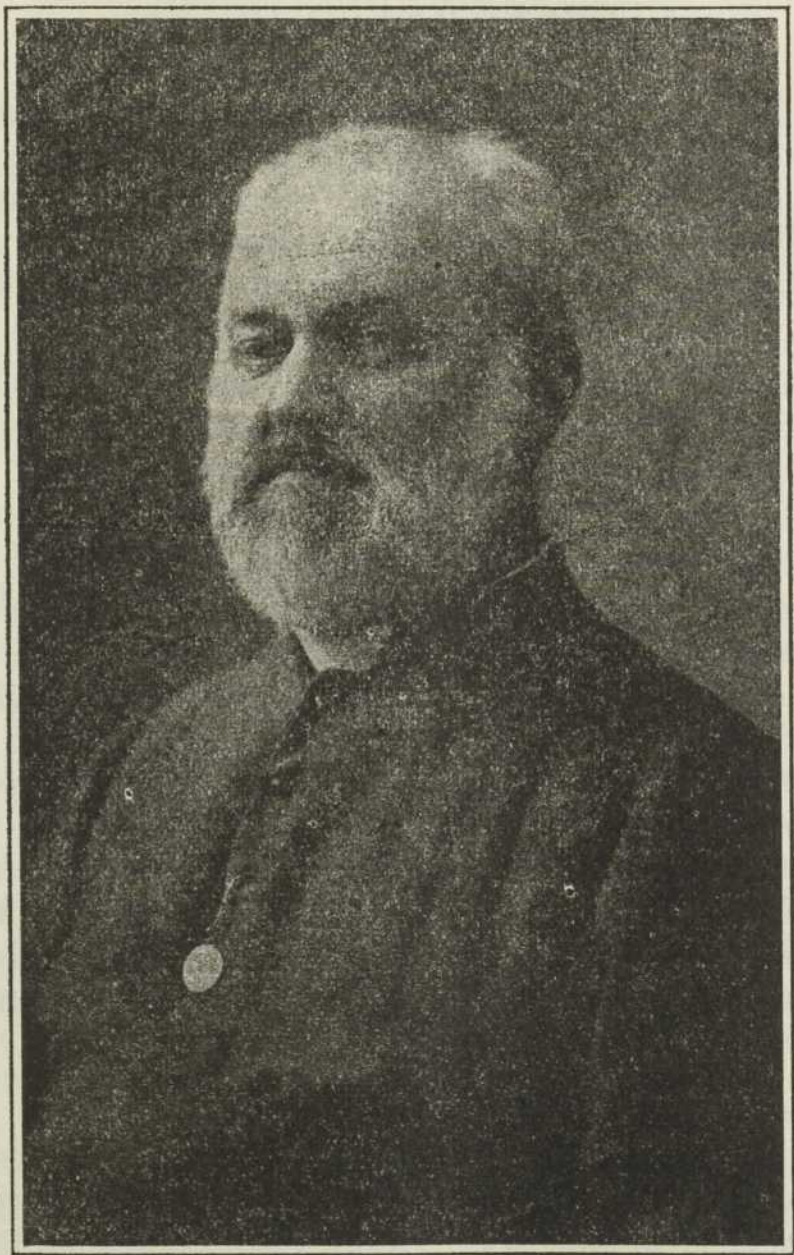
ZÉPHIRIN TOURIGNY

TOURIGNY : Abbé ZÉPHIRIN, né à Gentilly, comté de Nicolet, le 7 mars 1842, d'Isaïe Tourigny et de Marie Cormier, fit ses études à Nicolet et fut ordonné à Yamaska, le 4 octobre 1868, vicaire à Yamaska (1868-1869), à Saint-Grégoire, de Nicolet (1869-1871), où il est décédé le 25 février 1871.

BIOGRAPHIE

CHARLES-ÉDOUARD MAILHOT dit LEBLOND

MAILHOT dit LEBLOND : Abbé Charles-Édouard, né à Gentilly, comté de Nicolet, le 6 juin 1855, de Michel Mailhot dit Leblond, cultivateur, et de Julie Bourbeau dit Beauchesne, fit ses études aux Trois-Rivières, où il fut ordonné par Mgr Laflèche, le 25 septembre 1881, vicaire à Gentilly (1881-1883), à St-Célestin (1883-84), à St-Pierre les Becquets et à Saint-Stanislas de Batiscan (1884), de nouveau vicaire à Gentilly (1884-1886), desservant de St-Paul de Chester (1886). Curé de St-Louis de Blandford (1886-1898), à St-Paul de Chester (1898-1908), où il a terminé l'intérieur de l'église. Depuis 1908, retiré à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. Auteur.



M. l'abbé Charles-Edouard Mailhot
enfant de Gentilly, «Auteur de l'histoire des Bois-Francs»,

BIOGRAPHIE

GEORGES-JOSEPH HOULD

HOULD : Abbé Georges-Joseph, né à Gentilly, le 14 mars 1858 de Cyrille Hould et de Marie-Anastasie Grindler, fut ordonné le 30 mai 1885. A Montréal, vicaire à Sainte-Brigitte (1887-1888). Aumônier des Frères des Écoles Chrétiennes (1888-1897), décédé le 23 juin 1897.

BIOGRAPHIE

JOSEPH-ARTHUR LESIEUR

LESIEUR : Abbé Joseph-Arthur, (1) né à Yamachiche, comté de St-Maurice, le 13 juin 1858, de Pierre-Eugène Lesieur, industriel et d'Aurélie Lemire, fit ses études à Joliette et fut ordonné aux Trois-Rivières par Mgr Laffèche, le 22 décembre 1888. Professeur de rhétorique au Séminaire de Joliette (1884-1890) ; vicaire à Cohés, dans l'état de New-York (1890-1891) ; à Biddeford dans le Maine (1891-1900) ; professeur de rhétorique au Séminaire des Trois-Rivières (1900-1902) ; curé de St-Alexis des Monts (1902-1909), de Sainte-Geneviève-de-Batiscan depuis 1909, Chanoine depuis 1925. Vécut à Gentilly de 1859 à 1888.

(1) Lors du pèlerinage franciscain Lourdes-Rome-Assises, en 1921, M. le Curé Lesieur visita le Panthéon français. Devant les tombeaux de J.-J. Rousseau, Voltaire, Zola, etc., etc. ; le guide officiel qui conduisait les visiteurs leur demanda de "lever" leurs chapeaux devant ces "géants" de la pensée humaine, (selon son expression).

M. Lesieur, parodiant les paroles du même guide, répondit du tic au tac : "Devant ces "géants" de la pornographie, nous GARDONS nos chapeaux". Bravo cher Curé ! —

BIOGRAPHIE

JOSEPH-EUGENE DUBOIS

DUBOIS : Abbé Joseph-Eugène, naquit à Bristol, New-Hampshire, le 31 janvier 1859. Il était le troisième de quatorze enfants. Son père, François, sa mère, Sophie Thérien. La famille Dubois fut une des premières familles canadiennes à venir s'établir dans cette région du New-Hampshire. M. François Dubois arriva aux États-Unis vers 1851. Il était orfèvre et voiturier ; il trouva de l'emploi à Bristol où il se rendit d'abord. A cette époque les catholiques étaient peu nombreux dans cet État, et surtout aucun prêtre ne visitait cette partie assez éloignée. En 1852, M. François Dubois se rendit à Manchester pour s'unir à Sophie Thérien, dont la famille vivait aussi à Bristol. Le Père McDonald, curé de l'église Sainte-Anne, bénit leur union.

Monsieur Dubois demeura encore quelques années à Bristol, et en 1862, comprenant l'impossibilité d'élever sa famille sans les secours de la sainte Religion, il retourna dans son village natal, Gentilly, dans le comté de Nicolet. C'est dans l'église paroissiale Saint-Édouard, que Joseph et son frère Narcisse furent baptisés, par le curé Gravel. La famille continua de vivre à Gentilly, où le père François et la mère moururent.

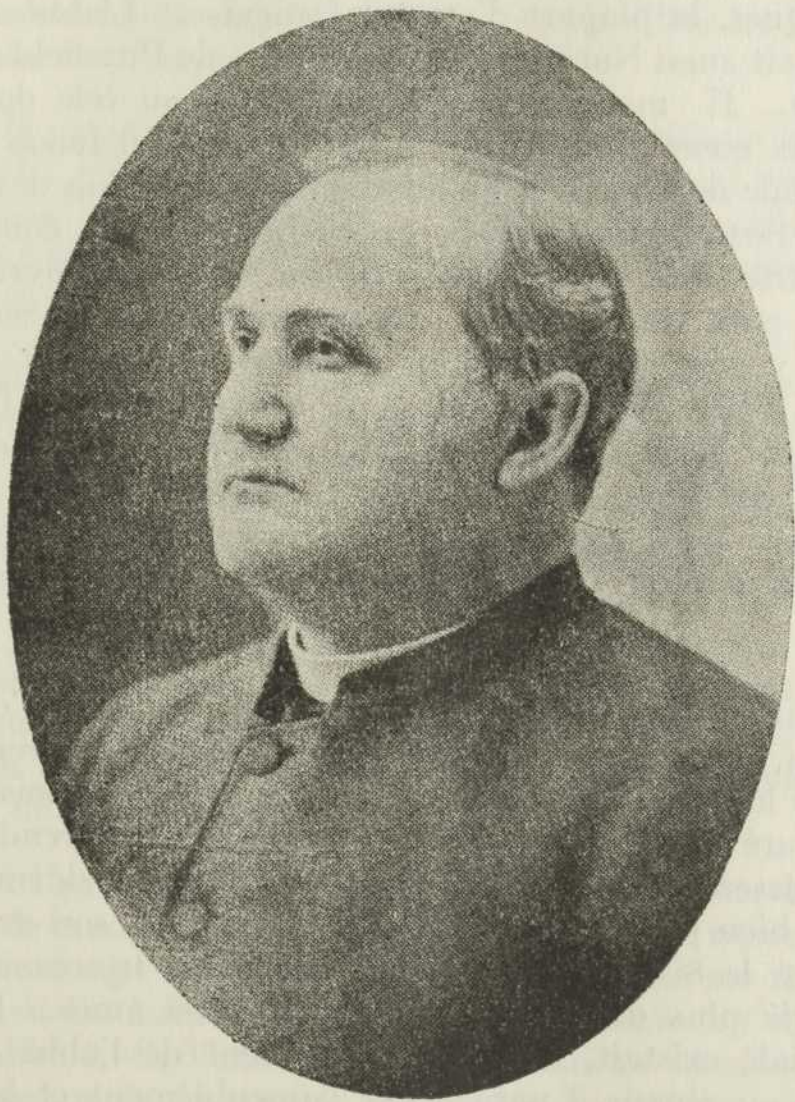
Par sa grand'mère maternelle Sophie (Désilets) Thérien, l'abbé Dubois était allié à une des premières familles venues de France au Canada. La famille (Desrosiers dit Désilets) avait pour ancêtre Antoine Desrosiers, né en 1619 à Renaison dans le Forez, Province de France, entre le Lyonnais et l'Auvergne. Renaison était un petit bourg situé près de la petite rivière du même nom qui se jette dans la Loire à Roannes. Antoine Desrosiers débarqua dans la Nouvelle-France en 1641, comme employé des Révérends

Pères Jésuites. En 1645, il s'établit aux Trois-Rivières. Il avait épousé en 1649, Anne Leneuf du Hérisson. L'histoire nous apprend encore qu'il fut prisonnier chez les Iroquois sur les Isles de Richelieu, et après sa captivité il retourna aux Trois-Rivières où il fut plus tard juge. Il mourut le 9 août 1691. Le nom Desrosiers fut dans la suite changé pour celui de Désilets.

Le jeune Joseph-Eugène fréquenta l'école élémentaire de son village à Gentilly et en 1875, il entra au Collège des Trois-Rivières pour y suivre ses études classiques. De 1884-1887 il étudia au Grand Séminaire des Trois-Rivières et fut en même temps professeur au Collège. Le diocèse de Nicolet détaché des Trois-Rivières venait d'être fondé en 1885, et l'abbé Dubois fut un des premiers prêtres ordonnés pour ce nouveau diocèse. En 1888, le 8 septembre, dans la chapelle du Séminaire de Nicolet, il fut ordonné prêtre par Mgr E. Gravel, premier évêque de Nicolet.

De 1888 à 1893, l'abbé Dubois exerça le ministère dans le diocèse de Nicolet. Il fut vicaire à Saint-Guillaume, 1888-1889 ; Saint-Germain de Grantham, 1889-1890 ; St-Antoine de Padoue de la Baie du Febvre, 1890-1891 ; Stanfold, 1891-1892 et à la Cathédrale St-Jean-Baptiste de Nicolet de 1892-1893. A cette date, le besoin de prêtres canadiens se faisait grandement sentir dans les diocèses de la Nouvelle Angleterre. L'abbé Dubois se présenta à Mgr Bradley de Manchester, qui l'accepta dans son diocèse. Il fut d'abord nommé desservant de la paroisse St-Jean-Baptiste de Suncook, N.-H., durant l'absence du Curé I.-H.-C. Davignon, qui était en voyage en Europe. Durant les années 1895-1898, il fut vicaire à St-Georges de Manchester, où il fut un vaillant auxiliaire au Curé I.-H.-C. Davignon. La paroisse St-Georges était alors à ses débuts, et le travail et les difficultés étaient assez considérables.

En 1898, Mgr Bradley nomma l'abbé Dubois, troisième Curé de la paroisse du Très Saint-Rosaire de Hooksett, pour remplacer l'abbé A.-F. Simard qui, pour cause de santé,



Monsiieur l'abbé Joseph-Eugène Dubois

deuxième curé de la paroisse du Sacré-Coeur,

Laconia, N. H. 1904-1923

prenait sa retraite. Le petit village de Hooksett, situé à neuf milles de Manchester, comptait alors près de 80 familles catholiques, la plupart d'origine française. L'abbé Dubois desservait aussi Notre-Dame de Lourdes de Pittsfield comme Mission. Il montra tout de suite le beau zèle dont son généreux cœur était épris. Aussi en 1902, il fonda l'école paroissiale de Hooksett qu'il confia à la direction des Révérendes Sœurs Sainte-Croix de St-Laurent. Il construisit une petite école de bois près de son église et ouvrit deux classes pour ses enfants. Deux religieuses de Suncook, village voisin, chaque matin, venaient enseigner à ses enfants. Prêtre admirable il était convaincu que l'enfant catholique pour devenir un fidèle serviteur de Dieu doit grandir dans une atmosphère catholique, que seule l'école paroissiale peut lui offrir ; aussi il n'épargna aucun sacrifice pour assurer l'existence et le maintien de sa modeste école.

L'abbé Joseph-Jean Monge, curé du Sacré-Cœur de Laconia, devenu vieux et malade se préparait à prendre sa retraite lorsque Mgr Delaney nomma l'abbé Dubois, deuxième curé de cette paroisse. Il allait entreprendre une tâche assez vaste mais la grandeur de son dévouement l'avait bien préparé pour ce beau travail. A son arrivée à Laconia, le 8 octobre 1904, l'abbé Dubois trouva une paroisse de plus de 380 familles, soit 1,886 âmes. L'église paroissiale existait, mais le dévouement de l'abbé Monge n'avait pu réussir à parachever l'ameublement et la décoration de cette magnifique église.

Il se mit à l'œuvre sans tarder avec tout son cœur et sa belle énergie. Il termina les travaux intérieurs de l'église avec tout l'ameublement. En 1906, il fonda l'école St-Joseph qu'il confia aux Sœurs de l'Assomption de Nicolet. Le 8 septembre 1913, le curé Dubois comptait déjà 25 années de prêtrise. Sa modestie et sa grande humilité se refusèrent à toute démonstration en son honneur. Son bon

cœur de prêtre se contenta d'offrir ses remerciements à son Divin Maître. Les enfants de l'école assistèrent à cette messe solennelle et offrirent à leur tendre Père les hommages de leur cœur reconnaissant.

Il construisit dans la suite un magnifique presbytère en 1915, n'épargnant rien pour embellir le beau terrain de la paroisse. Église, presbytère, école, couvent, salle, terrain, enfin toutes les institutions respiraient la propreté et le bon ordre.

Après 17 ans de travail admirable, il avait enfin réussi à éteindre la dette paroissiale lorsque le malheur détruisit l'école dans la nuit du 3 février 1921. Il essuya courageusement cette rude épreuve et au mois d'octobre de la même année, grâce à son énergie et à l'encouragement soutenu de ses bons paroissiens, les enfants du Sacré-Cœur entraient avec joie dans leur magnifique école, une des plus belles du diocèse. La construction de l'école, du couvent, avaient demandé un déboursé d'environ \$140,000.00, c'est dire que le bon curé entreprenait une lourde tâche, l'écoulement de cette dette nouvelle.

A l'automne de 1922, le curé, après les fatigues de l'épreuve et de la construction, sentit le besoin de se reposer; il obtint un congé de quelques mois pour refaire ses forces. Il traversa les mers et se rendit jusqu'à Rome, en compagnie de l'abbé A.-S. Veilleux, un de ses anciens vicaires. Après quelques mois de voyage, il revint à Laconia en avril 1923, sans cependant avoir retrouvé les bienfaits de la santé. Il dût se retirer sur sa ferme à Belmont pour un repos complet avec l'espoir de reprendre plus tard la direction de sa paroisse. Le mal qui devait l'emporter commença à se faire visiblement sentir. Quelques jours à peine et tout espoir était abandonné. Ce fut le dimanche du 27 mai 1923, le matin vers sept heures que l'ange de la mort venait cueillir cette âme généreuse pour la remettre dans les bras du Maître, qu'il avait si vaillamment servi et tendrement aimé.

Pendant que ses paroissiens réunis pour le Saint Sacrifice de la Messe priaient sans doute pour le soulagement de ses souffrances, fortifié par les dernières consolations sacramentelles, entouré des siens, de ses amis sincères, consolé par la présence de ses chères Sœurs de l'Assomption, le Curé Dubois rendit sa belle âme à Dieu. Il avait bien souffert, mais son sacrifice avait été généreux. L'abbé James Creeden, curé de St-Joseph de Laconia, l'assista à cette heure suprême. Quelle tristesse remplit l'âme de la paroisse, à cette douloureuse nouvelle. Les restes mortels du saint prêtre furent transportés dans l'église du Sacré-Cœur, et le 30 mai, des funérailles très imposantes avaient lieu. Des prêtres nombreux qui avaient aimé et admiré ce vaillant apôtre, se joignirent à leur évêque, pour rendre le dernier hommage de reconnaissance, que l'église accorde à ses prêtres disparus. La foule émue qui pleurait cette âme magnanime se pressa près du lieu où devaient reposer ses restes mortels. Il fut inhumé devant le monument de la Sainte-Vierge, en face du couvent St-Joseph, au milieu des institutions qu'il avait édifiées, à l'ombre de l'église qu'il avait si bien servie. Un monument magnifique marque pour toujours le souvenir de ce prêtre vaillant qui laissa après lui les traces d'une vie si féconde en bienfaits. L'abbé Onésime Desrosiers de Somersworth chanta le service funèbre de son ami, assisté des abbés Omer-F. Bousquet de Berlin, N.-H., et A.-A. Sylvestre de Greenville ; Mgr Guertin présida à l'absoute et prononça l'éloge funèbre.

La vie du Père Dubois en fut une de dévouement et de zèle admirable. Le travail qu'il a accompli à Laconia portera des fruits durant de longues années à venir. Prêtre de Dieu, il avait un cœur admirable, qui ne connaissait pas la mesure du sacrifice et de l'endurance. Il travailla sans réserve pour le bonheur de ses fidèles. On remarquait chez lui surtout sa bonté. Il avait pour tous sans exception, une charité rare et un dévouement inlassable. Il faut revivre le souvenir de ses dix-neuf années qu'il dépensa à Laconia pour se rendre compte du bien qu'il a accompli.

Ce n'est pas qu'il se crut jamais un homme extraordinaire, mais son travail il l'accomplissait avec tant de bonté et de sincérité, que dans toutes ses entreprises il recevait l'encouragement empressé de ses paroissiens.

Ses qualités sacerdotales étaient encore remarquables. D'une piété solide et ferme, il était un modèle d'humilité aux âmes qu'il excitait à la pratique de la vertu. Sa parole chaude et sincère, toujours délicate, même dans le détail, tombait chaque fois avec fruit, dans le cœur de ses paroissiens. A recueillir les témoignages d'admiration et d'amour des lèvres de ceux qui l'ont connu et aimé durant son fécond ministère dans cette paroisse, est une preuve éloquente du bien qu'il a laissé après lui. Tous aimaient le Père Dubois comme un père.

La situation prospère et florissante dans laquelle il laissa sa belle paroisse démontre que les années de son ministère militant furent abondamment récompensées. Une autre vertu qui conservera, son souvenir fidèle dans le cœur de tous ses admirateurs, c'est bien le fait qu'il fut un prêtre dévoué aux intérêts de sa race. Il n'avait rien au cœur de plus cher, après le salut de ses fidèles, que la conservation chez eux du patrimoine ancestral.

Apôtre sincère, il considéra toujours comme un devoir, cet attachement qu'il conserva pour les belles traditions de sa race.

Si la population franco-américaine de Laconia jouit aujourd'hui d'une situation aussi consolante et prospère, c'est grâce au zèle éclairé et au patriotisme sincère de ce prêtre qui, avec toute la force de son âme prêcha à ses compatriotes la grande nécessité pour eux de demeurer ce que Dieu les avait faits, Canadiens-Français.

Les inscriptions gravées dans le bronze de son beau monument résument admirablement ce que fut la vie de l'abbé Joseph-Eugène Dubois : Prêtre de Dieu, défenseur de sa race.

BIOGRAPHIE

JOSEPH-GABRIEL-ED. COURTOIS

COURTOIS : Abbé Joseph-Gabriel-Ed. né à Gentilly, comté de Nicolet, le 21 août 1862, de Grégoire Courtois et de Marie Chesné, fit ses études au collège Sainte-Marie de Montréal, à Sandwich dans l'Ontario et au Grand Séminaire de Montréal ; fut ordonné à London dans l'Ontario par Mgr Walsh, le 25 août 1889. Vicaire à Windsor-d'Essex (1889-1890) ; curé de French-Settlement (1890-1901), où il a établi une école séparée, restauré l'église et bâti un presbytère ; curé de Dover, N.-H., depuis 1901. Quelque temps curé de St-Joachim où il est décédé le 7 avril 1912.

BIOGRAPHIE

LOUIS-HENRI-SEVERE VEILLEUX

VEILLEUX : Abbé Louis-Henri-Sévère, baptisé à Gentilly le 23 mars 1866, fils de Joseph-Henri Veilleux et de Julie Pépin, fit son cours classique à Nicolet, entra chez les Jésuites (1885) et fut ordonné le 3 juillet 1898. Il fut subséquemment curé chez nos Canadiens-Français au Minnesota, et à Warren en Ontario. Retiré du ministère actif en 1920, il occupe actuellement (1935) un chapelinat à Montréal.

BIOGRAPHIE

JOSEPH-ALPHONSE HOULE

HOULE : Abbé Joseph-Alphonse, né à Gentilly, comté de Nicolet, le 31 juillet 1869, de Louis Houle, cultivateur, et de Adéline Houle, fit ses études aux Trois-Rivières et à Nicolet ; fut ordonné dans sa paroisse natale, par Mgr Gravel, le 28 janvier 1894, vicaire à Gentilly (1894-1896) ; à St-Thomas de Pierreville (1896-1897) ; dans la Louisianne des États-Unis (1897-1898) ; desservant à Sainte-Anne du

Sault (1898) ; à Sainte-Angèle de Laval (1898) ; à Sainte-Sophie de Lévrard (1898) ; encore vicaire à St-Thomas de Pierreville (1898-1899) ; à Sainte-Brigitte (1899-1900) ; à Sainte-Sophie de Lévrard (1900) ; encore à St-Thomas de Pierreville (1900) ; desservant à Saint-Elphège (1900-1901) ; encore vicaire à St-Thomas de Pierreville (1901) ; à Victoriaville (1901-1902) ; curé de Saint-Samuel de Horton (1902-1907) ; de St-Joseph de Manseau (1907-1910) ; de Notre-Dame du Bon Conseil, depuis 1910 où il est décédé en 1925.

BIOGRAPHIE

JOSEPH-AUGUSTE BARIL

BARIL : Abbé Joseph-Auguste, né à Gentilly, le 25 août 1881. Ordonné par Mgr J.-S.-H. Brunault, dans la chapelle du Séminaire de Nicolet, le 8 juillet 1906. Nommé vicaire à St-Pierre les Becquets, le 20 juillet 1906 ; à Ste-Sophie de Lévrard, le 29 août 1908 ; à Warwick, le 6 avril 1909 ; à St-Félix de Kingsey, le 11 février 1918 ; à St-Norbert d'Arthabaska, le 8 octobre 1919. Nommé curé à St-Joachim le 28 octobre 1919 ; à St-Samuel, le 19 janvier 1923. Au repos à Gentilly, le 15 décembre 1925, mais demeure surtout à St-François du Lac. Assistant à Bécancour, le 4 mai 1929. Revient à l'hospice Notre-Dame, de Nicolet, après quelques semaines. A l'Hôpital du Christ-Roi, de Nicolet, depuis le mois de mai 1933.

BIOGRAPHIE

HENRI HOULE

HOULE : Abbé Henri, dominicain, né à Gentilly, comté de Nicolet, le 4 novembre 1882, de Louis Houle et de Adéline Houle, fit ses études à Nicolet ; entra chez les Dominicains à St-Hyacinthe, en 1904, et y prononça ses vœux en 1905 en ajoutant à son nom de baptême celui de THOMAS ; fut ordonné à Ottawa par Mgr Duhamel, le 16 mai 1909.

BIOGRAPHIE

JOSEPH-HONORÉ LAVIGNE

LAVIGNE : Abbé Joseph-Honoré, né à Gentilly, comté de Nicolet, le 6 octobre 1886, de Uldoric Lavigne, cultivateur et de Léa Poisson, fit toutes ses études à Nicolet et fut ordonné à Gentilly par Mgr Brunault, le 17 septembre 1911, vicaire à Saint-Norbert d'Arthabaska (1911-1912) ; à St-Guillaume (1912-1914) ; vicaire à Nicolet (1915) ; à Ste-Brigitte (1916). Assistant-chapelain chez les Sœurs de l'Assomption de Nicolet depuis 1917 jusqu'à sa mort. Décédé à l'Hôtel-Dieu de Nicolet le 30 septembre 1918, et inhumé à Gentilly le 2 octobre suivant.

BIOGRAPHIE

JOSEPH-LUDGER LAVIGNE

LAVIGNE : Abbé Joseph-Ludger, né à Gentilly, comté de Nicolet, le 11 juillet 1888, d'Uldoric Lavigne, cultivateur et de Léa Poisson, fit toutes ses études à Nicolet, où il fut ordonné par Mgr Brunault, le 14 septembre 1913 ; vicaire à Notre-Dame du Bon-Conseil (1913-1914) ; à St-Christophe d'Arthabaska de (1914-1918) ; à Ste-Angèle de Laval (1918-1920) ; à Victoriaville (1920-1926) ; curé à St-Edmond (1926-1929) ; curé à Ste-Christine de Bagot (1929-1935) ; curé de St-Valère depuis le 3 avril 1935 à...

BIOGRAPHIE

ALFRED PERREAULT

PERREAULT : Abbé Alfred, né à Gentilly, comté de Nicolet, le 17 août 1893, de J.-H. Perreault, marchand, et de Georgianna Veilleux, fit ses études à Nicolet ; ordonné prêtre le 26 juin 1921 dans la chapelle du Séminaire de Ni-

colet par Mgr Brunault. Professeur de piano et d'orgue au Séminaire de Mont-Laurier et organiste de la Cathédrale de Mont-Laurier de 1917 au 23 décembre 1923. Vicaire à Saint-Jovite du 23 décembre 1923 au 17 août 1924. Du 17 août 1924 jusqu'à date, curé de Macaza avec desserte des missions polonaise et ruthène.

BIOGRAPHIE

C.-P. TOURIGNY

TOURIGNY : Abbé Charles-Paul, fils de Joseph-Ludger Tourigny, N.P., et de Maria Beauchemin, né le 4 avril 1898 à Gentilly.

Fit ses études au Séminaire de Nicolet de 1910 à 1918, ordonné prêtre à la cathédrale de Nicolet par Mgr J.-S.-H. Brunault, le 17 septembre 1922, célébra le lendemain, 18 septembre, sa première messe dans son église paroissiale.

De 1922 à 1927, il fut vicaire à Sherbrooke-Est, Dixville et St-Jérôme. De 1927 à 1929, il fut desservant à Sutton et à Magog. En 1929, il prit sa première cure à East Hereford, qu'il occupe encore aujourd'hui.

BIOGRAPHIE

JOSEPH-FRANCOIS-CAMILLE POISSON

POISSON : Abbé Joseph-François-Camille, né à Gentilly le 13 août 1898, fils de Alphonse Poisson et de Marie-Laure Poliquin ; fit ses études classiques et philosophiques au Séminaire de Nicolet, théologiques à Mont-Laurier, au Grand Séminaire de Montréal et au Collège de l'Assomption ; ordonné prêtre à Montréal le 17 décembre 1921 ; professeur au Petit Séminaire de Montréal (1921-1922) ; puis vicaire

à Verchères (janvier-août 1922) ; à Ste-Cécile de Montréal (1922-1923) ; et à La Nativité d'Hochelaga (1923-1926). Depuis 1926, vicaire à St-Charles de Montréal.

BIOGRAPHIE

ROBERT RHEAULT

RHEAULT : Abbé Robert, né à Gentilly le 2 mars 1903. Ordonné par Mgr J.-S.-H. Brunault, dans la chapelle du Séminaire de Nicolet, le 8 juillet 1928. Nommé à Gentilly pour quelques semaines, le 21 juillet 1928. Nommé vicaire à St-Bonaventure, le 21 août 1928 ; à Ste-Clothilde, le 11 février 1931. Au repos dans sa famille à Gentilly, depuis la fin de décembre 1931. Nommé à Bécancour pour rendre service à M. le Vicaire, pendant la maladie de M. le curé Lemire, le 20 mai 1933.

BIOGRAPHIE

GÉRARD BEAUCHESNE

BEAUCHESNE : Abbé Gérard, né à Gentilly, le 28 août 1906. Ordonné par Mgr J.-S.-H. Brunault, dans la chapelle du Séminaire de Nicolet, le 17 mai 1931. Nommé vicaire à Pierreville, le 18 mai 1931 ; à St-Grégoire, le 11 août 1932.



Liste des MARGUILLIERS de Gentilly
1781, 1782, 1783, 1784.

SYNDICS : Gaspard Demers, François Poisson, Joseph Labissonnière, Pierre Pepin.	
1785 Gaspard Demers	1806 Alexis Poisson
1786 Antoine Poisson	1807 Michel Beaudet
1787 Charles Chandonnet	1808 Julien Rivard
1788 François Lavigne	dit Lavigne
1789 Alexandre Pepin	1809 J.-Bte Trottier
1790 Joseph Lavigne	dit Labissonnière
1791 François Mailhot	1810 Joseph Poisson
1792 Alexis Beaudet	1811 Michel Billy
1793 Joseph Lavigne	1812 Michel Trottier
1794 Alexis Brunel	dit Labissonnière
1795 J.-Bte Lavigne	1813 J.-Marie Mod. Buisson
1796 J.-Antoine Beaufort	1814 Auguste Baril
dit Brunelle	1815 Jos. Rivard dit Lavigne
1797 J. Poisson, remplacé	1816 Alexis Pepin
par Jos. Pepin	1817 J.-Bte Avé dit Jolibois
1798 Frs-Xavier Baril	1818 J.-B.Hébert dit Fournier
1799 J.-Bte Panneton	1819 Augustin Pepin
1800 Joseph Chandonnet	1820 Charles Beaudet
1801 Alexis Rivard	1821 Frs-Hébert
dit Lavigne	dit Fournier
1802 Pierre Deshaies	1822 Joseph Durand
1803 Charles Michel	1823 Abraham Grondin
1804 Franç.-Régis Parré	1824 Frs-Xav. Mailhot
1805 Alexis Rho	1825 Charles Gaudet
dit Alexandre	1826 J.-Marie Beaudet

1827 J.-B. Panneton, fils	1853 D'Assise Fournier
1828 François Poisson, fils	1854 Isaïe Tourigny
1829 David Beaufort	dit Alexandre
dit Brunelle	1855 Pierre Poisson
1830 J.-Bte Legendre	1856 Pierre Fournier
1831 Antoine Poisson	1857 Isaac Chandonnet
1832 Fs Rivard dit Lavigne	1858 Joseph Toutant
1833 Joseph Grindler	1859 Olivier Pepin
1834 Alexis Duteau	1860 Isaïe Beaudet
dit Tourville	1861 Toussaint Mailhot
1835 Oliv.-Jean Lavigne	1862 Isaac Durand
1836 Frs-H. Baril fils Aug.	1863 Félix Houle
1837 Joseph Bourbeau	1864 Calixte Genest
dit Beauchesne	1865 Joseph Charland
1838 J.-Bte Legendre, arp.	1866 Louis Brunelle
1839 Édouard Jolibois	1867 Pierre Lavigne
1840 Alexis Lavigne	1868 Alexis Genest
dit Menoche	dit Labarre
1841 Olivier Beauchesne	1869 François Poisson
1842 Jean Doucet	1870 Charles Beaumier
1843 Pierre Toutant	1871 Antoine Baril
1844 Isaac Houle	1872 Uldoric Poisson
1845 Jean Trottier	1873 Marcel Chelins
1846 Ignace Labissonnière	1874 Félix Chesney
1847 Eustache Brunel	1875 Noël-Vital Baril
dit Beaufort	1876 Noël Lavigne
1848 Michel Mailhot	1877 Jean Pepin
1849 Ovide Toutant	1878 François Beaudet
1850 Alexis Poisson	1879 Delphis Lavigne rem-
1851 Paul Baril	placé par J.-H. Hould
1852 Étienne Beauchesne	1880 Pierre Fournier

1881 Moïse Houle	1909 Joseph Mailhot
1882 François Descormiers	fils de Michel
1883 Joseph Deshaies	1910 Louis Lavigne
1884 Casimir Fournier	1911 Joseph Ignace Trottier
1885 Ludger Tourigny	1912 Irénée Beaumier
1886 Onésime Fournier	1913 Achille Lavigne
1887 Eusèbe Bellefeuille	1914 Edmond Lavigne
1888 Louis Rheault	1915 Delphis Verville
1889 Marcel Tourville	1916 Delphis Mailhot
1890 Joseph Chelins	1917 Victor Genest
1891 Gédéon Baril	1918 Hector Toutant
1892 Joseph Goudreau	1919 Louis Provencher
1893 Luc Carignan	1920 Alf.-Onésime Fournier
1894 Uldoric Baril	1921 Phaïda Poisson
1895 Noël Beauchesne	1922 Réal Baril
1896 Napoléon Toutant	1923 Émery Fontaine
1897 Théophile Poisson	1924 Adélard Tourigny
1898 Luc Provencher	1925 Joseph Labonté
1899 Uldoric Lavigne	1926 Achille-A. Mailhot
1900 Joseph Charland	1927 Eugène Goudrault
dit Francœur	
1901 Zéphirin Dumont	1928 Achille Poisson
1902 Joseph Cloutier	1929 Auréus Houle
1903 Hector Bécotte	1930 Narcisse Toutant
1904 Paul Mercier	1931 Edmond Tourigny
1905 Napoléon Mailhot	1932 Alphonse Soulard
1906 Aimé Baril	1933 Damien Beaudet
1907 Gédéon Houle	1934 Albert Mercier
1908 Éphrem Baril	1935 Ludger Beaudoin

RELIGIEUX NATIFS DE GENTILLY.

	NOM DU PRETRE	PERE	DATE DE NAISSANCE		ORDINATION		DIOCESE	DECES
1.	Rév. Zéphirin Tourigny,	Isaïe,	1842,	mars 27	1858,	oct. 4	Trois-Rivières,	1871, fév. 25
2.	" C.-Edouard Mailhot,	Michel,	1855,	juin 6	1881,	sept. 25	Nicolet,	
		Grégoire,	1862,	août 21	1889,	août 25	London,	1912, avril 14
3.	" Alphonse Houle,	Louis,	1869,	juill. 31	1894,	janv. 28	Nicolet,	1925, fév. 28
4.	" Sévère Veilleux,	J.-Henri,	1866,	mars 22	1898,	juill. 31	Montréal,	
5.	" Auguste Baril,	Joseph,	1881,	août 25	1906,	juill. 8	Nicolet,	
6.	" H.-Thomas Houle,	Louis,	1882,	nov. 4	1909,	mai 16	Dominicain,	
7.	" Honoré Lavigne,	Uldéric,	1886,	oct. 6	1911,	sept. 17	Nicolet,	1918, sept. 20
8.	" Ludger Lavigne,	Uldéric,	1888,	juill. 11	1913,	sept. 14	Nicolet,	
19.	" Onésime Lanouette,	Onésime,	1880,	avril 26	1916,	juill. 2	Sherbrooke,	
10.	" Alfred Perrault,	Hégésippe,	1893,	août 17	1921,	juin 27	Mont-Laurier,	
11.	" Camille Poisson,	Alphonse,	1898,	août 13	1921,	déc. 17	Montréal,	
12.	" Majorique Lavigne	Louis,	1895,	juill. 16	1921,	déc. 17	Oblat,	
13.	" Paul Tourigny,	Ludger,	1898,	avril, 4	1922,	sept. 17	Sherbrooke,	
14.	" Robert Rheault,	Alphonse,	1903,	mars 2	1928,	juill. 8	Nicolet,	
15.	" Gérard Beauchesne,	Auréus,	1906,	août 28	1931,	mai 17	Nicolet,	
16.	" Lorenzo Cinq-Mars	Borromée,	1895,	fév. 25	1925,	juill. 26	Nicolet,	

CLERCS DE SAINT-VIAEUR.

	NOM DE RELIGION	NOM DE FAMILLE	PERE	DATE NAISS.	PROFESSION
1.	Frère Beaudet,	Damien Beaudet,	Jean-Noel,	1914, avril 11	1934, juill. 24

FRERES DU SACRE-CŒUR.

	NOM EN RELIGION	NOM DE FAMILLE	PERE	DATE NAISS.	PROFESSION	DECES
1.	Frère Clément,	Joseph Genest,	Ephraïm,	1887, avril 27	1903 juill. 5	
2.	" Aldemar,	Philémon Poisson,	Roméo,	1895, oct. 14	1910, nov. 16	
3.	" Ludovic,	Joseph-Henri Baril,	Télesphore,	1895, janv. 5	1911, juill. 8	
4.	" Albert,	Alphonse Poisson,	Hector,	1896, avril 28	1912, juill. 9	
5.	" Claude,	Albéric Croteau,	Ludger,	1897, sept. 6	1913, nov. 16	
6.	" Georgius,	Joseph-Emile Poisson,	Gédéon,	1897, déc. 30	1914, août 28	1930, oct. 15
7.	" Armand,	J.-Armand Morrisset,	Arsène,	1905, déc. 3	1922, avril 10	1931, nov. 27
8.	" Médéric,	Roland Pepin,	Ludger,	1908, avril 21	1924, août 12	
9.	" Donat,	Jean-Baptiste Rheault,	Lucien,	1909, mars 2	1925, août 13	
10.	" Louis-Paul,	Aristide Fontaine,	Emérie,	1910, juin 27	1926, août 14	
11.	" Egide,	Emile Baril,	Rodolphe,	1910, mars 20	1927, août 15	
12.	" Ignace,	Roch Rheault,	Samuel,	1912, avril 23	1928, août 15	
13.	" Damien,	Hermann Goudrault,	Eugène,	1912, janv. 29	1928, août 15	
14.	" William,	Gérard Fontaine,	Emery,	1912, déc. 24	1929, août 15	
15.	" Blaise,	André Toutant,	Laurent,	1914, fév. 4	1931, août 15	
16.	" Albertus,	Thomas Toutant,	Laurent,	1916, avril 24	1932, août 15	
17.	" Louis-Marie,	Alphonse Toutant,		1916, avril 24	1933, août 15	
18.	" Georgins,	Maurice Baril,	Oscar,	1917, janv. 10	1933, août 15	

FRERES SAINTE-CROIX.

	NOM EN RELIGION	NOM DE FAMILLE	PERE	DATE DE NAISS.	PROFESSION	DECES
1.	Frère Antonin,	Samuel Pépin,	Evangeliste,	1855, juill. 3	1887, juill. 16	1905, fév. 12
2.	" Clément,	J.-Robert Baril,	Ernest,	1899, juin 12	1922, déc. 8	
3.	" Jean de Lal.	Benoît Brunelle,	Henri,	1916, mai 16	1933, août 16	

FRERES DES ECOLES CHRETIENNES.

	NOM DE RELIGION	NOM DE FAMILLE	PERE	DATE NAISS.	PROFESSION	DECES
1.	Frère Mayrand-Joséphus,	Hyacinthe Mailhot,	François,	1867, déc. 1	1906, juill. 12	
2.	" Monald-Francis,	Robert Beauchesne,	Arthur,	1900, sept. 26	1925, juill. 12	
3.	" Mucien-Basile,	Marcel Lavigne,	Achille,	1905, sept. 26	1930, juill. 10	
4.	" Materne-Patrice,	Nalby Trottier,	Victor,	1909, déc. 13	1934, août 1	

PERES MONTFORTAINS

	NOM DE RELIGION	NOM DE FAMILLE	PERE	DATE NAISS.	PROFESSION	DECES
1.	Frère André,	Chs-Edouard Houle,	Auréus,	1915, sept. 24	1932, sept. 8	

SS. DES SAINTS NOMS DE JESUS ET DE MARIE.

	NOM DE RELIGION	NOM DE FAMILLE	PERE	DATE NAISS.	PROFESSION	DECES
1.	Sr Joseph d'Arimathie,	Anna Labissonnière,	Jean,	1853, avril 25	1878, août 15	
2.	" Emilien,	Adèle Genest,	Calixte,	1858, juill. 28	1880, août 5	1925, déc. 26
3.	" Marie-Addée,	Eva Croteau,	Adolphe,	1893, fév. 10	1913, fév. 1	
4.	" Germaine des Anges,	Alice Baril,	Gédéon,	1887, juill. 25	1914, oct. 27	
5.	" Virginie-Marie,	Marie-Anne Houle,	Auréus,	1907, sept. 1	1929, fév. 5	
6.	" Annette-Marguerite,	Bernadette Beauchesne,	Ferdinand,	1908, janv. 14	1932, août 26	
7.	" Fernande-Marie,	Pauline Beauchesne,	Ferdinand,	1912, mars 3	1933, fév. 5	
8.	" Théotime-Marie,	Amanda Croteau,	Théotime,	1906, sept. 28	1933, fév. 5	

NOVICES :

1.	" Amanda-Marie,	Hermance Croteau,	Théotime,	1911, nov. 9	1934, août 23	
2.	" Marie-Rose-Ange,	Simone Beauchesne,	Auréus,	1915, janv. 5	1934, oct. 25	

SŒURS GRISES DE L'HOTEL-DIEU DE NICOLET.

NOM DE RELIGION	NOM DE FAMILLE	PERE	DATE NAISS.	PROFESSION	DECES
1. Sr Carignan,	Lumina Carignan,	Luc,	1872, mai 5	1894, mars 16	1922, avril 27
2. " S. Raphaël,	Hélène Houle,	Louis,	1875, mars 8	1896, mars 10	1920, fév. 24
3. " S. Joseph,	Marie-Anne Houle,	Louis,	1879, janv. 15	1899, oct. 2	
4. " Marie du Calvaire,	Juliette Mailhot,	Ferdinand,	1878, fév. 19	1899, oct. 2	
5. " Marie de la Providence,	Maria Poisson,	Napoléon,	1879, janv. 29	1902, avril 17	
6. " S. Irénée,	Laura Beaumier,	Irénée,	1882, mars 14	1903, juin 30	
7. " Marie de la Miséricorde,	Maria Pepin,	Philogène,	1882, avril 15	1905, fév. 2	
8. " Brunelle,	Aurore Brunelle,	Napoléon,	1891, nov. 23	1912, mars 29	1927, avril 9
9. " S. Edouard,	Marie-Louise Brunelle,	Luc,	1891, mai, 30	1913, mars 18	
10. " Baril,	Adélina Baril,	Télesphore,	1890, août 29	1913, mars 18	
11. " S. Victor,	Lucie-Anna Drouin,	Charles,	1890, août 16	1914, mars 19	1932, déc. 13
12. " S. Joachim,	Aurore Lebeuf,	Delphis,	1896, sept. 22	1918, mars 19	
13. " S. Dominique,	Alvina Beaudet,	Noël,	1895, déc. 10	1919, mars 19	
14. " Marie de Lourdes,	M.-Thérèse Carignan,	Emile,	1900, juin 18	1920, mars 19	
15. " S. Luc,	Alice Beaudet,	Borromée,	1901, juin 21	1921, mars 19	
16. " Marie de l'Incarnation,	Jeannette René,	Omer,	1908, fév. 17	1927, sept. 14	
17. " Ste-Geneviève,	Marie-Ange Baril,	Ferdinand,	1905, sept. 9	1930, mai 3	

MONASTERE DU BON-PASTEUR, MONTREAL.

POSTULANTE :

NOM DE FAMILLE	PERE	DATE NAISS.
Cécile Houle,	Auréus,	1911, août 9

SŒURS DE L'ASSOMPTION DE LA SAINTE-VIERGE
NATIVES DE GENTILLY.

	NOM EN RELIGION	NOM DE FAMILLE	PERE	DATE NAISS.	PROFESSION	DECES
1.	Sr Saint-Thomas,	Julie Courtois,	Augustin,	1814, déc. 31	1859, mars 27	1882, janv.
2.	" Ste-Ursule,	Léa Poisson,	Alexis,	1837, mai 20	1869, août 23	1922, janv. 5
3.	" Ste-Marguerite,	Ida Genest,	Alexis,	1847, juin 7	1871, août 15	1875, sept. 2
4.	" St-Augustin,	Clarisse Leblanc,	Elzéar,	1846, déc. 24	1873, août 17	1897, mars 8
5.	" St-Edouard,	Agnès Baril,	François,	1847, mars 19	1874, août 16	1926, juin
6.	" Ste-Hélène,	Marie Baril,	Frs-Xavier,	1844, déc. 24	1874, nov. 22	1887, avril 10
7.	" St-Vincent de Paul,	Desneiges Lavigne,	Pierre,	1850, mai 26	1875, août 15	1881, août 9
8.	" Ste-Luce,	Marie-Louise Poisson,	François,	1852, nov. 14	1876, oct. 28	1887, août 12
9.	" Ste-Bibiane,	Alphonsine Tourigny,	Honoré,	1859, août 26	1879, août 15	1927, août
10.	" L'Ange-Gardien,	Hélène Baril,	Louis,	1867, sept. 3	1884, août 12	
11.	" St-Jean-Baptiste,	Flore Dumont,	Jean-Baptiste,	1863, janv. 27	1885, août 16	1928, oct.
12.	" Ste-Flavie,	Virginie Houle,	Joseph,	1867, fév. 22	1886, déc. 27	1897, mars 17
13.	" Marie de la Miséricorde,	Marie-Louise Beaudet,	Michel,	1867, juill. 20	1887, août 11	1899, sept. 12
14.	" Ste-Eugénie,	Albertine Tourigny,	Honoré,	1868, avril 3	1887, août 11	1921, mars 14
15.	" Ste-Delphine,	Joséphine Petit,	Ludger,	1867, sept. 4	1887, nov. 16	1892, juill. 16
16.	" St-Thomas,	Amanda Poisson,	Ludger,	1869, août 13	1888, août 14	
17.	" St-Jean-Berchmans,	Virginie Mignier,	Louis,	1869, sept. 27	1889, août 14	1894, mars 15
18.	" Ste-Flavie,	Amanda Roux,	Télesphore,	1866, oct. 29	1893, août 10	
19.	" Ste-Elise,	Elmina Fournier,	Cyrille,	1877, juin 26	1893, août 10	
20.	" Marie de la Trinité,	Alice Mercier,	Jean-Baptiste,	1882, oct. 1	1894, août 9	1902, nov. 24
21.	" Marie de la Salette,	Odélie Turcotte,	Hector,	1873, sept. 23	1894, août 9	
22.	" Ste-Blandine,	Emélia Turcotte,	Hector,	1871, nov. 1	1895, août 13	
23.	" St-Marcel,	Emma Tourville,	Marcel,	1874, déc. 25	1895, août 13	
24.	" Ste-Delphine,	Hortense Petit,	Honoré,	1874, avril 6	1895, déc. 27	

25.	" St-David,	Evangeline Bécotte,	Hector,	1875, janv.	26	1895, déc.	27	1923, avril	6
26.	" St-Augustin,	Georgianna Meunier,	Adolphe,	1876, août	30	1898, août	11	1901, oct.	28
27.	" St-Gustave,	Ernestine Turcotte,	Hector,	1877, avril	21	1900, août	2		
28.	" St-Célestin,	Eva Turcotte,	Nazaire,	1881, nov.	17	1902, août	13		
29.	" Ste-Antoinette,	Marie-Louise Mercier,	Paul,	1876, juill.	2	1902, déc.	27		
30.	" Marie de la Foi,	Rose-Anna Poisson,	Hector,	1881, sept.	17	1904, août	11		
31.	" St-Théophile,	Alma Poisson,	Théophile,	1883, juin	4	1904, août	11	1906, sept.	24
32.	" St-Jean Chrysostôme,	Annette Houle,	Albert,	1883, sept.	22	1904, août	11	1926, mai	22
33.	" Marie de la Trinité,	Alphonsine Mercier,	Paul,	1882, oct.	1	1904, déc.	8		
34.	" St-Octave,	Eva Charland,	Octave,	1876, août	9	1905, déc.	9		
35.	" St-Adrien,	Florence Mailhot,	Ferdinand,	1886, août	30	1906, août	15		
36.	" Ste-Thérèse de l'Enf.-J.	Lucille Poisson,	David,	1888, mars	27	1906, août	15	1915, juin	18
37.	" Marie du Cénacle,	Bernadette Poisson,	Théophile,	1888, juill.	25	1907, août	16		
38.	" Marie de la Purification,	Berthe Poisson,	David,	1886, mars	25	1910, août	14	1928, juil.	
39.	" Ste-Aimée,	Eugénie Brunelle,	Luc,	1889, avril	14	1911, août	15		
40.	" St-Robert,	Delphine Poisson,	Hector,	1892, juin	7	1911, août	15		
41.	" Ste-Emma,	Christiana Brunel,	Chs-Borromée,	1885, sept.	12	1912, août	15		
42.	" St-Charles,	Rébecca Spénard,	Aimé,	1881, avril	30	1912, fév.	15		
43.	" Ste-Claire de Jésus,	Marie-Louise Bécotte,	Hector,	1891, août	22	1914, août	15		
44.	" St-Louis de Blois,	Berthe Picard,	Alphonse,	1893, juin	7	1915, fév.	16		
45.	" St-Louis-Victor,	Florida Trottier,	Achille,	1895, nov.	12	1917, août	15		
46.	" St-Antoine de Padoue,	Angéline Beaudet,	David,	1896, fév.	11	1919, août	15		
47.	" St-Charles-Borromée,	Antonia Baril,	Borromée,	1897, déc.	16	1919, août	15		
48.	" Ste-Béatrix de R.,	Florida Levasseur,	Omer,	1900, mars	7	1919, août	15		
49.	" St-Cécilien,	Gilberte Verville,	Achille,			1919, août	15		
50.	" St-Charles-Edouard,	Lucia Brunelle,	Borromée,	1900, avril	28	1920, août	17		

	NOM DE RELIGION	NOM DE FAMILLE	PERE	DATE NAISS.	PROFESSION
51.	" St-Armel,	Donalda Gaudet,	Joseph,		1920, août 17
52.	" St-Achille,	Bernadette Genest,	Achille,		1922, août 15
53.	" Marie de la Résurrection,	Lucienne Lapointe,	Frs-Xavier,	1903, juill. 18	1926, fév. 15
54.	" Ste-Monique du Cr.	Germaine Brunelle,	Joseph,	1903, nov. 15	1926, fév. 15
55.	" Ste-Aimée du Crucifix,	Alice Hamel,	Philippe,	1906, janv. 2	1926, fév. 15
56.	" Ste-Catherine de B.,	Catherine Genest,	Achille,	1906, fév. 12	1928, fév. 17
57.	" Ste-Jeanne de la Pr.,	Henriette Fontaine,	Emery,	1906, mars 19	1930, août 14
58.	" Ste-Jeanne de la V.,	Aline Fontaine,	Emery,	1909, mars 30	1933, fév. 17
59.	" Ste-Bernadette de J.,	Bernadette Trottier,	Achille,	1909, fév. 17	1933, fév. 17
60.	" Ste-Héloïse,	Alice Toutant,	Laurent,	1912, oct. 13	1933, fév. 17
61.	" Ste-Patricia,	Patricia Poliquin,	Henri,	1913, août 26	1934, fév. 18
62.	" St-Gérard de Citeaux,	Aline Gaudet,	Joseph,	1914, déc. 23	1934, fév. 18
63.	" Marie-Delphine,	Béatrix Lavigne,	Delphis,	1881, janv. 17	1904, août 11 1909, oct.
64.	" Marie-Elisabeth,	Jeanne Baril,	Eugène,	1883, déc. 3	1904, août 11
65.	" Marie-Reine,	Rose-Alba Beaudoin,	Auréus,	1897, mai 13	1916, août 15

NOVICES DES SS DE L'ASSOMPTION DE LA SAINTE-VIERGE.

	NOM DE RELIGION	NOM DE FAMILLE	PERE	DATE NAISS.	PROFESSION
1.	Sr Amédée du Sauveur,	Lucienne Baril,	Amédée,	1914, oct. 9	1934, août 15
2.	" Marguerite de Louvain,	Dorilla Trottier,	Achille,	1911, mars 1	
3.	" Armand du S.-Cœur,	Gertrude Morrisette,	Arsène,	1915, juill. 5	1935, fév. 15
4.	" Marguerite de Lorraine,	Dolorès Poliquin,	Jérémie,	1915, nov. 13	1935, fév. 15
5.	" Albert Martyr,	Marie-Rose Turcotte,	Albert,	1915, mai 10	1935, fév. 15
6.	" Marie des Apôtres,	Cécile Houle,	Alfred,	1914, mars 28	

MISSIONNAIRES DE L'IMMACULEE-CONCEPTION.

NOM DE RELIGION	NOM DE FAMILLE	PERE	DATE NAISS.	PROFESSION	DECES
1. Sr Ste-Cécile,	Marie-Louise Labonté,	Joseph,	1907, mai 27	1931, fév. 11	

MONASTERE DES URSULINES, QUEBEC.

NOM DE RELIGION	NOM DE FAMILLE	PERE	DATE NAISS.	PROFESSION	
1. Sr Marie de la Nativité,	M.-Eulalie Legendre,	François,	1829, sept. 20	1862, oct. 30	1875, sept. 21

SŒURS DE LA SAINTE-FAMILLE.

NOM DE RELIGION	NOM DE FAMILLE	PERE	DATE NAISS.	PROFESSION	
1. Sr Joseph-Hermann,	Henriette Genest,	Ephrem,	1889, mars 31	1913, janv. 7	
2. " Thérèse-Françoise,	Rachel Trottier,	Eugène,	1909, fév. 4	1928, août 5	

NOVICE :

" Ste-Théodora,	Maria Lavigne,	Joseph,	1911 nov. 10		
-----------------	----------------	---------	--------------	--	--

MONASTERE DE MARIE-REPARATRICE.

NOM DE RELIGION	NOM DE FAMILLE	PERE	DATE NAISS.	PROFESSION	
1. " Marie de St-Philémon,	Régina Beaudet,	Borromée,	1902, janv. 16	1924, mai 27	

SŒURS DE LA MISERICORDE.

NOM DE RELIGION	NOM DE FAMILLE	PERE	DATE NAISS.	PROFESSION	
1. Sr Ste-Marguerite,	Régina Turcotte,	Nazaire	1886, mars 24	1908, janv. 16	

SŒURS DE LA CHARITE, QUEBEC.

	NOM DE RELIGION	NOM DE FAMILLE	PERE	DATE NAISS.	PROFESSION	DECES
1.	Sr Elisabeth de Hongrie,	Yvonne Cinq-Mars,	C.-Borromée,	1899, déc. 24	1922, juill. 15	
2.	" Hilarius,	Antonia Roux,	Arthur,	1900, avril 16	1922, juill. 15	

SS. DE LA CHARITE DE LA PROVIDENCE. MONTREAL.

	NOM DE RELIGION	NOM DE FAMILLE	PERE	DATE NAISS.	PROFESSION	
1.	" Marie-Basilisse,	Georgianna Shelling,	Jean-Baptiste,	1849, juill. 15	1872, nov. 19	1932, mars 25
2.	" Radegonde,	Berthe-J. Mailhot,	François,	1869, fév. 25	1890, juill. 19	
3.	" Lucie des Anges,	Lucie Turcotte,	Hector,	1886, juill. 2	1910, nov. 19	1920, fév. 27
4.	" Louis-Achille,	Julia Turcotte,	Hector,	1884, juill. 28	1911, avril 7	
5.	" Joseph-Napoléon,	Alma Michel,	Dollard,	1893, oct. 29	1919, juill. 19	
6.	" Juliette-Cécile,	Florence Beaudet,	Joseph,	1905, mai 10	1924, juill. 19	
7.	" Gilles-Edmond,	Edouardina Lavigne,	Edmond,	1900, sept. 26	1926, fév. 28	1931, oct. 21
8.	" Rose de l'Eucharistie,	Jeanne Fontaine,	Emery,	1903, mai 25		
9.	" Paul-Etienne,	Henriette Beaudoin,	Charles,	1905, juill. 16	1928, fév. 28	
10.	" Jean-Edgar,	Marie-Claire Mailhot,	Albert,	1909, janv. 1		
11.	" Paul-Albert,	Juliette Mailhot,	Albert,	1907, janv. 31	1928, nov. 19	
12.	" Paul-Norbert,	Alice-Ida Dubord,	Norbert,	1907, fév. 26	1930, nov. 19	
13.	" Mélanie de Jésus,	Rachel Beauchesne,	Joseph,	1905, juin 22	1931, juill. 19	1931, août 30
14.	" Victorine,	Victorine Cloutier,	Cyrille,	1859, fév. 13	1893, fév. 11	
15.	" René-Alfred,	Blanche Lavigne,	Alfred,	1911, avril 24	1934, fév. 28	
16.	" Bernard de Clairvaux,	Eva Turcotte,	Hector,	1881, sept. 19	1903, mai 23	

NOVICES :

NOM DE FAMILLE	PERE	DATE NAISS.	PROFESSION	DECES
Annette Beaudoin,	Charles,	1914, juin 16	1934, juill. 19	
Rachel Montambault,	Hyacinthe,	1913, juin 16		
Irène Lavigne,	Achille,	1911, mai 27		
Monique Carignan,	Alfred,	1913, mars 25		
Claire Carignan,	Alfred,	1914, juill. 18		
Cécile Pépin,	Omer,	1913, sept. 24	1934, juill. 19	
Jeanne-Rose Beaudoin,	Charles,	1916, avril 26		

HOTEL-DIEU D'ARTHABASKA.

NOM DE RELIGION	NOM DE FAMILLE	PERE	DATE NAISS.	PROFESSION
1. Sr Emérentienne,	Emérentienne Lavigne	Samuel,	1899, nov. 1	1919, nov. 19
2. " Trottier,	Claudia Trottier,	Onésiphore,	1898, mars 6	1922, sept. 22
3. " Germaine,	Germaine Lavigne,	Samuel,	1901, nov. 30	1923, oct. 16
4. " Tellier,	Marie-Ange Tellier,	Philippe,	1895, août 9	1924, sept. 24
5. " Brunelle,	Marie-Ange Brunelle,	Borromée,	1901, fév. 19	1924, déc. 10

MONASTERE DES URSULINES, TROIS-RIVIERES.

NOM DE RELIGION	NOM DE FAMILLE	PERE	DATE NAISS.	PROFESSION
1. Sr St-Léon,	Séraphine Houle,	Joseph,	1848, nov. 1	1881, mai 21 1913, janv. 19
2. " Ste-Catherine,	Adèle Descormiers,	Ambroise,	1850, janv. 9	1892, août 30 1912, juin 16
3. " Ste-Cécile,	Elmire Gaudet,	Joseph,	1860, sept. 13	Morte novice 1878, mars 27
4. " Marie de l'Ange-Gardien,	Marie-Alma Veilleux,	Henri,	1887, janv. 27	1909, janv. 3
5. " Marie des Séraphins,	Augustine Perrault,	Hégésippe,	1899, janv. 21	1922, juill. 30

SŒURS SAINTE-JEANNE D'ARC.

NOM DE RELIGION	NOM DE FAMILLE	PERE	DATE NAISS.	PROFESSION	DECES
1. Sr Athanase du S.-Cœur,	Marie-Louise Genest,	Roméo,	1891, oct. 29	1925, août 15	
2. " Romain du S.-Cœur,	Angéline Genest,	Roméo,	1894, nov. 26	1928, août 15	

SŒURS DU PRECIEUX-SANG.

NOM DE RELIGION	NOM DE FAMILLE	PERE	DATE NAISS.	PROFESSION
1. Sr St-Jean l'Evangéliste,	Alice Baril,	Evangéliste,	1889, avril 28	1914, mars 10
2. " Marie-Bernadette,	Héloïse Baril,	Evangéliste,	1876, nov. 22	1904, août 15

SERVANTES DU CŒUR IMMACULE DE MARIE.

NOM DE RELIGION	NOM DE FAMILLE	PERE	DATE NAISS.	PROFESSION
1. Sr Marie de St-Edouard,	Desneiges Poisson,	Joseph,	1828, sept. 23	1862, mai 3 1875, nov. 10
2. " Marie du Crucifix,	Béatrix Maurault,	Bonaventure,	1864, avril 21	1890, août 21 1902, déc. 3
3. " Marie de St-Jean du C.,	Séraphine Houle,	Louis,	1887, juin 29	1909, juill. 8

SŒURS DE LA PROVIDENCE, HOLYOKE.

NOM DE RELIGION	NOM DE FAMILLE	PERE	DATE NAISS.	PROFESSION
1. Sr Marie-Edouard,	Marie-Eva Poisson,	Hector,	1877, oct. 1	1903, juill. 20

SŒURS GRISES, ST-HYACINTHE.

NOM DE RELIGION	NOM DE FAMILLE	PERE	DATE NAISS.	PROFESSION
1. Sr Joséphine,	Joséphine Roux,	Télesphore,	1866, oct. 30	1894,

SS. SAINT-JOSEPH, ST-LOUIS, MISSOURI.

NOM DE RELIGION	NOM DE FAMILLE	PERE	DATE NAISS.	PROFESSION	DECES
1. " Marie-Berchmans,	Maria Fournier,	Cyrille,	1887, juin 24	1909, mars 19	
2. " Marie-Florence,	Maria Tourville,	Delphis,	1883, juin 12	1907, août 15	

HOPITAL GENERAL DES SS. GRISES, MONTREAL.

NOM DE RELIGION	NOM DE FAMILLE	PERE	DATE NAISS.	PROFESSION	
1. Sr Baril,	M.-Luce-Esther Baril,	Frs-Xavier,	1834, nov. 23	1873, mars 20	1910, janv. 3
2. " S. Germaine,	Delphine Beaudet,	Michel,	1855, mars 24	1877, fév. 3	1895, nov. 9
3. " Wilfrid,	Marie-Hortense Baril,	Louis,	1866, mars 12	1894, juill. 20	1913, fév. 17
4. " Zéphirin,	Marie-Alice Baril,		1871, fév. 6	1897, juill. 6	
5. " Beaudet,	M.-Angéline Beaudet,	Albert,	1903, juill. 4	1928, fév. 15	

NOVICE :

NOM DE FAMILLE	PERE	DATE NAISS.	PROFESSION
Bernadette Morrissette,	Arsène,	1912, mars 14	1934, août 15

MONASTERE DE LA VISITATION, LEVIS.

NOM DE RELIGION	NOM DE FAMILLE	PERE	DATE NAISS.	PROFESSION	
1. Sr Marie-Marthe,	Christine Fontaine,	Emery,	1904, juin 27	1929, mai 24	1933, sept. 22

SŒURS SERVANTES DE JESUS-MARIE, HULL.

NOM DE RELIGION	NOM DE FAMILLE	PERE	DATE NAISS.	PROFESSION
1. " Marie du Précieux-Sang,	M.-Anne Carignan,	Emile,	1909, juin 5	1931, mai 24

Troisième partie

Généalogies de quelques familles
et faits particuliers.

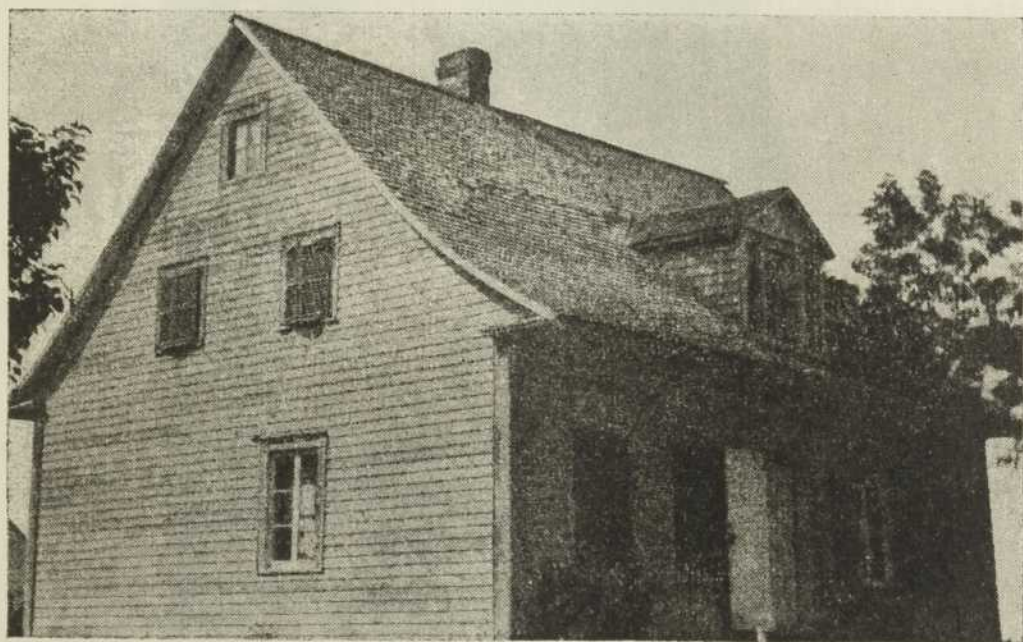
*Retrouver et publier la lignée d'une de nos familles,
c'est décerner à celle-ci un titre de noblesse
moderne et c'est en même temps
une oeuvre patriotique.*

BENJAMIN SULTE

DÉPUTÉS NÉS A GENTILLY

- 1.—JOSEPH GAUDET, élu de 1867 à 1877. (cons.)
- 2.—ATHANASE GAUDET, son fils, élu de 1884 à 1887. (c.)
- 3.—L. DUBOIS, élu le 28 juillet 1930. (libéral)

Tous trois ont été députés au Parlement du Canada.



Résidence du premier député fédéral né à la Rivière Gentilly

*Cette maison existe encore et est la propriété de
M. Rodolphe Rheault, fils de Lucien.*



Résidence de l'auteur

LUCIEN DUBOIS

Lucien Dubois, fils d'Albert Dubois et de Corinne Hould, est né à Gentilly (3ème rang), le 30 avril 1893, fit ses études au Collège des Frères du Sacré-Cœur, Arthabaskaville, Qué., et se livra à l'enseignement durant une douzaine d'années, soit de 1909 à 1922.

Il s'occupa toujours de questions sociales et fut secrétaire Municipal durant plusieurs années.

Cultivateur dans le 3ième Rang de Gentilly de 1918 à 1926. En 1927, il fit l'acquisition du magnifique coin de terre qu'il possède actuellement.

La maison qu'il habite et qu'il a agrandie fut construite vers l'an 1820. Le chemin qui y conduit fut verbalisé en 1833.

Depuis 1927, L. Dubois n'a cessé d'améliorer sa ferme et de restaurer sa demeure. Cette habitation, construction normande, style ancien, constitue une précieuse relique pour cet amateur d'antiquités. Le site est des plus pittoresques. C'était d'ailleurs l'opinion du Docteur Pierre de Sales Laterrière qui y vécut de 1784 à 1789. Laissons parler ce dernier.

PIERRE DE SALES LATERRIERE,
MEDECIN A GENTILLY
DE 1784-1789.

Nous lisons dans les "Mémoires" de Pierre de Sales Laterrière qu'au printemps de 1784, il vint se fixer à Gentilly avec sa famille et y demeura pendant cinq ans. J'étais dit-il, le dernier habitant sur la côte sud de la rivière Gentilly, à une demi-lieue du fleuve St-Laurent. Ma maison, une petite maison de bois de 24 pieds carrés, était assise sur une haute éminence dont elle faisait l'ornement ; à notre arrivée, ce lieu champêtre et pittoresque fut nommé le Château Villa de Bellevue ; en effet, de ma porte, on découvrait complètement toute la paroisse, le fleuve, Champlain et Batiscan.

C'était en ce lieu isolé que ma bonne amie, mon enfant Dorothée et moi, nous avons vécu cinq ans. Par notre économe industrie, nous y récoltions toutes les douceurs de l'agréable nécessité, sans semer beaucoup ; nous récoltions assez de grain pour la famille qui n'était composée que de quatre ou cinq personnes, et pour deux vaches, un cheval, des cochons, des moutons, des dindes, des oies, des poules et des canards qui tous étaient toujours très gras. Une sucrerie d'érables nous donnait 400 à 500 livres de sucre, et sans peine, étant à notre porte. Les fruitages abondaient tout l'été ; j'avais fait une plantation de pommiers, qui promettaient de récompenser nos peines. Le sol, sans être des plus riches, y nourrissait toutes les graines que le cultivateur lui confiait, jusqu'aux melons qui y venaient en toute beauté. A mesure que j'en avais le moyen, j'agrandissais l'établissement. Mes entreprises de bois entraînèrent un grand capital, fausse spéculation où j'avais crû réussir. Il est certain que tous mes bois avaient été solidement encagés ; mais je n'avais pas assez tenu compte de la longueur du flottage sur un fleuve plein d'écueils, et de l'incertitude des vents. Sur 6,000 cordes je n'en vendis à la capitale que 69 cordes, le reste fut égrené et entièrement perdu. Je n'eus pas plus de succès avec les mâtures ; elles n'avaient alors aucune valeur. Bref, je restai

endetté et tout à fait ruiné, n'ayant plus que cette petite terre pour y végéter en agriculteur de second ordre. Si je n'avais pas été médecin, j'y aurais crevé de faim ; mais cette profession valait pour moi une vingtaine de semblables terres. Cependant, je l'avoue nous étions heureux à Bellevue ; les voisins et les habitants des deux paroisses qui m'employaient avaient toutes sortes d'égards pour nous, et l'abondance régnait dans la maison. Souvent, je me disais : Arrive qui plante ! nous ne serions jamais mieux ailleurs.

Après avoir séjourné cinq ans, à Bellevue, sur les bords de la rivière Gentilly, notre médecin Pierre de Sales Laterrière, alla planter sa tente à la Baie-du-Febvre. Pierre de Sales Laterrière était natif d'Albi, Languedoc, France. Il était le fils de Jean-Pierre de Sales, seigneur du fief et château de Sales, situé dans l'arrondissement de la ville d'Albi, et de Dame Marie de Salvi. Il fut baptisé le 23 septembre 1747. Il vint au Canada en 1766. Après avoir pratiqué la médecine à Gentilly, à la Baie-du-Febvre, à Nicolet, à St-François-du-Lac, aux Trois-Rivières il se fixa en 1800, à Québec. En 1807, il repassa en France. Il revint à Québec l'année suivante 1808, où il mourut le 8 juin 1815, chez son fils Marc Pascal, et fut inhumé dans la cathédrale de Québec.

GÉNÉALOGIES

FAMILLE POLIQUIN

BRANCHE PATERNELLE

Première Génération

Famille No 1

JEAN POLICAIN et CATHERINE CREVAIN

mariés en France,

paroisse de Locmaria, ville de Quimper Corentin,
évêché de Cornouailles, en Bretagne.

mari : **JEAN POLICAIN**

baptisé en France,

inhumé en France.

femme : **CATHERINE CREVAIN**

baptisée en France,

inhumée en France.

ENFANT : JEAN POLICAIN.

BRANCHE PATERNELLE

Deuxième Génération

Famille No 1

JEAN POLICAIN et ANNE ADAM

mariés à Québec le 7 novembre 1671.

mari : JEAN POLICAIN

baptisé en 1641,

fils de Jean Policain

et de Catherine Crevain.

Il épousa le 7 novembre 1713,

Louise Ledran à Lévis.

inhumé le 3 octobre 1721 à Lévis.

femme : ANNE ADAM

baptisée en 1652,

filie de Corneille Adam

et de Michelle de la Court,

inhumée le 18 mai 1709 à Lévis.

ENFANTS :

1. — CLAUDE : marié à Marie Labbé
à St-Valier le 24 septembre 1718, il est le
continuateur de la lignée.
2. — JEAN : marié à Marie-Louise Lecours
à Québec le 31 août 1718.
3. — MARIE-ANNE : mariée à Charles Lecours
à Lévis le 22 novembre 1780.

BRANCHE PATERNELLE

Troisième Génération

Famille No 1

CLAUDE POLICAIN et MARIE LABBÉ

mariés à St-Valier, le 24 septembre 1718.

mari : CLAUDE POLICAIN

baptisé à Lévis, le 30 septembre 1683,

fil de Jean Policain et de Anne Adam.

femme : MARIE LABBÉ

baptisée à St-François, Ile d'Orléans.

le 17 mars 1685.

fil de Pierre Labbé et de Marguerite Meunier

veuve de Pierre Ducuront qu'elle épousa le 23

février 1699,

inhumée le 31 mars 1758, à Lévis.

ENFANTS:

1. — JOSEPH : marié à Ang. Lechasseur à
Beaumont le 24 juin 1752 :
il est le continuateur de la
lignée.
2. — CLAUDE : marié à Suzanne Jourdain à
St-Joseph de Lévis le 18 avril
1751.
3. — M.-CATHERINE : mariée à Charles Couture à
Lévis le 8 février 1740, et à
Pierre Naud, le 10 février 1755,
et à Valentin Poirot le 3 sep-
tembre 1769 à Lévis.
4. — JEAN : marié à Marie-Anne Roy à Beau-
mont le 5 octobre 1744.

5. — JEAN-BAPTISTE : marié à Marguerite Sullières, le
23 juillet 1753, à Lévis, et à
Élizabeth Goupil à St-Michel, le
25 janvier 1762.

BRANCHE PATERNELLE

Quatrième Génération

Famille No 1

JOSEPH POLIQUIN et ANGÉLIQUE LECHASSEUR
mariés à Beaumont, le 24 juin 1752.

mari : JOSEPH POLIQUIN

baptisé à Beaumont, le 28 septembre 1726,

fil de Claude Poliquin et de Marie Labbé.

femme : ANGÉLIQUE LECHASSEUR et DANGANGER

baptisée en 1736,

fil de Jean Lechasseur et

de Angélique Agnès Roulois.

ENFANTS :

1. — LAURENT : marié à Marie-Thérèse Sylvain à
St-Michel de Bellechasse, le 30
janvier 1786 ; il est le continua-
teur de la lignée.
2. — JOSEPH : marié à Marie Liberge à Notre-
Dame de Québec, le 14 juillet 1789.
3. — FRANÇOIS : marié à Marie-Agathe Turgeon
à Beaumont, le 12 février 1787.

BRANCHE PATERNELLE

Cinquième Génération

Famille No 1

LAURENT POLIQUIN et MARIE-THÉRÈSE SYLVAIN

mariés à St-Michel de Bellechasse,

le 30 janvier 1786,

mari : LAURENT POLIQUIN et POLICAIN,

fil de Joseph Poliquin et

de Angélique Lechasseur,

femme : MARIE-THÉRÈSE SYLVAIN ET VEAU,

fil de Paul-Louis-Philippe Sylvain et

de Marie-Thérèse Boulet.

ENFANTS :

1. — ALEXIS : marié à Geneviève Forgues à St-Michel de Bellechasse, le 14 février 1812 ; il est le continuateur de la lignée.
2. — AUGUSTIN : marié à Marcelline Gagné, à St-Michel de Bellechasse, le 7 février 1842.
3. — JOSEPH : marié à Sophie Manse, à St-Michel de Bellechasse, le 20 avril 1830.

BRANCHE PATERNELLE

Sixième Génération

Famille No 1

ALEXIS POLIQUIN et GENEVIÈVE FORGUES,

mariés à St-Michel de Bellechasse,

le 14 février 1812,

mari : ALEXIS POLIQUIN,

fils de Laurent Poliquin et

de Marie-Thérèse Sylvain,

femme : Geneviève Forgues,

filles de Michel Forgues et de Hélène Roy.

ENFANTS :

1. — ALEXIS : marié à Geneviève Audet à Beaumont, le 29 janvier 1839.
2. — HONORE : marié à Marie-Geneviève Bourget, à St-Michel de Bellechasse, le 15 juin 1846.
3. — JOSEPH : marié en premières noces, à Josephite Leclerc, à St-Laurent, Ile d'Orléans, le 17 août 1847, marié en secondes noces à Zoé Rho à Gentilly, le
(Il est le continuateur de la lignée).
4. — LAURENT : marié à Angélique Audet Lapointe, à St-Roch, Québec, le 25 mai 1841.

BRANCHE PATERNELLE

Septième Génération

Famille No 1

JOSEPH POLIQUIN et ZOÉ RHEAULT ou RHO

mariés à Gentilly, le

mari : JOSEPH POLIQUIN,

baptisé à (St-Michel de Bellechasse)

le vers 1825,

fil d'Alexis Poliquin et

de Geneviève Forgues,

inhumé à Gentilly, le 22 mai 1905,

femme : ZOÉ RHEAULT,

baptisée le

fil de François Rho dit Alexandre,

inhumée à Gentilly, le 25 avril 1914.

ENFANTS :

1. — ALBERT : décédé le 17 avril 1935

2. — SARA :

3. — MARIE-LAURE : née le 13 juin 1860

4. — DORILLA :

5. — HENRI :

6. — JEREMIE : marié à Gentilly, le 7 février 1893,

7. — DENIS : décédé en 1934,

8. — RAOUL :

BRANCHE PATERNELLE

Huitième Génération

Famille No 1

ALBERT POLIQUIN et DALILA TROTTIER

mariés à Gentilly, le 28 août 1878,

mari : ALBERT POLIQUIN

baptisé à Gentilly, le 15 octobre 1855,

fil de Joseph Poliquin et de Zoé Rheault,

femme : DALILA TROTTIER

baptisée à Gentilly, le avril 1852,

fille de Jean Trottier et de Hermine Boisvert.

ENFANTS:

1. — LUCIEN et ALBERT nés jumeaux, morts.
2. — BENJAMIN : mort.
3. — WELLIE :
4. — EMILE et CORINNE, nés jumeaux.
5. — BERNADETTE : épouse du Dr L.-S. Giroux.
6. — RODRIGUE et ALBERTINE, nés jumeaux, morts.
7. — LUCIEN : né le 1er décembre 1891,
8. — MAJORIQUE ; né le 6 décembre 1893.

BRANCHE PATERNELLE

Huitième Génération

Famille No 1

JÉRÉMIE POLIQUIN (enfant de Joseph et Zoé Rho)
né le 28 mars 1869 ; marié en premières noces à
SARA BARIL le 7 février 1893.

ENFANTS :

HORACE et JOSEPH-ARTHUR, morts.

JOSEPH-WELLIE-RODRIGUE, né en 1902.

marié en secondes noces à AMANDA PROVENCHER,
veuve de Alfred Vallières;

madame AMANDA PROVENCHER-VALLIERES
avait deux filles :

YVONNE et GERMAINE.

Du mariage en secondes noces sont nées :

MARGUERITE-SIMONNE, née le 31 décembre 1911;

mariée à M. Alfred Lauzon, le 1er décembre 1934.

MARIE-THERESE-LUCILLE-BRIGITTE, née le 8 octobre 1913.

MARIE-DOLORES-MERCEDES, née le 13 novembre 1915;

entrée chez les Sœurs de l'Assomption de Nicolet,

le 21 août 1932;

en religion Sœur Marguerite de Lorraine,

BRANCHE PATERNELLE

Neuvième Génération

Famille No 1

LUCIEN POLIQUIN et ALMANZA DESHAIES

mariés à Gentilly, le 21 juin 1910,

mari : LUCIEN POLIQUIN

baptisé à Gentilly le 1er décembre 1891,

fils d'Albert et de Dalila Trottier

femme : ALMANZA DESHAIES

baptisée à Gentilly, le 21 octobre 1892,

filie de Luc Deshaies et de Philomène Poisson.

ENFANTS :

1. — DOLORES : née le 18 septembre 1911,
décédée le 29 septembre 1911.
2. — CÉCILE : née le 5 février 1913.
3. — COLETTE : née le 20 février 1914.
4. — STEPHEN : né le 8 mai 1916.
5. — BENJAMIN : né le 25 février 1918.
6. — ROGER : né le 30 janvier 1921.
7. — LUCIEN : né le 20 juin 1922, mort.
8. — GISELE : née le 29 janvier 1926.
9. — LORRAINE : née le 29 juin 1927.
10. — HELENE : née le 20 avril 1932.
11. — MARIE-LUCIENNE-CECILE-MARCELLE
; née le 25 mars 1934,

BRANCHE PATERNELLE

Neuvième Génération

Famille No 1

MAJORIQUE POLIQUIN et FLORETTE PROULX

mariés à Gentilly, le 21 août 1917,

mari : MAJORIQUE POLIQUIN

baptisé à Gentilly le 6 déc. 1893,

fils d'Albert et de Dalila Trottier,

femme : FLORETTE PROULX

baptisée à Nicolet le 12 oct. 1898,

filles de Moïse Proulx et de Sémida Lampron.

ENFANTS :

1. — ANNETTE : née le 22 mai 1918.
2. — MARIE-MARTHE : née le 11 octobre 1919.
3. — RAYMOND : né le 24 août 1921.
4. — YVETTE : née le 7 janvier 1923.
5. — LEO-PAUL : né le 28 janvier 1925.
6. — LAVAL : né le 17 mars 1926. mort
7. — DENISE : née le 6 avril 1929.
8. — JEANNINE : née le 30 août 1931.
9. — LISE : née le 8 sept. 1934.

FAMILLE TURCOTTE

Les ancêtres de la famille TURCAULT ou TURCOT, devenus aussi Turcotte, étaient originaires du diocèse supprimé de Maillezais, en Poitou, aujourd'hui en Vendée.

TURCOT ABEL, (meunier), né en 1631, épousa au Château-Richer, le 27 septembre 1786, Marie Giroux qui lui donna neuf enfants : Tous deux se transportèrent ensuite dans la paroisse de Sainte-Famille, à l'Ile d'Orléans. (Voir Dict. P. Lejeune). Cet Abel semble être le frère de Jean enlevé par les Iroquois en 1652.

TURCOT, TURCOTTE — de TURETOT, commune de la Seine inférieure, arrondissement du Hâvre.

TURCOT, nom d'oiseau.

(Voir Dionne — Origine des familles, p. 581).

En 1677, une famille souche, celle de Jacques Turcot, était alors à Champlain. Jean Turcot, son père, demeurait aux Trois-Rivières avec sa femme Françoise Capelle, en 1651. C'était un jeune ménage. L'été de 1652, il fut enlevé par les Iroquois avec d'autres trifluviens dans la banlieue des Trois-Rivières et mis à mort. Son fils Jacques naquit quelques semaines plus tard, et la veuve s'étant mariée, en 1653, avec Jacques Lucas, puis étant devenue veuve une seconde fois, épousa Jacques Le Marchand.

Vers l'âge de vingt-cinq ans, disons 1677, Jacques Turcot épousa Anne Desrosiers et s'établit à Champlain où son premier enfant, Étienne, fut baptisé le 14 janvier 1680. Le parrain fut le jeune Étienne Pezard et la mar-

raïne, Madeleine Marchand. Cet enfant n'a vécu qu'une dizaine d'années.

Jacques Turcot tout en étant cultivateur et charpentier était aussi juge de la seigneurie de Champlain, en 1694. Il mourut dans cette charge en 1699. Sa veuve épousa Jean Debidabée dit Trois-Ville, natif de l'Ile d'Orléans, et ce ménage alla demeurer à l'Ile Dupas.

BRANCHE PATERNELLE

Deuxième Génération

JACQUES TURCOT et ANNE DESROSIERS

mari : JACQUES, fils de Jean, tué par les Iroquois en 1652, et de Françoise Capelle, né quelques semaines après la mort de son père, marié en 1677, décédé à Champlain, le 6 avril 1699.

femme : ANNE DESROSIERS

née en 1661,

filie de Antoine Desrosiers.

ENFANTS :

1. — ETIENNE : né le 14 janv. 1680, mort vers 1690.
2. — ALEXIS : né en 1682, marié à Madeleine Dubord, s'établit dans la région de Sorel.
3. — FRANCOISE : née le 23 décembre 1691, mariée le 22 novembre 1714 à Dominique Dubord.

4. — ANTOINE : né en 1693, marié le 30 décembre 1725 à Agathe Arseneau, décédé le 3 juillet 1753 à St-Pierre-les-Becquets.
5. — MARIE-THERESE: née le 16 septembre 1695, mariée le 2 mars 1715 à Jean-Baptiste Toupin, décédée le 24 avril 1741, à la Pointe-aux-Trembles, P.Q.
6. — JOSEPH : né le 8 octobre 1699, marié à Madeleine Caillia, le 5 février 1731.

BRANCHE PATERNELLE

Troisième Génération

ANTOINE TURCOT et AGATHE ARSENEAU

mari : ANTOINE TURCOT

fils de Jacques Turcot

et de Anne Desrosiers,

né en 1693, marié le 30 décembre 1725,

vécut à Champlain jusqu'en 1743, d'où il partit avec tous ses enfants pour se fixer à St-Pierre-les-Becquets où il mourut 10 ans plus tard, laissant une descendance assez nombreuse.

femme : AGATHE ARSENEAU

filie de Michel Arseneau,

baptisée en 1695 (voir Mgr C. Tanguay, vol. 7. p. 381).

ENFANTS :

1. — MARIE-JOSEPHTE: née le 18 mars 1726, mariée le 10 janvier 1753 à Jean-Baptiste Billy.
2. — JACQUES : né le 23 octobre 1727, décédé le 14 mai 1733.
3. — MARIE-ANNE : née le 10 mars 1729.
4. — ANTOINE : né le 29 juin 1731, décédé le 14 avril 1765.
5. — MARIE-AGATHE: née le 12 octobre 1733, mariée le 10 avril 1752 à Joseph Tousignan.
6. — GENEVIEVE : née le 2 octobre 1735.
7. — JOSEPH : né le 3 avril 1737, marié en 1760 à Catherine Dupaul.
8. — LOUIS : né le 21 mars 1739, marié à Brigitte Mailhot, le 14 janvier 1771.
9. — LAURENT : né en 1740, marié le 2 février 1761 à Marie-Thérèse Rivard. *dit Lanière*
10. — MARIE-ANNE : née le 13 avril 1741.
11. — MARIE-MADELEINE : née et décédée le 16 mai 1743.
12. — MARIE-MARGUERITE : née le 14 juin 1744.
13. — ALEXIS : né le 14 juin, décédé le 9 juillet 1744. (jumeaux).

BRANCHE PATERNELLE

Quatrième Génération

LOUIS TURCOT (ou Turcotte) et BRIGITTE MAILHOT

mari : LOUIS TURCOT

filz d'Antoine Turcot

et de Agathe Arseneau,

né le 21 mars 1739,

marié le 14 janvier 1771

femme : BRIGITTE MAILHOT

fille de

ENFANTS :

1. — AUGUSTIN : marié à Marguerite Baril, fille de
Urbain et de Marguerite Michel,
décédé en 1817.
2. — ANTOINE : marié à Angélique Lalier dit
MARCHETERRE, veuve.
3. — JEAN : marié à Victoire Beaudet, fille
d'Alexis Beaudet et d'Agnès Beau-
fort dit Brunelle
(Continueur de la lignée)
4. — MARIE-ANNE :
5. — ANGELIQUE : décédée en 1809.
6. — PIERRE : marié à Véronique Beaufort dit
Brunelle, décédé en 1837, âgé de
48 ans.

BRANCHE PATERNELLE

Cinquième Génération

JEAN TURCOT (1) et VICTOIRE BEAUDET

mari : JEAN TURCOT

né en 1773,

marié le 7 octobre 1806 à Victoire Beaudet,

décédé le 8 juillet 1851, âgé de 78 ans.

femme : VICTOIRE BEAUDET

née en 1780,

décédée en 1869, à l'âge de 89 ans.

ENFANTS :

1. — JULIE : mariée à David Fournier, en 1830,
décédée en 1853.

2. — MOISE : marié à Delphine Toutant,
(continueur de la lignée).

3. — DELPHINE : née le 14 septembre 1816,
décédée le 15 mars 1845.

4. — MARIE-REINE : née en 1814, eut pour parrain
Urbain Beaudet, oncle maternel,
et pour marraine, Angélique Tur-
cot, tante paternelle.

(1) Jean Turcot se vit décerner le titre de Capitaine de Milice 3ième Bataillon, comté de Buckinghamshire, le 5 août 1828, par Son Excellence George Earl de Dalhousie alors Gouverneur-Général du Canada.

5. — LUCILLE : décédée à l'âge de deux mois.
6. — NOEL : parrain, Amable Beaudet
marraine, Marguerite Rivard
dit Lavigne.
7. — MARIE : née le 8 juillet 1821, parrain,
Alexis Bédard, marraine,
Madame Amable Beaudet,
mariée à Jean Pépin, et
décédée le 20 décembre 1882,
à l'âge de 64 ans.
8. — ROSALIE : mariée à Étienne Beauchêne,
veuf, en 1833.
9. — LOUISE-EMILIE: née le 7 juin 1822, parrain,
Dr Fortier, marraine, Louise Turcot,
épouse de Amable Beaudet.
10. — JOSEPH : parrain, Joseph Turcot, marraine,
Marie...
décédé le 12 février 1881, à l'âge
de 55 ans.
11. — LOUIS-AIME :

BRANCHE PATERNELLE

Sixième Génération

MOISE TURCOT et DELPHINE TOUTANT

mari : MOISE TURCOT

filz de Jean Turcot

et de Victorine Beaudet fille d'Alexis,

né le 8 décembre 1808,

parrain, Louis Beaudet, oncle maternel,

marraine, Marie-Anne Turcot, tante paternelle,

marié à Delphine Toutant, le 21 septembre 1840,

décédé en 1890, à l'âge de 81 ans.

femme : DELPHINE TOUTANT

filie de Pierre Toutant

et de Marguerite Duval, sa parente au 4ième degré.

ENFANTS :

1. — HECTOR : né le 20 avril 1842, parrain, Noël Turcot, marraine, Olympe Toutant.
(continueur de la lignée).

2. — DELPHINE : née le 28 septembre 1842,
parrain, Pierre Toutant,
marraine, Adélaïde Turcot,
mariée à Delphis Lavigne,
décédée en juillet 1896.

BRANCHE PATERNELLE

Septième Génération

HECTOR TURCOT et PHILINA DUFRESNE

mari : HECTOR TURCOT

filz de Moïse Turcot

et de Delphine Toutant, fille de Pierre,

né le 20 avril 1842,

marié à Philina Dufresne, le 19 juin 1866,

décédé le 2 février 1906,

femme : PHILINA DUFRESNE

fille de Joachim Dufresne

et de Josephite Girard,

née le 15 septembre 1844,

décédée le 22 juin 1908.

ENFANTS :

1. — GUSTAVE : né le 27 juillet 1867,
parrain, David Beauchêne,
marraine, Delphine Turcot,
décédé le 4 juillet 1882.
2. — MARIE-LOUISE : née le 9 décembre 1869,
parrain, Alphonse Toutant,
marraine, Eugénie Pépin,
mariée, le 17 juin 1895, à
Ubalde Hébert.
3. — EMILIA : née le 1er novembre 1871,
parrain, Stéphane Dufresne,
marraine, Vitaline Dufresne,
s'est consacrée à Dieu le
13 août 1895,
en religion Sœur Ste-Blandine.

4. — ODELIE : née le 27 septembre 1873,
parrain, Philogène Pépin,
marraine, Arline Brunelle,
s'est consacrée à Dieu, le
9 août 1894,
en religion Sœur Marie de la Salette.
5. — ACHILLE : né le 30 août 1875,
parrain, Delphis Lavigne,
marraine, Anna-Bella Lavigne.
(continuateur de la lignée).
6. — ERNESTINE : née le 23 avril 1877,
parrain, Omer Pépin,
marraine, Anna-Bella Moussette,
s'est consacrée à Dieu,
le 21 août 1900,
en religion, Sœur St-Gustave.
7. — MARIE-ANNE : née le 2 novembre 1879,
parrain, Uldoric Chaîné,
marraine, Sara Pépin,
mariée le 11 juin 1901,
à Épiphanie Sylvestre.
8. — EVA : née le 19 septembre 1881,
parrain, Gédéon Hould,
marraine, Julie Toutant,
s'est consacrée à Dieu,
le 23 mai 1903, en religion,
Sœur Bernard de Claivaux.

9. — JULIA : née le 28 juillet 1884,
parrain, Moïse Beaudet,
marraine l'épouse de ce dernier,
Hedwidge Lavigne,
s'est consacrée à Dieu,
le 7 avril 1911,
en religion, Sœur Louis-Achille.

10. — LUCIE : née le 2 juillet 1886,
parrain, Achille son frère,
marraine, Odélie sa sœur,
s'est consacrée à Dieu
le 13 novembre 1910,
en religion, Sœur Lucie des Anges,
décédée à Vancouver, le 27 fév. 1920.

BRANCHE PATERNELLE
Huitième Génération

ACHILLE TURCOTTE et ÉVA MERCIER

mari : ACHILLE TURCOTTE

fils d'Hector Turcotte

et de Philina Dufresne,

né le 30 août 1875,

marié à Eva Mercier fille de Pierre, le 18 février 1909,

femme : ÉVA MERCIER

fille de Pierre Mercier

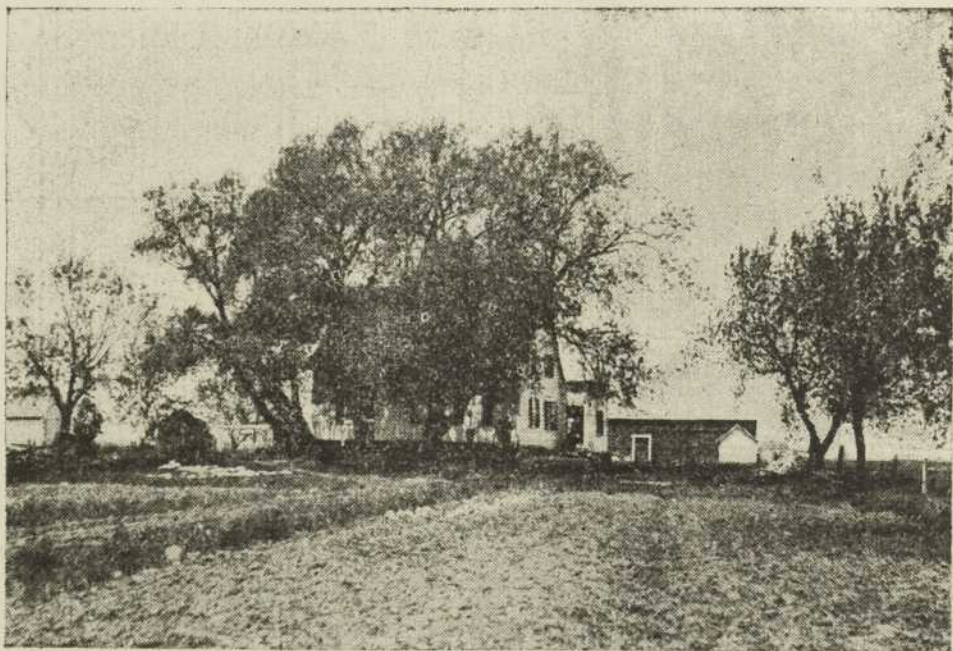
et de Anna-Bella Houle,
née le 15 août 1876.

ENFANTS :

1. — LOUIS-ACHILLE : né le 28 juin 1910,
parrain, Ernest Baril,
marraine, Léda Mercier,
oncle et tante maternels.
baptisé par M. l'abbé Masse.
2. — JEAN-PAUL : né le 22 septembre 1911,
parrain, Narcisse Toutant,
marraine, son épouse, Alexandrine
Lavigne,
baptisé par M. l'abbé Lavigne.
3. — ALBERT-BERNARD : né le 29 octobre 1912,
parrain et marraine,
M. et Mme Albert Mercier,
oncle et tante maternels,
baptisé par M. l'abbé Salois.
4. — MARIE-LUCIE-ANGELINA : née le 6 septembre 1915,
parrain et marraine,
M. et Mme Napoléon Bécotte,
baptisée par M. l'abbé Mayrand,
décédée le 1er octobre 1915.
5. — JOSEPH-RAYMOND-GUSTAVE : né le 8 mai 1920,
parrain et marraine,
M. et Mme Joseph Houle, N.P.,

résidant à Daveluyville,
baptisé par M. l'abbé Noel.

6. — MARIE-GERMAINE-GABRIELLE : née le 9 oct. 1923,
parrain, son frère Louis-Achille,
marraine, sa cousine Germaine
Baril, fille d'Ernest,
baptisée par M. l'abbé Gill.
-



Résidence de M. Achille Turcotte

FAMILLE ERNEST BARIL

Village Gentilly

I — LOUIS BARIL, né vers 1700,
marié à
ANNE-CHARLOTTE TROTTIER,

ENFANTS :

1. — ANTOINE :

2. — LOUIS : marié à Thérèse Tellier.

II — ANTOINE BARIL, mort en 1808,
marié à
ÉLISABETH MAILHOT,

6 enfants dont AUGUSTIN.

III — AUGUSTIN BARIL (1769-1818),
marié à
JOSEPHTE CHANDONNET en 1790,

6 enfants dont PAUL.

IV — PAUL BARIL (1803-1892),
marié à
ESTHER BILLY,

11 enfants dont JOSEPH-HECTOR.

V — JOSEPH-HECTOR BARIL (1852, vit encore
marié à en 1935,) en 1935,)
ÉMÉLIE BRUNEL,

Enfant : ERNEST.

VI — ERNEST BARIL, né en 1874,
marié en 1897 à
LÉDA MERCIER,
fille de Pierre Mercier
et de Anna-Bella Houle,

ENFANTS :

1. — FABIOLA : née en 1898,
mariée à Paul Carignan, agronome
en 1919, décédée en 1934.
2. — JOSEPH-ROBERT : né en 1899,
religieux de Ste-Croix.
3. — ERNEST-RAOUL : né en 1900.
4. — MARIE-RESIDA-EVA : (1902-1912).
5. — CHARLES-EDOUARD : (1903-1904).
6. — LUCILLE-THERESE : née en 1904.
7. — CHARLES-EDOUARD : (1905-1907).
8. — GERMAINE : (1906-1907).
9. — GEORGES-EMILE : (1907-1908).
10. — MAURICE-CLEMENT : né en 1909.
11. — GERMAINE : née en 1910.
12. — MARTHE : (1911-1912).
13. — PHILIPPE-ARTHUR : (1913-13).
14. — JEAN-MARIE : né en 1916.

FAMILLE ARTHUR BARIL

Village Gentilly.

I — LOUIS BARIL né vers 1700,
marié à
ANNE - CHARLOTTE TROTTIER

ENFANTS :

1. — ANTOINE : mort en 1808.
2. — LOUIS : marié à Thérèse Tellier.

II — ANTOINE BARIL
marié à
ÉLISABETH MAILHOT

6 enfants dont : FRANCOIS-XAVIER.

III — FRANCOIS-XAVIER (1770-1857)
marié à
LOUISE BOURASSA en 1806

11 enfants dont MAGLOIRE.

IV — MAGLOIRE BARIL (1808-1886)
marié à
JULIE DURAND en 1834

15 enfants dont JEAN-EVANGELISTE.

V — JEAN-ÉVANGÉLISTE (1843-1920)
marié à
ODÉLIE BEAUDET en 1875

9 enfants dont JOSEPH-ARTHUR.

IV — JOSEPH-ARTHUR BARIL né en 1887
marié à
RACHEL POISSON en 1910

ENFANTS :

1. — MARTHE-FERNANDE : née en 1911.
2. — EDOUARD-BENOIT : né en 1913.
3. — ALICE : née en 1915.
4. — FRANÇOISE : née en 1916.
5. — GEORGES-ETIENNE : né en 1918.
6. — PAULINE : née en 1920.
7. — RICHARD : né en 1922.
8. — BERNARD : né en 1923
et autres...

FAMILLE RÉAL BARIL

Village Gentilly

I — LOUIS BARIL né vers 1700
marié à
ANNE-CHARLOTTE TROTTIER

ENFANTS :

1. — ANTOINE :
2. — LOUIS ; marié à Thérèse Tellier.

II — ANTOINE BARIL mort en 1818

marié à

ÉLISABETH MAILHOT

6 enfants dont FRANÇOIS-XAVIER.

III — FRANÇOIS-XAVIER BARIL (1770-1857)

marié en 1806, à

LOUISE BOURASSA

11 enfants dont ANTOINE.

IV — ANTOINE BARIL né en 1816

marié en 1846 à

OLIVE MAILHOT

9 enfants dont JOSEPH-GEDEON.

V. — JOSEPH-GÉDÉON BARIL, né en 1850

marié en premières noces à

LÉA CARIGNAN (1854-1895)

13 enfants dont REAL.

marié en 2^{ièmes} noces à

AURÉLIE CARIGNAN de qui naquirent :

1. — ARMAND-ANTOINE :

2. — JEAN-CHRYSTOSTOME :

3. — MARIE-ANGE-FLORESTINE.

VI — RÉAL BARIL né en 1875

marié en 1900 à

MARIE-ANNE GENEST

Enfants.

FAMILLE ÉGILDE BARIL

I — LOUIS BARIL né vers 1700
marié à
ANNE-CHARLOTTE TROTTIER

ENFANTS :

1. — ANTOINE : mort en 1808.
2. — LOUIS : marié à Thérèse Tellier.

II — LOUIS BARIL
marié à
THÉRESE TELLIER

7 enfants dont JEAN-BAPTISTE.

III — JEAN-BAPTISTE BARIL
marié en 1764 à
MARGUERITE BEAUCHESNE

6 enfants dont JOSEPH.

IV — JOSEPH BARIL
marié en 1800 à
ANGÉLIQUE ROBERGE

10 enfants dont CASIMIR.

V — CASIMIR BARIL (1822-1890)
marié en 1843 à
ÉLISE LAVIGNE (1828-1899)

7 enfants dont Jos.-HECTOR.

VI — JOS.-HECTOR BARIL, né en 1857
marié en 1883 à
HORTENSE MAILHOT

6 enfants dont JOS.-EGILDE.

VII — JOS.-ÉGILDE BARIL né en 1883
marié en 1908 à
CÉA RHEAULT

Aucun enfant.

FAMILLE RHEAULT

RAOUL : Variations et surnoms : Raoult — Rau —
Rault — Raux — Reaux — Rhault — Rhéault
— Rho — Alexandre — Morinville — Pomin-
ville.

Cet ancêtre est originaire de Rouille,
commune du Poitou près de Poitiers.

RAOUL Alexandre, fils de Louis et de Jacqueline Robin,
de Day, en Aulnis,
né en 1636,
décédé à Champlain le 6 juillet 1692.
Il se maria le 19 février 1664 à MARIE DES-
ROSIERS, née en 1651. Il eut dix enfants.

ENFANTS :

1. — MICHEL : né le 23 mai 1684.

2. — ALEXIS : né le 18 février 1691.

Il est difficile de dire lequel des deux a fait souche à Gentilly. Les registres ne sont pas très explicites à ce sujet. D'après l'échange de terre fait par Michel et Alexis en 1719 (voir page 33) on est porté à croire que c'est Alexis, qui est l'ancêtre des Rheault du haut de la paroisse.

Je ne partage pas cette opinion cependant : car d'après Mgr Tanguay, Michel aurait porté le surnom d'Alexandre et Alexis celui de Morinville.

D'après la tradition : la famille Rheault du haut de la paroisse porte depuis longtemps le surnom de Rho dit Alexandre. Elle descendrait donc de Michel.

Je n'ai pu relier ce Michel à François Rheault dit Alexandre, père de Landry, né vers 1789 et marié à Geneviève Laroche vers 1820.

LANDRY RHEAULT et JOSÉPHINE FOURNIER

mari : LANDRY RHEAULT,
fils de François dit Alexandre
et de Geneviève Laroche,
né en 1828,
marié en 1878,
décédé en avril 1908,

femme : JOSÉPHINE

filie de

et de Dionne.

Elle était la nièce de l'honorable Juge Télesphore
Fournier de la Cour Suprême,

née en 1853,

décédée en 1921,

ENFANTS :

1. — LUCIENDA : née en 1881.

2. — LUCIEN : né en 1883.

(Il est le continuateur de la lignée)

LUCIEN RHEAULT et LAURENTINE TOURIGNY

mari : LUCIEN RHEAULT

filis de Landry Rheault

et de Joséphine Fournier,

né le 15 avril 1883,

marié à Laurentine Tourigny, le 13 octobre 1903,

femme : LAURENTINE TOURIGNY

filie de Ludger Tourigny

et de Clarisse Hamel,

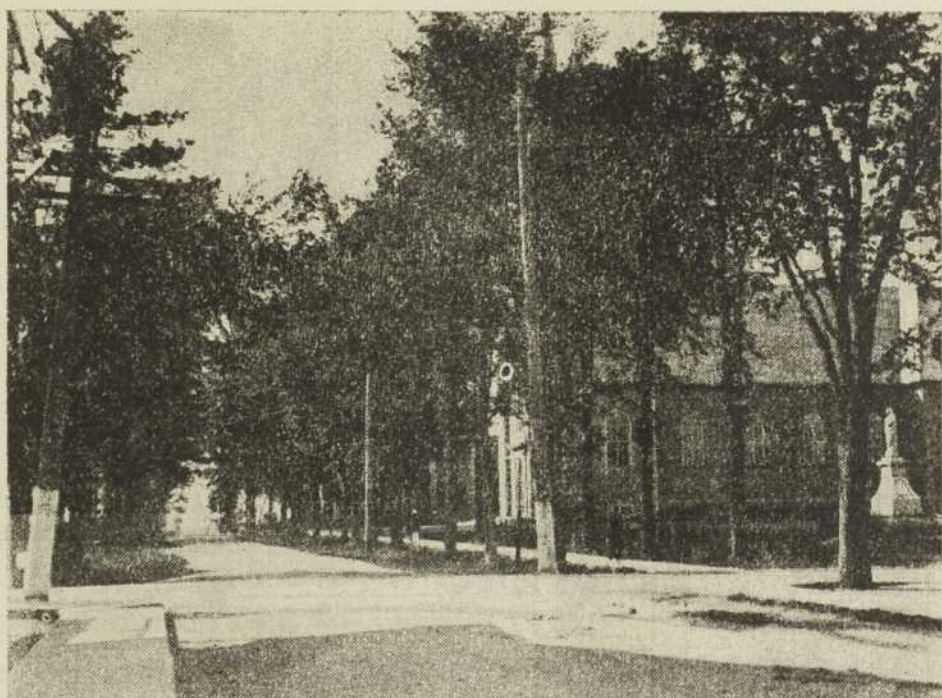
née le 19 novembre 1885.

ENFANTS :

1. — RODOLPHE : né le 29 janvier 1905.
2. — CHARLES-EDOUARD : né le 13 décembre 1907.
3. — JEAN-BAPTISTE : né le 2 mars 1909,
Frère du Sacré-Cœur.
4. — LIONEL : né le 28 mai 1911.
5. — DAVID-RAOUL : né le 3 novembre 1913.
6. — GEORGETTE-GERTRUDE : née le 16 mai 1916.
7. — JOS.-OSCAR-DAVID : né en 1918, décédé.
8. — MARIE-BLANCHE-THERESE : née le 19 octobre 1919.
9. — JOS.-CONRAD-GILBERT : né en 1922, décédé.
10. — MARIE-BLANDINE-YVETTE : née le 10 juin 1927.

Nous pourrions produire la généalogie de nombre d'autres familles ; mais le temps nous manque, et nous devons arrêter ici cette intéressante tâche, pour la continuer plus tard, si nos loisirs nous le permettent.

L'AUTEUR.



Boulevard, village Gentilly



Ancienne résidence du Colonel De Foye
maintenant la propriété de M. Z. Lambert, ingénieur
de la cité des Trois-Rivières

LES LAMICHE

Les POISSON surnommés Lamiche de la Rivière Gentilly, descendaient de Michel Poisson, frère d'Alexis-François, et fils par conséquent d'Alexis Poisson, co-seigneur de Gentilly. (voir 4ème seigneur)

Ils étaient cinq frères : PASCAL, (Piquet) BARTHELEMY, (Guedet) GODEFROY, (Lazotte) FRANCOIS, (Dinde) FRÉDÉRIC, (Cocu).

Que ces surnoms ne vous surprennent pas. Je crois qu'il n'y a pas dans la province une seule paroisse où les sobriquets ont été plus en vogue, que dans Gentilly. Depuis quelques années, cette habitude tend à disparaître cependant, et grâce au travail intelligent du Curé actuel, tout fait prévoir, que les paroissiens de la génération future s'appelleront de leurs noms propres. Ce sera un grand avantage pour les généalogistes.

Pour quiconque a lu les « Originaux & Détraqués » il n'y a pas de gens dont la tournure d'esprit offre plus de similitude avec certains types décrits par Fréchette, que ces Lamiche qui demeuraient autrefois à la Rivière Gentilly.

Vous pourrez en juger, quand vous aurez lu les quelques anecdotes suivantes, qui se rapportent à chacun d'eux.

Ayant l'avantage de bien connaître une de leurs contemporaines, Madame Alphonse Poisson, (Marie-Laure Poliquin) je me suis fait raconter, par elle, quelques-unes de ces histoires amusantes.

Cette aïeule naquit et fut élevée sur la terre que possède l'auteur. Sa mère (Zoé Rho-alias Ti-Sœur), qui recevait souvent la visite de ces Lamiche, ne manquait pas d'espièglerie, et connaissait mieux que tout autre, les moyens de les faire « sortir de leurs caractères ». — C'est dire, que Madame Poisson fut plus d'une fois témoin de scènes intéressantes. Comme elle raconte, avec une merveilleuse fécondité, et une verve incomparable, nous lui céderons la parole :

C'est une vaillante bretonne,
De SOIXANTE ET QUINZE ans,
Dont le reverdissant automne,
Nargue les hivers attristants.

(BOTREL...)

« LE PIQUET »

(Pascal)

A cette époque où l'on couchait sur des paillasses, il était de mise chez ceux qui se « piquait » d'une certaine propreté, d'en renouveler le contenu au moins deux fois par année.

A cet effet, le Piquet s'amène un jour chez la mère Poliquin et lui demande un peu de paille. La charitable vieille, comme d'habitude, acquiesça volontiers à son désir... En le voyant revenir lentement de la grange avec quatre belles bottes de paille bien liées, qu'il portait sur son épaule au moyen d'une longue perche, envie prit à la mère Ti-Sœur de jouer un tour... Si je mettais le feu aux bottes d'arrière, se dit-elle ! Aussitôt pensé, aussitôt fait...

Dès que Piquet passa près de la porte du rez-de-chaussée, elle mit son dessein à exécution... Comme elle l'avait prévu, en un clin d'œil, le feu prit des proportions... Piquet se retourne tout épouvanté. Ne s'expliquant pas la mésaventure, il exprima sa surprise, en des termes plutôt aigres que doux... La mère Poliquin se mit à rire de bon cœur et s'amusa beaucoup de son impatience...

Elle l'autorisa à retourner à la grange renouveler sa provision... heureuse comme une reine, d'avoir joué un nouveau tour.

« LE DINDE »

(François)

François, comme d'ailleurs tous ses frères, n'était jamais pressé. Il ne travaillait pas plus de trois ou quatre mois par année et vivait pauvrement avec son frère le Cocu (Frédéric). Tous deux étaient célibataires.

Selon son habitude, il vint « passer » un après-midi chez Madame Poliquin. La conversation roula sur divers sujets et tomba finalement sur la nécessité des économies, si l'ont veut amasser quelque chose pour ses vieux jours... Le Dinde approuvait la mère Poliquin et renchérisait sur celle-ci...

Tu as mille fois raison Ti-Sœur, dit-il. C'est ben important d'avoir un peu de talent. Regarde moé : ! Grâce à ma prévoyance, j'ai réussi à me bâtir une assez bonne petite maison... Comme tu sais, j'ai un peu de lingerie, deux pantalons, avec bretelles, deux habits, avec mouchoirs de poche, un...

La mère Poliquin l'interpellant, tout à coup, lui demanda narquoisement de sa petite voix claire :

« As-tu ben travaillé, pour te ramasser tout ça ?... »

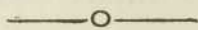
Le Dinde, insulté, lui répond aussitôt : « Quins, Ti-Sœur, j'aime mieux pas parler avec toé, tu comprends rien... »

— O —

Un bon dimanche le Dinde était à la porte de l'église... Il s'aperçoit qu'un étranger doit assister à la messe. Il

s'approche de lui et lui offre une place de banc... Celui-ci ayant accepté le Dinde lui dit : c'est bien mon ami, suivez-moi. Ils entrent tous deux par le côté sud, font le tour de l'église, devant tout le monde, et reviennent en arrière par le côté nord... Le Dinde dépose son invité près de la corde de la cloche, et va s'asseoir plus loin...

Après la messe, l'étranger cherchait le Dinde pour le tuer...



LE DINDE CONFESSE LA FOUINE BEZOTTE



Autrefois, si vous vous en souvenez, faire ses Pâques était tout un événement, surtout pour les gens éloignés de l'église et qui n'avaient pas de voiture.

La mère Poliquin sachant que la Fouine n'avait pas encore accompli son devoir pascal, lui annonça que M. le Curé venait à la maison, dans le cours de l'après-midi et que, si elle voulait aller à confesse, elle avait une belle occasion. Ca ferait bien mon affaire, répondit la Fouine ..

Comme elle était de connivence avec le Dinde, la mère Ti-Sœur pourvut celui-ci d'un grand mantelet blanc, en guise de surplis, et d'un A.B.C. en guise de bréviaire, qu'il tenait la tête en bas, ne sachant pas lire. La Fouine s'amène à la maison, et demande à monsieur le Curé, s'il ne voulait pas la confesser...

Celui-ci de répondre : « Préparez-vous un peu, je vais finir mon bréviaire, et je vous confesserai ensuite...

Lorsque la confession fut à peu près terminée, le Dinde demande à sa pénitente la permission de la questionner. Vous comprenez, dit-il, quand on vieillit, on est exposé à oublier quelques fautes, et on a besoin d'être interrogé !... Le Dinde, qui connaissait très bien la Fouine, lui posa des questions assez directes, entr'autres : n'auriez-vous pas dérobé un peu de tabac... ou encore quelques morceaux de savon chez les voisins, ou encore un peu de laine, le printemps ?... Cette série de questions, trop au point, éveilla l'attention de la Fouine, et en observant d'un peu plus près, elle reconnut que son confesseur, n'était ni plus ni moins que le Dinde, en chair et en os...

Imaginez-vous la tournure de cette farce...

Heureusement, dit la Fouine, que je n'avais pas encore tout déclaré...

« LA CATIN »

Les jeunes filles de la Rivière avaient l'habitude de se réunir en groupe pour aller aux framboises. Elles apportaient ordinairement une grande et une petite chaudière. La petite s'appelaït un « videu ». On déposait les grandes chaudières dans une talle de branches et à mesure que les « videux » étaient pleins on les versait dans ces dernières.

Quand la Catin voyait partir les jeunes, elle allait surveiller les grands « vaisseaux » et dès qu'il y avait une quantité raisonnable de framboises, elle s'en emparait et les apportait chez elle. C'était une manière un peu trop facile de se procurer des fruitages et une méthode très étrivante pour les victimes...

Les petites filles se plaignirent de la chose à la mère Ti-Sœur en présence du Dinde. Celui-ci offrit d'aller surveiller leurs chaudières, si elle le voulait bien... Le lendemain, à l'heure convenue, le Dinde se cacha à proximité de la talle de branches... dès que la Catin s'approcha, pour s'emparer de nouveau des framboises, il l'attrapa. Feignant une grande colère, il sortit son couteau, et lui dit : Ca fait assez longtemps que tu voles... c'est le boute...

La Catin se recommandait à tous les saints, et criait de toutes ses forces : Au meurtre... au meurtre... on veut m'inséduire... (me séduire)...

L'affaire ne resta pas là ; et le Dinde dût comparaître devant le Juge de Paix, qui demeurait à St-Jean Deschailons. Comme il n'avait pas de voiture, il requit les services d'un nommé Beaulieu, et partit en compagnie de Michel Eustache. Arrivé à St-Jean, Michel leur faussa compagnie. Beaulieu voyant qu'il retardait à venir, dit

au Dinde, d'aller le chercher ; celui-ci savait où Michel était réfugié, et n'eût pas de misère à le rejoindre. Il le fit monter en voiture, et s'en revint à Gentilly, en laissant à St-Jean, son charretier Beaulieu...

Le soir, vers les 5 heures, le Dinde était sur le pont de la Rivière. Qu'est-ce qu'il voit venir ?... Beaulieu, à pieds et tout en sueurs !...

Faites-vous une idée, de l'engueulade qui suivit leur rencontre.

Un bon matin le Dinde revenait de chez la mère Ti-Sœur, rapportant un « vaisseau » de lait. Comme il avait à traverser la rivière, il plaça son précieux liquide sur le devant de sa chaloupe. Tout alla bien jusqu'à ce qu'il arriva de l'autre côté... Par mégarde, il accosta trop fort, et le contre-coup fit partir toute la crème de dessus le « vaisseau ».

Le Dinde se fâcha, donna un coup de pied à son « vaisseau » de lait... Puis, s'adressant à son mauvais génie, il s'écria : « Si ben, tant qu'à prendre la crème, mange toute... »

« LE PIQUET »

Durant les labours, le Piquet s'engagea chez le père Landry Rheault, pour faire du « fossé ». C'était convenu, qu'il travaillait pour sa nourriture, et qu'on lui donnerait, en plus, un mouton, pour se faire un peu de viande, pour l'hivernement. Quand le temps de régler fut venu, la mère Landry lui dit : « En somme, Pascal, ça ta payer de travailler ici. Tu vas avoir assez de viande pour hiverner et tu as eu ta nourriture tout l'automne...

Le Piquet de répéter : ta nourriture... ta nourriture... Fichez-moé dont la paix, avec ta « saprée » nourriture... Quand vous venez chez nous, vous autres, je vous nourris... je vous hivarne... bande....

« GRICHOU »

(Élie Poisson, fils de Lazotte).

En 18.., Grichou était allé hiverner au chantier de M. Noël Beauchesne (6ième rang). Cet hiver-là, on avait transporté la chapelle du Domaine à l'endroit, où se trouve actuellement l'église de Ste-Marie. Le Curé, qui avait besoin d'aide pour réaliser cette construction, fit appel à toutes les bonnes volontés. Il se rendit au chantier de M. Beauchesne, solliciter l'assistance des hommes qui travaillaient là. Chacun y alla du peu qu'il pouvait disposer... Grichou, n'avait encore rien offert... quand le Curé lui demanda s'il allait apporter lui aussi sa contribution.

Grichou, affectant un air très sérieux, répondit : « Je vais y songer, monsieur le Curé, et si les affaires marchent comme je m'y attends, je crois bien que je vais bâtir votre église tout seul... (Il était pauvre comme un rat)...

« LE CHAMEAU »

Le Chameau, qu'on appelait ainsi parce qu'il avait bon appétit, n'était pas très halant à l'ouvrage et quand l'automne venait, son bois de chauffage n'était jamais fait. Après avoir brûlé les clos de perches des alentours, il recourait à la charité du père Poliquin. Celui-ci, comme sa vieille d'ailleurs, refusait rarement quelque chose aux pauvres. Il finit par se fatiguer cependant.

Un bon matin, le Chameau, avec des larmes dans la voix, supplie de nouveau son pourvoyeur, de bien vouloir encore lui fournir un peu de bois, pour achever l'hivernement.

Le père Poliquin, qui ne l'avait jamais refusé jusque-là, lui répondit : Écoute mon vieux, ça fait quatre ou cinq ans que je te chauffe, ça va être la dernière fois... Si tu n'as pas le cœur de te faire du bois de chauffage, cette année, je te laisserai geler l'an prochain.

Le Chameau, cédant à un superbe élan de ferme-propos répliqua : Père Poliquin, accordez-moi cette faveur, encore pour cette année, et je vous promets que je vais me faire du bois de chauffage... L'année prochaine, quand vous passerez devant ma porte, vous direz :..... Dagnelle brûlera pas toute...

LE PERE JOSEPH FRANCOIS

Un autre vieux qui ne manquait pas d'esprit et qui avait la réplique assez facile, c'était le père Joseph François.

Un loustic lui demanda un jour, comment ça allait dans le ménage... Celui-ci de répondre, à brûle-pourpoint, de son petit parler un peu bref : Ca va bien... ça va bien... comme de raison, si on voulait plaider, il y aurait moyen de faire des causes...

Un automne, le père François manquait de grain pour ses porcs, et avait bien hâte que le moulin vint à la maison, pour les battages. Il s'informait tous les jours, où ce dernier était rendu, et quand, les « batteurs » viendraient chez lui. On le remettait toujours au lendemain... Enfin, un bon matin, on lui apprit que le moulin était à la Rivière, et qu'il serait chez lui, dans le cours de l'après-midi... Je suis ben content dit le père François. Il est plus que temps, qu'il arrive... rien que des promesses, pour les cochons, ce n'est pas diable...

Le père François fit des histoires, un peu toute sa vie, et jusqu'à sa mort.

Le prêtre qui l'administra, et que j'ai bien connu, considérant son grand âge, lui demanda avant de le confesser, s'il pouvait trouver ses fautes tout seul, ou s'il aimait mieux être questionné.

Le père Joseph de répondre immédiatement : « Je vous assure mon Père, que dans ce boutte icitte, c'est ben plus facile de trouver ses péchés, que de trouver un portefeuille...

En ai-je dit assez pour démontrer qu'autrefois, on se souciait très peu des « crises économiques » et qu'on savait rire !

Ah oui ! en ce temps-là, dans toutes les maisons, même les plus petites et les plus humbles, on avait le coeur à la gaieté et l'âme à la chanson...

L'AUTEUR.

FIN

TABLE DE MATIERES

	PAGES
AVERTISSEMENT	7
INTRODUCTION	9

Première Partie

LA SEIGNEURIE

LA SEIGNEURIE DE GENTILLY	13
LA CIE DES CENT-ASSOCIES	16
PIERRE LEFEBVRE	17
NICOLAS MARSOLET	18
LA CIE DES HABITANTS	21
MICHEL PELLETIER	22
RECENSEMENT 1681	22
JEAN POISSON, 1er Seigneur	24
MALHEUR DE 1652	25
FRANCOIS POISSON, 2me Seigneur	30
JEAN-FRANCOIS POISSON, 3me Seigneur	34
JOSEPH POISSON dit GENTILLY	35
FRANCOIS POISSON, 4me Seigneur	38

JOSEPH-IGNACE POISSON, Co-Seigneur	41
ADOLPHE POISSON (poète)	44
PIERRE-ANTOINE POISSON, Co-Seigneur	45
ALEXIS POISSON, Co-Seigneur	47
LES LAMICHE	48
VENTE DE LA SEIGNEURIE DE GENTILLY, par les Poisson	49
LE VIEUX MOULIN	50
JOSEPH-G. CHAUSSEGROS DE LERY	51
CONDITIONS DES CONCESSIONS par les SEIGNEURS	53
ACTE DE VENTE DE SEIGNEURIE	54
ÉRECTION CIVILE DE LA PAROISSE DE GENTILLY	60
RECENSEMENT	66
LISTE DES MAIRES DE LA PAROISSE	71
LISTE DES SECRETAIRES-TRESORIERES	73
MAIRES DU VILLAGE DE GENTILLY	73
SECRETAIRES-TRESORIERES DU VILLAGE	74
LES MEDECINS DE GENTILLY	76
LES NOTAIRES DE GENTILLY	76
PRESIDENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE	77
ÉCOLE DU CANTON ST-JOACHIM	78
ÉCOLE DU VILLAGE	80

Deuxième Partie

LA PAROISSE

VUE D'ENSEMBLE d'une partie de la campagne et village	82
PAROISSE ST-ÉDOUARD érigée en canton provincial	83
MISSIONNAIRES	83
CHOIX DE ST-ÉDOUARD COMME PATRON	91
R. P. LOUIS DEMERS, 28ième MISSIONNAIRE	93
CONSTRUCTION DE LA PREMIERE EGLISE	93
ÉRECTION CANONIQUE DE LA PAROISSE	94
OCCUPANTS DES BANCS dans l'église construite en 1784	98
UNE AVENTURE DU P. LS DEMERS	99
PREMIERE VISITE PASTORALE	99
CONSTRUCTION DU PREMIER PRESBYTERE	101
OCCUPANTS DES BANCS DANS L'EGLISE EN 1794	102
PREMIER CURE DE GENTILLY	104
MONSIEUR LE CURE COURTIN	104
VISITES PASTORALES	109
ACTE DE SEPULTURE DE M. LE CURE COURTIN	110
LE REVENANT DE GENTILLY	111
M. L'ABBE COURTIN et un BOURBON au Canada	118

TROISIEME CURE DE GENTILLY (M. Carrier)	121
M. LE CURE LARUE	124
CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE EGLISE	125
ÉGLISE CONSTRUITE PAR M. LARUE EN 1849.....	130
NOTES INTERESSANTES.....	132
PREMIERE VISITE PASTORALE DE MGR COOKE.....	134
M. LE CURE L.-H. DOSTIE.....	136
LE VIEUX PRESBYTERE.....	137
CHEMIN DE LA CROIX (1855).....	138
CONFRERIE DU SCAPULAIRE DE LA STE-VIERGE.....	139
PARACHEVEMENT DE L'EGLISE.....	140
NEUVAIN A ST-FRANCOIS-XAVIER.....	142
ACHATS DES TROIS GRANDS TABLEAUX, ETC.....	143
MGR LS-FRS-R. LAFLECHE.....	144
MGR ELPHEGE GRAVEL.....	147
SEPULTURE DE M. LE CURE DOSTIE.....	149
LE COUVENT DE GENTILLY.....	150
M. LE CURE M. MARCHAND.....	153
CHŒUR ET NEF DE L'EGLISE DE GENTILLY.....	157
NOUVEAU PRESBYTERE	158
BENEDICTION DES CROIX DE CANTONS.....	159

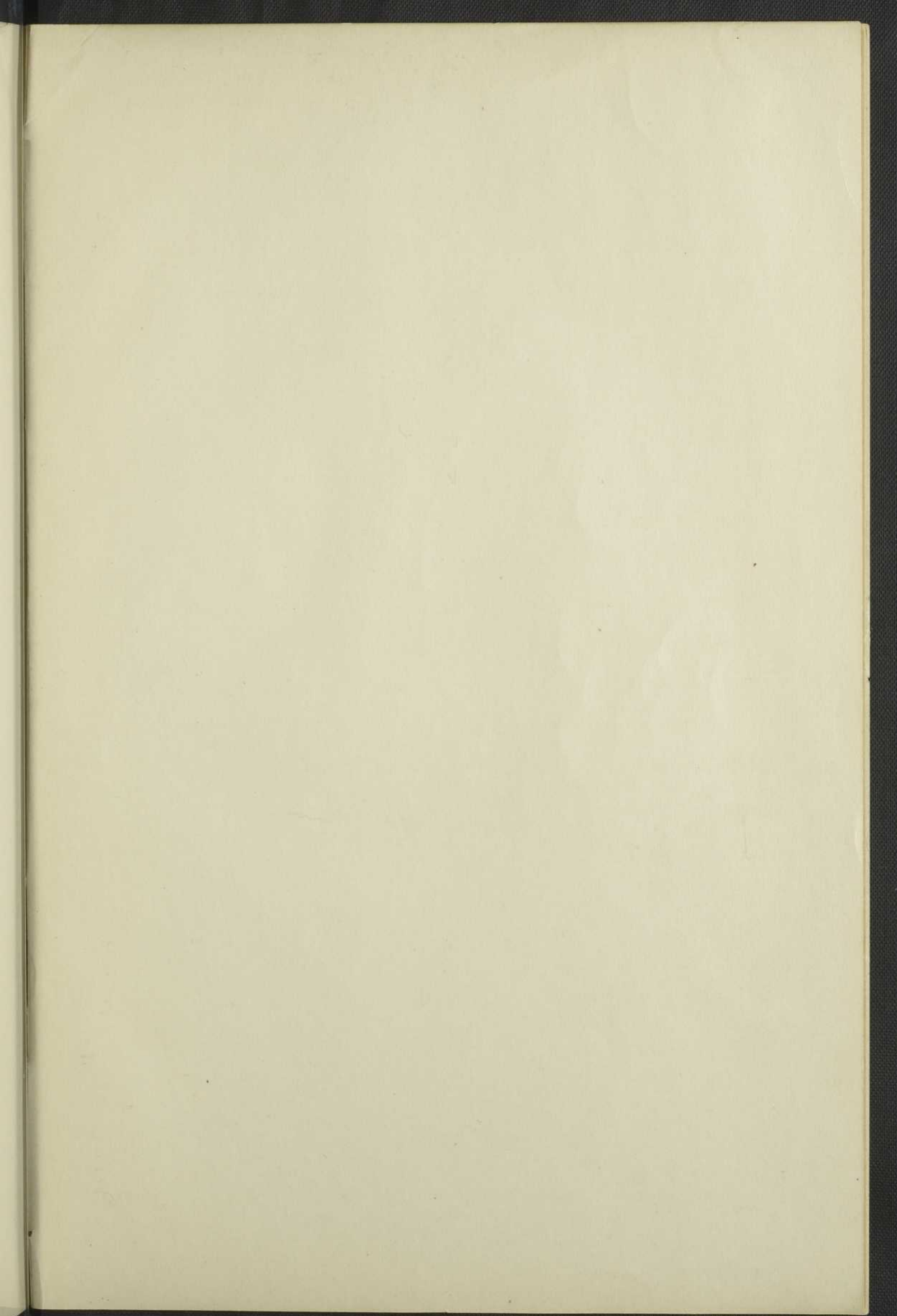
NOUVEAU CIMETIERE	160
ORGUE NOUVEAU	171
MGR J.-S.-H. BRUNAUT.....	172
STATUE DU SACRE-CŒUR ET MEDAILLON ST-ANTOINE	176
SEPULTURE DE M. LE CURE MARCHAND.....	177
M. LE CURE LS-V. THIBAUDIER.....	178
L'EGLISE ACTUELLE	180
ANNEXION D'UNE PARTIE DE GENTILLY A STE-MARIE- DE-BLANDFORD.....	183
SEPULTURE DE M. LE CURE THIBAUDIER.....	187
M. LE CURE F.-X.-J. LETENDRE	190
LISTE DES VICAIRES DE GENTILLY.....	192
PRETRES DE GENTILLY.....	194
LISTE DES MARGUILLIERS DE GENTILLY.....	209
RELIGIEUX NATIFS DE GENTILLY.....	212

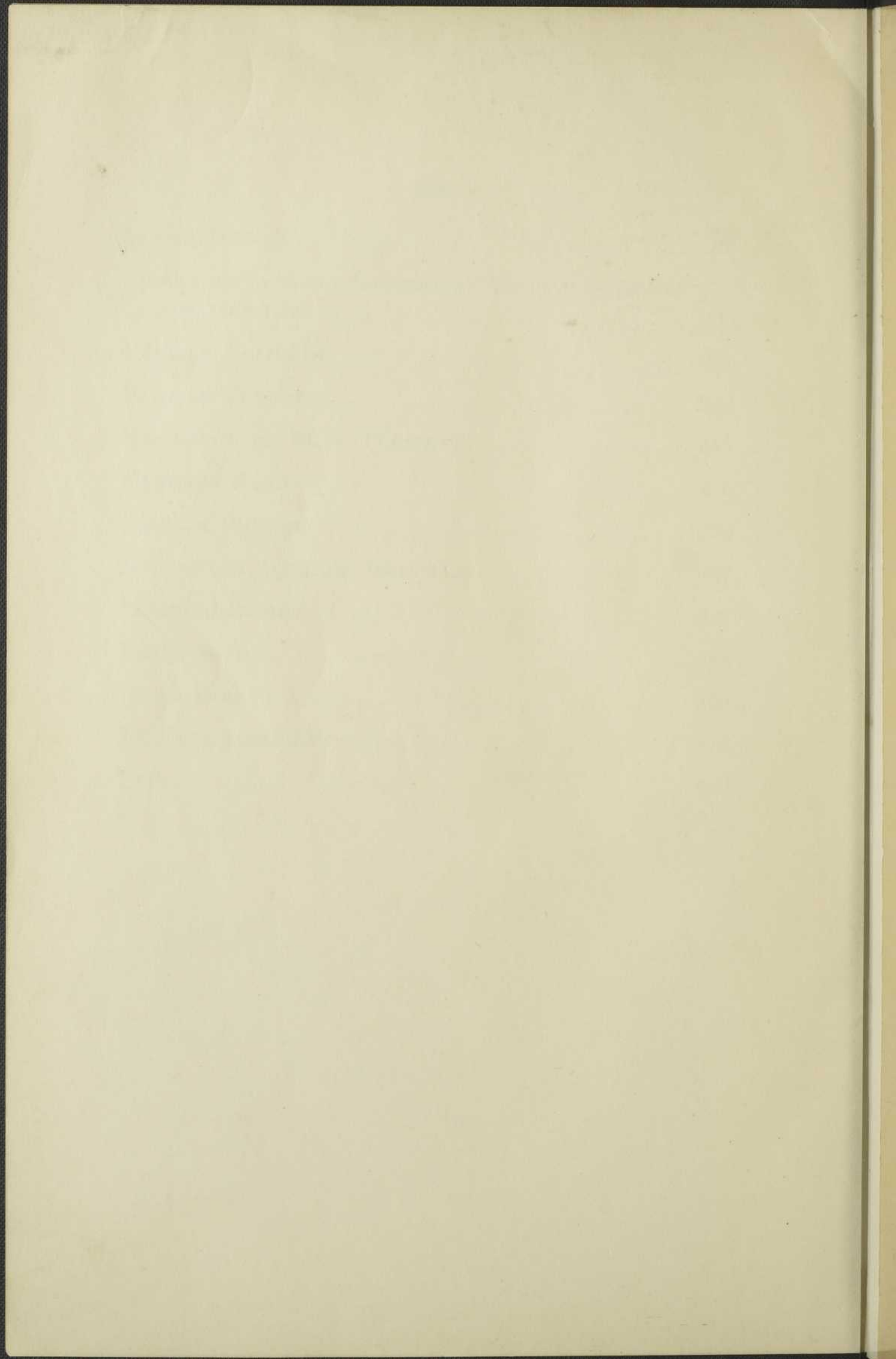
Troisième Partie

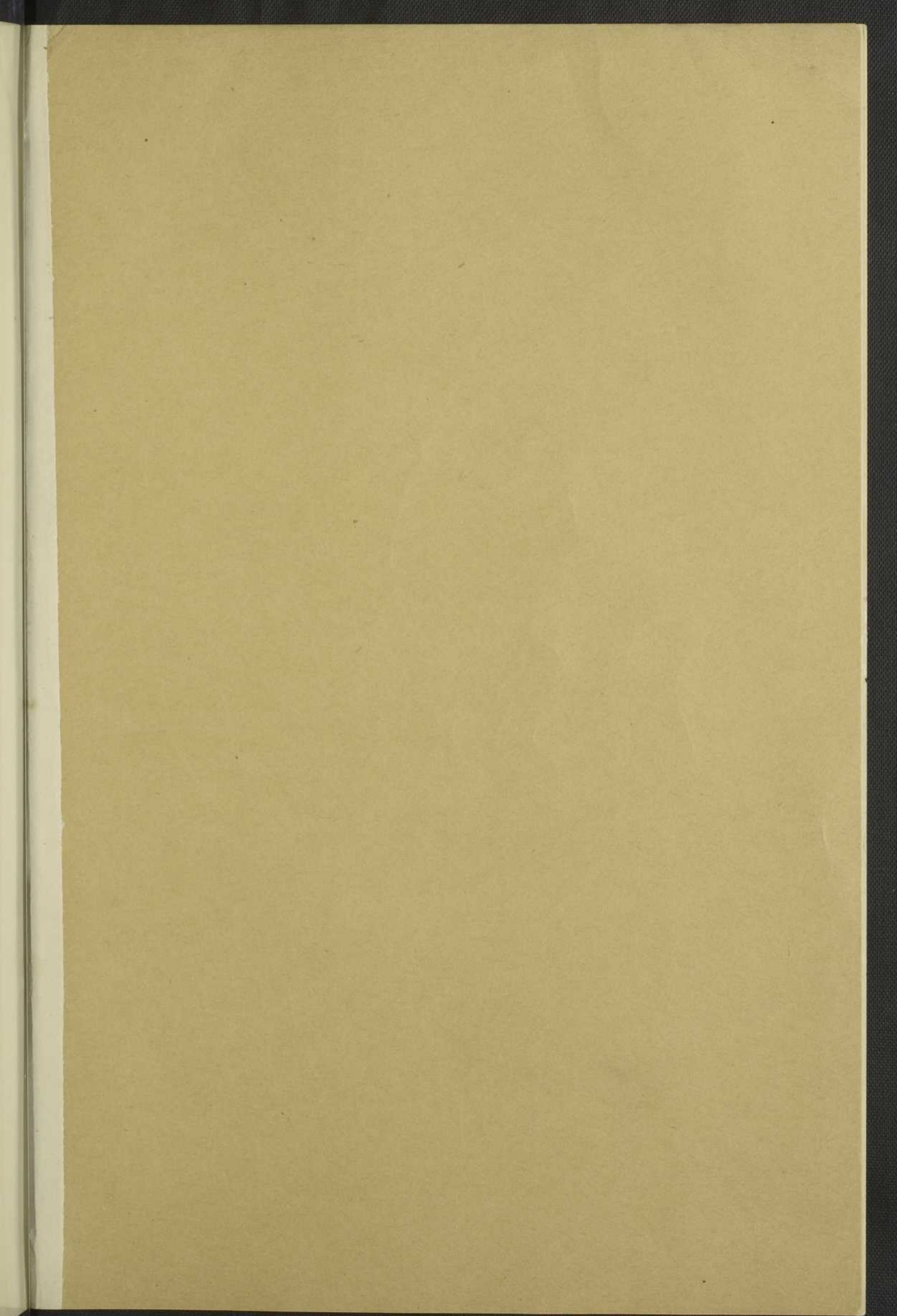
GÉNÉALOGIES DE QUELQUES FAMILLES ET FAITS PARTICULIERS

DEPUTES NES A GENTILLY.....	227
RESIDENCE DE M. JOSEPH GAUDET, M. P.....	227
RESIDENCE DE L'AUTEUR.....	228

LUCIEN DUBOIS	229
PIERRE DE LA SALES LATERRIERE, médecin à Gentilly DE 1784-1789	230
FAMILLE POLIQUIN	232
FAMILLE TURCOTTE	243
RESIDENCE DE M. A. TURCOTTE	255
FAMILLES BARIL	256
FAMILLE RHEAULT.....	262
BOULEVARD (VILLAGE GENTILLY).....	267
MAISON LAMBERT	267
LES LAMICHE.....	268
LE CHAMEAU	278
LE PERE JOSEPH-FRANCOIS	279
FIN	280

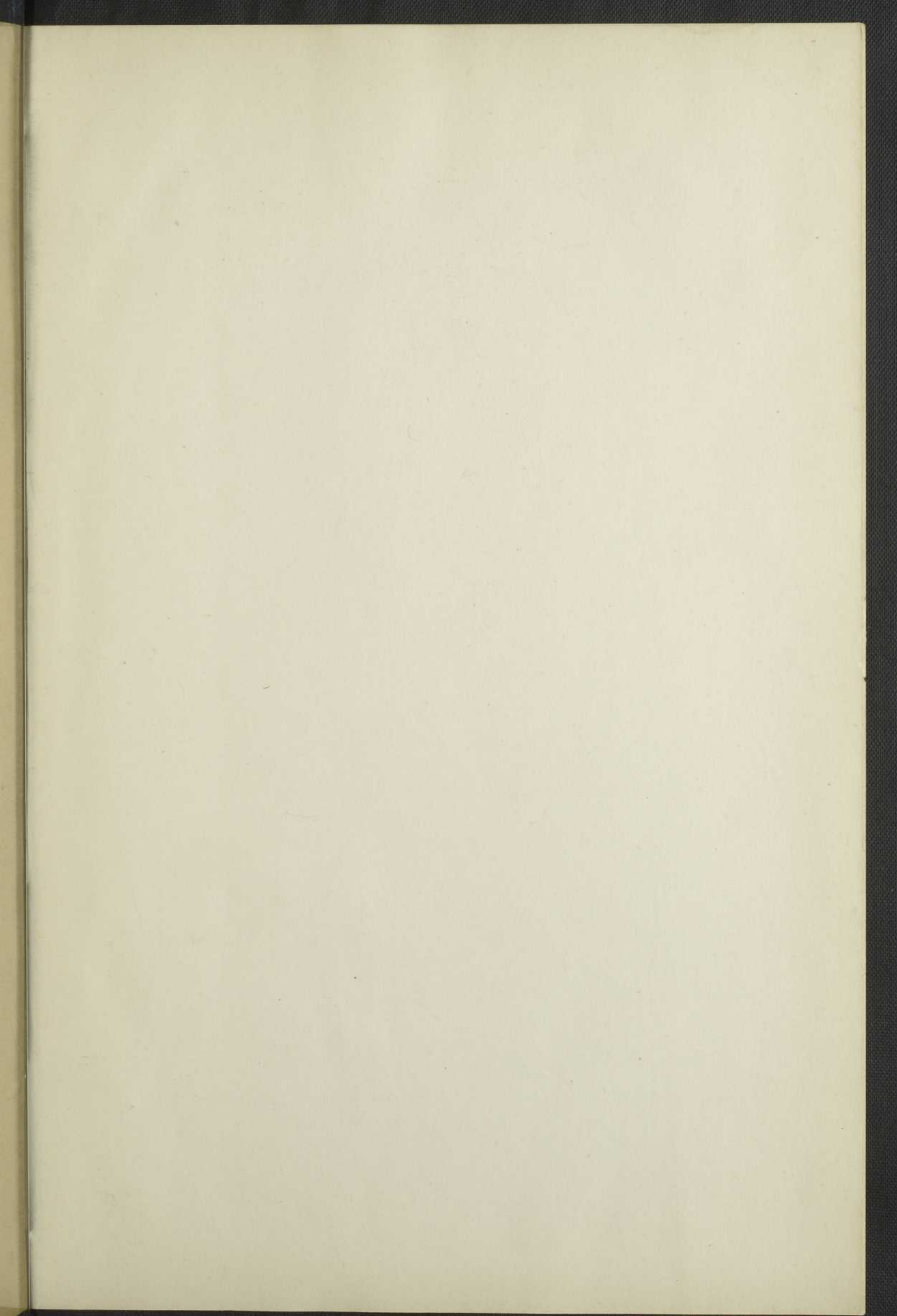


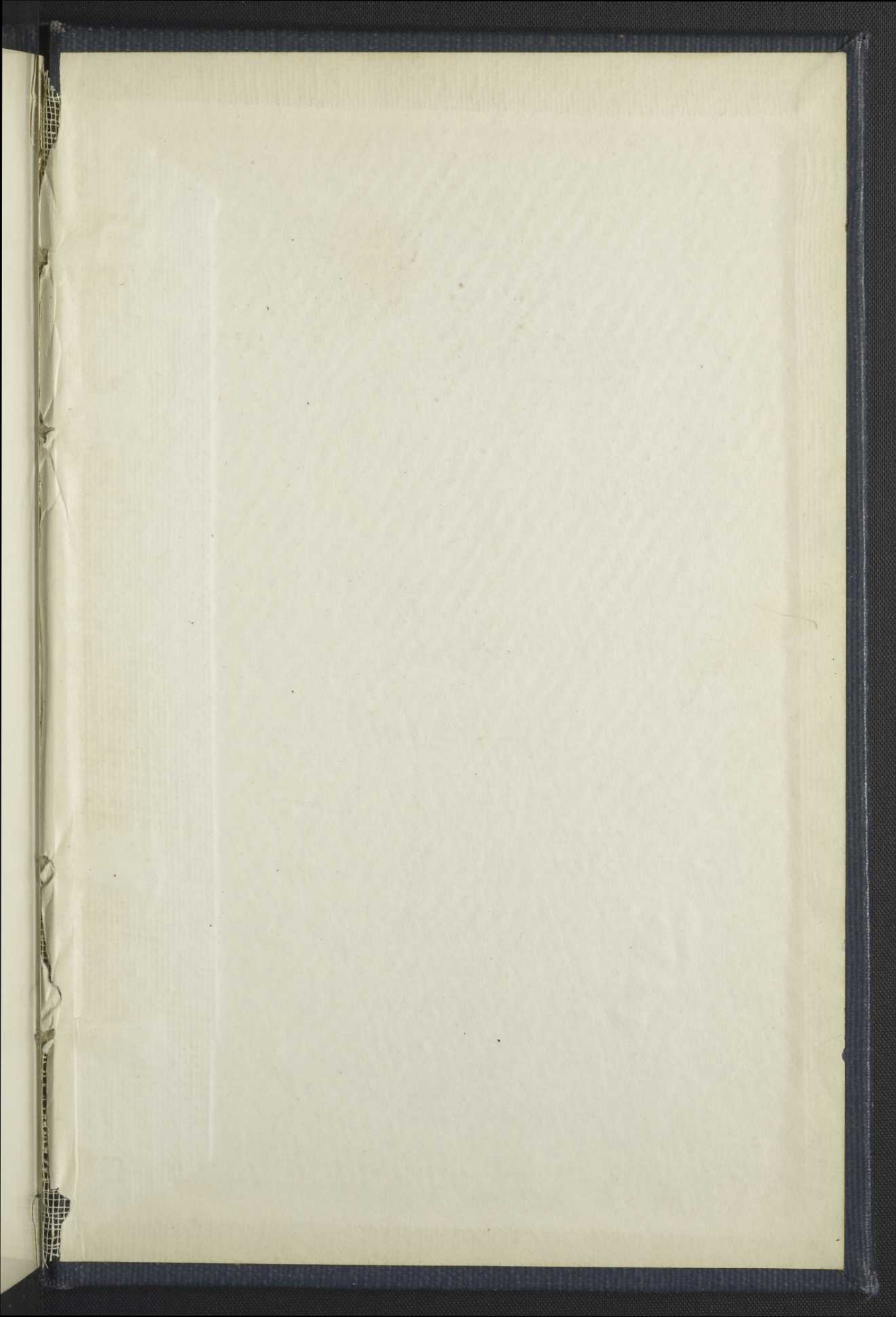






Je me souviens





BNQ



000 341 058